



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

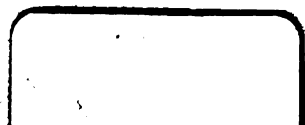
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172095 9



100

MERCURE

DE

FRANCE,

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.



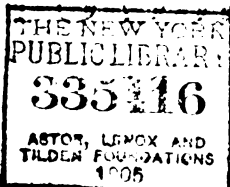
TOME SOIXANTE-DEUXIÈME.



A PARIS,

Au Bureau du MERCURE, rue de Grévy, N^o. 5.

1815.



DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, rue de Racine,
place de l'Odéon.

ROY WEN
CLERK
YASSEL



MERCURE DE FRANCE.

N°. DCLXVII. — Janvier 1815.

INTRODUCTION.

Le *Mercur* de France est un des journaux littéraires les plus anciens de l'Europe, et le seul que longtemps la France ait possédé. Depuis le commencement du siècle dernier, son histoire se lie à celle de notre littérature; comme elle, il eut ses jours de gloire et ses jours d'erreur, et, comme elle, il peut espérer de briller de nouveau d'un éclat qui, devenu plus pur, sera aussi plus durable.

L'époque où le *Mercur* a joui de plus de faveur auprès du public, est sans contredit celle qui s'est écoulée depuis 1748, année où parut l'*Esprit des lois*, jusqu'à la catastrophe qui a amené la chute du trône, et couvert la France d'une longue et sanglante nuit; époque étrange, où le corps politique ne sembla jouir du repos et même d'une rare pros-

périté que pour se prêter avec plus de loisir et de confiance aux expériences de ceux qui entreprirent d'en démolir l'édifice; époque funeste où quelques hommes sans mission, se mirent en guerre contre tout ce que le temps avait consacré, et, sur la foi des rêves de leur esprit, annoncèrent orgueilleusement aux nations une ère nouvelle. Les rédacteurs du *Mercur*e partagèrent l'illusion commune: leurs succès, leur renommée, et l'histoire de leurs travaux, se rattachent au progrès des doctrines philosophiques. Ils leur prêtèrent les ressources de leur esprit et l'autorité de la réputation que la plupart d'entre eux s'étaient justement acquise dans les lettres, et ils reçurent en échange cette vogue populaire et bruyante, qui flatte le talent, quoiqu'elle en soit indépendante, et qui, en s'attachant constamment aux opinions nouvelles, semble bien plutôt les signaler que les recommander à l'attention publique.

Au moment où nos troubles politiques éclatèrent, la cause de la monarchie ne fut pas cependant entièrement abandonnée dans le *Mercur*e. Deux hommes à cette époque en dirigeaient l'opinion: l'un né dans une république, mais nourri des leçons de l'histoire, entrevit tout ce que pouvait causer de maux l'introduction des fermens révolutionnaires dans une monarchie dont la philosophie avait détendu tous les ressorts, et il en défendit les principes conservateurs avec un courage et un talent dignes d'un meilleur succès, mais non pas d'un plus noble emploi. Le second, doué d'un es-

prit juste et même sévère , né dans le sein de la monarchie , mais élevé dans les rangs de la secte philosophique , ne sut se garantir que de la contagion des fausses doctrines littéraires ; par orgueil , par ignorance , et aussi , peut-être , par cet esprit d'imitation qui joue un si grand rôle dans tous les genres de contagion , il se laissa entraîner au délire des opinions révolutionnaires. L'un et l'autre sont morts pendant la durée de ce drame , dont ils avaient si diversement jugé le commencement ; il a été dans la destinée du second , de vivre assez pour reconnaître et déplorer ses erreurs , et fournir un exemple de plus , que le repentir , et trop souvent le remords , attendent tous ceux qui s'égarent loin des voies de l'expérience.

Le *Mercur*e , dont la publication avait été interrompue pendant les années les plus orageuses de la révolution , reparut aussitôt que l'horizon fut éclairci. On se rappelle qu'une aurore trompeuse brilla alors aux yeux de la France , et sembla annoncer les jours de la restauration , qui ne devaient luire que long-temps après. Le *Mercur*e se montra digne de propager cette lumière nouvelle ; les principes religieux et monarchiques y furent défendus avec un talent , nous dirons même un éclat qui leur rendit aux yeux du vulgaire des esprits , une partie de cette illustration , qu'autrefois ils recevaient de leur ancienneté et des institutions qui les protégeaient , et qu'alors ils ne pouvaient tenir que de la supériorité du talent de leurs défenseurs. A cette époque courte

et brillante de l'existence du *Mercur*, se rattachent les noms de deux hommes qui sont encore l'un et l'autre l'honneur de notre littérature, et que nous louerions avec moins de scrupule, si nous n'avions pas l'honneur de compter l'un des deux au nombre de nos collaborateurs. Cependant l'instant du triomphe de la cause à laquelle ils s'étaient voués n'était pas arrivé ; les intérêts de l'usurpation devaient prévaloir momentanément sur les principes de la monarchie. Toutes les nobles pensées devaient être comprimées sous un gouvernement qui, né du hasard des circonstances, n'avait rien de Français, rien même d'Européen, et qui, comme les gouvernemens d'Asie, frappait les âmes de stérilité, avant même de les enchaîner, en leur offrant sans cesse le triomphe de la force brute et matérielle. Son ombre fatale ne tarda pas à s'étendre sur toutes les branches de la littérature ; elle y dessécha jusque dans leur germe les fleurs et les fruits de cet arbre de la civilisation, qui ne s'élève jamais davantage que lorsqu'il croît au pied d'un trône légitime.

Quelques hommes, mûs par le pur amour des lettres et par l'espoir d'un meilleur avenir, continuèrent cependant la publication du *Mercur*. Mais tel a été le malheur des temps que depuis près d'un an, cette feuille ne paraissait plus qu'à des époques indéterminées. Cette circonstance devait hâter sa fin ; aussi le nombre de ses souscripteurs a-t-il progressivement diminué. Enfin, les anciens éditeurs ayant déclaré que leur intention était d'en cesser

entièrement la publication à compter du 1^{er}. janvier 1815, il s'est formé une nouvelle société de gens de lettres, qui s'est flattée de l'espoir, sinon de donner de l'éclat, au moins de rendre la vie au seul journal littéraire que possède la France. Elle commence son entreprise sous de meilleurs auspices que ses devanciers, c'est le seul avantage qu'il lui convienne de réclamer sur eux.

Le nouveau *Mercur*e traitera, comme autrefois, de la littérature et des arts, de la philosophie et des sciences, et enfin de la politique tant intérieure qu'extérieure. Cette universalité est le caractère des esprits éclairés de nos jours, et doit appartenir plus particulièrement encore à un journal qui s'adresse à toutes les classes de la société. Nous ne nous dissimulons pas que les journaux quotidiens qui traitent, pour la plupart, des mêmes objets, ont plusieurs avantages sur nous; mais, peut-être le *Mercur*e en a-t-il aussi quelques-uns qui lui sont particuliers. Nous ne prétendons pas toutefois les discuter ici; en toute chose le difficile n'est pas de connaître ses avantages, mais de savoir en profiter; et le public nous jugera sur des preuves et non pas sur des assertions.

L'art de la critique, d'accessoire qu'il devrait être, est malheureusement devenu aujourd'hui la partie principale de notre littérature. Il nous paraît donc désirable qu'il prenne plus d'étendue et de profondeur, qu'il s'exerce sur des sujets plus graves, et s'élève à des considérations plus générales, enfin qu'il se rapproche davantage des autres productions de

l'esprit qu'il remplace dans l'état actuel des lettres parmi nous. On jugera peut-être que les formes du *Mercury* sont plus propres à lui donner ces développemens et à lui imprimer cette direction qui nous semblent désirables. Ce sera au moins vers ce but que se dirigeront nos efforts.

Tout le monde convient que notre littérature est beaucoup trop frivole. Ce qui devrait être le délassement des esprits en est devenu trop généralement l'occupation. Il est permis de penser que les feuilles quotidiennes qui sont obligées d'offrir chaque jour un aliment à la curiosité et un attrait à la frivolité, ne sont pas étrangères à cet état de choses, surtout si l'on réfléchit que pendant un grand nombre d'années toute discussion sérieuse leur a été interdite par un despotisme ombrageux, qui croyait voir une menace dans l'expression de tout sentiment indépendant, une accusation dans toute investigation sur des matières morales ou politiques; et enfin un danger à venir dans toute étude dont il n'était pas le but, et dont il ne dirigeait pas le mode. — Cependant qu'est-ce que les lettres sans études sérieuses, sans habitude de méditation, sans un véritable exercice de la pensée?

Si le *Mercury* peut contribuer à ranimer parmi nous le goût de la littérature grave, il aura bien mérité de la société. La culture élevée de l'esprit, les pensées qu'elle fait naître, les sentimens qui en découlent, peuvent seuls, au milieu des ébranlemens de toute espèce que la révolution a laissés dans les

imaginations comme dans les existences, rendre du calme aux âmes, y rétablir l'équilibre, et y épurer les notions de ce qui est juste et convenable.

Les lettres promettent des heures de bonheur à ceux qui les cultivent ; mais, pour qu'elles tiennent leur promesse, il faut qu'elles nous captivent, et nous arrachent aux influences étrangères. Les jouissances frivoles d'une littérature superficielle énervent notre esprit au lieu de le fortifier. — Le faible et insignifiant sourire qu'elles font naître sur les lèvres ne peut ni épanouir une âme en proie aux agitations, ni éclaircir un front chargé d'ennuis. Les études sérieuses et les méditations élevées ont seules le privilège de nous créer une existence particulière, de nous offrir un abri dans la vie, de faire taire ces vains bruits qui retentissent au-dedans de nous par suite des craintes et des espérances qui chaque jour se renouvellent, s'enchaînent et composent la trame de nos jours. Elles étaient graves, elles se rattachaient aux plus hautes spéculations de la philosophie, ces lettres dont l'orateur romain nous a laissé un si bel éloge ; il leur dut un bonheur, dont il goûta les douceurs au milieu de la gloire et des prospérités de sa vie, et qui ne l'abandonna pas dans la vieillesse, dans l'exil, et jusque sous le couteau de la proscription. Les lettres (et nous employons ce mot dans son acception la plus élevée), n'ont, dans aucun siècle, dans aucun état de la société, perdu ce noble pri-

vilége que leur reconnaissait Cicéron. Qu'il nous soit permis de citer ici les paroles d'un moderne qui vécut aussi au milieu de grandes commotions politiques, et que la douceur de ses mœurs et la modération de son caractère ne purent mettre à l'abri de beaucoup de peines et de vicissitudes. « C'est avec » raison que les poètes appellent la vie une *mer orageuse et pleine d'amertume* », écrivait Érasme; » quand je porte mes regards en arrière, je vois que » nous sommes le jouet des événemens au milieu » desquels le sort nous fait vivre. Ce sont des flots » que notre volonté n'a pas soulevés, et qui en dirigeant notre course, ne consultent pas nos vœux » et trahissent trop souvent nos plus chères espérances. Il existe cependant pour l'homme studieux, sur cette *mer orageuse et pleine d'amertume*, des îles toujours calmes et verdoyantes, » dont s'éloignent et le tumulte des flots et le bruit » des tempêtes. Ces îles fortunées où j'ai joui du » repos et du bonheur, et vers lesquelles me reportent mes plus doux souvenirs, ce sont les heures » que j'ai consacrées à l'étude ».

POÉSIE.

ÉLOGE DE LOUIS XVI.

MALESHERBE A SAINT-DENIS.

Heu pietas ! heu prisca fides !
. Manibus date lilia plenis.
His saltim accumulém donis et fungar inani
Munere.

ÉNÉIDE, Livre 6^e.

A peine de janvier la vingtième journée
 Venait de s'éloigner du cercle de l'année :
 Il commençait ce jour, où le roi des Français
 Devait sur l'échafaud expier ses bienfaits !
 Sous un voile de deuil la nature tremblante,
 Des plus vils assassins la rage menaçante,
 Ce lugubre silence, enfant d'un sombre effroi,
 Ce peuple consterné du supplice d'un roi ;
 Tout oppressait mon cœur. Fuyant, d'un pas rapide,
 Et la cité muette et le char parricide,
 Je portai dans nos champs, que j'aimais à revoir,
 Ma douleur impuissante, et mes vœux sans espoir.

Ma course me conduit aux voûtes révérees
 Que par son nom divin Denis a consacrées.
 Ce temple de la mort recevait autrefois
 Dans ses caveaux pieux les restes de nos rois.
 Là, sur la foi du temps, reposaient cent monarques ;
 Et, d'un dernier respect pour garder quelques marques,
 On n'avait point encor, troublant leur longue paix,
 Exilé du cercueil la cendre des Capets (1).
 Plein de leur souvenir, et saluant leur ombre,

(1) Cette profanation n'eut lieu qu'au mois d'octobre 1793.

J'entrai silencieux dans cet asile sombre.

J'allais leur demander pourquoi le sort cruel
Privait leur descendant du tombeau paternel.....

Des sanglots ont frappé mon oreille attentive;

J'ai surpris d'un Vieillard la prière plaintive:

« Grand Dieu! s'écriait-il, par qui nous fut donné

» Le plus juste des Rois, le plus infortuné;

» Toi, qui devais léguer à des temps plus prospères

» Cet illustre héritier des vertus de ses pères,

» Dans un monde pervers quand ses jours vont finir,

» Récompense un bon prince et couronne un martyr!

» D'un emploi glorieux briguant la préférence,

» Puisque j'ai vainement défendu l'innocence,

» Soutiens ses droits sacrés. Ma défaillante voix

» Implore pour Louis le souverain des rois ».

Il a dit, et, le front courbé dans la poussière,

Il semble prolonger sa touchante prière.

— « Est-ce vous, de Louis courageux défenseur,

» Qui m'offrez la vertu pleurant sur le malheur?

» Oui, c'est vous, Malesherbe ».... A ces mots il s'étonne:

— « Compagnon généreux que la pitié me donne,

Toi qui viens dans ces lieux gémir en liberté,

Approche, me dit-il; cette faible clarté

M'instruit de ton jeune âge et me montre tes larmes.

Ah! puisque la vertu pour ton cœur a des charmes,

Puisqu'à seize printemps à peine parvenu,

Tu pleures sur un Roi que tu n'as point connu,

Apprends quel fut Louis : ta fidèle mémoire

Retendra mes récits; et, devant l'histoire,

Ma voix, ainsi qu'aux jours de leur prospérité,

Sur la cendre des Rois dira la vérité.

» D'un grand Prince (2), montré seulement à la France,

Justifiant déjà l'amour et l'espérance,

(2) Le dauphin, fils de Louis XV.

Offrant de la bonté les attributs vainqueurs,
 Louis, encore enfant, régnait sur tous les cœurs.
 Bientôt formant les nœuds d'un riant hyménée,
 Modèle des époux, dans la cour étouffée,
 De la foi conjugale il se montra l'appui,
 Et le vice honoré dut rougir devant lui.

« Qu'elle méritait bien sa fidèle tendresse,
 La fille des Césars, cette auguste princesse
 Qui sut toujours unir, pour doubler ses attraits,
 Le pouvoir de la grâce au pouvoir des bienfaits!
 Fuyant le vain éclat d'une cour importune,
 Souvent ce couple heureux visitait l'indigent,
 Et savait, réprimant de frivoles desirs,
 Acheter avec l'or de vertueux plaisirs.

« Mais le destin l'ordonne, et la Parque ennemie
 Du Monarque français a terminé la vie.
 'Tu vas régner, Louis. O touchant souvenir!
 Doux espoir, que le sort devait sitôt trahir!
 On crut les voir, suivis d'un avenir immense,
 Ces beaux jours que Henri promettait à la France.
 Mille bienfaits déjà nous révèlent son fils.
 Tous les fers sont brisés (3), tous les pleurs sont taris;
 Par un Roi protecteur Thémis est rappelée (4);
 De ses sages conseils l'intrigue est exclue;
 Par lui du Mont-Jura les habitants vengés,
 D'un antique esclavage enfin sont dégagés (5).
 Il délivre nos champs de ces tributs serviles
 Qu'imposa le pouvoir à des vassaux dociles (6).
 De ces chrétiens, soumis au joug d'une autre loi,

(3) Mise en liberté des prisonniers d'état du règne précédent.

(4) Rappel des parlemens.

(5) Affranchissement des main-mortables et des serfs du Mont-Jura.

(6) Suppression de la corvée.

Il assure l'état et respecte la foi (7).

Il ravit aux bourreaux cette horrible puissance

Qui forçait la douleur à trahir l'innocence (8).

La pudeur consolée a repris ses honneurs :

L'exemple de Louis nous a rendu les mœurs.

Quel spectacle nouveau ! la vertu s'en étonne ,

Et devient un degré pour approcher du trône.

» Pardonne, mon cher fils , si vers cet âge d'or

Mes yeux reconnaissans se reportent encor.

Le nom seul d'un tel Prince et m'anime et m'enflamme ;

On n'a vu que son règne et j'ai connu son âme.

M'appelant à sa cour, d'un titre révérent

Par son auguste choix quand je fus honoré,

Seul avec moi souvent : « J'ai bien peu fait encore ,

» Me disait ce Monarque, et mon peuple m'adore.

» Ne pourrai-je avec lui m'acquitter quelque jour ,

» Et lui rendre en bonheur ce qu'il m'offre en amour » ?

» Jaloux de ce destin , formant ce vœu sincère ,

La paix, fille des cieux , lui devait être chère ;

Mais Albion menace , et soudain cent vaisseaux ,

Que des soins prévoyans ont lancés sur les eaux (9),

Traversent l'Océan pour venger nos outrages.

L'audacieux Suffren vers de lointains rivages

S'élance , et va frapper dans un autre univers

Le colosse orgueilleux qui pesait sur les mers.

» Tandis que chaque jour les fils de la victoire

Illustraient leur patrie en assurant leur gloire,

Sous la France vieillie un volcan destructeur

Des générations préparait le malheur.

(7) Ordonnance en faveur des protestans.

(8) Abolition de la question.

(9) On sait que Louis XVI donna les plus grands soins à la marine, et qu'elle fut plus florissante sous lui que sous aucun de ses prédécesseurs.

D'un péril imminent plus d'un triste prélude ,
 Des esprits exaltés la vague inquiétude ,
 L'amour des changemens , dans ses sombres accès ,
 Sous le nom de réforme appelant les excès ,
 Tout menaçait l'état , le prince et sa puissance.
 Louis n'a qu'un seul but ; sa noble confiance
 Au peuple qu'il convoque adresse ce discours :
 « Français , pour vous sauver , prêtez-moi vos secours (10) ».

« Hélas ! à cet appel que sa bonté prononce
 Des crimes odieux vont servir de réponse.
 Pourrais-je détailler les malheurs inouis ,
 Les affronts , les tourmens réservés à Louis ?
 Captif de ses sujets , amené comme otage
 Dans ce palais brillant , surpris d'un tel outrage (11) ,
 Quels furent ses destins , et par quels nobles traits
 Il savait chaque jour se venger des forfaits !
 Lorsque des serviteurs , animés d'un saint zèle ,
 Volaient se dévouer pour venger sa querelle ,
 « Non , disait-il , *mes jours que le ciel a comptés* ,
Du sang d'un seul Français seraient trop achetés (12) ».

« Vous qui bravez de Mars la foudre et les tempêtes ;
 Vous pour qui les dangers , les combats sont des fêtes ,
 Guerriers , que le vulgaire admire avec transport ,
 Venez voir le courage attendre une autre mort.
 Quand vingt mille brigands profanent un asile (13) ,
 Tout frémit pour Louis : Louis seul est tranquille ;
 Calme , il entend leurs cris , reçoit leurs dons affreux (14) ,
 Place une obscure main sur son cœur généreux :

(10) Convocation des états-généraux.

(11) 6 octobre 1789.

(12) Mots du roi à plusieurs époques de la révolution.

(13) 20 juin 1792.

(14) Le bonnet rouge , dont cette horde féroce exigea qu'il se coiffât.

« *Ce cœur bat-il plus fort ?* » (15) tel est son mot sublime,
Et Santerre une fois tremble devant un crime.

» Triomphe passager, qu'un désastre a suivi!
Un nouveau jour de deuil, du Monarque asservi
Décide la ruine (16); et par sa confiance
Devant ses ennemis amené sans défense,
Traîné de son palais dans une affreuse tour,
Des géoliers insolens ont remplacé sa cour.
Que dis-je ? Il règne encor dans ces tristes murailles.
Là, plus Roi que jamais, là plus grand qu'à Versailles,
Sa fermeté contient de vils séditeux,
Et son front dépouillé leur fait baisser les yeux.

» Mais quel nouvel excès d'horreur et d'infortune !
La vertu dans les fers est encore importune,
Et des monstres cruels ont juré d'obtenir
La mort d'un souverain qui n'a pas su punir.
On va juger Louis ; j'accours pour le défendre ;
A mes vœux empressés Louis daigne se rendre,
Et, dévouant son cœur à mon cœur attendri,
Pour la seconde fois un Roi trouve un ami.
Impuissante amitié ! la sentence fatale
Condamne à l'échafaud la victime royale.
Pénétrons dans sa tour ; traçons pour l'avenir
De ses derniers instans l'immortel souvenir.
Par ces douces vertus qu'il porta sur le trône,
Remplaçant aujourd'hui les soins de la couronne,
Voyez-le consoler une épouse, une sœur,
Leur montrer dans le ciel le temple du malheur ;
Pleurer sur cet enfant, qui, touchante victime,
Ne comprend pas encor le destin qui l'opprime ;

(15) Historique. Ces paroles furent adressées par le roi à un homme du peuple.

(16) 19 août 1792.

A sa modeste fille, image des vertus,
Donner, en gémissant, un espoir qu'il n'a plus
Et fidèle à sa foi, léguer à ma patrie
L'admirable récit d'une innocente vie (17)

« O mon fils! a-t-il dit, si le ciel quelque jour,

» Au malheur d'être Roi te condamne à ton tour,

» Pardonne un attentat que ton père pardonne (18).

Louis, ah ! quel que soit l'héritier que te donne

L'ordre de la naissance et le vœu de nos lois,

Né de ta branche auguste, il entendra ta voix.

Qui voudrait révoquer l'arrêt de ta clémence ?

Dans le cœur des Bourbons il est écrit d'avance.

» Mais de l'humanité quand je plains le héros,
Peut-être en ce moment des monstres, des bourreaux !..... »

Malesherbes s'arrête. Au milieu des ténèbres,

Un long gémissement remplit ces lieux funèbres.

« Fuyons, mon fils, fuyons;.... le crime est consommé!

» Par la voix des tombeaux, le ciel l'a proclamé....

» Fuyons.... ». Je suis ces pas; nous rentrons dans le temple:

Devant l'autel sacré je tombe à son exemple;

Mais soudain quel transport a ranimé son cœur!

L'espoir vient dans ses yeux tempérer la douleur.

Il s'écrie : « O mon Roi! tu m'entends, tu m'appelles

» A partager bientôt tes palmes immortelles.

» Tes destins sont remplis; sanglant et radieux,

» Le fils de saint Louis est entré dans les cieux ». (19)

Pénétré des discours du vieillard vénérable,

Détestant le forfait de ce jour déplorable,



(17) Testament de Louis XVI.

(18) « Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit entièrement au bonheur de son peuple; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve ». (Testament.)

(19) Fils de saint Louis, montes au ciel.

Et quittant le parvis par la mort habité,
 Je regagnai les murs de la vaste cité,
 Qui, veuve de son Roi, dans un morne silence,
 Semblait de l'Éternel attendre la vengeance.
 Il se vengea long-temps !... long-temps la France en pleurs
 Changea de souverains pour changer de malheurs;
 Et la faux du supplice, et la faux de la guerre,
 Servirent tour à tour la céleste colère.
 Elle a cessé. Des Rois le fils est couronné :
 Puisqu'il nous rend Louis, le ciel a pardonné.

Par M. OURAY.

=====

FRAGMENT d'un poëme en douze chants, intitulé *Palmyre conquise*,
 par M. DORION (1).

DÉBUT DU PREMIER CHANT.

AMANTE des hauts faits que l'univers admire,
 Muse, chante avec moi, la reine de Palmyre.
 Viens donc parmi les Dieux de l'Olympe riant
 Ceindre ton noble front des palmes d'Orient.
 Dis comment d'Odenat la veuve infortunée
 Vit d'un règne éclatant la grandeur moissonnée;
 Dis comment des Romains le superbe empereur
 Sur une reine illustre assouvait sa fureur,
 Et sous les yeux de Mars, garant de sa victoire,
 Des beaux murs du soleil anéantit la gloire.

Jadis pleurant son culte et ses fameux autels,
 Des neuf savantes sœurs les lauriers éternels,
 Et ces jeux où, rivaux de splendeur, de génie,
 Les arts de leurs concerts unissaient l'harmonie,
 Apollon, roi de Delphe et si cher à Délos,
 Du rapide Ilissus revit encor les flots.

(1) Cet ouvrage doit paraître très-incessamment.

Du brillant Parthenon il franchit le portique.
Dans son temple embaumé des parfums de l'Attique ,
La vierge méditant des chefs-d'œuvres nouveaux ,
Des Nymphes au cœur chaste anime les travaux ,
Des plus rares trésors l'éclat brille autour d'elle.
Il arrive ; il implore ; il fléchit l'immortelle.
Minerve ordonne aux arts , ministres de sa cour ,
D'élever un palais où le père du jour ,
Des autels de la Grèce et du culte des mages
Réunit à la fois la pompe et les hommages.
Un illustre prodige , enfanté sous leurs mains ,
De sa splendeur subite éblouit les humains ;
Et le dieu du Plithus trouve aux champs de l'Aurore
Plus de vœux et d'encens qu'il n'en obtint encore.
Palmyre , du désert merveilleuse cité ,
Cache aux regards mortels sa haute antiquité.
Du plus sage des rois son berceau fut l'ouvrage ;
De quelques frais palmiers l'hospitalier ombrage ,
D'un cristal jaillissant le précieux trésor ,
Unit des voyageurs au vallon de Tadmor ,
Des errantes tribus solitaire patrie.
De tous les immortels également chérie ,
Palmyre , par ses lois , ses monumens , ses arts ,
Des peuples de l'Aurore étonnait les regards ;
Elle voyait l'Égypte à son sceptre soumise
Lorsqu'aux enfans de Mars sa chute fut promise.
Tyanes , Antioche , après d'affreux combats
De César vers Émèse ont assuré les pas.
Émèse enfin cédait , les phalanges romaines
Menaçaient du désert les stériles domaines
Et les murs où Phœbus choisit d'être honoré ,
Noble asile , à la gloire , à la paix consacré.
Le secret des desseins d'un monarque suprême ,
Le dieu ne l'apprit point , il le sait de lui-même ;
Sa vaste prescience envahit l'avenir.

Le passé tout entier remplit son souvenir,
Il vole, et sur le char à Phaéton funeste,
Franchit le vaste azur de la plaine céleste.
De leurs brûlans naseaux quatre coursiers fougueux
Versent rapidement un déluge de feux.
L'immortel s'enveloppe en des flots de lumière.
L'Aurore au front vermeil devance sa carrière,
Lorsqu'à l'entour du dieu les Heures et les Jours
Suivent le vol du Temps et divisent son cours.
Déjà grandit l'Olympe, et déjà dans les nues
Du céleste séjour brillent les aventes ;
Là siège l'immortel, arbitre des enfers,
Celui dont le trident régit les vastes mers ;
Et toi dont la pensée en prodiges féconde
Embrasse sans effort les limites du monde,
Jupiter, qui peindrait ces parvis radieux,
Et le trône où s'assied le monarque des Dieux ?
Quel pompeux édifice offrirait le modèle
Du palais où réside une cour immortelle ?
Sa base est notre globe et son dôme l'éther,
Immuable séjour du puissant Jupiter.
Là le plaisir enivre et jamais ne consume.
Des ennuis, des regrets, l'inquiète amertume
Ne trouble point des Dieux l'éternel souvenir.
Leur œil calme et serein contemple l'avenir,
Tout séduit, tout ravit les yeux et les oreilles.
Jupiter célébrant les divines merveilles,
Des astres infinis redit le cours divers ;
Les prodiges fameux de l'antique univers ;
Comment du vieux chaos l'amas informe et sombre
Engendra la lumière et les êtres sans nombre ;
Des superbes Titans le vaste orgueil dompté ;
Au rang des immortels Alcide enfin monté ;
Et comment des grands Dieux la puissance féconde
Maintient l'ordre du ciel, de la terre et de l'onde.

Toujours le casque en tête et le fer dans les mains ,
Mars vante fièrement ses fidèles Romains.
Minerve dans Palmyre aime à voir son ouvrage ;
Jumon déplore encor la chute de Carthage ,
Et sur un lit de fleurs l'adorable Cypris
Se retrace l'hymen d'Hélène et de Pâris :
Elle pense déjà dans l'orgueil de son âme
Voir le sceptre du monde en la main d'une femme ,
L'Amour seul invincible et ses autels vengés :
C'est ainsi que du ciel les vœux sont partagés.
Rayonnante d'azur et de pourpre et d'opale ,
On y voit resplendir l'amante de Céphale.
De son empire illustre et si chéri des Dieux ,
Elle voudrait bannir les Romains odieux.
L'aigle repose en paix sur la foudre assoupie ,
Quand Phœbus s'offre au Dieu que révere Olympie.
Ce Dieu doute un moment si le palais des cieux
Peut contenir l'éclat de ce front radieux.
D'une sainte terreur soudain Hébé saisie
Laissa de l'urne d'or s'exhaler l'ambroisie.

ÉNIGME.

Bon et mauvais, triste et joyeux ,
Léger et lourd , excellent , furieux ;
Consolant les mortels au sein de la détresse ,
Je les renverse aussi même dans l'allégresse.
Je suis froid , je suis chaud , je suis et faible et fort ,
Je provoque au-sommeil , j'excite le transport ;
Je suis né doux , je deviens aigre ,
Je rends pesant , je rends alègre.
Je remplis de courage et raffermis les cœurs ;
Je fais que l'on chancelle, et cause des vapeurs.
Je fais faire la paix , j'excite les querelles ;

J'éclaircis les cerveaux , je brouille les cervelles :
 Pour me rendre meilleur , on me met en prison ;
 Je mousse de colère , et force ma cloison.
 A la glace parfois , bouillant en ma jeunesse ,
 Plus je suis vieux et plus on me caresse.
 Je suis vif , pétillant , plein de feu , plein d'esprits ;
 J'en procure aux humains et je les abrutis.

S.....

=====

LOGOGRIPE.

GARE , gare , lecteur , range-toi de côté ,
 Ou je ne réponds pas que tu ne sois crotté ,
 Comme l'on dit , jusqu'aux oreilles.
 — Crotté ? par qui ? — Par moi , par mes pareilles ;
 Car je suis à Paris un de ces superflus
 Qui *gratis* au public se prodiguent le plus.
 J'ai douze pieds. Quand on me décompose ,
 Le premier objet que j'expose
 A tes yeux , c'est de la boue et de l'eau ;
 C'est pour cela , dit Jean-Jacques Rousseau ,
 Qu'à bon droit Iutèce est nommée :
Ville de boue et de fumée.

S.....

=====

CHARADE.

A table mon premier sert à faire bombance ,
 Sur la mer mon second se meut et se balance ;
 Mon tout est un salon destiné pour la danse.

S.....

*Mots de l'ÉNIGME , du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Lanterne*.
 Celui du Logogriphe est *Rose*.
 Celui de la Charade est *Serpenteau*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

HISTOIRE DE J.-B. BOSSUET, évêque de Meaux,
composée sur les manuscrits originaux, par
M. L.-FR. DE BAUSSET, ancien évêque d'Alais.

L'HISTOIRE de Bossuet par M. de Bausset, attendue avec impatience, vient enfin de paraître, et ne tardera pas à prendre place dans les bibliothèques à côté de l'Histoire de Fénelon par le même auteur.

C'est une idée heureuse pour un écrivain, c'est un beau monument élevé par un évêque à la gloire de l'église et de sa nation, que l'histoire des deux prélats qui ont le plus honoré leur pays, la religion et les lettres par toutes les vertus de leur état et par tous les dons du génie; modèles achevés de tout ce que l'esprit a de plus gracieux ou de ce qu'il a de plus fort, sans cependant que la force ait manqué à la grâce de l'un, ou la douceur et l'onction à la force de l'autre. Tous deux vécurent à la cour, s'attachèrent d'illustres amis, élevèrent les enfans des rois, et leur nom fut mêlé aux affaires les plus importantes de la religion. Long-temps unis et à la fin engagés l'un contre l'autre dans une querelle théologique, ils déployèrent, dans une controverse que leur nom a rendue célèbre, toutes les ressources et toute la fécondité de leur esprit, l'un pour justifier les pieuses illusions d'une âme aimante et d'une

imagination exaltée ; l'autre pour dissiper ce vain fantôme de perfection : la raison forte et lumineuse de Bossuet triompha ; mais le vaincu honora sa défaite , et sa religieuse docilité fit oublier le succès de son adversaire. Fénelon, éloigné de bonne heure du théâtre de l'ambition et des affaires , se renferma dans les fonctions épiscopales ; Bossuet , en possession jusqu'à sa fin des respects de la cour et de l'estime des grands plus encore que de leur faveur , appuya de l'autorité de son nom et de son génie les plus importantes décisions.

C'est ce que M. de Bausset avait à raconter , et c'est ce qu'il a fait dans l'histoire de ces deux hommes célèbres , avec cette religieuse fidélité qui , pour ne présenter au lecteur que des faits avérés , interroge tous les monumens , recueille toutes les traditions , consulte tous les écrits contemporains , laisse toujours parler celui dont il écrit la vie et ne le supplée que pour ce qu'il n'a pas pu nous dire ou nous apprendre.

Après avoir admiré cette *conscience* littéraire , premier devoir d'un historien , et mérite trop rare dans tous les tēmps , parlerons-nous du style de M. de Bausset , modèle de style biographique ou plutôt historique , car la vie des grands hommes est encore de l'histoire ; style vrai , grave , élégant , correct , facile , surtout naturel ; s'élevant sans effort avec le sujet ; simple avec grâce quand le sujet le demande ? Il est , ce style.... il est l'auteur lui-même avec toutes les qualités de l'esprit et du cœur qui

lui font des amis de tous ceux qui le connaissent , et des admirateurs de tous ceux qui l'apprécient : et jamais cette maxime de Buffon : « Le style est l'homme même » ne reçut une application plus juste et plus étendue.

Et nous qui nous honorons de l'estime et de l'amitié qu'il nous accorde, si nous osons joindre notre suffrage à celui du public, nous dirons que ces deux ouvrages, chefs-d'œuvres de biographie, sont des ouvrages *finis*, et c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire; c'est-à-dire, des ouvrages que, dans notre littérature où il y a tant de livres à refaire, on ne referra pas.

Deux méthodes se présentent lorsqu'on veut écrire l'histoire d'un homme public et d'un écrivain célèbre; on peut suivre l'ordre chronologique pour ses travaux littéraires comme pour les circonstances de sa vie; mais alors des travaux semblables, exécutés à des époques différentes, obligent à de fréquents retours sur les mêmes objets. On peut abandonner l'ordre des temps et s'attacher uniquement à la nature des travaux; mais alors on voit l'écrivain, l'orateur, le savant plutôt que l'homme, et l'auteur n'a fait qu'une histoire littéraire.

M. de Bausset a sagement suivi les deux méthodes à la fois. Il raconte sous leur date les circonstances personnelles ou publiques de la vie de Bossuet, et il renferme sous une même division de son ouvrage tout ce qu'il peut réunir des écrits de ce grand homme lorsqu'ils traitent d'objets semblables, sans

avoir égard à leur date, et il fait ainsi l'histoire de Bossuet et l'histoire de ses écrits.

Une réflexion générale se présente à l'esprit lorsqu'on a lu l'histoire de Bossuet, c'est qu'elle est moins l'histoire particulière d'un homme que l'histoire morale de l'âge où il vécut; et sous ce rapport, on peut dire que le récit de la vie de Bossuet est le siècle de Louis XIV mis en action.

C'est en effet dans cet ouvrage qu'on peut juger l'importance que le public et le gouvernement attachaient alors aux choses morales; avec quel respect et quelle gravité ils traitaient tout ce qui y avait rapport, et la place que la religion, son enseignement et ses ministres occupaient dans la société. Louis XIV, âgé de vingt-trois ans, et entouré de toutes les séductions de son âge, de la cour et du pouvoir dont il vient de prendre les rênes, entend pour la première fois Bossuet dans la chaire chrétienne. Le grand sens du roi devine le génie de l'homme qui devait illustrer son règne, il fait écrire au *père du jeune orateur pour le féliciter d'avoir un tel fils*. On est aujourd'hui confondu d'étonnement en voyant les noms les plus célèbres de la cour la plus brillante, ensevelir dans l'obscurité du cloître les espérances ou les illusions de la jeunesse, de la naissance, de la fortune, de la beauté, et le sexe le plus faible embrasser les règles les plus austères. Toutes les grandeurs et même celles du génie, s'abaissent devant la hauteur des dogmes du christianisme ou la sévérité de sa morale. Racine expie

ses chefs-d'œuvres dramatiques par le long silence de son talent, comme la Vallière expie ses faiblesses dans la retraite et la mortification. Corneille se punit d'avoir fait *Polyeucte* et *Cinna* en traduisant en vers l'humble livre de *l'Imitation* ;

Et l'auteur de Joconde est armé d'un cilice.

Les hommes les plus distingués par leur naissance ou leurs emplois, engagés dans une voie suspecte, s'adressent à Bossuet pour éclairer leurs doutes ou dissiper leurs erreurs. « Les femmes les plus célèbres par leur esprit, dit l'historien de Bossuet, » font des plus graves discussions l'objet de leur » étude, et y développent une sagacité qui fait autant d'honneur à leur intelligence qu'à leur zèle. » On eût été honteux d'entendre parler de tant de » questions qui avaient excité de si violents débats » et amené des résultats si importants, sans chercher » à connaître, jusqu'à certain point, les raisons et » les autorités que présentaient les défenseurs des » opinions opposées ».

C'était, il faut en convenir, une nourriture plus solide pour les esprits que celle qu'ils cherchent aujourd'hui dans des lectures frivoles ou coupables; la raison qui s'applique à tout ce qui gouverne les affaires des particuliers comme celle des États, se fortifie par les ouvrages de raisonnement, et même, s'il ne résulte pas toujours de ces hautes discussions des idées bien distinctes, il en reste au fond du cœur de sérieuses et salutaires impressions.

Les disputes religieuses furent, dans le siècle de Louis XIV, des affaires d'état. Je sais le ridicule et l'odieux qu'on a jeté sur ces déplorables querelles, dont l'obstination des novateurs ou la faiblesse des administrations, ont fait trop souvent un instrument d'irritation et de trouble, qui plus d'une fois ont entraîné les gouvernemens hors de leurs mesures, et les esprits loin de toute modération. Les controverses religieuses sont un malheur; l'indifférence religieuse en est un plus grand encore. Le fanatisme dur et féroce des guerres de religion, pendant deux siècles, a causé à la France des maux infinis, je le sais, mais les doctrines les plus voluptueuses, la plus aimable facilité de mœurs, le mépris ou l'oubli de la religion, les plaisirs devenus l'unique affaire de la société; en un mot, les *jeux*, les *grâces* et les *ris*, nous ont conduits en moins de cinquante ans au délire le plus complet, à la révolution la plus sanglante, au renversement total de la société, au bouleversement général de l'Europe, parce que nous avons voulu traiter avec légèreté les choses sérieuses, et faire une affaire importante des choses frivoles.

Tout, en un mot, était grave dans les pensées, dans les occupations, même dans les manières; la politesse était cérémonieuse, et jusque dans l'intérieur des familles, la tendresse était sans familiarité; les différentes classes des citoyens conservaient soigneusement leurs vices et leurs vertus, sans se les communiquer l'un à l'autre; et il ne s'était pas fait

encore entre les diverses professions cet échange de mœurs qui les a perdues, en inspirant aux classes inférieures le mépris de la médiocrité, le goût des vices ruineux et d'un luxe qui est une des charges de la grandeur ; tandis que les grands, oubliant eux-mêmes leur destination dans l'état social, sont descendus aux vices aisés, aux plaisirs faciles, ou aux devoirs sans gêne de la vie privée.

« Tel était l'esprit du siècle qui a produit Bossuet, » et ce siècle était digne de Bossuet ».

Bossuet était né dans une famille honorable de magistrature, sorte de sacerdoce alors aussi décent, aussi sérieux que l'autre. « On sait assez, dit M. de Bausset, combien à cette époque ces deux corps » comptèrent d'hommes instruits, et combien ils » se prêtaient un mutuel appui pour défendre la » religion et la morale publique. Renfermés dans » les devoirs de leur état, le plus grand nombre des » magistrats et des ecclésiastiques restaient étran- » gers au mouvement et à la frivolité du monde » où leur présence aurait paru déplacée ».

Le spectacle des mœurs, des occupations et des habitudes de ces familles respectables, frappa les premiers regards de Bossuet; et malheur à la société qui ne verrait pas dans cette première instruction de l'exemple, un des plus puissans moyens de direction pour la jeunesse de l'homme, et même pour toute sa vie !

M. de Bausset, qui a recueilli avec soin tout ce qui pouvait lui donner quelques lumières sur la vie

de son héros, a eu connaissance du *livre de famille* où le père et le grand-père de Bossuet consignaient la naissance de leurs enfans en accompagnant cette inscription de quelques paroles de piété qui expriment une touchante sensibilité, et souvent de quelques présages, ou plutôt de leurs vœux, sur la destinée qui les attend; pieuse coutume jadis fidèlement observée dans les familles chrétiennes, et qui y perpétuait d'âge en âge la tradition des sentimens religieux et le souvenir des affections paternelles ! Il a trouvé la naissance de Bossuet marquée par ces paroles prophétiques : « Le Seigneur a daigné lui » servir de guide, il l'a conduit par divers chemins, » il l'a instruit de sa loi, il l'a conservé comme la » prunelle de son œil ». *Deutéronome*, ch. 23.

Bossuet fit ses premières études au collège des jésuites de Dijon, et sa philosophie à Paris, à celui de Navarre. Dans notre siècle la première classe de la société a eu la prétention de donner à ses enfans une éducation plus *libérale*, parce qu'elle les a gardés dans la maison paternelle, au milieu de toutes les distractions du monde, et les a, à grands frais, confiés aux soins d'un instituteur philosophe qui, après leur avoir donné quelque teinture de littérature ancienne, et une connaissance plus étendue des ouvrages modernes, après leur avoir fait faire un voyage *obligé* en Suisse et en Italie, les a lancés dans le monde, vides de connaissances et surtout de principes.

Alors les grands envoyaient leurs enfans au col-

lège, où ils étaient élevés avec les enfans des autres citoyens, et peut-être ces premières amitiés de collège, les plus durables de toutes, n'étaient-elles pas sans influence sur les sentimens réciproques des différentes classes de la société. Le grand Condé fut élevé au collège de Bourges comme aurait pu l'être le fils d'un simple gentilhomme, sans autres distinctions que celle d'une chaise un peu plus haute que celles de ses condisciples.

« Lorsqu'on lit l'histoire du collège de Navarre » par le docteur Launoy, dit M. de Bausset, on est » frappé de la longue suite de princes, de grands » et de seigneurs qu'on y envoyait recevoir les premières teintures des sciences et des lettres, sans » que l'éclat de leurs titres et l'élévation de leur » rang pussent les affranchir du régime exact et » sévère auquel ces institutions étaient soumises. » On ne connaissait pas alors toutes ces distractions » prématurées que les fêtes, les spectacles et la tendresse peu éclairée des parens, s'empressent d'offrir à la jeunesse ».

L'éducation de Bossuet et les résultats qu'elle a eus peuvent donner lieu à quelques observations.

A l'époque où Bossuet et tous les grands hommes de son temps commencèrent leur carrière, il n'y avait en France que des collèges dirigés par des religieux. C'est cependant dans cette institution monastique, où l'on n'enseignait que du grec, du latin et la religion, et encore

en province, que se forma Bossuet. C'est là que se formèrent ses illustres contemporains, et ces véritables philosophes n'étudièrent d'autre philosophie que la philosophie scolastique où notre moderne idéologie n'a vu que des inutilités et d'inintelligibles abstractions.

Il n'y avait alors d'autres modèles littéraires à offrir aux jeunes gens que les écrivains de l'antiquité profane ou sacrée ; les ouvrages que vit éclore le siècle de Louis XIV, ces ouvrages aussi classiques, et pour nous plus classiques peut-être, que ceux des anciens, parce qu'ils sont écrits dans notre langue et avec nos pensées, n'existaient encore que dans le génie de leurs auteurs, et la jeunesse studieuse était réduite, pour les modernes, à quelques strophes de Malherbe, ou aux écrits de Montaigne, dont les meilleurs esprits de ce siècle méprisaient le cynisme, et la philosophie vaniteuse et sceptique.

Et nous, avec tant de secours et d'établissements littéraires inconnus alors, académies, athénées, cours publics et particuliers, prix académiques, etc., que la vanité ou l'intérêt personnel, bien plus que l'intérêt des lettres, ont multipliés, nous qui joignons à une connaissance plus approfondie peut-être de l'antiquité, ou du moins à une plus longue jouissance de ses chefs-d'œuvres, l'étude des ouvrages immortels du grand siècle, comment se peut-il que nous soyons restés si loin de leurs auteurs dans tous les genres qu'ils ont traités ? les esprits sont-ils

affaiblis ? la nature est-elle épuisée ? Non sans doute , mais la société est changée. La nature , si l'on me permet cette comparaison , est le père des esprits , mais la société est la mère et la nourrice des talens ; et les germes qu'elle reçoit de la nature , elle les développe avec plus ou moins de succès , elle leur donne une direction plus ou moins heureuse , suivant ses propres dispositions , son tempérament , s'il j'ose le dire , et l'esprit qui y domine. Sous Louis XIV , la société , occupée de religion , de morale , de choses élevées et sérieuses , offrait aux bons esprits une nourriture substantielle , et il lui suffisoit des livres sacrés , des pères de l'église , et de quelques auteurs de l'antiquité , pour produire les écrivains , les orateurs , les philosophes , les moralistes , les poètes , qui ont illustré cette belle époque de l'esprit humain , et cette littérature si grave même dans les genres les plus familiers et les sujets les plus plaisans. La société qui a succédé , dissipée , dédaigneuse , irréligieuse , frivole , occupée d'intrigues , de plaisirs et d'argent , avec tous les modèles de l'antiquité et tous les chefs-d'œuvres de l'âge précédent , n'a pu faire que des géomètres , des physiciens , des naturalistes ; car , quoique le siècle de Louis XIV ait eu des géomètres et des physiciens , et le XVIII^e siècle des écrivains célèbres , c'est l'éloquence et la poésie qui distinguent entre tous les autres le dix-septième siècle , et le progrès des sciences physiques qui est le plus beau titre de gloire de l'âge suivant ; et l'on peut remarquer qu'en rendant au siècle de Louis XIV



les hommes ou les ouvrages du dix-huitième siècle qui lui appartiennent encore, et qui vont jusque vers 1740, ce qui nous reste des uns ou des autres est bien loin d'être sans reproche. Voltaire, dans la dernière moitié de sa vie littéraire, est un dangereux et coupable bel esprit; J.-J. Rousseau, un sophiste qui combat tout le monde et se combat lui-même. Montesquieu eût été jugé dans le siècle de Louis XIV avec bien moins d'indulgence que dans le nôtre, et son style n'aurait pas obtenu grâce pour ses erreurs. Que l'on suppose ces mêmes hommes nés dans le siècle de Louis XIV, et élevés par cette forte société, ils auraient marché les égaux des plus beaux génies de cette époque, mais leur malheur ou le nôtre a été qu'ils aient voulu se faire docteurs en morale et en politique dans une société qui ne pouvait produire que des savans en physique; qu'on nous rende le siècle de Louis XIV, ses mœurs, son esprit, et il s'élèvera des Bossuet et des Corneille. La nature est inépuisable et toujours féconde, mais ou bien la société ne la seconde pas, et alors les esprits avortent, ou elle la contrarie, et il paraît des talens dangereux qui déchirent le sein qui les a portés.

Je reviens d'un peu loin à M. de Bausset. C'est un bienfait pour la société qu'un bon ouvrage sur les hommes utiles ou sur les choses nécessaires, et ce bienfait, nous le devons, comme tant d'autres, à l'événement qui nous a rendu un roi pour qui la vérité n'est pas un reproche, ou l'histoire une satire.

L'Histoire de Fénelon parut au commencement de la tyrannie ,

« Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices ».

un peu plus tard elle eût été défendue, et l'Histoire de Bossuet n'eût jamais vu le jour. Quoi qu'il en soit, c'est d'un heureux augure pour le siècle de la restauration, que de voir ce siècle s'ouvrir en quelque sorte sous les auspices de Bossuet, son histoire commencer une nouvelle ère, et l'auteur nous rappeler aux bonnes doctrines morales comme aux vrais principes littéraires. Quand Bossuet reparait au milieu de nous, après un si long oubli de ses leçons, il semble que l'intervalle qui nous sépare de ce grand homme disparaît et que nous l'entendons encore adresser aux chefs des nations, après une si terrible expérience, ces paroles prophétiques qu'il leur fit entendre en vain sur la tombe de la reine d'Angleterre : *Et nunc, reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram.* « Et maintenant, ô rois, écoutez! instruisez-vous, vous qui jugez la terre(1) ».

DE BONALD.

(1) Je crois plaire aux lecteurs du *Mercure*, et faire en quelque sorte une digne inauguration d'un journal consacré désormais à toutes les saines doctrines, à tous les souvenirs touchants et vertueux, en insérant ici la harangue que M. de Bausset adressa à feu madame Élisabeth, en 1786, au nom des États de Languedoc. Ce discours fut dans le temps extrêmement remarqué, et d'ailleurs tout ce qui rappelle cette femme céleste,

cet ange de vertu et de bonté , protecteur de la France , a toujours et partout le mérite de l'à-propos :

» Madame , si la vertu descendait du ciel sur la terre , si elle » se montrait jalouse d'assurer son empire sur tous les cœurs , » elle emprunterait sans doute tous les traits qui pourraient lui » concilier le respect et l'amour des mortels.

» Son nom annoncerait l'éclat de son origine et ses augustes » destinés ; elle se placerait sur les degrés du trône ; elle porterait sur son front l'innocence et la candeur de son âme. La » douce et tendre sensibilité serait peinte dans ses regards. Les » grâces touchantes de son jeune âge prêteraient un nouveau » charme à ses actions et à ses discours : ses jours purs et sereins » comme son cœur , s'écouleraient au sein du calme et de la paix » que la vertu seule peut promettre et donner : indifférente aux » honneurs et aux plaisirs qui environnent les enfans des rois , » elle en connaîtrait toute la vanité ; elle n'y placerait point son » bonheur ; elle en trouverait un plus réel dans les douceurs et » les consolations de l'amitié ; elle épurerait au feu sacré de la » religion ce que tant de qualités précieuses auraient pu conserver » de profane. Sa seule ambition serait de rendre son crédit utile à » l'indigence et au malheur : sa seule inquiétude de ne pouvoir » dérober le secret de sa vie à l'admiration publique : et dans ce » moment même où sa modestie ne lui permet pas de fixer ses » regards sur sa propre image , elle ajoute sans le vouloir un nouveau trait de conformité entre le tableau et le modèle ».

~~~~~

**HISTOIRE MORALE DE L'ÉLOQUENCE, ou *Développemens historiques sur l'intelligence et le goût, par rapport à l'éloquence*; par ÉDOUARD LANDIÉ.**  
— Seconde édition. — A Paris, chez Antoine-Auguste Renouard. — Prix 5 fr., et par la poste, 6 fr. 50 cent.

Ce serait bien à tort que l'on séparerait entièrement l'histoire littéraire et l'histoire politique. Quel est le but de l'histoire en général? C'est de peindre les hommes autant que de nous instruire des événemens; c'est de nous montrer à chaque époque l'état de l'esprit humain et des mœurs. Ces deux parties de l'histoire sont insuffisantes l'une sans l'autre. Si l'on ne connaissait pas bien les événemens, on ne connaîtrait pas les hommes, et la postérité, surtout, est placée de manière à juger des causes par les effets. Si, d'un autre côté, on ne s'instruit que des événemens sans s'occuper des acteurs, on s'aperçoit bientôt combien ce spectacle peut devenir monotone. On se lasse de voir des armées se battre contre des armées, de voir des rois mourir, des rois naître et se succéder. Tel homme embrasse dans sa vaste mémoire une multitude de noms et de dates; il sait quels princes ont régné sur l'Égypte; il peut dissserter savamment sur les empereurs de Chine et les souverains des Indes; et, cependant, cet homme ne sait pas l'histoire. Ce qu'il importe surtout de connaître, c'est la physio-



nomie de chaque siècle : il faut être capable de suivre les progrès des institutions humaines, les éclipses de la raison et ses perfectionnemens successifs. Il faut être initié dans toutes les habitudes, tous les rapports des peuples et des âges que l'on étudie ; pouvoir s'y transporter et y vivre avec leur religion et leurs lois, avec leurs institutions, leurs vertus et même leurs préjugés. Tout cela ne s'apprend pas uniquement dans les historiens. Une multitude de causes participant à la civilisation générale, pour connaître cette civilisation, il faut connaître cette multitude de causes, et prendre, dans tous les arts, dans les usages de toute espèce, ce caractère de ressemblance et de fraternité qu'ils ne peuvent manquer d'avoir à une même époque, parmi des hommes unis par de fréquentes relations. Pour acquérir ces connaissances, la littérature est d'un grand secours. On se peint soi-même dans ses ouvrages, même à son insçu, même contre son gré. On peint surtout l'esprit de son siècle, qui se montre, se trahit par les choses qu'on loue, qu'on blâme, que l'on raconte avec, ou sans réflexion. C'est donc une heureuse pensée que de compléter l'histoire de chaque siècle par l'examen des écrits de ce siècle même. L'éloquence, surtout, offre une matière très-abondante pour ces sortes d'observations, car il faut, pour persuader et pour émouvoir, approprier ses paroles, ses mouvemens, au caractère de ceux à qui l'on parle, et à l'esprit qui les anime, surtout lorsqu'on s'adresse à la multitude.

Nous avons montré l'intention et l'utilité de cette histoire de la partie morale de l'éloquence, qui, d'après les mœurs et l'état de chaque siècle, de chaque peuple, d'après son agitation ou sa tranquillité, ses vertus ou ses vices, ses institutions de toute espèce, apprécie et caractérise les vicissitudes diverses de l'éloquence, dans chacun de ces peuples et de ces siècles. Comment l'auteur du livre qui nous a suggéré ces réflexions, a-t-il rempli la tâche qu'il s'imposait? c'est ce que nous allons examiner en commençant par quelques remarques dont on ne tardera pas à apercevoir l'importance, et qui mettront le lecteur dans le cas de porter lui-même un jugement sur le mérite de l'ouvrage qui nous occupe.

Deux éditions ayant pour titre, la première : *Développemens de l'éloquence* ; et la seconde : *Histoire morale de l'éloquence*, ont été publiées à peu de distance l'une de l'autre. Toutes deux sont bien imprimées. La première, tirée à cent exemplaires seulement, est même exécutée avec luxe, mais elle est défigurée par les fautes les plus nombreuses et les plus ridicules.

Par exemple : *Socrate*, *Épicure*, *Nemours*, pour : *Isocrate*, *Épictète*, *Revers* ; *tonne*, goût, *sophistes*, *mollesse*, *livres*, *siècles*, *comptés*, *capone*, pour : *tombe*, *joug*, *scrupules*, *noblesse*, *lèvres*, *sectes*, *complices*, *ce poète*. Je lis dans la première édition : *La lumière de l'Évangile est la seule qui éclaire les préceptes au milieu de cette sécurité profonde*

*encore* : Je lis dans la seconde : *La lumière de l'Évangile est la seule qui éclaire les peuples au milieu de cette obscurité profonde : encore.... etc....* Ce sont-là , sans contredit , des fautes de copiste , et ces erreurs ont été rectifiées dans la seconde édition. Mais comment ont-elles pu s'introduire , même dans la première surtout , puisque ce livre sortait des presses de M. F. Didot ? Comment s'est-il rencontré un auteur , étranger à cette tendresse paternelle , qu'il est si naturel de sentir pour ses productions , au point de se laisser mutiler et défigurer par d'aussi grossières erreurs ? Faudrait-il donc en croire certain bruit qui attribue ces erreurs à M. Landié lui-même , et qui lui conteste cet ouvrage ? Ce ne sont pas les fautes de la nature de celles que je viens de citer , qui m'embarassent le plus ; car , après tout , on peut toujours les rejeter sur un copiste maladroit. Mais ce n'est pas le copiste qui est coupable , et de la première épître dédicatoire , et de l'intercallation d'une quarantaine de vers si gauchement répandus dans la première édition et retranchés dans la seconde. ( Voyez première édition , pag. 50 , 64 , 100 , 101 , 111 , 153 , 179 , 180. )

Tout en suspendant mon jugement sur un sujet aussi délicat , oserai-je cependant faire en sorte de revendiquer cette *Histoire de l'éloquence* pour un homme qui ne pourrait la réclamer lui-même , car il est mort depuis plus de soixante ans ?

Le nouvel ouvrage offre de nombreuses conformités avec ceux d'un illustre écrivain , citoyen plus

illustre encore. Sans doute on peut prendre tel où tel auteur pour modèle, adopter ses idées et ses principes, former son style sur le sien ; mais avec quelque fidélité que l'élève s'attache sur les pas du maître, il est bien difficile qu'il ne diffère de lui sous quelques rapports, surtout s'il a été forcé d'étudier aussi d'autres écrivains, et si ce maître, malgré tout son talent, n'est point placé à cette élévation où tout est admirable, où les défauts même sont enveloppés avec les beautés dans un culte respectueux. Les principes, la masse des idées, le genre d'études, le style enfin, le style, qui est l'homme même, et que l'on peut fidèlement imiter, parodier même entièrement dans des morceaux assez courts, mais que l'on ne reproduit pas constamment et avec une étonnante ressemblance dans un volume entier ; tout, dans le nouvel ouvrage, semble appartenir au chancelier d'Aguesseau.

Commençons par indiquer plusieurs passages de l'*Histoire morale de l'éloquence* qui se retrouvent, ou absolument les mêmes, ou à peu près semblables dans les œuvres de d'Aguesseau, et principalement dans deux discours d'une vingtaine de pages chacun.

*Discours sur la connaissance de l'homme*, prononcé par d'Aguesseau en 1695, (tom. 1<sup>er</sup>. p. 19 et 43).

Les vingt premières lignes offrent beaucoup de rapports avec l'introduction de l'*Histoire morale* ; les mêmes principes y sont développés ; le même plan y est exposé.

*D'Aguesseau* I. 20. L'orateur exerçait une tyrannie si douce et si agréable, qu'on la prenait pour la domination légitime.

*Histoire Morale*. p. 70. Périclès exerçait une tyrannie si douce qu'on était forcé de la prendre pour la domination légitime.

Vient ensuite un morceau sur Démosthène qui se retrouve tout entier dans l'*Histoire de l'éloquence*, où seulement il est beaucoup plus long. Je n'en citerai que cette phrase :

*D'Ag.* 21 et 22. Ce ne sont point des armes préparées dans l'école d'un déclamateur. Ces foudres, ces éclairs, qui font trembler les rois sur leurs trônes, sont formés dans une région supérieure. C'est dans le sein de la sagesse qu'il avait puisé cette politique hardie et généreuse, cette liberté constante et intrépide, cet amour invincible de la patrie. C'est dans l'étude de la morale.....

*H. M.* 87. C'est là qu'il forge des armes dont l'éclat étincelant et terrible fera trembler les rois sur leurs trônes, p. 86. La morale lui ouvre le sein de la sagesse, c'est là qu'il se plonge avec ardeur..... Il se remplit d'une politique hardie et généreuse, d'une liberté intrépide, d'un invincible amour de la patrie.

Voyez d'autres rapports plus ou moins marqués entre les pages de d'Aguesseau, 23, 24, 27, 36, 38, et les pages de l'*Histoire morale de l'éloquence*, 74, 105, 72, 12, 148, 154. Rapprochons ici deux morceaux sur le discours pour Ligarius.

*D'Ag.* 39. Le conservateur de la république, celui que Rome libre appela le père de la patrie, parle devant l'usurpateur de la liberté. Il défend un de ces fiers républicains qui

*H. M.* 150. Il (Cicéron) mérite le nom de père de la patrie. Après la journée de Pharsale, le vainqueur avait juré la perte d'un de ces fiers républicains qui s'étaient signa-

avaient porté les armes contre César, et il a César même pour juge.

C'est peu de parler pour un ennemi vaincu en présence du victorieux, il parle pour un ennemi condamné, et il entreprend de le justifier devant celui qui a prononcé sa condamnation avant que de l'entendre, et qui bien loin de lui donner l'attention d'un juge, ne l'écoute plus, qu'avec la maligne curiosité d'un auditeur prévenu.

Mais l'orateur connaît la passion dominante de son juge, et c'en est assez pour le vaincre. Il flatte sa vanité pour désarmer sa vengeance; et malgré l'indifférence obstinée de César,.... son émotion ne peut plus se contenir au-dedans de lui-même, le trouble extérieur de son visage rend hommage à la supériorité de l'éloquence, il absout celui qu'il avait déjà condamné, et Cicéron mérite l'éloge qu'il donne à César, d'avoir su vaincre le vainqueur et triompher de la victoire.

lés en portant les armes contre lui..... ( Ici est un passage inintelligible dans la première édition, et que l'on a interprété dans la deuxième, en ajoutant un membre de phrase, tandis qu'on aurait dû, je crois, retrancher simplement les mots : ce citoyen. ) César lui-même est le juge de celui que l'orateur entreprend de défendre. C'est un juge ennemi, un maître.... Il a condamné d'avance Ligarius, et Cicéron s'est promis de fléchir ce cœur irrité, et pour le vaincre de l'enivrer par le charme de la victoire. Il parle : César n'écoute qu'avec une maligne curiosité. Mais déjà la vengeance chancelle dans son cœur; sa vanité flattée le désarme et l'attendrit; il ne peut plus contenir au-dedans de lui les mouvemens qui l'agitent; il laisse tomber de ses mains l'arrêt de condamnation, et Cicéron mérite l'éloge qu'il donne à César, d'avoir su vaincre le vainqueur et triompher de la victoire.

Discours prononcé en 1699 sur les causes de la décadence de l'éloquence, (tom. 1<sup>er</sup>., p. 43 et 46.)

Voici le commencement de ce discours : « La des-

tinée de tout ce qui excelle parmi les hommes, est de croître lentement, de se soutenir avec peine pendant quelques momens, et de tomber bientôt avec rapidité..... Les sciences les plus sublimes, ces vives lumières qui éclairent nos esprits, éternelles dans leur source puisqu'elles sont une émanation de la divinité même, semblent devenir mortelles et périssables par la contagion de notre fragilité ». Ce morceau se retrouve mot pour mot à la page 159 de l'*Histoire morale de l'éloquence*.

Nous bornerons ici nos citations, et nous nous contenterons de renvoyer à d'Aguesseau lui-même pour tout le reste de ce discours; dans les autres parties de ses œuvres on peut confronter les pages du tom. 1, 304, 305, du tom. 2, 166, 180 et 191, 315, 326 avec les pages de l'*Histoire de l'éloquence* 15 et suiv. 71, 26, 274, 266 et suiv. 17, 15.

Il résulte de cet examen qu'il y a sans contredit dans l'*Histoire morale de l'Éloquence*, plusieurs morceaux qui appartiennent à d'Aguesseau. Or, ces morceaux ne paraissent nullement rapportés, et en outre sont évidemment du même style que tout le reste. La conclusion à tirer de là est facile : c'est que si cet ouvrage n'est pas de d'Aguesseau, il offre avec les écrits de cet auteur une ressemblance telle, qu'on peut facilement s'y méprendre. En effet, c'est là, comme dans tous les écrits de d'Aguesseau, un style brillant, remarquable par la pompe, l'éclat et l'élégance, mais pas toujours assez exempt des défauts

qui touchent de près à ces qualités, l'enflure et l'affectation. Ce sont les mêmes inversions, le même goût pour le langage métaphysique ; la même prédilection pour certaines figures, l'antithèse, par exemple, et pour certaines comparaisons ; la même profusion de métaphores souvent ingénieuses, mais quelquefois aussi un peu usées et pas assez bien suivies. Si l'on faut remarquer une différence, je dirai que le style du nouvel ouvrage a plus de jeunesse : plein de verve et d'éclat, il est moins correct et moins châtié.

La ressemblance est aussi étonnante, aussi marquée entre les idées qu'entre le style. Même doctrine littéraire, mêmes principes religieux, mêmes conséquences tirées de l'état de l'homme avant et après le péché originel. Surtout dans les deux discours que nous avons cités, on retrouve tout le plan du nouvel ouvrage. La distinction et l'union établies entre l'histoire de l'éloquence et celle des mœurs, entre l'art de convaincre et celui de persuader, entre l'étude de la rhétorique et celle de la philosophie, enfin, entre l'esprit et le cœur ; mots, qui, pour le dire en passant, se reproduisent avec une persévérance quelquefois fatigante, et dans tous les écrits de Lagrange et dans l'*Histoire morale de l'Eloquence*.

Ces preuves générales sont d'autant plus fortes qu'elles s'accordent merveilleusement avec les inductions que l'on peut tirer de quelques détails que nous allons faire remarquer.



Je lis, page 8 de l'Introduction : « C'est pour vous » que j'écris, ô mon fils ! vous entrerez dans cet » âge où l'âme se remplit d'un feu capable de tout » consumer par son activité ; hâtez-vous alors de » tourner vos regards vers les grands objets qui vont » se présenter ; ce sont les esprits les plus sublimes » et les plus délicats de tous les siècles, qui veulent » vous associer à leur gloire ; vous apprendrez que » la société a des droits sacrés sur votre existence ; » *pourriez-vous négliger un talent aussi propre que celui de la parole, à vous mettre en état de payer le tribut que vous lui devez !* » ( Je lis cette phrase autrement et mieux dans la seconde édition : « Et » puisque le talent de la parole peut si honorablement vous acquitter envers elle, pourriez-vous » négliger cet heureux moyen de lui payer le tribut » que vous lui devez ». Voilà, si je ne me trompe, deux dédicaces dans le nouvel ouvrage, et celle-ci vaut mieux que la première. Je ne doute pas que M. Landié n'acquière des titres nombreux pour parler ainsi. Ce langage n'est pas déplacé dans sa bouche, mais comme il est bien placé dans celle de d'Agnesseau ! Ce n'est pas un vague lieu commun ; c'est un monument de plus à ajouter à tous ceux qu'éleva pour son fils ce cœur tout paternel. Il lui recommande surtout l'éloquence, si propre à le mettre en état de payer à la patrie le tribut qu'il lui doit. Ce grand magistrat avait bien le droit de transmettre à ses enfans ce bel héritage, qui semble comme un patrimoine de cette respectable maison, et de les

charger par un louable orgueil du noble fardeau qu'impose la gloire d'un père.

Un motif qui me porterait à croire que ces développemens historiques sur l'éloquence ont pu être composés du temps de d'Aguesseau, c'est l'imperfection même avec laquelle l'ouvrage est terminé. Ce siècle de Louis XIV, cet âge classique de notre langue, n'y est qu'ébauché, comme il devait l'être, s'il a été écrit par un contemporain. L'histoire de l'éloquence ne se termine pas là pour la France, et si un auteur moderne ne voulait point parler encore du rôle important de l'éloquence politique durant nos derniers troubles, de peur de réveiller de pénibles souvenirs, du moins devait-il ne point passer sous silence le dix-huitième siècle, qui pouvait offrir aussi quelques modèles.

Une phrase sur laquelle je crois pouvoir appeler l'attention du lecteur se lit à la page 282 : « *Heureux celui qui trouve un Bossuet pour développer son génie, et un Fénelon pour cultiver son âme !* » Ne dirait-on pas que cette phrase est une flatterie noble et délicate pour le dauphin fils de Louis XIV ? Le dauphin est mort en 1711 ; à cette époque le fils de d'Aguesseau avait une quinzaine d'années : nous voyons une preuve que ce fils était plus jeune, que le dauphin, et par conséquent, n'était point mort lorsque l'*Histoire de l'Éloquence* fut composée, dans le passage que nous avons cité plus haut : *Vous serez dans cet âge où..... Hâtez-vous alors.....* Un pareil langage est adressé à un enfant en assez

bas âge. On voit que ces deux dates s'accordent parfaitement.

De tout cela, je conclus que l'ouvrage qui nous occupe a été composé par d'Aguesseau ; qu'il le fit probablement vers l'âge de trente ans ; qu'il l'abandonna avant d'y avoir mis la dernière main, et sans l'avoir terminé dans toutes ses parties.

Je ne garantis pas la justesse des preuves que je viens d'accumuler ; mais j'avoue qu'elles me séduisent : je puis être dans l'erreur ; mais j'y suis de bonne foi. J'aime cependant à espérer que mes conjectures sont fausses, car cet ouvrage nous promettrait un bon écrivain de plus. Au reste, je ne m'excuserai pas auprès de M. Landié des remarques que j'ai faites ; un auteur doit pardonner que l'on attribue son ouvrage à d'Aguesseau, car cette méprise est un éloge ; et le talent seul court de semblables risques. M. Landié peut d'ailleurs nous fermer la bouche par une réponse victorieuse. Un artiste, c'est je crois Michel-Ange, pour mettre en défaut les aveugles et exclusifs admirateurs de la sublime antiquité, fit une statue à laquelle il rompit un bras, et l'enfouit dans la terre. Par un hasard qu'il sut diriger, on fit bientôt la découverte de la statue. Chacun de s'extasier sur la beauté d'un si précieux monument ; c'était une production digne du ciseau de Phidias ou de Praxitèle. Michel-Ange la réclama vainement, on ne pouvait plus créer de semblables chefs-d'œuvre. Alors il montra le bras qu'il avait gardé, et tout le monde fut forcé de se taire. Que



M. Landié veuille ainsi convaincre notre incrédulité ; qu'il nous montre le bras qui manque à sa statue ; qu'il fasse plus, qu'il mûrisse, qu'il épure son beau talent ; qu'il nous donne un nouvel ouvrage, et remplisse les espérances que doivent inspirer même ses défauts, et nous nous hâterons de le proclamer avec joie, presque avec reconnaissance, comme un des écrivains destinés à faire la gloire de notre siècle.

R. C.

## MÉLANGES.

### VINGT ET UN JANVIER.

VINGT ET UN JANVIER ! Je n'attacherai pas à cette date une notice frivole. Quand un jour est dévoué à l'histoire par de semblables souvenirs, il n'appartient plus à la misérable chronique des années qui lui succèdent. Le vingt et un janvier, un Français qui a l'âme d'un Français ne peut avoir qu'un sentiment. Il s'étonne que ce jour exécrable ne soit pas effacé du nombre des jours, suivant l'éloquente expression de Job, et qu'il doive encore attrister le cœur d'un homme de bien au bout d'une longue suite de siècles.

Quel jour que le vingt et un janvier ! Quel tableau épouvantable il présente à la pensée ! La France remplie de terreur dans l'attente de l'horrible événement dont on la menace, les bons citoyens consternés ; le crime lui-même indécis et muet comme s'il craignait de s'associer à l'erreur de ses instrumens ou aux fureurs de ses complices ; Paris frappé d'épouvante, immobile, silencieux ; ses places, ses rues, ses lieux publics convertis en solitude ; quelques hommes malades, mais effarés, cherchant inutilement à solliciter la pitié, à ranimer le courage, et changeant trop tard leur audace en désespoir ; le parricide sanctionné par une fausse justice ; le meurtre sacrilège d'un roi, escorté et garanti par la force publique, et ce roi,

le meilleur des rois tué de la main du bourreau, tandis que dans la prison dont il vient d'être arraché gémissent une épouse, une sœur, un fils destinés comme lui à la mort, une fille plus malheureuse condamnée à l'éternelle douleur de les avoir vus mourir et qui portera jusqu'auprès du trône de son père cet ineffable regret que la religion seule peut tempérer ! Famille auguste et infortunée, si respectable par les idées qui l'entourent, si touchante par les vertus qui la décorent, si inviolable par le sceau que Dieu lui a imprimé et par les lois qui la protègent, et que les arrêts inévitables de la providence ont dévouée pour un temps marqué à l'exil, aux cachots et à l'échafaud !

Loin de nous l'idée de réveiller des souvenirs funestes, de troubler ce temps de paix, d'oubli, d'amnistie générale, par un coupable appel à la vengeance ; de lui signaler, de lui vouer la tête d'un homme qui a pu se tromper, pour qui Louis XVI intercède, à qui Louis XVIII pardonne, et que le ciel laisse maître encore d'un long avenir et d'un long espoir : le soldat qui frappa Jésus-Christ même de sa lance sur la croix du salut, est assis dans les rangs des saints parce qu'il s'est repenti.

Mais si nous avons frémi de la seule idée de consacrer ce fatal anniversaire à la vengeance, ne le refusons pas à la pitié. Oublions pour toujours les sacrificateurs ou égarés ou coupables, mais n'oublions jamais la victime. Ne laissons pas s'effacer le sentiment le plus social, le plus tendre, le plus respectable de l'homme, celui qui l'attache au malheur et qui rend commune à tous la cause de ceux qui ont beaucoup souffert ; cet instinct d'affection et de dévouement que les grands malheurs développent dans les âmes généreuses, et qui est un des caractères les plus remarquables de notre nation. Elle y joint peut-être même un certain esprit d'opposition courageuse qui lui fait chercher de préférence les opinions qui ne sont pas sans audace et les affections qui ne sont pas sans péril. La peine la plus légère, subie par l'homme le plus indifférent et quelquefois le plus coupable, inquiète ou révolte sa sensibilité, tandis que des calamités sans exemple cessent de l'occuper à

mesure qu'elles sont emportées par le temps. Cela est plus remarquable que jamais à la suite d'une révolution, où la générosité s'est exercée si souvent qu'elle est devenue l'habitude la plus essentielle du cœur, et où l'on a contracté le besoin d'aimer le malheur, parce qu'alors le malheur et la vertu étaient ordinairement la même chose.

Les circonstances ont changé sans changer tout-à-fait une inclination touchante qui n'a besoin que d'être éclairée par la raison pour ne pas cesser d'être estimable : mais il n'y a que le plus inconcevable aveuglement qui puisse essayer de détourner une pitié si noble de son premier objet, pour la prodiguer à toutes les causes perdues sans acception de leurs droits.

Ab ! s'il est de notre destinée de nous attacher au malheur, ne le cherchons pas hors de la maison de nos princes. La prospérité qui les environne est bien loin d'avoir guéri toutes les blessures que l'adversité leur a faites. C'est là, n'en doutez pas, c'est au milieu de tout l'éclat du pouvoir que vivent les plus mortelles douleurs, les chagrins les plus amers et les plus incurables. Cette famille, orpheline par la violence et par la cruauté, n'a point oublié ce qu'elle a perdu ; elle pleure encore sur le trône qui lui est rendu, en comptant les degrés par lesquels elle y est remontée ; un long deuil, un deuil éternel se mêle à ses pompes royales.

On a proposé un monument et des solennités d'expiation ; et la cruelle inquiétude des méchans prompte à saisir toutes les idées de malheur a déjà rêvé une expiation de sang. Du sang, grand Dieu ! Et qui parle de sang ! Quel est le bon Français qui n'exposerait pas le sien pour en épargner aux hommes eux-mêmes que l'on dit menacés, et pour remplir à ce prix les pieuses intentions du Roi, qui veut que l'histoire de son règne soit pure de sang ! Il faut laisser cette tache horrible à d'autres annales.

Oui, tous les Français doivent concourir à la cérémonie expiatoire du 21 janvier, car il n'y a que le jugement d'oublié. L'innocent ne l'est pas. Le Roi peut tout pardonner, il le doit puisqu'il l'a promis, mais il n'a pas pu prescrire à la tendresse filiale d'oublier sa désolation, à la fidélité d'oublier ses regrets, à l'égarement

d'oublier son repentir, à la fureur d'oublier ses remords. Allons pleurer sur ces tombeaux, allons y pleurer ensemble et sans écarter personne, car Louis XVI les appelle tous. Cet ange de miséricorde ne demande qu'une larme pour effacer dans le ciel ce que son frère bien-aimé a effacé sur la terre.

A l'approche d'un jour consacré au deuil, aux regrets et à la douleur, tout bon Français se recueille dans la méditation du passé, se rappelle tous les souvenirs qui peuvent lui retracer les vertus d'un monarque adoré, recherche jusqu'aux moindres traces des bienfaits qui ont fait bénir son règne, et qu'un petit nombre de factieux a transformés en crime.

M. Amelot, fils de l'ancien ministre de la maison du Roi, a conservé précieusement plusieurs lettres écrites de la main de Louis XVI. Il a bien voulu nous en communiquer une, et nous permettre de la publier, comme une offrande qu'il dépose sur l'autel expiatoire, le jour de la première commémoration solennelle du bon Roi dont les Français déploreront à jamais les infortunes, les longues angoisses et l'atroce condamnation, mais auquel la religion promet déjà la palme du martyre. Nous avons vu, nous avons touché, nous avons arrosé de nos larmes, et respectueusement approché de nos lèvres ce papier précieux, ces caractères sacrés, où sont empreints les sentimens d'amour et de bonté du meilleur des Rois pour son peuple... Tous les cœurs français partageront notre attendrissement.

*Copie d'une lettre écrite de la main même de Louis XVI, le 31 mai 1775, à M. le duc de la Vrillière, et trouvée par M. Amelot, ancien intendant de Bourgogne, dans les papiers de son père, ancien ministre de la maison du Roi.*

Les brigandages qui se sont exercés sur les grains, Monsieur, me causent d'autant plus d'affliction, que ceux qui les ont commis ne paraissent avoir pour but que de ruiner les fermiers, les laboureurs, les marchands, et d'amener la famine, en détruisant les provisions rassemblées pour les subsistances. Je prends les mesures

nécessaires pour arrêter ces excès , et je sens que les malheureux qui ont été pillés ont droit du moins à des soulagemens , puisque l'étendue du mal me mettra dans l'impossibilité de les dédommager en entier. Tout cela coûtera beaucoup , et rend plus nécessaires des retranchemens qui le sont déjà tant d'ailleurs. Il faut réduire encore , s'il est possible , les frais de mon sacre ; je veux aussi retrancher les fêtes projetées , tant à l'occasion de cette cérémonie que pour les couches de madame la comtesse-d'Artois et le mariage de madame Clotilde. Je ne ferai pas non plus de séjour , que pour peu de jours , à Compiègne , et les sommes destinées à ces différens objets serviront à payer en partie les dépenses qu'exigent la protection et les secours que je dois à ceux de mes sujets qui ont été les victimes des séditions.

Je vous prie d'informer sur-le-champ de mes intentions le contrôleur général , et les différens ordonnateurs chargés des dépenses qui ne doivent plus avoir lieu ; vous marquerez aussi au prévôt des marchands de Paris , que je ne veux pas qu'il y ait de fêtes en cette ville , et que l'argent qu'elle y destinait doit être employé à la sûreté et au soulagement de ses habitans.

*Signé, LOUIS.*

---

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE. — *Première Classe.* — La classe des sciences physiques et mathématiques a tenu sa séance publique le 16 janvier. Les amis des sciences ont dû remarquer avec intérêt que la salle était remplie. De jeunes élèves de nos grandes écoles publiques, des savans étrangers et nationaux, et même un assez grand nombre de femmes composaient l'auditoire.

M. Cuvier a ouvert la séance par l'éloge du vertueux *Parménier*, à qui l'on doit l'extension de la culture de la pomme-de-terre. Son introduction en Europe garantit désormais les états de ces grandes famines qui les désolaient à certaines époques ; qui ,



dans les Grandes - Indes, font souvent périr plusieurs millions d'hommes.

Le même savant a prononcé l'éloge de M. le comte de Rumford, dont le nom seul rappelle un si grand nombre d'inventions utiles, trop bien connues jusque dans les dernières classes de la société, pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici mention. En rendant justice aux vues philanthropiques de M. de Rumford, l'orateur n'a point dissimulé ses défauts. Son air froid et dédaigneux, sa vanité lui faisaient peu d'amis. Il paraissait mépriser l'espèce humaine, à qui pourtant il rendait service avec tant de zèle et de constance.

Au reste, nous espérons pouvoir donner textuellement dans cette feuille, ces précieuses notices biographiques, dans lesquelles on retrouve souvent la manière et le style de Fontenelle et de d'Alembert.

M. Delambre a lu une notice sur les ouvrages de l'abbé Bossut, autre académicien que la classe a perdu l'année dernière. Il a excusé, avec beaucoup d'adresse, les lacunes que l'on remarque dans l'*Histoire des mathématiques*, dernier ouvrage de l'abbé Bossut.

M. Prony a lu un mémoire sur les *Marais Pontins*, dans lequel il prouve qu'il ne serait pas impossible de les dessécher, en traçant, sur le revers des montagnes dont ils sont environnés, un canal qui porterait à la mer les eaux des torrens, et empêcherait qu'elles ne se précipitassent dans le bassin qui forme les marais, et où leur séjour devient si nuisible.

Cette séance a offert beaucoup d'intérêt.

#### PRIX DISTRIBUÉS dans la séance du 9 janvier 1815.

*Prix d'astronomie.* — La médaille fondée par M. Lalande, pour l'*Observation la plus intéressante*, ou le *Mémoire le plus utile à l'astronomie*, qui aura paru dans l'année, a été décernée à M. Piazzi, astronome royal de Palerme, pour son grand catalogue de près de 7,500 étoiles, publié en 1814. Ce travail immense a été repris par les fondemens, et par la comparaison directe des principales étoiles avec le soleil. Les commissaires chargés de rechercher et d'examiner les ouvrages qui pouvaient concourir, ont pensé

que la classe des sciences mathématiques et physiques devait aussi des éloges à M. Cacciatore, pour le soin et le zèle avec lequel il a coopéré à l'amélioration d'un ouvrage aussi éminemment utile.

*Prix du galvanisme.* — La classe n'a eu connaissance d'aucun ouvrage publié pendant cette année, qui ait paru mériter le prix du galvanisme.

*Prix proposés au concours pour les années 1816 et 1817.*

La classe avait proposé, pour le sujet du prix de physique qu'elle devait décerner dans cette séance, la question suivante :

*Déterminer la chaleur spécifique des fluides élastiques de 20 en 20 degrés centigrades, entre la température de la glace fondante et celle de l'eau bouillante, et sous deux pressions différentes, mais dans le rapport de un à deux, soit en ne faisant point varier leur volume, soit en le laissant se dilater librement par l'action de la chaleur.*

Aucune des pièces envoyées au concours n'ayant été jugée digne du prix, la question est retirée et remplacée par le programme suivant :

Lorsqu'un corps se refroidit dans l'air, la perte de chaleur qu'il éprouve à chaque instant est d'autant plus grande, qu'il y a plus de différence entre sa température et celle de l'air. Cette perte de chaleur n'est pas le résultat d'une seule cause : elle est due au calorique rayonnant que le corps lance de toutes parts, et au calorique qui lui est enlevé par l'air environnant. Il serait donc important de déterminer l'influence de ces deux causes de refroidissement, non-seulement par rapport à l'air, mais même par rapport à d'autres fluides élastiques à des températures et sous des pressions différentes. On pourrait, pour ces recherches, se servir du thermomètre à mercure ordinaire; mais comme on ne connaît pas assez exactement les quantités de chaleur indiquées par chaque degré du thermomètre, il serait nécessaire d'en constater la loi par des expériences.

En conséquence la classe propose pour sujet du prix de physique, de déterminer 1°. la marche du thermomètre à mercure, au moins depuis zéro jusqu'à 200° centigrades; 2°. la loi du refroidissement dans le vide; 3°. les lois du refroidissement dans l'air, le gaz hydrogène et le gaz acide carbonique, à différens degrés de température, et pour différens états de raréfaction.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.

Le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup> octobre 1816.

Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1817.

La classe des sciences physiques et mathématiques propose, pour un autre sujet de prix de physique, qu'elle adjugera dans sa séance publique de janvier 1817.

Les fruits acquièrent des propriétés nouvelles en parvenant à la maturité, même lorsqu'on les a soustraits à la végétation : ils passent ensuite promptement à un autre état, et l'on ne connaît point encore les changemens qui se font dans leur composition, et les causes qui les produisent.

La classe des sciences physiques et mathématiques appelle l'attention des physiciens sur un phénomène qui peut jeter un grand jour sur la théorie des combinaisons végétales, et dont le développement promet des résultats utiles à la société.

Elle leur propose, pour le sujet du prix qui sera décerné le premier lundi de janvier 1817,

*De déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme.*

*On devra, pour la solution de cette question, examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits, et les altérations qu'elle en reçoit.*

*On pourra borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'on puisse en tirer des conséquences assez générales.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.

Le terme de rigueur pour l'envoi des Mémoires est le 1<sup>er</sup> octobre 1816.

Les Mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au Mémoire.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours ; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

La Classe des Sciences Physiques et Mathématiques de l'Institut Royal de France a fait publier, dans le *Moniteur* du 5 septembre 1814, l'avis suivant :

La Classe avait proposé, pour le sujet d'un prix qu'elle devait décerner dans sa séance publique de 1814, *la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs*. N'ayant reçu aucun Mémoire qui répondit pleinement à ses vues, elle a arrêté de retirer ce sujet et de le remplacer par un autre qui laisse plus de latitude aux personnes qui voudront concourir.

Elle donnera ce prix au meilleur Ouvrage ou Mémoire, imprimé ou manuscrit, sur l'application de l'analyse mathématique à une question de Physique, ou aux meilleures expériences de Physique générale dont elle aura connaissance avant le 1<sup>er</sup> octobre 1815, et qui n'étaient pas connus avant le 1<sup>er</sup> octobre 1813 ; de sorte que ces expériences, ces Mémoires,

ou ces Ouvrages, puissent être censés appartenir à l'intervalle compris entre les deux époques fixées par le concours.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.

Le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup> octobre 1815.

Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1816.

Les auteurs dont les ouvrages n'auraient point encore été publiés, devront les adresser, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit. Il leur en sera délivré des récépissés.

*Classe de la langue et de la littérature française.* — M. de Jouy, auteur de la tragédie de *Tipo-Saïb*, de l'opéra de la *Vestale*, de l'*Ermite de la Chaussée d'Antin*, etc., a été élu, dans cette classe, à la place que la mort de M. de Parny laissait vacante.

*Classe d'histoire et de littérature ancienne.* Cette classe vient de nommer deux correspondans : M. Delarue, professeur d'histoire à Caen, savant très-versé dans l'histoire du moyen âge, et M. Revers, d'Evreux, auteur de savans mémoires d'archæologie et de géographie.

— L'aimable auteur d'*Aline*, et d'un grand nombre d'ouvrages spirituels et piquans, M. de Boufflers, notre collaborateur dans le *Mercur*, vient d'être enlevé aux lettres et à ses amis. Une commission de l'Institut, dont il était membre, est allé lui rendre les derniers devoirs, hier vendredi, 20 janvier. Nous donnerons une notice détaillée sur sa vie et ses ouvrages.

## POLITIQUE (1).

NOTRE intention était de donner le programme des cérémonies qui doivent avoir lieu, aujourd'hui même 21 janvier, pour la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Mais pourrions-nous les décrire avec autant d'éloquence et de sensibilité que l'écrivain célèbre qui, dans le *Journal des Débats*,

(1) Dans le prochain N<sup>o</sup>, nous commencerons les *Tableaux politiques*, qui doivent précéder les *nouvelles de la cour* et les *actes du gouvernement*.

vient de faire le panégyrique du saint Roi, comme Pline celui de Trajan, comme Thomas celui de Marc-Aurèle! Nous préférons de répéter ici cettedigne apothéose.

« Le 21 janvier approche : on se demande depuis long-temps : Que ferons-nous? Que fera la France? Laissera-t-on passer encore ce jour de douleur sans aucune marque de regret? Où sont les cendres de Louis XVI? Quelle main les a recueillies? Sans la pitié d'un obscur citoyen, à peine saurait-on aujourd'hui où repose la sainte dépouille de ce roi qui devait dormir à Saint-Denis auprès de Louis XII et de Charles-le-Sage. Pendant quelques années on a voulu que le jour de la mort de ce juste fût un jour de réjouissance; mais combien les factions s'aveuglaient! Tandis qu'elles prétendaient soulever le crêpe funèbre qui couvrait notre patrie, tandis qu'elles ordonnaient des pompes dérisoires, les citoyens multipliaient les marques de leur douleur; chacun pleurait dans la solitude, ou faisait célébrer en secret le sacrifice expiatoire. En vain quelques hommes appelaient la foule à d'abominables spectacles; la tristesse publique semblait leur dire : *Non, la France n'est point coupable avec vous; elle ne prend aucune part à vos crimes et à vos fêtes.*

» Louis XVI, dès le commencement de son règne, avait aboli les corvées, amélioré les branches de l'administration, relevé sur la mer la gloire de nos armes, et fait retentir nos victoires sur les côtes de l'Inde et de l'Amérique. Au milieu des orages de la révolution, malgré la chaleur des partis, on fut si persuadé de ses vertus, qu'on le nomma d'une commune voix *le plus honnête homme de son royaume*. Abreuvé d'amertume, accablé d'outrages, on l'amena à Paris, précédé de la tête de quelques-uns de ses gardes; on l'y réduisit à vivre dans les fers, à languir dans la douleur. Mais ce n'est point devant la famille royale qu'il convient d'achever le récit de telles adversités. L'orpheline est là, et sa seule présence nous en dit assez. Témoins et juges, vous vivez : vos yeux ont vu ce qu'il y eut de public, et votre conscience vous racontera ce qu'il y a de secret dans l'histoire de nos malheurs.

« A Dieu ne plaise qu'aucun de nous cherche à trouver des coupables et à alimenter des haines ! Mais si nous prétendons aux vertus , il faut avoir le courage d'être hommes : il faut , à l'exemple des peuples de l'antiquité , que notre caractère soit assez mâle pour soutenir la vue de nos propres fautes. Quiconque craint de se repentir ne tire aucun fruit de ses erreurs. Oublions donc le criminel , mais souvenons-nous toujours du crime. Eh bien ! si tandis que nous pleurerons , quelques hommes se croient obligés de fuir nos larmes , cette innocente vengeance ne nous serait-elle pas permise ? Faut-il que tout un peuple étouffe dans son cœur la morale et la religion ; qu'il renonce à toute justice ; qu'il ait l'air d'approuver dans sa raison ce que sa faiblesse lui fit supporter , parce qu'il est des consciences ombrageuses , qui ne croient la patrie tranquille qu'autant qu'elles ne sont point troublées par leurs remords , et qui prennent la voix de ces remords pour le cri de nos factions ?

« Chez presque tous les peuples on a vu de grands crimes , et partout on a établi des sacrifices pour les expier. Lorsque Agis périt à Lacédémone en voulant , comme Louis , donner à son peuple de meilleures lois , « les citoyens de Sparte estimèrent , dit Plutarque , qu'il n'avait oncques été commis un si cruel , si malheureux , ni si damnable forfait depuis que les Doriens étaient venus habiter le Péloponèse ».

« Après la restauration de Charles II en Angleterre , on éleva une statue sur le lieu même où Charles I<sup>er</sup>. avait été décapité , et le jour anniversaire de la mort de ce roi devint un jour de jeûne et de prière.

« Mais il ne s'agit ici d'imiter aucune nation étrangère : tous les bons exemples peuvent être trouvés parmi nous. Après la bataille de Poitiers , les états de la Langue-d'Oc ordonnèrent « qu'homme ni femme pendant l'année , si le roi ( Jean ) n'était délivré , ne porteraient sur leurs habits , or , argent ni perles , et qu'aucuns ménestriers ni jongleurs ne joueraient de leurs instrumens ».

« Nos pères furent plus heureux que nous : ils purent se livrer à leur naïve douleur aussitôt qu'ils l'éprouvèrent. Cette douleur même

cessa bientôt : le roi Jean revint de sa captivité. Mais les marques de nos regrets seront éternelles : Louis XVI ne reparaitra plus parmi nous.

» Du moins nous allons voir s'accomplir ce que nous avons tant désiré, ce que toute l'Europe attendait ; notre douleur, si longtemps comprimée, va enfin sortir du fond de notre âme : le Roi vient encore, pour ainsi dire, au-devant du besoin de nos cœurs : il va satisfaire à la piété de son peuple, nous rendre aux idées morales et religieuses, comme de sa paisible main il nous a soustraits au despotisme, et rangés sous l'empire de nos antiques lois.

» Le 21 janvier, MONSIEUR, Monseigneur le duc d'Angoulême, Monseigneur le duc de Berry, se rendront au cimetière de la Madeleine, appartenant aujourd'hui à M. Descloseaux. Le terrain a été également reconnu ; on s'est assuré d'avance du lieu où repose le corps du Roi ; on croit pouvoir aussi retrouver les cendres de la Reine. Par un hasard touchant, les Suisses tués à la journée du 10 août, sont enterrés aux pieds de Louis XVI. La fosse où notre monarque fut jeté avait dix pieds de profondeur. On n'a pas voulu remuer la terre avant le moment de l'exhumation. Rien ne doit être secret dans cet acte saint : toute la France a vu mourir son Roi, toute la France doit voir reparaitre au même moment sa dépouille mortelle. Ah ! que ne sentiront point les spectateurs, quand la terre enlevée laissera voir les os blanchis de Louis XVI, son tronc mutilé, sa tête déplacée et déposée à l'autre extrémité de son corps, signe auquel on doit reconnaître le descendant de tant de Rois ! Se représente-t-on bien les trois Princes tombant à genoux avec le clergé dans ce moment redoutable, la religion entonnant son hymne de paix et de gloire, les reliques du martyr sortant triomphantes du sein de la terre pour protéger désormais notre patrie, et attirer par leur intercession la bénédiction du ciel sur tous les Français !

» Les restes sacrés du Roi étant retrouvés, ainsi que les cendres de la Reine, le cortège se mettra aussitôt en route pour Saint-Denis. Les malheurs de Louis XVI feront toute la magnificence de

cette pompe funèbre. La modestie convient au triomphe de tant de vertus, et la simplicité à la grandeur de tant d'infortunes. Les passions humaines ne doivent point troubler le calme et la majesté de cette cérémonie. Tout ce qui accuse en sera banni; on n'y verra que ce qui console : le père de famille, en retrouvant son tombeau, veut que tous ses enfans ensevelissent dans ce tombeau leur dissensions et leurs inimitiés.

» Le convoi suivra la route que prit, il y a six siècles, celui de saint Louis, premier aïeul des Bourbons. « Et leva, dit Joinville, » le saint corps l'archevêque de Reims; et après qu'il fut levé, » frère Jehan de Seymours le prêcha. Et entr'autres de ses faits » ramenta souvent une chose que je lui avais dite du bon Roi : » c'était de sa grande loyauté..... Quand le sermon fut fini, ajoutent les Chroniques, le Roi (Philippe-le-Hardi) prit son père » sur son col, et se mit à la voie tout à pied à aller droit à Saint-Denis en France. »

» Quel abîme de réflexions ! Quelle comparaison à faire entre les événemens, les temps, les lieux et les pompes funèbres de saint Louis et de Louis martyr !

» Le cortège se rendra donc à l'église de l'apôtre de la France; mais les successeurs de ces Religieux qui vinrent avec l'oriflamme au-devant de la châsse de saint Louis, ne recevront point le descendant du saint Roi. *Dans ces demeures souterraines, où dormaient ces Rois et ces Princes anéantis; dans ces sombres lieux, où les rangs étaient si pressés qu'on pouvait à peine y placer Madame Henriette*, Louis XVI se trouvera seul.... ? Comment tant de morts se sont-ils levés ? Pourquoi Saint-Denis est-il désert ? Demandons plutôt pourquoi son toit est rétabli; pourquoi son autel est debout ? Quelle main a reconstruit la voûte de ces caveaux, et préparé ces tombeaux vides ? La main de celui même qui était assis sur le trône des Bourbons. O Providence ! il croyait préparer des sépulcres à sa race; et il ne faisait que bâtir le tombeau de Louis XVI ! L'injustice ne règne qu'un moment, il n'y a que la sagesse qui compte des aïeux et laisse une postérité. Voyez



en même temps le maître de la terre tomber au milieu de ses violences , Louis XVIII ressaisir le sceptre , et Louis XVI retrouver la sépulture de ses pères. La royauté des légitimes monarques avait *dormi* pendant vingt années ; mais leurs droits , fondés sur leurs vertus , étaient indestructibles comme leur noblesse. Dieu finit d'un seul coup cette révolution épouvantable , et les Rois de France reprennent à la fois possession de leur trône et de leur tombeau.

» Tandis que les restes mortels de Louis XVI et de Marie-Antoinette seront portés à Saint-Denis , on posera la première pierre du monument qui doit être élevé sur la place Louis XV.

Ce monument représentera Louis XVI , qui déjà , quittant la terre , s'élance vers son éternelle demeure. Un ange le soutient et le guide , et semble lui répéter ces paroles inspirées : *Fils de saint Louis , montez au ciel !* Sur un des côtés du piédestal paraîtra le buste de la Reine , dans un médaillon ayant pour exergue ces paroles si dignes de l'épouse de Louis XVI : *J'ai tout su , tout vu , et tout oublié.* Sur une autre face de ce piédestal , on verra un portrait en bas-relief de madame Élisabeth. Ces mots seront écrits autour : *Ne les détrompez pas ;* mots sublimes qui lui échappèrent dans la journée du 20 juin , lorsque des assassins menaçaient ses jours en la prenant pour la Reine. Sur le troisième côté , sera gravé le testament de Louis XVI , où on lira , en plus gros caractères , cette ligne évangélique :

JE PARDONNE DE TOUT MON CŒUR A CEUX QUI SE SONT FAITS MES ENNEMIS.

» La quatrième face portera l'écusson de France avec cette inscription : *Louis XVIII à Louis XVI.* Les Français solliciteront sans doute l'honneur d'unir au nom de Louis XVIII le nom de la France , qui ne peut jamais être séparée de son Roi.

» Ce monument sera aussi touchant qu'admirable. Un autel funèbre , au milieu de la place Louis XV , n'eût été convenable sous aucun rapport. Cette place est une espèce de grand chemin où la foule passe pour courir à ses plaisirs , ou pour étaler ses vanités.

Dans les distractions naturelles à la faiblesse de nos cœurs, les accens de la joie auraient trop souvent profané un monument de douleur. Non, aucun Français ne sera obligé de détourner ses pas ou ses regards du monument projeté. Les uns y trouveront, dans le testament de Louis XVI, l'origine et la confirmation de l'article de notre charte, qui les met à l'abri de toutes recherches. Les autres y recueilleront ces souvenirs qui, dépouillés par le temps de leur amertume, ne laissent au fond de l'âme qu'un attendrissement religieux. Le Roi, qui jusqu'à présent n'a osé fouler *le champ du sang*, pourra peut-être y passer un jour, sinon sans tristesse, du moins sans horreur, tandis que le juge de Louis XVI, à l'abri du monument de miséricorde, pourra lui-même traverser cette place, sinon sans remords, du moins sans crainte. Enfin, ce monument expiatoire deviendra pour tous les Français une source de consolations : nos enfans y puiseront à l'avenir ces graves leçons, ces utiles pensées qui forment dans tous les temps et dans tous les pays les grands peuples et les grands hommes.

«Ce monument ne sera pas le seul consacré au malheur et au repentir ; on élèvera une chapelle sur le terrain du cimetière de la Madeleine. Du côté de la rue d'Anjou, elle représentera un tombeau antique ; l'entrée en sera placée dans une nouvelle rue que l'on percera lors de l'établissement de cette chapelle. Pour mieux envelopper les différentes sépultures, l'édifice entier se déploiera en forme d'une croix latine, éclairée par un dôme qui n'y laissera pénétrer qu'une clarté religieuse. Dans toutes les parties du monument on placera des autels où chacun ira pleurer une mère, un frère, une sœur, une épouse, enfin toutes ces victimes, compagnes fideles, qui, pendant vingt ans, ont dormi auprès de leur maître dans ce cimetière abandonné : c'est là qu'on viendra particulièrement honorer la mémoire de M. Malesherbes. On nous pardonnera peut-être d'associer ici le nom du sujet au souvenir du Roi : il y a dans la mort, le malheur et la vertu, quelque chose qui rapproche les rangs.

«Le Roi fondera à perpétuité une messe dans cette chapelle : deux

prêtres seront chargés d'y entretenir les lampes et les autels. A Saint-Denis, une autre fondation plus considérable sera faite au nom de Louis XVI, en faveur des évêques et des prêtres infirmes qui, après un long apostolat, auront besoin de se reposer de leurs saintes fatigues. Ils remplaceront l'ordre religieux qui veillait aux cendres de nos rois. Ces vieillards, par leur âge, leur gravité et leurs travaux, deviendront les gardiens naturels de cet asile des morts, où eux-mêmes seront près de descendre. Le projet est encore de rendre à cette vieille abbaye les tombeaux qui la décoraient, et auprès desquels Suger faisait écrire notre histoire, comme en présence de la mort et de la vérité.

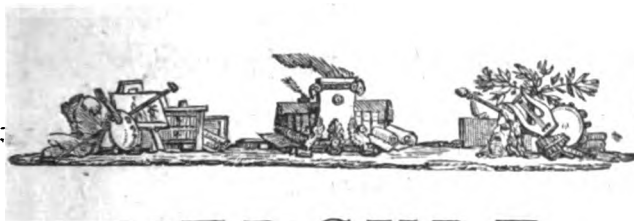
« Quand on songe que le prince qui vient de consacrer nos libertés, que le prince qui, sans verser une seule goutte de sang, a fait cesser nos divisions, et rendu le repos à la France, que le prince qui, par la politique la plus généreuse, défend au-dehors les droits des souverains malheureux; quand on songe que ce prince est le même monarque par qui de si grands exemples de religion vont être donnés, peut-on trouver assez de bénédictions pour les répandre sur sa tête? Et, qui ne voit déjà que les siècles le placeront au rang des meilleurs et des plus grands rois de sa race?

Pendant la cérémonie funèbre, MADAME se retirera à Saint-Cloud. Nous avons dit que les princes accompagneraient les cendres de Louis XVI à Saint-Denis; le Roi seul restera à Paris, pour confier sa douleur à son peuple, pour mêler des consolations à nos pleurs, et pour adoucir l'amertume de nos regrets par sa présence vénérable ».

DE CHATEAUBRIAND.

---

Le prix de la souscription au *Mercure de France* est de 56 fr. pour l'année; 30 fr. pour six mois; 15 fr. par trimestre. Les souscriptions, lettres, livres, gravures, musique, etc. doivent être adressées, *franc de port*, au directeur du *Mercure de France*, rue de Grétry, n°. 5. — Aucune annonce ne sera faite avant que cette formalité ait été observée.



# MERCURE DE FRANCE.

---

N°. DCLXVIII. — *Janvier* 1815.

---

## POÉSIE.

### LES TOMBEAUX EXPIATOIRES,

ODE ÉLÉGIAQUE;

*A l'occasion de la cérémonie funèbre du 21 janvier 1815.*

QUE le marteau sacré frappe l'airain sonore!

Qu'un nuage d'encens sur l'autel s'évapore!

La mort tient un flambeau :

Levez-vous , paraissez , ô victimes célèbres ,

Vous qui depuis vingt ans par vos soupirs funèbres ,

Demandez un tombeau.

Elle sonne cette heure où la bonté céleste

Attendrit les mortels dont un astre funeste

Éclaira les forfaits ;

Ses douleurs du remords doivent les faire absoudre ,

Les pleurs du repentir vont éteindre la foudre

Dans les cieux satisfaits.

Pour des morts ignorés quelques grains de poussière ,

Quelques cyprès voisins d'une tombe grossière ,

Attestent notre deuil ;

Et du meilleur des rois la dépouille sacrée,  
Par un sable de feu dans un jour dévorée,  
N'a point eu de cercueil.

Mais au temple chrétien, rival du Capitole,  
Descend d'un roi pieux, notre amour, notre idole,  
Le divin héritier;  
Le pontife Romain ouvre la porte sainte;  
Et BOURBON pénétrant dans la céleste enceinte,  
Se survit tout entier.

Sur le luth des douleurs poursuis, muse funèbre,  
Console des Césars une fille célèbre,  
Et chante sa vertu;  
Du séjour éternel tu la verras descendre,  
Mais lorsqu'elle viendra te demander sa cendre,  
Que lui répondras-tu?

Vois-tu ce bel enfant qui s'avance auprès d'elle?  
Ah! c'est un jeune élu de la race immortelle!  
Il veut la consoler;  
Quel souvenir! quels traits! ô ressemblance étrange!  
C'est lui.... Vers l'éternel sous la forme d'un ange,  
Je le vois s'envoler.

Quoi! tu reviens encor, de janvier jour sinistre,  
L'ange exterminateur, de nos fureurs ministre,  
S'arrête sur Paris :  
Son vol silencieux attriste la nature,  
Il mêle aux tourbillons d'une vapeur obscure  
Et le sang et les cris.

Lorsque de Pharaon le peuple sacrilège  
Immolant aux faux dieux, entre au temple et l'assiège  
De cris profanateurs,  
Sur les rives du Nil, théâtre de misère,  
Le ciel a déchaîné dans sa juste colère  
Sept fléaux destructeurs.

Que des autels vengeurs le culte expiatoire  
Aux yeux de l'univers qu'effraya notre histoire,  
    Signale nos douleurs;  
Du ciel consolateur l'écharpe solennelle,  
L'arc, signal de la paix, à la voûte éternelle  
    Déploiera les couleurs.

Qu'au lieu même où tomba le couteau régicide,  
Louis, ton mausolée en sombre pyramide  
    S'élève dans les cieux;  
Là, d'un lugubre autel nos cœurs marquent la place;  
Il sera consacré par l'immortelle trace  
    De ton sang précieux.

Non : il veut que sa tombe, ô coupable Lutèce,  
Loin d'être un monument de deuil et de tristesse,  
    Soit propice aux Français;  
Que le funèbre airain soit une urne féconde,  
Qui versant chaque jour le tribut de son onde,  
    Rappelle ses bienfaits.

Dans les fastes pieux de l'antique Solyne,  
Dérobons, s'il se peut, un usage sublime,  
    Enfant du repentir;  
Honorant la vertu des princes de la terre,  
Venez, venez, Français, boire une eau salubre,  
    Au tombeau du martyr!

Vous, chaste Élisabeth, courageuse Antoinette,  
Cessez de regretter la royale retraite  
    Due à votre grandeur;  
Dans son vert élysée (1) un Français vous attire;  
Il sut y marier les roses du martyre  
    Aux lis de la pudeur.

---

(1) L'estimable M. Descloseaux,

Ab! France, si le crime au roi dans l'esclavage  
De Varennes jamais n'arrêtant le voyage  
N'eût enchaîné ses pas,  
Grâce à vous, des sujets admirables modèles,  
Grâce au triumvirat (2) de ses gardes fidèles,  
Tu ne gémerais pas!

Mais quels accens plaintifs ont frappé mon oreille!  
Du sang.... toujours du sang.... je doute si je veille;  
Fuyez, lâches bourreaux!  
Quel fantôme me suit?... Ce n'est pas un mensonge,  
Une secrète voix m'avertit dans un songe  
Que j'oublie un héros.

Le chêne où le saint roi dispensait la justice,  
Du valeureux d'Enghien vit l'horrible supplice  
Dont frémissait la loi,  
Depuis l'instant fatal, quand la nuit devient sombre,  
Sur la tour de Vincenne on entend gémir l'ombre  
Du vainqueur de Rocroi.

Pour calmer du héros la douleur solitaire,  
Consacrons à son fils un marbre funéraire  
Porté par des guerriers;  
Les palmes de d'Enghien renaîtront à Vincenne,  
Et l'ombre d'un Condé jamais ne se promène  
Qu'en un bois de lauriers.

Mais pleurons ces captifs dont un bateau perfide  
Confondait, dans l'horreur d'un hymen homicide,  
Et le sexe et le rang;  
Et des ministres saints la troupe lapidéc,

---

(2) MM. de Valori, de Maldan et du Moutier, que Louis XVI honora de son choix; il y avait dix-huit mois que les Gardes-du-corps étaient dispersés et réformés.

Recevant avec joie aux champs de la Vendée  
Le baptême du sang.

Victimes de l'exil, votre âme est consolée :  
Ma main veut embellir le royal mausolée  
De vos noms glorieux ;  
Ces noms que des exploits, que des vertus honorent,  
Du marbre, du ciment, de l'airain qu'ils décorent  
Seront victorieux.

Ta douleur méditait ces honneurs légitimes,  
France, et tu réclamaï pour ces grandes victimes  
Un tombeau révééré ;  
Alors l'ange de paix chez toi daigna descendre,  
Et pour prix de ce vœu voulut enfin te rendre  
Un BOURBON désiré.

De l'antique abbaye ouvrons le tabernacle !  
Pénétré du bonheur que la voix d'un oracle  
Lui promit autrefois,  
Déjà le peuple en foule inonde ses portiques,  
Et joint des chants pieux aux sublimes cantiques  
De la fille des rois.

Nos yeux, nos tristes yeux n'ont pas assez de larmes  
Pour pleurer, dans ce jour de tristesse et d'alarmes,  
Un prince infortuné ;  
Mais pleins du repentir que le ciel nous accorde,  
Embrassons les autels de la miséricorde !  
Louis a pardonné.

Le comte HENRI DE VALORI.

~~~~~

TRADUCTION DE L'ODE XIV DU LIVRE II D'HORACE.

POSTHUMUS, Posthumus ! que les ans sont rapides !
La douce piété brille et n'enchaîne pas

La vieillesse qui vient nous couvrir de ses rides ,
Et l'inévitable trépas.

Que tes prodigues mains offrent des sacrifices
Au dieu qui tient captifs Titye et Gérion ;
Livre au couteau sacré chaque jour tes génisses ;
Rien ne pourra fléchir Pluton.

Tout ce que la nature a doué de la vie ,
De cette loi commune est né sujet soumis.
Les rois idolâtrés, le pauvre qu'on oublie
Aux enfers seront réunis.

Tu fuis en vain de Mars les bannières sanglantes ,
Et les flots irrités de l'Océan fongueux ,
Et le souffle empesté dont les ondes stagnantes
Frappent l'automne généreux.

Trainant le noir limon de ses ondes fangeuses ,
Le Cocyte à ses bords nous verra descendus ,
Nous offrira Sisyphe et ses vieilles offrandes ,
Et la race de Danaüs.

Il te faudra quitter maison délicieuse ,
Vergers charmans , épouse , objet de ton amour.
Le seul cyprès suivra , sur ta tombe envieuse ,
Son maître qui vécut un jour.

Du Cécube vieilli sous tes milles serrures
Tes fortunés neveux , plus dignes , enivrés ,
Feront couler le vin , répandu sans mesures ,
Plus exquis qu'aux banquets sacrés.

P. D. G.

~~~~~

REMERCIEMENT adressé à ceux de mes amis qui ont contribué  
à me faire obtenir la Croix de la Légion d'Honneur;  
chanté à table le 29 décembre 1814.

Air : *Au soin que je prends de ma gloire ,  
ou bien : Si Pauline est dans l'indigence.*

Les arts et la philosophie  
Avaient d'abord fait mon bonheur ;  
De l'austère géographie  
Je devins zélé sectateur ;  
Puis , pour les vers quittant la prose ,  
Je fus au Parnasse écolier :  
Pour dernière métamorphose  
Mes amis m'ont fait *chevalier*.

Non pas de ceux dont la vaillance  
Pourfendait monstres et géans ;  
Ces grands combats à toute outrance  
Feraient pâlir mes cheveux blancs :  
Auprès de jeunes jouvencelles  
J'aimerais mieux me rallier ;  
« Mais que faire ( me diraient-elles )  
» De si débile *chevalier* » ?

Depuis long-temps , à tire-d'ailes  
L'Amour m'a quitté sans pitié :  
Je n'ai plus les faveurs des belles ,  
J'ai les trésors de l'amitié.  
A cette déité chérie  
Je m'abandonne tout entier ;  
Elle embellit par vous ma vie ,  
J'en jure *Foi de chevalier*.

E. MENTELLE , membre de l'Institut ,  
et de la Légion d'honneur.

## ÉPIGRAMME.

Te voilà donc enfin membre de l'Institut ?  
 C'était depuis long-temps ton espoir et ton but :  
 Mais pour avoir ce rang dont tu te félicites,  
 De bonne foi, mon cher, qu'as-tu fait ? — Des visites.

VICTOR AUGIER, *étudiant en droit.*

## ÉNIGME.

AIR : *Ah ! quel plaisir en ce moment je sens !*

AMI, lecteur, si le cœur vous en dit,  
 Je vais offrir à votre esprit  
 Un agréable fruit :  
 Sa couleur est rembrunie,  
 Sa peau lisse, douce, unie ;  
 Son jus rafraîchit.  
 Si l'on en croit l'épithète qui suit,  
 Tel est son acabit,  
 Qu'un grand qui le mit en crédit,  
 De son nom l'ennoblit.

S.....

## LOGOGRIPE.

SANS ma tête je suis pour les observateurs  
 La science des lois du monde planétaire ;  
 J'apprends avec ma tête, à certains amateurs,  
 L'art de la gourmandise admis par l'art de plaire.

BONNARD, *ancien militaire.*

---

CHARADE.

Mon premier est souvent entre vos mains ,  
Dans vos vergers , vos bois et vos jardins ;  
Mon second chez un fat est insolent et leste ,  
Mon tout à son auteur est quelquefois funeste.

S.....

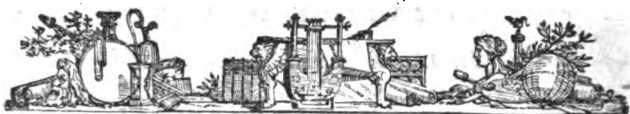
---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

*Le mot de l'Énigme est Vin (le).*

*Celui du Logogriphe est Éclaboussure, dans lequel on trouve eau et  
boue.*

*Celui de la Charade est Rotonde.*



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

**HISTOIRE DES SOCIÉTÉS SECRÈTES DE L'ARMÉE, et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte.** — Un vol. in-8°. de 348 pages. — Prix, 5 fr. — A Paris, chez Gide, rue Saint-Marc, n°. 20, et chez Nicolle, libraire, rue de Seine, n°. 12.

IL n'y a personne qui ne se soit aperçu pendant la longue tyrannie de Bonaparte, d'une action sourde qui paraissait tendre à sa ruine, mais qui n'était sensible que par quelques résultats, et dont il était impossible alors de reconnaître la cause. Presque toutes les conspirations ourdies contre ce gouvernement injuste, se liaient par des rapports inexplicables, mais évidens, et il restait toujours dans leur histoire une énigme singulière dont l'information juridique elle-même ne pouvait donner le mot. L'existence d'une conspiration immense, immuable, permanente, manifestée par des tentatives partielles, mais réitérées, par des essais imparfaits, mais successifs, qui ne la révélaient jamais toute entière, et qui exerçaient ses forces sans les épuiser, était une chose presque démontrée aux esprits judicieux. Ils ne doutaient même point que

la chute de Bonaparte ne fût tôt ou tard déterminée par cet effort vaste et prolongé auquel l'Europe entière semblait concourir; et s'il est très-difficile de se rendre raison du moyen occulte dont je parle quand on n'en a pas pénétré tout le secret, il faut convenir qu'il y a une foule d'événemens très-remarquables dont il serait plus difficile encore de se rendre raison sans lui.

On a essayé de pourvoir au vide que ce problème indécis laisse encore dans notre histoire, par je ne sais combien de solutions plus ou moins vraisemblables, mais plus ou moins hasardées. Une de ces solutions résulte des mémoires de différentes sociétés secrètes d'Italie et d'Allemagne, publiés sur les lieux, et qui rattachent à un système qu'elles ont créé tous les grands événemens politiques de notre siècle. Il était tout simple que la France, qui n'a pas eu l'initiative de cette publicité, réclamât du moins pour la priorité de l'entreprise, et il paraît assez bien démontré que cet avantage lui appartient. *L'historien des sociétés secrètes de l'armée* le lui rend tout entier, et renoue à son tour les fils nombreux des conjurations européennes qui ont eu lieu depuis vingt ans, à la trame merveilleuse des *Philadelphes*. Tout contribue à prêter à sa narration, quelque étrange qu'elle soit, un caractère incontestable d'authenticité morale, jusqu'à la bizarrerie des moyens, jusqu'à l'obscurité des noms, jusqu'à la nullité de la plupart des résultats; et ce reste de ténèbres laisse l'esprit dans une espèce d'anxiété

curieuse qui n'est pas désagréable. On sait que l'on n'invente point ainsi, et que s'il faut pardonner de temps en temps aux auteurs quelques rapprochemens un peu forcés qui ne se présentent que trop naturellement à une imagination fortement préoccupée de son sujet, il faut leur tenir compte aussi d'une infinité d'éclaircissemens qui ne pouvaient provenir que d'eux, et que rien ne peut remplacer. La conduite de Moreau, par exemple, et la tentative de Malet, seront des choses également inexplicables pour l'avenir, sous quelque rapport qu'on les considère, si on ne les considère pas comme elles le sont dans cette histoire. Les accusateurs n'ont point tout-à-fait compromis le premier; les apologistes ne l'ont point tout-à-fait justifié. Le second occupe encore une place incertaine entre les conspirateurs maladroits et les téméraires malheureux. Ici seulement tous les doutes sont levés, toutes les préventions détruites, toutes les hypothèses converties en faits. La coalition même de l'Europe et la part qu'y ont prise quelques Français, n'a plus rien qui étonne ou qui révolte un cœur français, puisque les succès de cette coalition étrangère sont sortis de nos propres conceptions et n'ont point déshonoré nos armes, dont la gloire vivra autant que la monarchie.

L'écrivain regrette en commençant qu'un sujet pareil ne se soit pas offert à la plume de Salluste ou de Saint-Réal. Je crois qu'il méritait un Tacite. Ce long et audacieux enchaînement de conspira-

tions dont la connexion est mieux démontrée que le but, serait digne encore de toute l'attention de l'histoire, de toute la curiosité de l'avenir, quand il n'aurait exercé sur les événemens qu'une influence équivoque ou inutile. Il n'y a pas un seul exemple d'une conjuration aussi prolongée dans les annales des peuples, et les nôtres n'ont point de monument, sinon plus important, du moins plus curieux pour l'époque à laquelle celui-ci se rattache que l'ouvrage dont je rends compte. Il serait à souhaiter sans doute, et c'est le sentiment que fait naître généralement sa lecture, qu'il offrit moins de circonstances vagues, moins d'hypothèses romanesques, moins de faits qui manquent de garantie, moins de portraits qui manquent de modèles, moins de réticences enfin et plus de choses; mais cette circonspection même qui paraît dictée par la juste réserve d'un homme d'honneur que des sermens dissous et des considérations détruites retiennent encore par habitude, ajoute à la vraisemblance du récit, parce qu'on sait qu'il aurait été trop aisé à une imagination heureuse d'en faire une fiction cent fois plus intéressante que la réalité. C'est effectivement trop peu pour un roman, et il n'en faut pas davantage pour prouver que c'est une histoire, surtout dans un temps où l'histoire a pu souvent ressembler au roman.

Je ne dirai que peu de choses aujourd'hui du style ou plutôt des styles de cet ouvrage, qui passe pour avoir occupé huit ou dix plumes différentes, et dans



lequel il est aisé de reconnaître ces différentes transitions, quoiqu'il n'y ait pas une page qui n'annonce un écrivain plus ou moins exercé. Une partie de la narration, et c'est la plus étendue, est d'une simplicité correcte et claire qui ne s'élève pas jusqu'au ton de l'histoire, mais qui convient assez bien à cette espèce de relation naïve où la vraisemblance des faits s'augmente du naturel de l'expression. Certains endroits indiquent au contraire une prétention remarquable au genre du récit oratoire, et cette prétention quelquefois heureuse rappelle bien moins Salluste et même Florus, que des écoles plus modernes qui ont eu en littérature le bonheur de la vogue, mais qui n'y auront peut-être jamais l'autorité du génie. Entre ces deux termes opposés, il y a encore beaucoup de nuances qui tiennent moins aux modifications du sujet qu'aux variétés de la rédaction. La plus sensible est celle qui se remarque dans toute la partie de l'*Histoire des sociétés secrètes*, dont Moreau devient le héros, et surtout dans celle qui a rapport à ce procès célèbre sur lequel on a dit, écrit et pensé tant d'absurdités. Ce grand épisode est traité d'une manière ferme, avec une chaleur sans excès, avec une élévation sans enflure, et l'élocution m'y paraît aussi bonne que la dialectique. C'est aussi ce qu'il y a de plus important dans ce livre qui n'aurait pas besoin d'autre recommandation, et qui remplira sous ce rapport la lacune la plus *regrettable* de notre histoire. Il est possible que je me trompe, mais je ne

crois pas que Moreau ait jamais été aussi justement apprécié, et qu'un homme célèbre puisse l'être mieux dans un ouvrage contemporain.

*L'Histoire des sociétés secrètes* n'est pas un ouvrage frivole. Elle a besoin de l'épreuve du temps, et elle peut donner lieu à des polémiques très-vives qui en fixeraient l'authenticité et qui en détermineraient la valeur. Telle que je la vois, et abstraction faite de tout ce mystère peut-être chimérique dont on s'est plu à l'envelopper, elle renferme une foule de notions singulières, d'aperçus piquans et ingénieux, de vues tout-à-fait nouvelles sur les hommes, sur les choses, sur les institutions, qui me paraissent propres à attirer la curiosité, si sujète à se repaître d'alimens plus vains et à se tromper dans ses choix. Si c'est un roman, ce n'est du moins pas celui de l'ambition ou de la cupidité, car on n'y nomme pas un homme vivant, pour un fait qui ne soit antérieur à la restauration. On arrange, on répète, on colporte beaucoup d'histoires qui pourraient bien n'être pas si vraies, et qui sont certainement beaucoup moins désintéressées. La conspiration dont il s'agit a été scellée, à ce qu'on assure, par le sang de tous ses chefs, et bien que la communauté de tant de périls doive faire descendre quelque gloire sur ceux qui leur ont survécu, ils n'ont pas souffert qu'on les indiquât dans ce récit autrement que par des noms historiques empruntés à l'antiquité, et dont la clef demeure un secret à jamais inviolable pour le gouvernement, pour le

public, pour la postérité. Cet exemple d'abnégation est d'un genre si rare dans l'état de nos mœurs, qu'il nuira probablement à la vraisemblance du livre. L'anonyme de l'héroïsme est un phénomène auquel on ne peut plus croire depuis que tant de paladins de nouvelle date écrivent leur nom en grosses lettres sur leur écu.

En dernière analyse, je ne suis pas bien sûr moi-même que l'*Histoire des sociétés secrètes* soit une histoire dans toute la sévérité de l'acception de ce mot, mais je crois fermement que l'histoire ne pourra pas s'en passer. X.

ALMANACH DES MUSES, pour l'année 1815.  
—A Paris, chez Louis, libraire.—Un vol. in-16.

L'ÉDITEUR de l'*Almanach des Muses* avait à célébrer cette année la cinquantaine de ce recueil poétique. C'est en 1765 qu'il parut pour la première fois. Ce fut un versificateur très-médiocre, nommé Sautereau de Marsy, qui le publia, avec des notes sur les principales pièces qu'il y avait insérées. Ces notes sont fort plaisantes, ou plutôt très-ridicules. M. Sautereau se permet d'éplucher les hémistiches de Voltaire, Gresset, Bernis, etc., en écolier grammairien, plutôt qu'en judicieux critique. C'est sur ce premier éditeur de l'*Almanach des Muses* que Gilbert a fait ce vers malin :

*Fournissez-lui des vers, sinon il en va faire.*



Dieu fasse paix à M. Sautereau ! L'éditeur de 1815 n'aurait pas causé les mêmes alarmes au satirique, car il fait beaucoup mieux les vers que les trois quarts de ceux qui lui en ont fourni ; mais cet ingénieux éditeur n'est point à l'abri de quelques reproches plus graves. Nous ne serons, en les publiant, que les interprètes de l'opinion publique ; et si nous nous faisons une loi de ne point nous écarter de cette politesse et de cette urbanité qui ont toujours distingué les bons critiques, nous pensons que la *vaste complaisance* des journalistes, depuis vingt ans, a causé les plus grands préjudices à la littérature, et que l'amour de l'art doit l'emporter sur les ménagemens qui amèneraient par degrés son entière décadence.

En célébrant la cinquantaine de l'*Almanach des Muses*, l'éditeur aurait dû peut-être s'efforcer de rendre à ce recueil un peu de son ancien éclat. En ce jour, consacré dans les familles à des actions de grâce, à de tendres et pieux souvenirs, les parures de la jeunesse sont permises au vieillard, et l'on aime à voir, au moins une fois, les fleurs du printemps couvrir les glaces de l'âge et faire oublier l'hiver de la vie. Et quel moment eût été plus favorable à cette espèce de solennité que celui de la restauration miraculeuse de notre roi chéri ! Que de hautes pensées, que de sentimens nobles et touchans cet événement mémorable aurait pu faire naître ! quel vaste avenir il ouvre à l'imagination !....

Hélas ! combien l'éditeur a peu profité de ces secours si naturels et si faciles !

L'intention du fondateur, assez bien remplie pendant plusieurs années, était d'offrir chaque année un choix de poésies fugitives propres à faire connaître à la France, à l'Europe, à l'univers, au moins un échantillon des richesses de notre Parnasse. Cette année, il semblerait que l'éditeur aurait voulu renchérir encore sur les nobles vues de ses prédécesseurs, et apposer à son recueil le cachet de la perfection en le publiant sous l'invocation d'Homère, dont on voit le buste gravé et enrichi d'emblèmes sur la première page. Promesse d'éditeur fut-elle jamais plus complètement démentie ? Si tel est le Parnasse français de nos jours, on pourra bien s'écrier : *Hei mihi ! qualis erat, quantum mutatus ab illo !* Cent quinze poètes y sont admis. Quelle foule ! Ce n'est pas tout ; l'éditeur nous apprend que tous les aspirans n'ont pu être introduits, qu'il lui *a fallu en mettre plusieurs en réserve* pour l'année prochaine. « Cette année, nous dit-il, les envois ont » été considérables et multipliés ; et, malgré les sa- » crifices que le libraire a faits pour augmenter le » nombre des pages consacrées aux poésies, il a » été impossible de satisfaire tous les aspirans ». Il console pourtant ces poètes de *la réserve* en leur promettant que, *dès lors* (c'est-à-dire par la raison qu'ils ont été mis en réserve cette année), ils entreront les premiers dans la composition du volume

de l'année prochaine. Cruelle attente, sans doute, mais du moins adoucie par une promesse aussi formelle ! Le libraire ne sera sûrement pas aussi-bien dédommagé de ses *sacrifices*, car ce n'est pas le nombre, mais la *qualité* des poésies que le public apprécie, et nous craignons que ce public ne s'écrie douloureusement, avec le prophète : *Multiplicasti gentem, non magnificasti lætitiā.*

De quels poètes en effet l'éditeur a-t-il peuplé son Parnasse ? On cherche en vain dans son recueil les noms, chers aux amateurs de la poésie, les noms honorables d'Andrieux, Baour-Lormian, Campenon, Parseval Grandmaison, Michaud, Berchoux, etc., etc. Ces estimables poètes seraient-ils donc réformés ? auraient-ils leur congé définitif et absolu, pour ne plus jamais reparaitre sur le contrôle annuel des habitans des rives du Permesse ? MM. Ducis, Saint-Victor et Millevoye y figurent encore, comme par grâce, chacun pour une pièce, mais ils auront sans doute bientôt leur retraite. Au fait, que feraient-ils au milieu de tant de nouveaux venus ? Ils dédaigneraient la trop facile gloire d'éclipser tant de petits astres naissans.

Il faut s'expliquer. Ou la destinée de l'*Almanach des Muses* est d'être livré aux doublures du deuxième ou troisième ordre, et alors il faudrait avoir soin d'en prévenir les étrangers pour sauver au moins la réputation de nos muses françaises, ou l'homme de lettres estimable qui s'en occupe sentira qu'il y va de son honneur de faire preuve

de jugement et de goût; et, puisqu'il veut bien aussi contribuer par ses jolis vers au succès de son *Almahach*, il aimera mieux s'associer à des hommes d'un vrai talent, que de régner sur un peuple de poètes inconnus.

On a remarqué avec raison qu'en France, depuis une vingtaine d'années, on négligeait la *qualité* pour s'attacher presque uniquement à la *quantité*. Nos vignobles, tant vantés dans les quatre parties du monde, ont beaucoup perdu de leur renommée. Le vigneron ne cherche plus à faire du vin parfait, mais à faire et à vendre beaucoup de vin.

Des hommes à talent qui pourraient publier d'excellens ouvrages s'ils se donnaient la peine de les travailler, de les corriger, de les perfectionner, se hâtent de composer un livre pour en faire, le plus tôt possible, de l'argent. La littérature est devenue un trafic, et l'esprit une marchandise. On ne fait même plus d'honnêtes crédits; tout se vend au comptant; on veut jouir tout d'abord, et vivre au jour le jour. Mais qu'arrive-t-il de ces spéculations mercantiles? c'est que le profane vulgaire finit par ne plus avoir aucune confiance dans les négocians littéraires, dont le crédit baisse en raison de la multiplicité de leur papier.

Un homme de lettres tel que l'éditeur de *l'Almahach des Muses* ne souffrira jamais qu'on puisse le confondre avec de pareils spéculateurs. Trop convaincu que c'est dans l'intérêt de la gloire nationale pour l'honneur de la poésie française qu'il se recueille

devrait être composé, il ne se contentera plus d'attendre tranquillement chez lui le tribut de la médiocrité; il priera les poètes dont la France peut encore s'honorer de vouloir bien contribuer, par quelques fleurs, au bouquet destiné pour nos étrennes poétiques, il ne dédaignera même pas d'aller recevoir de leurs mains leur offrande. Alors nous pourrions espérer de voir renaître quelque émulation parmi nos poètes; alors nous ne verrons plus un misérable impromptu sur les débuts du chien de Montargis placé à côté de *Stances dithyrambiques sur le retour de l'auguste famille des Bourbons*, ni l'épithaphe du chien de M. Bobée, sur le même plan que le *Tombereau de Louis XVI et de Marie-Antoinette*.

Et nous serait-il permis d'ajouter qu'il serait à désirer que, sur les sujets essentiellement nationaux, on n'insérât, dans un recueil annuel et pour ainsi dire solennel, que des pièces dignes d'être avouées par la nation? En voyant tant de pièces faibles sur les événemens qui causent notre joie, ou retracent nos regrets, on se demande avec l'accent du dépit : où sont donc nos bons poètes?

Si cette exclamation nous est trop souvent échappée en lisant l'*Almanach des Muses*, il serait injuste cependant de passer sous silence un petit nombre de morceaux graves et remarquables par le talent poétique, et de petites pièces légères et agréables, qui s'y rencontrent par intervalles. Dans la première classe, nous indiquerons le *Procès de Louis XVI*, fragment d'un poème sur la révolution,



par M. Vigée ; *la représentation de Tartufe*, l'un des moins médiocres morceaux de poésie de M. André de Murville , que la mort vient d'enlever récemment à la littérature, et une *Épître à M. Pougens*, par madame la comtesse d'Haupoult. On remarque avec plaisir parmi les pièces moins étendues , des *Fables* ingénieuses de MM. Le Bailli et De Boilleau; un fragment d'un poëme de *Praxitèle*, par M. Fouqueau de Pussy ; de jolies *romances*, par madame Desbordes ; une imitation de *Shakespeare*, énergiquement versifiée , par M. Laya ; une *Romance* de M. Edmond Géraud , et quelques poésies diverses par M. Henri Larivière, qui paraît, croyons-nous , pour la première fois dans la lice poétique , et qui s'était fait remarquer sur un plus grand théâtre par les opinions les plus courageuses et par des discours très-éloquens.

Nous voudrions terminer cet article , suivant l'usage , par quelques citations de pièces très-courtes, mais nous éprouvons le plus grand embarras pour satisfaire nos lecteurs à cet égard. Serait-ce des épigrammes? elles n'ont point de trait; des madrigaux? ils sont insipides; des bons mots? ils n'ont ni sel, ni originalité; des contes? ils manquent de naturel, de simplicité et de saillies. Enfin le nombre des pièces qui pourraient être exceptées de ce jugement est si petit , que nous prions les auteurs de nous permettre de les passer sous silence , dans la crainte où nous sommes d'armer contre eux le nombreux troupeau des petits versificateurs, qui ne pardon-

neraient jamais la préférence que nous aurions donnée à leur détriment.

Les mêmes principes d'après lesquels nous avons cru devoir critiquer le recueil des poésies , peuvent malheureusement s'appliquer à la notice qui termine le volume. L'éditeur nous trouvera peut-être d'abord un peu sévères ; mais comme il est homme de talent et comme il ne désire pas moins vivement que nous la régénération de la littérature française , nous ne doutons pas qu'il ne profite des observations que nous nous permettons de lui faire , uniquement , nous le répétons , comme interprètes du public.

Ce serait une chose fort bonne et fort utile qu'une notice bien faite des poésies et pièces de théâtre qui ont paru l'année précédente. Mais il faudrait qu'elle fut complète. Celle de l'éditeur de l'*Almanach des Muses* ne l'est pas ; et pourquoi ? Le motif nous en est révélé dans un avis important. Cet avis porte que les auteurs devront faire parvenir à l'éditeur les pièces dont ils désireraient qu'il fût parlé dans sa notice. Ainsi pour être annoncé dans cet almanach , il ne suffira pas qu'une pièce fasse honneur aux lettres et à la France , il faudra que l'auteur prie humblement M. l'éditeur de vouloir bien agréer son offrande et lui donner place dans son recueil. C'est sans doute parce que des écrivains distingués auront été trop fiers pour mendier cette protection, que nous ne trouvons ni jugés, ni même indiqués dans la notice plusieurs ouvrages que nous avons

lus avec beaucoup d'intérêt dans le cours de l'année. Une soixantaine d'auteurs ont été plus obséquieux ou plus vains, et ce sont les élus dont l'éditeur passe en revue les productions. En général, ses jugemens sont fort doux et très-obligeans, ce qui fait dire aux malins : « L'éditeur a ses raisons pour ne pas » être sévère, il ne veut pas décourager les fournis- » seurs, de peur que l'année suivante il y ait disette » de matériaux pour un nouveau volume ».

Nous bornerons ici une critique faite dans l'intérêt de l'éditeur autant que dans celui des lettres. Si l'*Almanach des Muses* continuait à être rédigé avec autant de négligence qu'il l'est depuis quelques années, il mériterait de perdre son nom, et de ne plus être appelé que l'almanach de monsieur tel. Que l'éditeur dédaigne toutes les petites considérations qui finiraient par faire de son recueil un avorton littéraire, qu'il ait désormais le noble orgueil d'élever un véritable monument poétique aux muses françaises, à la gloire de sa nation, et à celle du bon et sage monarque qui se montre si digne de la gouverner, et il ajoutera un nouveau titre de considération à tous ceux que lui ont mérités ses sentimens, son esprit et ses talens.

O.

**RÉFLEXIONS ET MAXIMES; par M. de LINGRÉE,**  
avec cette épigraphe :

Le mépris de notre nature est une erreur de notre raison.

( *Vauvenargues* ).

Brochure in-8°. de 124 pages. — Chez Didot l'aîné, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n°. 6; Neveu, libraire, passage des Panoramas; et chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 243.

DANS les maximes de La Rochefoucault, que Jean-Jacques n'aimait pas et auxquelles il donne le nom de *triste livre*, on remarque avec un sentiment pénible que l'auteur semble avoir pris à tâche de présenter l'amour-propre, l'amour de soi, l'intérêt, l'envie, les humeurs et le tempérament comme les mobiles de toutes les actions des hommes, tandis que selon lui leurs vertus ne seraient que des vices déguisés.

Dans des réflexions morales, qui seront du goût de tous les honnêtes gens et de tous les gens d'esprit, qui les appelleront sans doute un *excellent livre*, M. de Lingrée s'est attaché à réhabiliter nos qualités et nos vertus, en signalant toutefois nos travers, nos défauts et nos vices. Il pense avec raison que mépriser notre nature, ce n'est pas l'apprécier, et que « si on ne cherchait pas tant à prouver aux hommes qu'ils sont méchants, ils le seraient moins ».

Le point de vue satirique auquel La Rochefoucault semble avoir réduit son système d'observations, est cause qu'une certaine humeur chagrine et caustique s'est mêlée à son style, et que ce qui donne du prix à la vie, ce qui ennoblit l'homme, ce qui, à juste titre, en fait le roi de la nature; que les plus nobles vertus, l'amitié, la justice, la générosité, la grandeur d'âme, ne sont à ses yeux qu'illusion et chimère; en sorte qu'au lieu d'élever l'homme il l'abaisse; au lieu de l'affermir dans son noble héritage, il le déshérite de sa grandeur; loin d'embellir son image, il la décolore; loin de juger le cœur, il le calomnie.

M. de Lingrée, en se plaçant dans une sphère différente, a envisagé les choses humaines sous une face différente aussi. Ses pensées ont une autre teinte, ses expressions un tout autre coloris.

Son ouvrage porte l'empreinte d'un caractère aimable et doux, d'un tact fin et délicat, d'une sensibilité vraie et pénétrante.

On peut dire qu'il n'a pas écrit contre les hommes, mais plutôt pour les hommes; qu'il ne s'est pas montré injuste, mais indulgent; qu'il n'a pas été systématique, mais observateur; qu'il n'a pas lancé des épigrammes, mais rassemblé des réflexions; qu'il n'a pas fait une satire, mais de la morale.

Il serait possible de donner, au rapprochement que nous venons de faire, l'appui de la démonstration, et le caractère de l'évidence, en comparant ce que les deux auteurs ont écrit sur les mêmes idées,

et en les mettant ainsi, en quelque sorte, aux prises l'un avec l'autre. Cette comparaison acquerrait un nouvel intérêt, si on ne considérait pas seulement dans M. de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, mais encore l'un des personnages les plus remarquables des guerres de la Fronde. Faisons la part de l'inévitable influence que le temps, au milieu duquel il a vécu, et le rôle qu'il a joué dans cette guerre de folie, d'intrigues et de corruption, ont exercée nécessairement sur ses pensées; et nous trouverons juste d'attribuer à l'empire des circonstances, ce qu'il y a de triste, d'anti-social, d'exagéré dans l'ouvrage de M. de la Rochefoucauld. Mais ce n'est pas le moment de compléter ce que nous aurions encore à dire sur ce penseur, d'ailleurs si célèbre par la précision et l'énergie de son style, par le tour hardi et la profondeur d'une partie de ses maximes.

Revenons à M. de Lingrée. — Pour prouver qu'en parlant de lui, nous n'avons pas hasardé l'expression d'un sentiment irréfléchi, ou d'une admiration aveugle, nous n'avons pas de moyen plus sûr que de le citer.

« L'affectation empêche d'être soi, et ne permet pas d'être un autre ».

« Le misantrope est un honnête homme qui n'a pas bien cherché ».

« La prudence, pour être une vertu, ne doit pas déconseiller le courage ».

« La prudence, simple qualité quand elle n'est

« utile qu'à nous-mêmes, devient une vertu quand  
» nous l'employons pour les autres ».

« On doit son cœur à peu, on doit son indul-  
» gence à tous ».

« L'on ne jouit qu'une fois du plaisir de se ven-  
» ger, l'on jouit toujours du plaisir de ne s'être pas  
» vengé ».

« On blâme la vanité des autres, et l'on ne cesse  
» de les flatter : on se plaint de la chaleur d'un feu  
» qu'on attise ».

« Il ne sert de rien de taire un secret lorsqu'on  
» le montre ».

« Un défaut ne nuit qu'à nous; un vice nuit à  
» nous et aux autres; une qualité ne sert qu'à nous;  
» une vertu sert à nous et aux autres ».

« Quand on a le secret d'être heureux, il ne faut  
» pas le garder ».

« Un livre est une lettre écrite à tous les amis in-  
» connus qu'on a dans le monde ».

Oh! sans doute, il y a des amitiés secrètes, mys-  
térieuses, qui se contentent en dépit de la séparation,  
de l'éloignement et des distances : il y a des nœuds  
indissolubles qui se forment dans le recueillement  
de la pensée, dans le silence de la méditation, dans  
le repos inspirateur de la solitude; en un mot, il y  
a des personnes que l'on aime sans les avoir vues :  
ce mot est une confidence qui nous échappe. Mais,  
nous nous plaisons à le dire, nous appartenons à  
cette classe d'inconnus dont parle M. de Lingrée :  
toutefois ce serait mériter le reproche qu'il exprime

si bien, que de ne pas mériter la même franchise dans la critique que dans l'éloge. « Celui qui craint de relever un défaut dans un ami, s'étipare d'une profession dont il ignore les devoirs ».

En composant un livre de pensées isolées, comme l'auteur ne s'occupe, s'il est permis de le dire, qu'à faire la fortune d'une seule idée à la fois, le lecteur n'est-il pas fondé à exiger que chaque pensée forme un tout complet, c'est-à-dire, que toutes les parties en soient assorties avec un art délicat, que toutes les conséquences, que toutes les modifications, que toutes les nuances qui en dérivent soient rassemblées comme dans un faisceau ; que dans ce tout, on trouve la réunion de ce qui peut lui donner du prix et l'absence de ce qui pourrait l'affaiblir ; que le nécessaire y soit, et que le superflu y manque ?

Jé demande maintenant, s'il ne manque pas quelque chose au complément moral de la pensée suscitée ?

« Si le suicide n'était pas déjà une folie, ce serait de ~~de~~ moins une grande impatience ».

Le suicide est un crime aux yeux de la religion, aux yeux de la morale, aux yeux de la société, qui n'est autre chose qu'une suite de rapports, dont la combinaison forme un lien commun qui réunit tous les hommes. Chacun me paraît être placé tout à la fois dans une sphère particulière et dans une sphère commune d'activité. Sous le premier point de vue, l'homme peut être envisagé comme un *agent*, doué d'une existence *individuelle*, et de la libre disposi-



tion de ses actions ; mais comme en même temps il sert à l'accomplissement des vues cachées de la Providence, qui, suivant la réflexion de M. de Bonald, s'est réservé la conduite des événemens, sous cet autre aspect, l'homme doit être considéré comme un *instrument* et comme un être *collectif et commun*, qui n'a pas le droit de disposer de lui, parce qu'il n'est pas le maître de lui-même, parce qu'il appartient à sa famille, à la société, à son pays, à Dieu. Celui qui attente à ses jours, dispose d'une chose qui n'est pas la sienne, usurpe sur les droits de la nature, pénètre criminellement dans le mystère de la mort, déserte le poste qui lui était confié, rompt avec violence un des anneaux de cette vaste chaîne qui rapprochant les parties isolées de la société, n'en forme qu'une famille.

Lorsque celui qui se tue a le cerveau dérangé, lorsqu'il est réellement fou, la société le plaint : mais lorsque c'est avec réflexion et pour se débarrasser du fardeau de la vie, qu'il consomme sur lui-même cet acte violent, la nature l'accuse et la société le condamne.

Il convenait donc à un écrivain vraiment moraliste surtout, de voir d'abord dans le suicide un crime.

Cela convient plus particulièrement encore à celui qui semble avoir emprunté à Pascal les deux pensées suivantes :

« La vertu comme Dieu a ses incrédules, et

» comme lui , elle ne croit pas devoir les priver de  
» ses bienfaits ».

« Plus l'homme s'élève au sein des sciences , plus  
» il apprend à s'abaisser devant l'auteur de toute  
» science ».

Si dans la pensée que nous venons de critiquer  
il y a quelque chose de moins , n'y a-t-il pas , au  
contraire , quelque chose de trop dans celle-ci ?

« Les assurances répétées de reconnaissance n'en  
» sont qu'un signe équivoque. La véritable recon-  
» naissance a cela de commun avec la véritable sen-  
» sibilité , que renfermée au fond de l'âme , et s'y  
» nourrissant en secret , *satisfaite du sentiment de*  
» *son existence* , et retenue par une sorte de pudeur ,  
» elle attend *quelquefois* des occasions importantes  
» pour éclater ».

Ce n'est pas seulement *quelquefois* que la recon-  
naissance attend des occasions pour éclater ; ce ne  
sont pas uniquement des occasions importantes  
qu'elle exige ; elle est toujours prête à saisir toutes  
celles que la fortune lui présente ; elle s'évertue  
même à les faire naître , elle est heureuse d'en pro-  
fiter ; loin de se contenter du sentiment de son exis-  
tence , la reconnaissance fermente dans le cœur , elle  
a besoin d'éclater , de paraître au grand jour ;  
l'épanchement la soulage.

Il y a encore , en très-petit nombre il est vrai ,  
quelques pensées où la longueur de certains déve-  
loppemens nuit à la précision ; il y en a d'autres

trop communes pour trouver place dans un recueil que l'esprit, le cœur et le goût, l'élégance et la délicatesse semblent avoir formé. Lorsque les légères imperfections qui s'y trouvent auront disparu, lorsque la méditation, qui creuse et féconde les idées justes, qui les complète et les réalise par la propriété de l'expression, aura donné à certaines parties du livre de M. de Lingrée quelque chose de plus énergique, de plus grave encore et de plus concis, son ouvrage peut devenir classique, et ajouter à la gloire de notre littérature.

### MÉLANGES.

*Quelques mots sur le mémoire justificatif de M. le comte Excelmans.*

Je ne suis pas écrivain ; je pourrais peut-être m'honorer du titre de militaire, puisque, sans avoir de grade dans l'armée, j'ai suivi pendant vingt ans nos guerriers aux champs de la gloire, et, plus d'une fois, exposé ma vie pour la défense de mon pays ; mais c'est uniquement comme administrateur et comme passablement instruit des réglemens et de la discipline militaire, que je hasardeai quelques réflexions sur le mémoire justificatif de M. le comte Excelmans.

J'ai lu attentivement ce *factum*, composé, dit-on, par des jeunes gens dont l'ignorance serait digne du plus grand mépris, si leur mauvaise foi et leur insolence n'excitaient pas l'indignation de tous les bons Français.

Ces écoliers, abusant d'abord de la liberté de la presse, puis échappant, par la consistance du volume, à la loi qui limite son usage, se constituent les défenseurs de la charte. A la faveur de cette mission usurpée, on les voit attaquer, avec un acharnement

JANVIER 1815.



tout-à-fait inquisitorial, les actes ministériels, les disséquer avec une partialité sans exemple, en exagérer les conséquences avec une aigreur dont rien n'égale la violence.

Le dernier écrit qu'ils viennent de publier est le comble du scandale. Il est tel, que personne ne pourra plus douter de leurs arrière-pensées, et il est du devoir de tout bon Français d'éclairer ses concitoyens sur les dangers de cette coupable tactique, qui ne tend à rien moins qu'à détruire le bonheur, hélas ! si chèrement acheté, dont nous jouissons.

Je vais essayer d'analyser les observations préliminaires de la défense de M. le comte Excelmans, et j'espère porter jusqu'à la dernière évidence la preuve de leurs perfides intentions.

Le ministre de la guerre a pris, le 16 décembre dernier, un arrêté qui oblige les officiers généraux ou particuliers, jouissant d'un traitement militaire, à quitter Paris, s'ils n'y sont employés, ou en activité de service, ou domiciliés, à moins d'une autorisation spéciale. Pour assurer l'exécution de cet ordre, le ministre a voulu qu'il fût sursis aux revues de paiement en faveur des réfractaires. Aussitôt de petits frondeurs s'élèvent et s'écrient : Voilà bien la mesure la plus odieuse, la plus arbitraire et la plus impolitique ! Ils ont, disent-ils, recueilli les plaintes et l'indignation des officiers à la vue de cet arrêté. Ils ont été les témoins de leurs *justes et chaleureux éclats*. D'après la véhémence avec laquelle ils ont écrit, on s'aperçoit aisément que les jeunes insensés se sont plu à envenimer ces plaintes par leur virulente âcreté. Mais, sans m'appesantir sur l'in vraisemblance et l'exagération de leur philippique, je me contenterai de dire que, s'ils avaient entendu ces injustes vociférations, il était bien impolitique ou bien perfide de les publier ; mais qu'il est bien plus vraisemblable que ce n'est qu'une affreuse calomnie qu'ils ont répandue contre de loyaux et fidèles militaires, pour déchirer un ministre distingué parmi tous les braves, et dont les débuts, dans la carrière ministérielle, donnent de si hautes espérances.

Mais, ce qui achève de jeter le plus grand jour sur la pureté de

leur zèle et la loyauté de leurs intentions, ce sont les derniers mots de leur péroration, ils n'auront pas besoin de commentaire : « Es-  
 » périons que sa propre sagesse (du ministre) l'aura déjà convaincu  
 » que dans notre France, pour les militaires comme pour les ci-  
 » toyens, toute espèce d'ordre et de commandement ÉPROUVE-  
 » RONT RÉSISTANCE, EXCITERONT RÉCLAMATION quand ils ne seront  
 » pas fondés sur la réalité, du moins sur l'apparence de la loi  
 » et de l'honneur ».

Ils sont si fortement attachés à cette doctrine désorganisatrice, qu'ils l'avaient déjà consignée dans le même écrit : « Un homme  
 » d'état, disent-ils plus haut, administrant l'armée française, a-t-il  
 » pu se persuader qu'un ordre aussi révoltant serait d'une exécu-  
 » tion possible et non ORAGEUSE » ? Peut-on plus ouvertement émettre le désir de voir se renouveler les orages, n'est-ce pas donner le conseil et annoncer le criminel espoir de l'insurrection, cette arme favorite des factieux ? D'après cette doctrine insurrectionnelle et meurtrière, un militaire ou citoyen, à la réception d'un ordre, se constituera donc juge dans sa propre cause, il aura donc le terrible droit de dire : Cet ordre n'a ni la réalité, ni l'apparence de la loi et de l'honneur ; je vais réclamer et résister ? Est-ce avec des principes aussi destructifs de tout ordre, est-ce en prêchant aussi impudemment l'insubordination qu'on prétend affermir l'autorité publique, sans laquelle il n'est plus que désordre, confusion et anarchie ? — De ces deux articles ainsi rapprochés, il résulte assez clairement que ces messieurs, s'ils n'ont pas calomnié les militaires dont ils prétendent avoir entendu les virulents éclats, ont donné à leur *chaleureuse indignation*, une publicité perfide, et qu'ils ont voulu provoquer la désorganisation, en donnant le droit de discuter avant d'obéir, en espérant que les chefs manqueront à la subordination, qui est le principe et la vie de la discipline militaire .... Que de mauvaise foi, que de délits dans ce peu de mots ! — Je passe à la discussion de l'ordre.

« Le ministre, disent-ils, a bien le droit de disposer des militaires qui lui doivent obéissance passive ; il peut les envoyer

« D'un bout de la France à l'autre, les confiner dans un village, les tenir réellement dans un lieu d'exil; mais il faut, ajoutent-ils, qu'il invoque les besoins du service militaire ».

Non, ce n'est qu'un insidieux sophisme; non, cela n'est point nécessaire. Il est censé que le ministre, lorsqu'il dispose des militaires, le fait au nom du roi, d'après les plans concertés avec le monarque, plans coordonnés avec la situation politique, diplomatique ou militaire de l'état, et qui, d'après eux-mêmes, *doivent être secrets*. Le militaire doit se rendre au poste qui lui est assigné, *sans réclamation, sans résistance et sans délai*. Il ne peut pas avoir le droit de demander si c'est en vertu des besoins *toujours présumés* du service. S'il en était autrement, il pourrait en résulter des retards ou des explications funestes pour l'exécution, qui quelquefois exige autant de célérité que de mystère.

Ces hypocrites défenseurs de la liberté étendent encore plus loin leur tendre sollicitude sur les droits des militaires comme citoyens, et voici la subtile distinction sur laquelle repose leur défense. « On prétendra *peut-être* que les militaires à la demi-solde n'ont pas cessé d'être en activité; qu'ils sont toujours disponibles, et que c'est-là une demi-activité qui suffit pour les mettre absolument aux ordres du ministre ».

Oui, sans doute, on le prétendra, et on aura raison. Il n'y a et ne peut y avoir que la retraite absolue qui puisse soustraire les militaires aux ordres du ministre. Eh! qui aurait pu croire avant vous que la demi-solde était une retraite ou un licenciement? Assurément, les militaires dont vous prétendez avoir entendu les plaintes, ne vous l'ont jamais dit; et, s'ils avaient cru que la demi-solde n'était autre chose qu'une mesure commandée par la pénurie des finances, ils se seraient retirés sur leurs foyers pour se délasser de leurs fatigues, et jouir de leur gloire dans le sein de leurs familles. — Le militaire à la demi-solde est absolument comme celui qui est en semestre. Nul doute que celui-ci ne puisse être rappelé par le ministre avant l'expiration de son congé, qu'il ne puisse être même désappointé, même puni en cas de désobéissance.

sance. Vainement dirait-il, pour se justifier, je n'étais pas en activité, je n'avais aucun poste militaire, aucun service à faire; il ne serait pas moins condamnable, parce que son état de semestrier ne le dégage pas de l'obéissance passive. Les rapports du militaire à la demi-solde avec le ministre, sont absolument de la même nature.

A ces mauvais argumens succède une supposition ridicule pour avoir le droit de faire encore un tour de force déclamatoire, et une inconvenante apostrophe au ministre. « Mais pourquoi, diront encore les ministériels, pourquoi vous plaindre de l'ordre du ministre? Permis à vous de ne pas obtempérer, seulement il vous arrivera dans ce cas de ne pas recevoir votre solde. La mesure ne touche pas votre personne, elle est purement *financière* ».

Quelle étrange logique! Eh quoi! toujours la même marche! Une supposition gratuite et absurde pour avoir le prétexte d'une déclamation! Eh! qui vous a dit que le ministre avait entendu prendre une *mesure de finance*? Où avez-vous donc trouvé ce ridicule aveu? Tout à l'heure vous lui donniez vous-même un autre motif, puisque vous insiniez que la mesure générale n'avait été inspirée que par le désir secret d'éliminer quelques individus suspects.

La bonne foi est plus indulgente et plus raisonnable; au lieu de supposer de ridicules aveux ou des motifs perfides, elle recherche et présente des motifs justes et honnêtes; et voici ce qu'elle ne craint point de dire hautement: le ministre, au lieu d'être dirigé par des motifs de vengeance ou de ridicules calculs de finance, n'a cédé qu'à des considérations de prudence; qu'à sa sollicitude envers ses compagnons de gloire. Une ville immense comme Paris recèle dans son sein des oisifs, des frondeurs, des malintentionnés, surtout des mécontents. Dans ces dangereux éléments, les militaires, déjà froissés dans leurs intérêts, déçus d'ailleurs de l'espoir d'un rapide avancement, pourraient y recevoir des impressions qui, si elles n'ébranlaient pas leur fidélité, pourraient du moins renforcer le pénible sentiment de leur mal-

aise momentané, de leurs espérances déçues. N'est-il pas prudent de les éloigner de ce dangereux foyer? Quel honorable motif pour un administrateur qui, dans son humaine et sage prévoyance, aime mieux prévenir le mal qu'être dans la douloureuse nécessité de le punir!

D'ailleurs la demi-solde est insuffisante à Paris pour leurs besoins, et elle pourra leur procurer une existence plus heureuse en province.

Voilà ce que la bonne foi répond à ces investigateurs du mal, à ces éternels déclamateurs, qui trouvent presque toujours les vices ou les maux qu'ils dénoncent, ou dans une manie strabillaire, ou dans un cœur corrompu, ou dans un mécontentement secret, ou dans un indomptable orgueil.

Que devient maintenant cet entassement de phrases déclamatoires relativement aux prétendues difficultés de constater légalement la présence de l'officier à son poste? Toutes ces énumérations d'obstacles portent sur une fausse base : c'est que le militaire est en *surveillance*, tandis qu'il n'est qu'en *résidence*, et s'il était permis de mêler, à l'exemple de ces messieurs, le burlesque au sérieux, je dirais que cette énumération ressemble assez au comique détail que fait Scapin pour dissuader le bonhomme Géronte de plaider, avec cette différence que le fourbe du théâtre ne s'en sert que pour arracher une légère somme au vieux avaro, au lieu que ceux des *défenseurs des principes* n'étendent avec une complaisance perfide cette fausse nomenclature que pour provoquer des orages, pour conseiller l'insurrection, sous le nom de *résistance*, but avoué de leurs coupables *espérances*.

Mais enfin, quand il serait vrai que le ministre a commis un acte répréhensible, est-ce avec cette insolence et cette amertume qu'il convenait de le dénoncer? Un militaire aura combattu pendant vingt-cinq ans; il aura mérité d'être placé à la tête de cette armée où la bravoure n'était plus un caractère distinctif, mais une qualité générale; après une longue et glorieuse carrière, ne soupçon-



rant qu'après le repos dont il a besoin, son roi l'appelle à de pénibles fonctions; il fait encore à cette voix toute puissante sur le cœur d'un bon Français le sacrifice de sa santé, altérée par les fatigues militaires et les blessures; et si dans le rapide mouvement nécessaire à la réorganisation d'une immense machine, il lui échappe un acte de sévérité, ni sa vie entière consacrée à la défense de sa patrie, ni son ancienne et incontestable gloire, ni ses derniers sacrifices ne lui seront comptés, et il pourra être impunément vilipendé et baffoué par des avocats imberbes; on cherchera à déchaîner contre lui les passions, à lui faire perdre la confiance de son roi... Ah! sans doute, tant d'audace et de perfidie sera enfin réprimé, et une aussi révoltante doctrine ne sera plus propagée, sans que l'on examine enfin jusqu'à quel point la liberté de dénoncer, d'injurier et de calomnier peut être mise en balance avec la stabilité de l'état, la sécurité publique et le besoin que tous les Français éprouvent de voir détruire à la fin tous les obstacles que l'on oppose à la marche d'un gouvernement protecteur et réparateur.

D. F., ancien commissaire des guerres.

Il paraît chez Lenormand, imprimeur-libraire, rue de Seine, n°. 8, un nouvel écrit intitulé : *Le Pelletiatre, ou Réponse au Mémoire adressé au roi par M. le comte de Saint-Fargeau, ci-devant Félix Le Pelletier*, par M. F. G. S. D. T., avec cette épigraphe : *Quousque tandem abutere patientiâ nostrâ?* Cette *Catilinaire* nouvelle se distingue par une logique forte et serrée, par les sentimens les plus purs, et par un style; quelquefois incorrect peut-être, mais rempli de chaleur et d'énergie. Après avoir battu en ruines les misérables argumens du citoyen Félix Le Pelletier, sur la formule du serment prêter au roi, l'auteur s'exprime ainsi :

« Nous avons successivement présenté M. le comte comme un rigoriste outré, comme un politique dont la haute prévoyance s'élance si heureuse-

ment dans l'avenir ; et comme un fidèle amant de la république qu'il voudrait exhumer. Il faut maintenant l'envisager sous de nouveaux rapports , afin qu'il ne puisse nous reprocher d'avoir négligé aucun de ses avantages , et que sa haute vertu paraisse dans tout son éclat. Nous allons voir le respect que montre pour les convenances cet homme qui , ayant reçu une éducation soignée , doit mieux qu'un autre savoir ce qu'elles exigent. — Après avoir fait une sortie pesamment emphatique contre la doctrine de Machiavel, il dit : *Je laisse à cette fraction gangrenée de l'humanité, cette facilité étonnante de sacrifier tout ce qui est libéral aux combinaisons funestes et momentanées de tous les intérêts honteux. Mon langage, Sire, sera celui de la vérité, et ne se sentira de la présence du Monarque que par le respect que l'on doit à une autorité constituée.*

» Il n'est donc pour vous qu'une autorité constituée , ce Monarque dont votre infernale société a égorgé le frère , ce descendant de tant de rois , ce petit-fils de Henri IV , ce prince dont la longue adversité n'a pu , ni abattre le courage , ni vaincre la clémence ; ce prince auquel la France doit la paix et sa réconciliation avec l'Europe ! Et s'il est vrai , comme l'a dit Montesquieu , que les infortunes des rois ont quelque chose de plus touchant que celles des hommes vulgaires , que doit-on penser de celui qui , déjà placé loin des événemens , sur lesquels une postérité anticipée a déjà imprimé le sceau d'une réprobation éternelle , n'ayant donc plus pour prétexte la tourmente révolutionnaire , qui pouvait momentanément entraîner , ose adresser à son roi cette irrévérencieuse qualification ? Ce n'est point ici , comme on le voit , le préjugé d'une idolâtrie superstitieuse pour la royauté que j'invoque , c'est le respect pour ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré sous le ciel , c'est le cortège des plus sublimes vertus , des plus lamentables souvenirs , de ces terribles adversités si majestueusement caractérisées par Bossuet. Par quel inconcevable excès de dépravation ces titres malheureusement immortels peuvent-ils s'évanouir pour M. le comte de Saint-Fargeau ? Ah ! n'arrêtera-t-on jamais ces explosions d'une démente sédition et incendiaire qui menace l'ordre social d'une nouvelle subversion ?

» Après tant d'horreurs que j'ai été forcé de dévorer , on croirait peut-être qu'il ne me reste plus qu'à gémir sur la perversité qu'amène l'oubli de la morale et de la religion , qu'à appeler la sollicitude des Français , la vigilance des magistrats , l'énergie des écrivains contre ces monumens d'une audace si ostensiblement conspiratrice ; point du tout , notre tâche n'est pas remplie : il faut reprendre ses pinceaux , et broyer de nouvelles couleurs pour peindre de nouvelles monstruosité. C'est ici qu'il faut rassembler toutes les forces de son âme pour surmonter la douloureuse horreur qu'inspire un

paragraphe *soyez*, et qu'on ne pourra jamais caractériser dans aucune langue. *Sire, les temps de révolution sont des époques de douleur; l'histoire prouve qu'elles sont inhérentes à la nature humaine; la véritable gloire est qu'au moins des leçons si chères soient profitables aux nations.... De grandes victimes tombent.... mais les vengeances particulières déshonorent.... Sire, les mêmes vingt-quatre heures sont pour Votre Majesté et pour celui qui se présente devant le trône, la source de regrets éternels et des plus HAUTES douleurs.*

» J'ai n'ai pas d'abord compris cet énigmatique passage; mais, à force d'y réfléchir, j'en ai démêlé la profonde horreur. C'est dans les mêmes vingt-quatre heures qu'ont péri le vertueux Louis XVI et le régicide Lepelletier, et il a eu l'affreux courage de placer sur la même ligne l'assassin et sa victime. Que dis-je? l'assassinat du Roi est d'un intérêt bien secondaire; ce n'est qu'une grande victime immolée à la raison d'état, il faut la voiler.... mais la mort de Lepelletier est une vengeance qui déshonore.... Et à qui adresse-t-il cette effroyable conception d'un délire infernal? au frère de la victime; à son Roi, auquel il retrace, sans ménagement et sans humanité, de déchirans souvenirs; dans le cœur duquel il enfonce encore et retourne le poignard! *A cette idée horrible, tout mon sang s'allume, et des larmes d'indignation coulent de mes yeux!* N'était-ce donc pas assez d'avoir immolé la vertu la plus céleste qui ait jamais honoré le trône, un Français, exalté par une généreuse horreur, rencontre un régicide, l'immole en expiation aux mânes de son Roi; le grand forfait commis sur un Roi, auquel on ne peut reprocher qu'une vertueuse faiblesse, n'est rien auprès de la déshonorante vengeance exercée sur un régicide..... c'est pour celui-ci que sont réservées les plus hautes douleurs!.... A quel excès d'horreur vos mânes étaient-ils donc réservés, infortuné Monarque? Destiné pendant votre vie à être en proie à tout ce que la perversité d'un siècle indigne de vos vertus a pu concevoir de plus féroce; condamné; après une longue et cruelle agonie, à périr comme un vil criminel, tant d'horreurs ne peuvent désarmer vos bourreaux! L'un prétend justifier votre mort en accusant votre faiblesse, qui n'était cependant qu'une vertu surhumaine; l'autre, en la présentant comme un simple coup d'état, vous met en regard avec votre assassin; et, par cet outrageant parallèle, cherche à atténuer la douleur qu'inspire l'horrible catastrophe qui termina vos jours!... Quand finira donc, grand Dieu! l'effroyable audace de ces hommes dégoûtant de sang? quand cesseront-ils d'insulter leurs victimes, et d'épouvanter l'humanité par leurs cris féroces? et si ce n'était pas assez de ce que je viens de signaler, jetez les yeux sur ce passage: *Peut-être dans notre France aussi le sang de quelques hommes libres et courageux est-il destiné à couler sur des échafauds, et à partager la gloire de ces insulaires*

(*Sydney et Russell*) ; mais on lira toujours sur de pareilles tombes :  
EXORIENT ALIQUIS NOSTRIS EX OSSIBUS ULTOR !

» Français, magistrats, écrivains, que vous faut-il de plus pour redoubler de zèle et d'énergie ? Les factieux ne s'agitent plus dans l'ombre, ils se montrent à découvert ; ils ne cachent plus leurs complots. Ralliez-vous donc plus que jamais autour du trône ; exercez, par une union et une fidélité inaltérables, la honte d'avoir laissé succomber Louis XVI sous les coups d'une poignée de scélérats. Ne vous reposez pas exclusivement sur la justice de votre cause ; hélas ! la Providence a plus d'une fois permis qu'elle fût cruellement trahie. Ne perdez pas de vue les crimes que votre isolement a laissé commettre ; et déjouez, en formant un faisceau impénétrable, l'audace effrénée de ces hommes qui ont laissé tant de monumens de leurs homicides fureurs ; qui ont même encore l'imprudente hardiesse de publier leurs regrets sur la perte de leur puissance, et le désir affreux de la ressaisir. Ah ! sans doute je n'aurai pas fait, au nom d'aussi grands intérêts, un inutile appel à votre antique amour pour vos Rois !

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

### SPECTACLES.

GRANDS THÉÂTRES. — La bibliographie raisonnée, ou, si l'on veut, la critique littéraire, s'est d'abord occupée d'un siècle, d'un âge, d'une époque particulière. A mesure que la curiosité des hommes s'est tournée vers cet objet, que le talent a multiplié ses productions, que le goût a raffiné ses jouissances, que le plaisir rare mais sensible qui résultait pour les anciens d'un spectacle annuel, a fait place pour les modernes à un divertissement froid qui se reproduit tous les jours ; le journal quotidien a succédé à celui de la semaine, qui avait succédé aux mémoires du mois. On ne cherche plus en effet dans une feuille publique l'histoire de l'état de l'art, le tableau de ses progrès, de ses pertes, de ses espérances, son passé et son avenir ; on y exige le tableau frivole d'une représentation déjà oubliée, l'anecdote du parterre ou celle de la coulisse, le secret d'un succès ou celui d'une fiasco ; on se dédommage de la nullité de quelques vues par le piquant de quelques personnalités, et on nous prive, sans conséquence, d'un

principe qui intéressera tous les temps , si on peut nous indemniser par une anecdote qui nous amuse une minute. Cette manie superficielle d'envisager les choses s'est glissée partout ; il serait fort à souhaiter qu'elle se fût arrêtée à la comédie.

Le rétablissement d'une feuille hebdomadaire nous autorise à examiner l'art sous un point de vue plus sérieux , c'est-à-dire dans ses rapports avec la morale et avec l'esprit de la nation , dont la comédie est chez nous comme partout l'expression la plus exacte. Nous avons contracté l'habitude de chercher l'esprit tous les jours dans un feuilleton ; mais notre goût n'est pas si difficile qu'il ne se contente de trouver de semaine en semaine la raison sans ornemens et la vérité sans prétentions , au défaut des jeux de mots et des saillies. On verra peut-être quelque intérêt à observer la marche progressive de la civilisation et de la littérature dans les vicissitudes correspondantes du théâtre , qui en éprouve toutes les révolutions ; on trouvera un certain plaisir à rapporter ces effets à leurs causes , et les modifications de l'esprit à celles du caractère. L'histoire et la théorie d'un art charmant qui fait les délices de tous les peuples , sont probablement assez piquantes par elles-mêmes pour pouvoir se passer quelquefois sans inconvénient de l'attrait des allusions fines et des plaisanteries mordantes. Nous n'écrivons point dans le seul but d'exercer la critique , mais nous n'hésiterons pas à l'exercer avec modération quand l'intérêt de l'art dramatique l'exigera de nous , et toutes les fois que la vogue , si souvent déterminée par le caprice , consacrera le succès d'une fausse école ou les innovations d'un talent dangereux. Dans cette hypothèse même , nous ne promettons pas le scandale ingénieux d'une censure épigrammatique qui blesse souvent sans corriger. Notre unique intention est d'être utiles ; notre désir le plus vif est de l'être sans désoler la médiocrité modeste , et surtout sans offenser le talent. Si nous attaquons quelques réputations , ce sera toujours sans aigreur ; si nous nous trompons dans quelques critiques , ce sera toujours sans dessein. Quand on est sûr d'être impartial , on peut espérer d'être juste.

*Théâtres lyriques.* — Depuis long-temps les nations voisines nous contestent non-seulement un goût épuré et des connaissances réelles en musique ; elles prétendent même que la nature nous a refusé l'organisation nécessaire au sentiment et à la culture de cet art enchanteur. Elles ont oublié trop tôt qu'il fut un temps où les musiciens et les chanteurs français étaient invités avec honneur à la cour des princes étrangers. L'Italie elle-même, dans le siècle le plus glorieux pour elle, ne dédaigna pas de rendre hommage aux talens de nos artistes (1). Elle ne tarda pas, il est vrai, à acquérir une supériorité qu'elle dut principalement à l'invention, ou plutôt à la renaissance du drame lyrique ou mélodrame. Pendant que l'art faisait ainsi des progrès rapides au-delà des Alpes, il dégénéra tellement parmi nous que ce fut l'Italie, à son tour, qui nous fournit des maîtres et des modèles. L'enthousiasme qu'ils excitèrent enfanta bientôt un profond dédain pour nos compositions et même pour nos fatuités musicales. Ces préventions défavorables furent propagées dans l'Europe entière par quelques écrivains célèbres. Aucun n'y contribua plus que Rousseau : la peinture, plus burlesque encore que maligne, qu'il fit du grand opéra français, dans sa *Nouvelle Héloïse*, sert d'argument, depuis plus d'un demi-siècle, à tous les déclamateurs qui ont un motif quelconque pour déprécier nos théâtres lyriques.

Et, de nos jours encore, n'est-il pas vraiment singulier que les voies mêmes qui nous sont ouvertes pour éclairer et ramener nos voisins, soient précisément celles dont nous nous servions pour leur fournir de nouvelles armes contre nous ? La critique de l'art musical est livrée dans la plupart de nos journaux à quiconque veut s'en emparer. Un littérateur refuserait d'y parler de médecine, un médecin d'architecture, un architecte de théologie, un jurisconsulte de peinture : mais s'agit-il de musique ? le littérateur, le médecin, l'architecte et le jurisconsulte ne font nulle

---

(1) Voy. l'*Histoire littéraire d'Italie*, par M. Ginguené ; tom. 6, chap. XXVI.

difficulté de prononcer magistralement sur le mérite d'une partition toute entière, et de donner des conseils à l'auteur. Ce n'était pas assez que des feuilles éphémères tendissent à persuader à une partie de l'Europe que nous n'étions pas capables de nous élever en musique au-dessus du vaudeville et des ponts-neufs : des ouvrages revêtus d'un titre spécieux auraient achevé de décréditer le goût français, si l'absence des notions les plus vulgaires n'eût décrédité les auteurs mêmes dès les premières pages.

Sans être injustes envers les étrangers, il faut savoir être justes envers nous-mêmes. L'amour de la musique, et surtout l'étude de cet art, sont sans contredit plus généralement répandus en Italie et en Allemagne qu'en France. Mais qui oserait, sans déceler la plus insigne prétention, soutenir que l'art lui-même est arriéré parmi nous? Nos compositeurs, nos professeurs, n'ont aucune concurrence à redouter; l'exécution instrumentale est portée à Paris à un degré de perfection dont l'on ne se fait pas même d'idée dans les autres capitales de l'Europe (2). Enfin il s'est formé dans nos écoles des chanteurs, et particulièrement des cantatrices, du talent le plus distingué. Si ce talent ne s'est pas conservé chez tous également pur et brillant, il faut en accuser, non les principes qu'ils ont reçus, non le goût des vrais connaisseurs français, mais cette manie déplorable qui, portant nos acteurs lyriques à rivaliser avec nos acteurs tragiques, leur fait trop souvent oublier que sur un théâtre chantant la première condition est de chanter.

Dans la revue successive de nos trois grands théâtres lyriques, nous nous proposons d'exposer avec plus de développement ce simple aperçu de l'état actuel de la musique en France. Le perfectionnement de l'art doit être le seul but de celui qui l'aime sincèrement : c'est y concourir que d'encourager par de justes éloges l'artiste qui obéit aux lois du goût, et de chercher, par une saine critique, à y ramener celui qui s'en écarte. S.

---

(2) Ce sont les propres paroles par lesquelles l'empereur de Russie et le roi de Prusse exprimèrent leur étonnement et leur satisfaction, lorsque ces souverains assistèrent à un exercice du Conservatoire.

PETITS THÉÂTRES. — *Théâtre de la porte Saint-Martin.* — Première représentation de *Haine aux deux Sexes*, et des *Six Ingénus*, divertissement pantomime.

La gent auteur est un peu moutonnière, *imitatorum servum pecus*. Que l'on donne à un théâtre une pièce dont le titre soit original, aussitôt tous les autres spectacles offrent au public des copies, des contre-épreuves, etc., etc. C'est ainsi qu'après *l'Enfant du Bonheur* on a vu *le Père*, *le Frère*, *l'Oncle* du bonheur, et je ne sais plus quel chansonnier malin annonça qu'il avait un plan pour la *Tante*. M. Bouilly a fait jouer un vaudeville intitulé, *Haine aux Femmes*, et nous avons aperçu à la suite *Haine aux Hommes*, *Haine aux Filles*, *Haine aux petits Enfans*; et voilà qu'un auteur a fait représenter, à la porte Saint-Martin, *Haine aux deux Sexes*; c'était une manière de dire *haine à tout le monde*. Le titre n'était pas heureux, le sujet l'était encore moins, et l'ouvrage ne l'a pas été du tout. Les amateurs connaissent l'intrigue et le fond des pièces que j'ai citées plus haut, je me dispenserai d'analyser la nouveauté qui n'en est vraiment pas une: *non bis in idem*: on a pourtant remarqué quelques mots heureux, mais des mots ne font pas une pièce; c'est ce qu'on ne saurait trop dire à ces auteurs qui prennent un peu d'esprit pour beaucoup de talent. La pièce est de M. Grétry neveu, qui a du moins une consolation dans sa disgrâce, c'est que son nom ne mourra jamais.

Le ballet des *Six Ingénus*, qu'on a donné ensuite, a obtenu un succès complet: ce sont les *Immocens* en pantomime. Ce divertissement, que M. Duport a composé pour le théâtre de Vienne, n'était pas connu à Paris: il a été exécuté par les danseurs du théâtre Saint-Martin avec une grâce, une légèreté et un à-plomb qui a enlevé tous les suffrages: le niais surtout, M. Pierson, chargé du rôle d'*Immocentin*, a dansé de la manière la plus originale; son genre, ridiculement prétentieux, exige un très-grand talent, car s'il faut de l'esprit pour faire la bête, il faut beaucoup d'adresse pour paraître gauche.



*Théâtre de l'Ambigu-Comique.*—Les choses les plus décriées sont celles qui ont le plus de vogue ; cela semble contradictoire , et pourtant rien n'est plus exact. Depuis Molière, on n'a cessé de critiquer les médecins, il n'y a presque pas de pièce nouvelle où ils ne soient tournés en ridicule , et jamais on n'a accordé une plus grande confiance à leurs talens. Les procureurs ont été de même continuellement en butte aux sarcasmes et aux plaisanteries bonnes ou mauvaises , et quand on a une légère contestation , vite on les consulte , et l'on n'agit que d'après leurs avis. Les mélodrames sont traités avec la même inconséquence ; on les critique et l'on y court. Les directeurs des spectacles où l'on joue ces tragédies bourgeoises sont dans une singulière position , ils tremblent pour leur entreprise quand ils jettent les yeux sur les journaux qui parlent de ce genre bâtard avec le mépris et le dédain qu'il mérite ; mais ils sont bientôt rassurés en voyant la foule assiéger des quatre heures les portes du théâtre ; et ils s'écrient : « Le bon » goût nous condamne , mais le mauvais goût nous protège ; aussi » notre salle est pleine ».

Le mélodrame du *Fils banni* ; donné pour la première fois à l'Ambigu-Comique , le jeudi 12 janvier , remplit toutes les conditions imposées par le genre ; on y rit , on y pleure , on y frémit , on y danse , on y crie , on y meurt : le succès a été complet. L'auteur est M. Frédéric.

*Théâtre du Vaudeville.* — Première représentation des *Trois Sapho Lyonnaises* , ou *la Cour d'Amour*.

La scène est à Lyon , tout y est en mouvement pour célébrer l'arrivée de Marguerite , reine de Navarre. Rabelais qui l'accompagne , et Clément Marot qui a été exilé dans cette ville , se chargent de plaider à la Cour d'Amour. Il y a trois accusatrices , Louise Charly , Clémence de Bourges , et Perrine du Guillet ( célèbre lyonnaise ). Ces dames accusent leurs amans , l'un de s'être endormi au rendez-vous où il attendait sa maîtresse , l'autre d'y être venu gris , et la troisième de n'y être pas venu du tout. Marot défend le premier , Rabelais le second , l'autre se défend

lui-même; son plaidoyer n'est pas long et paraît victorieux : il n'est pas venu au rendez-vous, parce qu'il se battait pour sa maîtresse avec un jeune étourdi qui l'avait offensée par des propos indécens. Les six amans se réconcilient et s'épousent.

Cette nouvelle production est de MM. Barré, Radet et Desfontaines ; son principal défaut est d'être longue , froide , et de n'être animée ni par des mots heureux , ni par des couplets saillans : tout le monde disait au foyer qu'ils feraient bien de réduire leur pièce en deux actes , et même en un ; j'avoue que je pense comme tout le monde.

Madame Hervey , qui joue le rôle de Marguerite , présidente de la cour d'amour , a été ce qu'elle est toujours , agréable , piquante et enjouée ; peu d'actrices poussent aussi loin qu'elle l'étude et l'art du jeu muet : Mesdemoiselles Desmarres, Arsène et Rivière , représentent les trois dames qui viennent se plaindre. Elles ont joué de manière à ce que personne n'a été tenté de les imiter.

A. D. C.

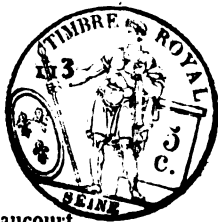
---

*Extrait de la correspondance de Grimm, du 1<sup>er</sup> juin 1772.*  
1<sup>re</sup> part. , t. 2 , pag. 242 et 243.

« Vous avez reconnu Voltaire à son sermon (sur la tolérance),  
 » moi je n'y reconnais que l'écho de feu M. de Voltaire. Ah ! il rache trop à présent. Sa Catherine est une maîtresse femme,  
 » parce qu'elle est intolérante et conquérante. Tous les grands  
 » hommes ont été intolérans , et il faut l'être : si l'on rencontre  
 » sur son chemin un prince débonnaire , il faut lui prêcher la tolé-  
 » rance , afin qu'il donne dans le piège , et que le parti écrasé  
 » ait le temps de se relever par la tolérance qu'on lui accorde , et  
 » d'écraser son adversaire à son tour. Ainsi , le sermon sur la  
 » tolérance est un sermon fait aux sots ou aux gens dupes , ou à  
 » des gens qui n'ont aucun intérêt dans la chose ».

M. Comte, physicien et habile escamoteur, est fort en vogue aujourd'hui. C'est un homme de fort bon ton; rien n'égale sa dextérité dans les tours de cartes et sa précision dans les tours de physique; les scènes de ventriloque qu'il exécute sont surprenantes par la variété des inflexions, on peut ajouter même, des articulations. Sous tous ces rapports, M. Comte mérite les plus grands éloges. Si nous nous permettons d'y joindre quelques critiques, c'est encore par intérêt pour lui, persuadés qu'il peut travailler à perfectionner son talent. M. Comte parle assez bien le français; il n'a aucun accent, n'emploie aucune locution étrangère, et si ce n'est pas un défaut, c'est peut-être un malheur pour un *sorcier*, qui veut *enchanter* Paris. Il faut donc suppléer à ce piquant de l'*étrangeté* par un grand fond d'esprit. M. Comte n'en manque pas, mais il en faut davantage pour amuser pendant deux ou trois heures. Il ne faut pas toujours répéter les mêmes mots, les mêmes *lazzi*. On désirerait que ses scènes de ventriloque fussent plus variées et plus ingénieuses; mais, ce qui est un bien plus grand défaut, c'est de vouloir faire des choses trop surprenantes pour le vulgaire des spectateurs, et qui prouvent trop le *compérage* à ceux qui sont plus éclairés. On pourrait dire, en parodiant un axiome très-connu, *qui veut trop surprendre ne surprend plus*. Rien ne paraît d'abord plus difficile, mais rien n'est plus facile en effet que de faire trouver tout ce qu'on veut dans tel endroit que l'on désignera. Il ne s'agit que du temps et des moyens, qu'on a eus à sa disposition. On sait ce que le plus grand escamoteur du siècle a fait avec des millions d'hommes et des millions en argent. Nous dirons enfin à M. Comte qu'il n'y a rien de bien saillant dans les amphigouris qu'il fait, en alliant une trentaine de mots sans suite et sans rapport entr'eux. Il est bien vrai que cela est inintelligible, mais il n'est pas aussi sûr que cela soit plaisant. Si M. Comte profite de ces avis, il ne laissera rien à désirer, et n'aura rien à craindre du caprice de la vogue.

JANVIER 1815.



---

NÉCROLOGIE.

UNE maladie de quelques jours a enlevé mademoiselle Raucourt au public, à ses amis et à ses camarades, au moment même où une représentation donnée à son bénéfice allait être le prix de ses longs et utiles services (1). Malgré le cercle circonscrit de son répertoire et ses fréquentes absences, sa mort laissera au Théâtre Français un vide difficile à remplir. Aucune des actrices destinées à la remplacer n'a encore osé s'essayer dans les rôles de Cléopâtre, d'Agrippine, de Médée et de Léontine, où elle excellait. Athalie, Jocaste, Cornélie et Viriate, convenaient aussi beaucoup à ses moyens; mais ces deux derniers personnages, se trouvant dans des tragédies qu'on joue rarement, le regret qu'ils laissent est moins vif. Je ne parle ni de Clytemnestre, ni de Mérope, ni de Sémiramis; la nature avait refusé à mademoiselle Raucourt la sensibilité; elle remplaçait par des cris les véritables accens de la nature.

Il serait injuste d'apprécier cette tragédienne d'après le jugement énoncé par La Harpe dans sa Correspondance littéraire; il l'a rétracté lui-même dans une note où il dit que *depuis ses observations le talent de mademoiselle Raucourt a fait des progrès réels*. En réfléchissant sur le degré d'estime qu'on doit lui accorder, une pensée douloureuse se présente aux amateurs de la tragédie, qui voyent disparaître successivement les plus fermes appuis du temple de Melpomène. Sans être à beaucoup près *caudator temporis acti*, j'avoue que mademoiselle Raucourt m'a toujours paru bien inférieure à mademoiselle Sainval aînée, qui l'était elle-même aux Clairon et aux Dumesnil, d'après l'opinion de tous ceux qui ont été à même de les comparer; quant à moi, je n'ai pu jouir de cet avantage. Cependant la prééminence de mademoiselle Raucourt sur les actrices qui partageront sa succession, me semble

---

(1) Elle a débuté à la comédie française en 1772.

incontestable. La dûreté de son organe se refusait, il est vrai, à l'expression des sentimens doux et tendres; mais ce défaut était peu sensibles dans les personnages de son emploi qui lui convenaient le mieux. Qui peut-on lui comparer actuellement pour l'intelligence, pour l'art, pour la connaissance de la scène et pour la pureté de la diction? Sa tenue était superbe; jamais reine de théâtre ne porta plus dignement le diadème. A ses débuts sa beauté subjuguait tellement les spectateurs, que bien des gens la proclamaient supérieure, non-seulement à sa rivale (2) mademoiselle Sainval, mais encore aux Clairon et aux Dumesnil.

Mademoiselle Raucourt à ses talens joignait de l'esprit et de l'instruction; elle est auteur d'un drame en trois actes et en prose, intitulée *Henriette*, où elle joua un rôle d'homme. Cette singularité procura quelques représentations à la pièce, d'ailleurs fort médiocre.

Une qualité de cette actrice, précieuse à l'époque actuelle, c'est de n'avoir jamais adopté ce déplorable système d'une déclamation chantante et monotone, qu'on peut reprocher plus ou moins à tous les artistes de la tragédie, et dans lequel ils persistent malgré les réclamations continuelles des amis de l'art; ils semblent avoir pris à tâche de ressusciter la mélodie de mademoiselle Duclos. Rien n'est cependant plus destructif de toute illusion, de toute vérité; la tragédie doit être noblement parlée et non pas chantée. La publication de quelques fragmens d'une lettre que mademoiselle Raucourt m'adressa le printemps dernier sur cet objet, n'a plus pour elle aucun inconvénient, et pourra être utile à l'art, en

---

(2) Laharpe, en parlant de la rivalité de ces deux tragédiennes, et des cabales qui en étaient la suite, s'exprime ainsi : Mademoiselle Sainval « su, mieux que personne, mettre en œuvre une foule de polissons soudoyés qui composent aujourd'hui un tiers du parterre, et s'en rendent quelquefois les maîtres ». N'accusons donc pas toujours le présent, et convenons que les abus dont on se plaint aujourd'hui avec raison existaient autrefois. N'y aurait-il pas cependant des moyens d'y mettre un terme ?

ce qu'elle fait connaître la cause du mal , et par conséquent les moyens d'y remédier. *Je partage entièrement , monsieur, votre opinion sur le vice de la déclamation généralement adoptée ; elle tend à détruire l'art : ce qui propage cette dangereuse méthode , c'est l'école dite Conservatoire , où tous les professeurs en sont engoués. Je ne puis y opposer que mon exemple , et peu d'aspirans et surtout d'aspirantes à la cour de Melpomène sont tentés d'essayer un genre qui leur présente plus de difficultés , et que leurs professeurs eux-mêmes ne veulent ou ne peuvent adopter. Voilà , monsieur, la cause de ce système destructeur des principes de la pure diction , et par conséquent de l'état du comédien. . . . Corneille est mon auteur de prédilection ; mais par malheur, ou par une suite du système de déclamation , ce n'est pas celui qu'on joue le mieux ; il demande à être parlé noblement , et rien n'est plus difficile pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent entrer dans les secrets de l'art.*

On ne peut parler de mademoiselle Raucourt sans rendre hommage à la conduite honorable qu'elle a tenue pendant tout le cours d'une révolution qu'elle détestait. Son âme était ouverte à la bienfaisance ; de telles qualités doivent faire tirer un voile sur des écarts trop ordinaires , dans la carrière, non moins dangereuse que séduisante , du théâtre.

A.

## NOUVELLES DE LA COUR.

L'accident arrivé à S. A. S. la duchesse d'Orléans douairière, a profondément affligé tous ceux qui ont pu apprécier les vertus de la digne fille de M. le duc de Penthièvre, et leur avait causé d'abord les plus vives alarmes. Aujourd'hui que l'état de la princesse est plus satisfaisant , et que toutes les inquiétudes sont dissipées , nous muniquerons à nos lecteurs quelques-unes des circonstances qui ont accompagné et suivi cet accident. Au moment de sa chute, S. A. S. , entourée de ses amis et de ses serviteurs en larmes, ou-

bliait ses souffrances, et ne s'occupait que de leur douleur. La sérénité brillait dans tous ses traits, et il ne sortait de sa bouche que des paroles affectueuses et touchantes : « Pourquoi vous effrayer ? » disait-elle, ce n'est rien, c'est une jambe cassée, eh bien ! on la » remettra ». Transportée dans son palais sans avoir encore reçu aucun des secours de l'art, tous les cœurs étaient navrés du spectacle de cette jambe nue et souffrante, qui attendait les premiers soulagemens. La princesse, seule, ne montrait ni douleur, ni inquiétude, et si quelques pleurs roulaient dans ses yeux, c'étaient ceux de la sensibilité qu'elle éprouvait de tant de témoignages d'amour et de reconnaissance.

Aussitôt après l'accident, M. de Fraguier, premier écuyer de S. A. S., s'est transporté chez le roi. Ayant eu l'honneur d'être introduit auprès de sa majesté, M. de Fraguier eut à peine la force de dire que madame la duchesse d'Orléans venait de se casser la jambe chez madame la duchesse de Duras. « Chez madame de » Duras, s'écrie le roi, en se levant subitement de son fauteuil. » Sa majesté, croyant que c'était au château des Tuileries que l'accident était arrivé, allait se rendre auprès de la princesse, lorsque M. de Fraguier lui dit : Sire, c'est chez madame la duchesse de Duras, douairière. Alors le roi se rassit, et prodigua à M. de Fraguier les témoignages d'intérêt et de bonté les plus touchans pour la princesse.

Depuis ce moment, S. A. S. madame la duchesse d'Orléans a reçu les secours les plus assidus tant des premiers hommes de l'art que de tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Elle a conservé, sur son lit de souffrances, ce calme affectueux, cette douce aménité qui la fait si généralement chérir. Elle veut que tous ses amis viennent la voir comme de coutume. C'est assez dire qu'elle reçoit beaucoup de monde, trop peut-être pour son état ; mais qui sait ce qu'un cœur aimant reçoit de soulagement de ce qui pourrait importuner et fatiguer les indifférens et les égoïstes ? C'est le secret de la princesse.

Voici le dernier bulletin :

« La nuit dernière a été la meilleure que son altesse sérénissime

ait encore passée depuis son accident. Il y a eu quelques heures d'un sommeil continu. Ce matin l'état de son altesse sérénissime est excellent. La douleur a encore diminué dans la jambe fracturée, et son altesse sérénissime se trouve très-bien jusqu'à présent du lit mécanique.

27 janvier 1815.

*P. Élisée, Boyer, Gueydant, méd.; Roux.*

---

## POLITIQUE.

L'EUROPE est toujours dans l'attente du résultat du congrès de Vienne. Depuis quatre mois qu'il est rassemblé, les conjectures et les spéculations de toute espèce, que font naître les grands intérêts qui s'y traitent, n'ont cessé d'être l'aliment journalier des Gazettes de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. Mille plans d'indemnités, d'organisation et de balance politique, ont tour à tour été présentés à la crédulité et à l'impatience du public; mais tels sont les voiles qui couvrent les opérations du congrès, et les doutes même qui se sont élevés sur la réalité de ces opérations; que l'active inquiétude des esprits, après avoir épuisé toutes les combinaisons possibles, se trouve encore aujourd'hui réduite à se nourrir de craintes, d'espérances, et d'incertitudes de tout genre.

Lorsqu'on vit au mois de septembre dernier, les Souverains alliés se réunir à Vienne, on dût croire que les grandes bases de l'organisation future de l'Europe étaient convenues entr'eux; qu'ils se réu-



nissaient, non pas pour discuter ou débattre des intérêts en litige, mais pour consacrer, par leur présence, la grande époque du congrès européen, et rendre plus sacrées et plus durables les dispositions, d'où devaient résulter, pour l'Europe, de longues années de paix. Aujourd'hui on peut croire, d'après la durée du congrès, et d'après ce qui a transpiré des discussions qui s'y sont élevées, que la présence des Souverains à Vienne aura eu un autre genre d'utilité, et que ce n'était pas trop de l'estime mutuelle qu'ils s'inspirent, et de l'esprit de conciliation qui les anime, pour écarter les nouveaux orages qui auraient pu s'élever sur l'horizon politique. Il paraît en effet que les cabinets des Souverains alliés, en s'unissant sincèrement pour un but commun, ne s'étaient cependant communiqué qu'en partie leurs vues ultérieures.

Les prétentions particulières que chaque ministre a apportées au congrès, n'étaient d'avance connues qu'imparfaitement de ceux qui devaient ou les seconder, ou s'y opposer. Les cabinets appelés à coopérer au grand œuvre de la *restauration* européenne, n'avaient d'idées bien fixes et bien arrêtées que sur le rôle qu'ils se croyaient en droit d'y jouer. C'était la seule partie du tableau qui fût éclairée à leurs yeux, le reste était demeuré vague et confus. Dans une telle disposition des esprits, le moment de l'explication était à craindre; de l'aveu des prétentions réciproques, il pouvait naître un tel conflit d'intérêts, que l'Europe, qui a le malheur d'être encore toute

entière sous les armes , pouvait se voir tout à coup replongée dans les horreurs d'une guerre , dont le terme aurait été d'autant plus incertain que les motifs en auraient été plus compliqués et les forces plus balancées. La présence des Souverains à Vienne n'a sans doute pas peu contribué à écarter un tel avenir ; et peut-être l'Europe n'a-t-elle eu d'autre garantie contre les nouveaux malheurs dont elle était menacée que le caractère personnel des Souverains , auxquels ses destinées sont aujourd'hui confiées , et l'influence directe que leur présence au congrès aura dû avoir sur les négociations.

Mais dans quel état sont ces négociations ? Quels sont les résultats qu'elles ont déjà eus ? et quel terme auront-elles ? Voici le cercle de questions dans lequel on se trouve sans cesse ramené , et auxquelles nous n'avons pas la prétention de pouvoir répondre d'une manière plus satisfaisante que les autres Journaux français et étrangers , qui s'occupent de leur solution depuis quatre mois. Cependant toutes les lettres particulières de Vienne s'accordent à dire que les deux grandes questions relatives à la Pologne et à la Saxe , sont décidées , et que si les résolutions du congrès à cet égard , ne sont pas encore rendues publiques , c'est qu'on attend le retour d'un courrier , expédié à Londres ; le ministre anglais ayant cru devoir , avant de donner son adhésion aux arrangemens projetés , consulter de nouveau sa cour. Ceux qui connaissent la responsabilité qui pèse sur les agens diplomatiques de l'Angleterre , et la circonspection timorée qui en

est la suite , seront moins étonnés de cet incident , qu'affligés du retard qu'il occasionne. On croit que le départ de lord Wellington pour Vienne, où il n'était nullement attendu au départ des derniers courriers, a un rapport direct avec la réponse de la cour de Londres à la communication faite par lord Castelreagh ; on va même jusqu'à dire, dans les cercles de la capitale, que l'on doit supposer être les mieux instruits, que lord Wellington a laissé transpirer, avant de partir, la nature de la réponse dont il est porteur ; et si l'on en croit des bruits qui ont couru à ce sujet, et qui ont même été assez accrédités pour influencer d'une manière avantageuse sur le change, cette réponse du gouvernement Anglais serait de nature à lever toutes les difficultés.

Lesort de la Pologne et de la Saxe étant fixé, l'attention du congrès se portera vraisemblablement sur les affaires d'Italie. C'est le seul pays de l'Europe aujourd'hui dont le ciel se montre encore chargé d'orages et de tempêtes politiques. Les peuples de la Pologne, de l'Allemagne, et des pays situés sur le haut et Bas-Rhin, souffrent sans doute de l'état d'incertitude où ils sont laissés ; obligés de nourrir des armées immenses, et de payer des impôts que le malheur des temps a fait tripler, ils n'éprouvent encore, des avantages de la paix, que l'espoir d'un meilleur avenir ; mais la plus profonde tranquillité règne dans toutes ces contrées, et l'anxiété que font naître les circonstances, trouble à peine la confiance et la sécurité publique. Il n'en est pas de même en

**Italie.** Une fermentation sourde agite les esprits; des cris de sédition et des appels aux armes se sont fait entendre sur plusieurs points; des complots ont été formés et découverts; les routes sont interceptées pour toute communication diplomatique; des assassinats politiques ont été commis sur des officiers français voyageant sous la garantie du droit des gens. Par des menées sourdes, on cherche à ébranler la fidélité des sujets envers leurs souverains légitimes, enfin si l'on en croit les dernières nouvelles; une vaste conspiration aurait été ourdie jusque dans la capitale de la Lombardie. Ne peut-on pas, jusqu'à un certain point, attribuer cet état de choses au voisinage d'un homme, à qui de semblables moyens sont familiers, qui ne dédaigne pas de s'en servir alors même qu'il disposait des forces d'un grand Empire et qui y a recours aujourd'hui avec d'autant moins de scrupule que se sont les seuls qui lui restent pour troubler le monde. Mais son beau-frère, son élève demeure encore debout à l'extrémité de la péninsule, seule et dernière colonne d'un édifice odieux à l'Europe entière; il commande des armées, il menace, il intrigue; et le Saint père à peine échappé de la prison où il a gémi, à peine rentré au sein de ses états y trouve encore un Napoléon qui l'outrage. Dans le prochain numéro du *Mercure*, nous examinerons jusqu'à quel point il peut être compatible avec la sûreté de l'Italie, avec la tranquillité future de l'Europe, et, avec la dignité des dynasties légitimes de conserver

sur le trône de Naples, un soldat qui cherche aujourd'hui à se maintenir et voudra demain s'agrandir par les mêmes moyens qui ont servi à l'élever, par des troubles et des séditions; un soldat enfin dont on a épuisé l'éloge lorsqu'on a dit qu'il fut brave, mais que mille voix, dans les places de Madrid, mais qu'une voix solitaire, dans les bois de Vincennes, accusent d'avoir fait verser du sang ailleurs que dans les combats.

PIÈCES OFFICIELLES ET ACTES DU GOUVERNEMENT (1).

(N<sup>o</sup>. 576.) *Ordonnance du roi relative à l'imprimerie royale.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, etc.

Art. 1<sup>er</sup>. A dater du 1<sup>er</sup>. janvier 1815, l'imprimerie royale cessera d'être régie aux frais de l'état; son administration sera rétablie sous la conduite et au compte d'un directeur garde des poinçons, matrices, etc.

2. Le directeur de l'imprimerie royale prêtera serment entre les mains de notre chancelier.

3. L'imprimerie royale restera établie dans l'un des bâtimens du domaine de l'état. Les dépenses de grosses réparations en seront payées par l'administration du domaine; les dépenses ordinaires d'entretien seront à la charge du directeur.

4. Il sera dressé un inventaire des poinçons, matrices, caractères, etc., tant en langue française, qu'en langues étrangères et orientales, ainsi que des presses et ustensiles composant le fonds de ladite imprimerie.

5. Un double de l'inventaire sera remis au directeur, qui demeurera responsable de tous les objets y compris, et sera tenu de les représenter à toute réquisition.

6. Lorsque les besoins de notre service exigeront la gravure de nouveaux poinçons, ou la frappe de nouvelles matrices, il y sera pourvu sur les fonds de notre chancellerie, d'après les ordres qui en seront donnés au directeur de l'imprimerie royale: dans ce cas, lesdits poinçons et matrices seront ajoutés à l'inventaire mentionné en l'article précédent.

(1) Notre intention est d'insérer ici les lois, ordonnances, instructions, enfin tous les actes du gouvernement qui nous paraîtront être d'un intérêt général. — A des époques déterminées, nous donnerons des *Tables* qui en faciliteront la recherche.

7. La fonte des caractères, l'entretien et le renouvellement des presses et autres ustensiles, les appointemens et salaires des protes et ouvriers, et généralement toutes les dépenses courantes d'exploitation en achat de matières et en main-d'œuvre, seront à la charge du directeur.

8. L'imprimerie royale restera exclusivement chargée,

1°. Des impressions nécessaires au service de notre cabinet et de notre maison, conformément à l'arrêt du conseil du 23 mai 1789;

2°. Du service de notre chancellerie et de nos conseils;

3°. De l'impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes quelconques de l'autorité royale; renouvelant à cet effet, et en tant que de besoin, les dispositions des arrêts du conseil du mois d'août 1717 et du 26 mars 1789;

4°. De l'impression des ouvrages dont nous autoriserons la publication sur les fonds que nous affecterons à cet effet, en faveur des auteurs ou éditeurs auxquels il nous plaira d'accorder cette marque de notre munificence, en tout ou en partie, à titre de récompense ou d'encouragement;

5°. Enfin de l'impression des objets qui par leur nature, exigent ou le secret, ou une garantie particulière, tels que les effets royaux et valeurs du trésor; billets de loterie, congés des troupes, brevets, timbres, cartes-figures, passe-ports, etc.

9. Afin d'assurer, autant que possible, l'authenticité des impressions désignées en l'article précédent, les types de l'imprimerie royale continueront à porter les signes et marques particulières qui les distinguent des caractères gravés pour les imprimeries du commerce. Une épreuve en sera déposée à la direction générale de l'imprimerie et de la librairie; et il demeure interdit à tous graveurs, fondeurs et imprimeurs d'en graver, fondre ou employer de semblables, sous les peines portées contre les contre-facteurs.

10. Le directeur de l'imprimerie royale sera remboursé de ses frais d'impression sur ordonnances de nos ministres, chacun dans leur département respectif, d'après des tarifs approuvés par notre conseil.

Toutefois les derniers tarifs du 26 février 1814 pourront être suivis jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

11. Chacun de nos ministres paiera au directeur de l'imprimerie royale le prix du nombre d'abonnemens au Bulletin des lois qui sera nécessaire au service de son département.

12. Néanmoins, sur le produit général desdits abonnemens, le directeur de l'imprimerie royale sera tenu de fournir gratuitement six mille exemplaires du Bulletin, pour être distribués selon la répartition qui en sera arrêtée par notre chancelier, et notamment à nos ministres, aux préfets et sous-préfets, cours et tribunaux du royaume, et commandans des divisions militaires et départemens.

13. Il n'est rien innové d'ailleurs aux précédens réglemens en ce qui concerne l'impression et la distribution du Bulletin des lois, ainsi que le prix fixé pour l'abonnement et le recouvrement de ses produits.

14. Au moyen des dispositions précédentes, le privilège général exclusivement attribué à l'imprimerie royale cessera d'avoir son effet, à dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

15. En conséquence, il sera loisible à nos ministres de traiter, soit avec le directeur de l'imprimerie royale, soit avec tout autre imprimeur du commerce, pour les impressions nécessaires au service de leurs bureaux.

16. Sortiront toutefois leur plein et entier effet les marchés passés au nous et pour le compte de l'administration actuelle de l'imprimerie royale.

Ceux desdits marchés qui auraient pour objet le service général des ministères et administrations publiques resteront à la charge du directeur de l'imprimerie royale.

Ceux qui auront été passés pour le service spécial et d'après les ordres ou instructions des divers chefs d'administrations publiques resteront à la charge desdites administrations, pour en remplir les conditions et prendre livraison des approvisionnemens faits en conséquence.

17. Il demeure interdit au directeur de l'imprimerie royale d'imprimer aucun ouvrage pour le compte des particuliers, sans une autorisation spéciale de notre chancelier.

18. Il lui est en outre expressément défendu de vendre aucune fonte de caractères français ou étrangers dont les poinçons appartiennent à l'imprimerie royale.

19. Les fonds en caisse, les recouvrements arriérés, et l'état des magasins, seront constatés au 1<sup>er</sup>. janvier prochain, pour être employés de préférence,

1<sup>o</sup>. A liquider et solder toutes les dépenses et créances antérieures à ladite époque du 1<sup>er</sup>. janvier 1815;

2<sup>o</sup>. A former un fonds spécialement affecté au service, soit des pensions acquises à la même époque, soit de celles qui deviendront exigibles à l'avenir d'après les réglemens qui seront établis;

3<sup>o</sup>. Aux indemnités à accorder aux chefs et employés de l'imprimerie royale qui se trouveraient supprimés par l'effet de la présente ordonnance, sans droit acquis à la pension de retraite.

20. Dans le cas où les fonds constatés au 1<sup>er</sup>. janvier 1815 ne se trouveraient pas entièrement absorbés par les dispositions qui précèdent, il sera par nous statué sur l'emploi des fonds, d'après le rapport de notre chancelier.

21. Tous les précédens réglemens seront confirmés en ce qui n'est pas contraire à la présente ordonnance.

Donné à Paris, le 28 décembre 1814.

( N<sup>o</sup>. 606. ) *Ordonnance du Roi portant classification des départemens frontières pour l'exécution de la loi sur l'exportation des grains, et désignation des ports et bureaux de sortie.*

LOUIS, par la grâce de Dieu, etc.

Vu la loi du 2 décembre courant, concernant l'exportation des grains, farines et légumes;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état de l'intérieur,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les départemens composant les frontières de terre et de mer de notre royaume sont classés, pour l'exportation des grains, farines et légumes, de la manière suivante; savoir :

La première classe comprend les départemens du Doubs, du Jura, de l'Ain, du Mont-Blanc, de l'Isère, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, du

Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Arriège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Basses Pyrénées, des Landes et de la Gironde;

La seconde classe, les départemens de la Charente-Inférieure, de la Vendée, de la Loire-Inférieure, du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord, du Bas-Rhin et du Rhin-Haut;

La troisième classe, les départemens du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, de l'Aisne, des Ardennes, de la Meuse et de la Moselle.

2. La sortie des grains, farines et légumes, ne pourra avoir lieu que par les ports et bureaux de douanes désignés dans le tableau annexé à la présente ordonnance.

3. Toute exportation ou tentative d'exportation de grains, farines et légumes, par d'autres points des frontières de terre et de mer, sera poursuivie et punie conformément aux dispositions de la loi du 26 ventose an V.

4. Notre amé et féal chevalier, chancelier de France, et nos ministres secrétaires d'état de l'intérieur et des finances, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au bulletin des lois.

Donné au château des Tuileries, le 18 décembre de l'an de grâce 1814, et de notre règne le vingtième.

*Tableau des ports et bureaux de douanes par où l'exportation des grains, farines et légumes, aura lieu dans chacun des départemens de la frontière.*

*Aisne.* — Hirson, Aubenton.

*Ardennes.* — Florennes, Flavion, Anthée, Hastière, Falmignoule, Givet, Vanlin, Pondrôme, Vonceiche, Gédine, Bièvre, Bellevaux, Bouillon, Messincourt, Puilly, Sappogne, Carignan, Saint-Menges, Floing, Sedan, Charleville, Gespunsart, Walcourt.

*Meuse.* — Fagny, Montmédy, Thonne-la-Longue, Marville.

*Moselle.* — Longwy, Mont-Saint-Martin, Sierck, Apach, Becking, Rheinbach, Dilling, Rorbach, Bitche, Bliesbrücken, Schweyer, Stultzelbrounn.

*Bas-Rhin.* — Marckolsheim, Rhinau, Strasbourg, le pont de Kehl, la Wantzenau, Gambsheim, Drusenheim, Fort-Louis, Mummhausen, Lauterbourg, Leimersheim, Ruhlsheim, Belheim, Landau, Kinuelsheim, Lembach, Wissembourg.

*Haut-Rhin.* — Croix, Delle, Pfetterbausen, Levogcourt, Winckel, Kilst, Wolschwillers, Ottingen, Leymen, Neuwiller, Hegenheim, Bourgfelden, Saint-Louis, Huningue, Chalampe, l'Île-de-Pâille, Artzheim.

*Doubs.* — Morteau, Pontarlier, Verrières-de-Joux, Jougue, Montbéliard.

*Jura.* — Morez.

*Ain.* — Versoix, Divonne, Grand-Sacconex, Meyrin.

*Mont-Blanc.* — Trivier, Faverges, Saint-Julien, le Chable, le Plot.

*Isère.* — Chapareillans, le Touvet, Pont-Charra, la Chapelle-du-Bajol, Bourg-d'Oisans.



- Hautes-Alpes.* — Briançon, Mont-Genèvre, Guillestre, Abries.  
*Basses-Alpes.* — Barcelonnette, Saint-Paul, Larche, Fours, Allos, Colmars, Entrevaux, Annot, Saint-Pierre, les Sausses.  
*Var.* — Toulon, Antibes, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Tropez, les Salins, Bandol, Cannes, Saint-Raphaël.  
*Bouches-du-Rhône.* — Marseille, Arles, Cassis, Badon, Vignoles, Martigues, Port-de-Bouc, la Valduc, Berre, la Ciotat.  
*Gard.* — Aigues-mortes.  
*Hérault.* — Cette, Agde.  
*Aude.* — Narbonne, la Nouvelle.  
*Pyrénées-Orient.* — Collioure, Port-Vendre, Saint-Laurent de la Salanque et Canet, par mer; Perthus, Prats-de-Mollo, Saint-Laurent-de-Cerdans et Saillagoune, par terre.  
*Arriège.* — Tarascon, Ax, Seix, Sentein.  
*Haute-Garonne.* — Bagnères-de-Luchon, Saint-Béat.  
*Hautes-Pyrénées.* — Argelès, Arreau.  
*Basses-Pyrénées.* — Baïonne, Saint-Jean-de-Luz, par mer; Saint-Jean-Pied-de-Port, par terre.  
*Landes.* — Saint-Espirit-lès-Baïonne.  
*Gironde.* — Bordeaux, Libourne, Blaye, Panillac, la Teste-de-Buch.  
*Charente-Inférieure.* — Marans, la Rochelle, Marennes, Charente, Rochefort, la Tremblade.  
*Vendée.* — Luçon, Saint-Gilles, Morigy, Saint-Michel-en-l'Herm, les Sables-d'Olonne, Beauvoir, Noirmoutier, Bouin.  
*Loire-Inférieure.* — Nantes et lieux de chargement situés au-dessous jusqu'à Paimbœuf, Paimbœuf, Saint-Nazaire, le Pouliguen, le Croisic, Mesquer, Pornic, Bourgneuf.  
*Morbihan.* — Lorient, Hennebont, Auray, Vannes, Sarzeau, Pénery, la Roche-Bernard.  
*Finistère.* — Quimper, Quimperlé, Brest, Morlaix, Roscoff, Pont-Aven, Pont-l'Abbé, Audierne, Landerneau.  
*Côtes-du-Nord.* — Dinan, Abouet, le Legué, Pontrieu, Paimpol, Lannion, Trégier, Port-à-la-Duc, Portrieux.  
*Ille-et-Vilaine.* — Redon, Saint-Malo, Saint-Servan.  
*Manche.* — Cherbourg, Barfleur, la Hougue, Avranches, Saint-Léonard, Granville, Regneville, Port-Bail, Carteret.  
*Calvados.* — Caen, Honfleur, Lisigny.  
*Eure.* — Quillebœuf.  
*Seine-Inférieure.* — Rouen, Caudebec, le Havre, Fécamp, Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux.  
*Somme.* — Saint-Valéry-sur-Somme.  
*Pas-de-Calais.* — Boulogne, Calais, Étaples.  
*Nord.* — Maubeuge, Bavay, Malplaquet, Bettignies, Rouvroi, Solre-sur-Sambre, Beaumont, Valenciennes, Quiévrain, Condé, Maulde, Saint-Amand, Halluin, Commines, Werwick, Armentières, Pont-Rouge, Baisieux, Bailloul, Steenwoord, Dunkerque, Gravelines, Bergues, Hondtschoote, Oosp-Cappel.

---

( N<sup>o</sup>. 613. ) *Ordonnance du roi sur les enrôlemens.*

LOUIS, par la grâce de Dieu, etc.

Sur le rapport de notre ministre de la guerre ;

Voulant encourager tous nos sujets à suivre leur goût naturel pour le

service militaire, et assurer, autant qu'il dépendra de nous, le recrutement de l'armée; par des enrôlemens volontaires,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Tout homme qui, réunissant les qualités requises, contractera l'obligation de servir pendant six ans dans l'un des corps de notre armée, recevra, comme prix d'encouragement, une somme de cinquante francs.

Il ne sera fait sur cette somme aucune retenue.

Le moitié des cinquante francs sera touchée au départ; l'autre moitié à l'arrivée aux drapeaux.

2. Il sera en outre payé à l'enrôlé volontaire quinze centimes par lieue; pendant toute la route qu'il aura à parcourir pour se rendre au corps qu'il aura choisi, à compter du chef-lieu de l'arrondissement dans l'étendue duquel il aura contracté son enrôlement.

3. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 30 décembre 1814.

(N<sup>o</sup>. 632.) *Ordonnance du roi qui rectifie l'article 27 du décret du 23 juin 1806, concernant le poids des voitures et la police du roulage, et renouvelle, en tant que de besoin, les dispositions des lois, décrets et réglemens relatifs aux voitures publiques.*

LOUIS, par la grâce de Dieu, etc.

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur;

Vu les articles 5, 6, 7 et 27 du décret du 23 juin 1806, concernant le poids des voitures et la police du roulage;

Considérant que; d'après l'article 7, il est accordé cent kilogrammes de tolérance sur le poids fixé par l'article 6, des voitures publiques, diligences, messageries, fourgons, allant en poste ou avec relais et berlines;

Qu'aux termes de l'article 5, la tolérance de deux cents et de trois cents kilogrammes n'est accordée que sur le poids des voitures de roulage, telles que les charrettes et chariots;

Considérant que le silence de l'article 7 du décret précité relativement aux voitures publiques et messageries, tendrait à laisser impunies les contraventions desdites voitures, lorsque leur changement excède, outre le poids fixé par l'article 6, la tolérance de cent kilogrammes accordée par l'article suivant;

Considérant que toute extension à ce sujet serait non-seulement contraire à l'esprit de la loi, mais encore qu'il en résulterait un préjudice incalculable pour la viabilité des routes, et un danger pour la sûreté des voyageurs;

Notre conseil d'état entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. L'art. 27 du décret du 23 juin 1806, concernant le poids des voitures et la police du roulage, est rectifié, en ce sens que les contraventions des voitures publiques, diligences, messageries, fourgons et berlines, seront punies des peines portées audit article, à partir d'un excédant de cent kilogrammes sur les chargemens fixés par l'article 6 dudit décret.

2. Sont et demeurent renouvelées, en tant que de besoin, les dispositions des lois, décrets et réglemens relatifs aux voitures publiques, et no-

tamment la défense contenue en l'art. 6 du décret du 28 août 1808, d'admettre dans lesdites voitures un plus grand nombre de voyageurs que celui énoncé dans les déclarations, et d'en placer aucun sur l'impériale; ladite défense comprenant même le conducteur, qui ne peut, à cet égard, prétendre aucun droit d'exception, le tout sous les peines portées auxdites lois, décrets et réglemens, et aux anciennes ordonnances.

3. Notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente, qui sera insérée au Bulletin des lois.

Donné au château des Tuileries, le 24 décembre 1814.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES , AVIS , etc.

*Lettres parisiennes*, par Antimèle. Prix, 3 fr. Chez Germain Mathiot, libraire, quai des Augustins, n°. 25.

*Les Encouragemens de la jeunesse*, par J. N. Bouilly, auteur des *Contes et des Conseils à ma fille*. Un vol. in-12, orné de neuf gravures. Prix, 1 fr., et 5 fr. 80 c. franc de port. A Paris, chez mademoiselle Deville, éditeur, rue de Seine, n°. 48 ; et Lenormant, imprimeur-libraire, même rue, n°. 8.

*La Mort de Louis XVI*, poème épico-élégiaque. Par M. L. C. D. C. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

*De la nécessité d'employer quelque marin auprès des négociateurs Français, lorsqu'ils ont à traiter avec l'Angleterre, et principalement dans la circonstance actuelle du congrès assemblé à Vienne*; soutenue sur quelques détails intéressans relativement aux deux marines de France et d'Angleterre. Par un officier de la marine en non activité. Prix, 1 fr. 50 c., et 2 fr. franc de port. A Paris, chez les marchands de nouveautés.

*Commentaire littéraire sur l'art poétique d'Horace*; précédé du texte, par M. Martine. A l'usage des lycées. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. franc de port. A Paris, chez Brunot-Labbe, libraire de l'Université, quai des Augustins, n°. 33.

*Exposé des principales questions dont M. Blondin, secrétaire interprète à la bibliothèque du roi, donnera la solution dans son cours élémentaire de grammaire générale, applicable aux différentes langues de l'Europe*; présenté au roi, et accueilli avec bonté par S. M. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 65.

Le prix de la souscription au *Mercure de France* est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, et 56 fr. pour l'année. — On ne peut s'ouscrire que du premier de chaque mois. — En cas de réclamation, on est prié de joindre une des dernières adresses imprimées ou d'indiquer le numéro de la quittance. — Les souscriptions, lettres, livres, gravures, musique, etc. doivent être adressées, franc de port, au directeur du *Mercure de France*, rue de Grétry, n°. 5. — Aucune annonce ne sera faite avant que cette formalité ait été observée.



# MERCURE DE FRANCE.

---

N°. DCLXIX.—*Samedi 4 février 1815.*

---

## POÉSIE.

### ÉLÉGIE SUR LA MORT D'ÉVARISTE PARNY.

*L'amant d'Éléonore a terminé ses jours :  
Unissons nos douleurs à celles des Amours.*

Quoi ! verrai-je toujours , de deuil environnée ,  
Sur la cendre des morts ma muse prosternée ?  
Faut-il , du tendre Ovide empruntant les couleurs ,  
Tirer des sons plaintifs d'un luth baigné de pleurs ?  
Eh ! quel temps fut jamais en pertes plus fertile ?  
La France donne encor des larmes à Delille :  
La muse de Buffon , éteignant son flambeau ,  
Descend , avec Saint-Pierre , au fond de son tombeau ,  
Et du tendre Grétry la lyre détendue  
Sous le toit de Rousseau repose suspendue (1).

*L'amant d'Éléonore a terminé ses jours :  
Unissons nos douleurs à celles des Amours.*

---

(1) Grétry avait acheté l'héritage de Montmorency , où il est demeuré jusqu'à sa mort.

Il n'est plus : tel , voilé par un nuage sombre ,  
 L'astre heureux de Vénus décroît , pâlit dans l'ombre.  
 Tel meurt avant le temps un myrte desséché,  
 Que le cruel hiver dans son vol a touché :  
 Chaque jour vainement une main complaisante  
 Lui prodigue les flots d'une onde bienfaisante ;  
 Vainement de Vulcain les secours empruntés  
 Du soleil refroidi remplacent les clartés ;  
 Dans ses rameaux mourans la sève s'est tarie ,  
 Et le foyer reçoit sa dépouille flétri.

*L'amant d'Éléonore a terminé ses jours :  
 Unissons nos douleurs à celles des Amours.*

D'Achille égal aux Dieux mère désespérée ,  
 Si Thétis déplora sa mort prématurée ,  
 Si les nobles destins de nos chantres fameux  
 Ont touché quelquefois les Muses et les Dieux ,  
 Prends tes habits de deuil , ô plaintive élégie !  
 Soutiens de mes accords la touchante énergie :  
 Notre Tibulle est mort. L'Amour , comme autrefois (2) ,  
 Brise ses traits dorés , renverse son carquois :  
 Une amère douleur voile ses jeunes charmes ,  
 Et ses cheveux épars sont arrosés de larmes.  
 Vénus , en gémissant , suit les pas de son fils.  
 Il semble que Vénus pleure encore Adonis !  
 Telle était sa douleur , lorsque de Syracuse ,  
 Pour le bel Adonis , elle inspira la muse (3).

*L'amant d'Éléonore a terminé ses jours :  
 Unissons nos douleurs à celles des Amours.*

Un lis majestueux brillait dans la prairie ;  
 Flatté par les zéphyrs , abreuvé par la pluie ,

(2) Voyez l'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle.

(3) Théocrite de Syracuse , et Bion de Smyrne , ont fait chacun une élégie sur la mort d'Adonis.

Il dominait en roi tout un peuple de fleurs ;  
 Le soleil l'anima de ses feux créateurs :  
 Il buvait chaque jour les larmes de l'aurore :  
 Le papillon léger, volage amant de Flore ,  
 L'abeille , composant son trésor parfumé ,  
 Effleuraient , caressaient son calice embaumé ;  
 Mais l'hiver l'aperçoit : il commande à l'orage ,  
 A l'aquilon jaloux de préparer sa rage ,  
 Et bientôt des zéphyrus l'amant infortuné  
 Tombe languissamment sur la terre incliné.  
 Tel périt des amans le chancre aimable et tendre.  
 Il meurt : un coin de terre est vaste pour sa cendre.

*L'amant d'Éléonore a terminé ses jours :  
 Unissons nos douleurs à celles des Amours.*

Mais pourquoi ces vains sons dont ma lyre résonne ?  
 Craignons , en y touchant , d'effeuiller sa couronne.  
 Ses accords tour à tour sublimes , gracieux ,  
 Nobles enfantemens d'un luth mélodieux ,  
 Ses vers où la mollesse à la grâce est unie ,  
 De son style enjoué la piquante harmonie ,  
 Ses concerts amoureux , tendrement cadencés ,  
 Sont d'immortelles voix qui nous parlent assez.  
 Heureux qui de ses chants peut savourer les charmes ,  
 Et de la volupté laisser couler les larmes !

*L'amant d'Éléonore a terminé ses jours :  
 Unissons nos douleurs à celles des Amours.*

Et toi , dont les poisons abreuvèrent sa vie ,  
 Ton règne est expiré , lâche et cruelle envie !  
 Le cercueil éteignit ses jours et ton flambeau.  
 Fuis , ne t'acharne plus à poursuivre un tombeau.  
 De l'Érèbe attendri l'inexorable abîme ,  
 En faveur de ses chants épargne sa victime.  
 L'Euménide a pleuré sur sa couche de fer ;  
 Qui pourrait condamner quand pardonne l'enfer ?

Parny n'est plus à nous. Déjà, d'un vol immense,  
Du Styx à l'Élysée il franchit la distance,  
Il se revêt de gloire et d'immortalité,  
Et s'empare en vainqueur de la postérité.

Déjà s'offrent à lui ces antres frais et sombres  
Où des illustres morts errent les grandes ombres,  
Ces plaines de lumière, asiles glorieux  
Où des astres nouveaux éclairent d'autres cieux,  
Où brille une autre aurore, où la nuit a des voiles,  
Et monte sur un char environné d'étoiles (4).  
Là, sous ses yeux charmés viennent se réunir  
Les chantres des vieux temps, les chantres à venir;  
Mélésigène (5) assis près d'un futur Homère,  
Horace prodiguant le flambeau qui l'éclaire  
Aux mânes assemblés de vingt jeunes rivaux,  
Et les formant dans l'art de chanter les héros.

A son peintre immortel il voit sourire Achille,  
Il voit le grand Énée auprès du grand Virgile,  
Le Tasse sur sa lyre exprimant tour à tour  
Les fiers accens de Mars, les doux chants de l'Amour,  
Tibulle soupirant sur le sein de Délie,  
Catulle badinant dans les bras de Lesbie,  
Et les flots attentifs d'un peuple curieux  
Qui boit avidement leurs sons mélodieux (6).

C'est là, dans les douceurs d'une éternelle vie,  
Loin du bruit des combats, loin de la pâle Envie,  
Qu'il goûte des plaisirs purs et délicieux  
Ignorés des mortels et créés pour les Dieux.  
Délie a dans Parny revu Tibulle encore.  
Parny trouve en Délie une autre Éléonore.

LÉON THIESSE.

(4) Virg. Én. vi.

(5) Nom d'Homère dérivé du fleuve Mèlès.

(6) Hor. *Dansum humeris bibit ore vulgus.*

---

 LA MAIN DROITE ET LA MAIN GAUCHE.

CHACUN connaît deux sœurs jumelles,  
 Aussi pareilles que les yeux,  
 Et qui s'accorderaient parfaitement entr'elles,  
 Si des parens capricieux  
 Ne faisaient naître à plaisir leurs querelles.  
 La plus sotte prévention  
 A l'une refusant toute éducation  
 Et la tenant dans l'ignorance,  
 A l'autre la soumet pour ses moindres besoins,  
 Tandis qu'à celle-ci, dès la plus tendre enfance,  
 Elle aime à prodiguer les leçons et les soins.

Un jour, la sœur disgraciée  
 Disait : « Est-il un sort plus cruel que le mien ?  
 » De la nature, hélas ! suis-je donc oubliée ?  
   » On ne me juge bonne à rien.  
   » Le préjugé m'interdit tout ouvrage,  
 » Et ne m'en permet pas même l'apprentissage.  
   » Si par hasard, ou par nécessité,  
 » Ma sœur à ses travaux quelquefois m'associe,  
   » Loin de me savoir gré de ma docilité,  
   » On me maltraite, on m'humilie,  
   » On rit de mon air emprunté,  
   » Que l'on appelle gaucherie.  
   » Qu'arrivera-t-il cependant,  
   » Si, victime d'un accident,  
 » Ma dédaigneuse sœur est malade ou blessée ?  
   » De sa compagne délaissée,  
   » A qui peut-elle avoir recours,  
   » Si contre les dangers dont elle est menacée,  
 » D'avance, on ne lui sut ménager mes secours ?



- » N'espérant plus fléchir les auteurs de mes jours,  
 » C'est à vous désormais que ma plainte s'adresse,  
 » Sages instituteurs, amis de la jeunesse !  
 » De la justice enfin vous entendrez la voix ;  
   » Vous protégerez ma faiblesse,  
   » Et vous rétablirez mes droits ».

-DE KÉRIVALANT.

### L'AIGLE ET LE PASSANT. — DIALOGUE.

LE PASSANT.

QUEL est ce Dieu qui sur tes ailes  
 Parcourt ainsi les vastes cieux ?

L'AIGLE.

C'est Jupiter, maître des Dieux.

LE PASSANT.

Il n'a plus ses foudres cruelles ?

L'AIGLE.

Non ; depuis que son cœur brûle des plus doux feux.

LE PASSANT.

Et quel objet charmant peut fixer tous ses vœux ?

L'AIGLE.

C'est la nymphe Égérie.

LE PASSANT.

Sur ses lèvres d'où vient ce souris gracieux ?

L'AIGLE.

C'est qu'il parle de son amie.

F. L.....

## ÉNIGME.

Lorsque de moi vous aurez pris lecture,  
 Vous me devinerez, c'est chose à peu près sûre.  
 Or donc, je suis une charge en peinture :  
 Sur de certains objets j'exerce la censure,  
 Sans trop garder avec eux de mesure,  
 Soit que j'esquisse avec ou sans enluminure  
 Un chevalier de la triste figure,  
 Sancho son écuyer ou même sa monture,  
 Un vieux cassandre ou sa future ;  
 Soit que d'un Ramponneau je peigne l'encolure,  
 D'un Gargantua l'entournure,  
 La démarche d'un Démasure (1),  
 D'une madame Angot la bizarre coiffure ;  
 De quelque Jeanot la tournure,  
 Ou de quelque Blaise l'allure :  
 Ce n'est qu'en dépassant tant soit peu la nature,  
 Que je deviens vraiment une .....

S.....

## LOGOGRIPHE.

Oui, tu me recherches dès ta plus tendre enfance ;  
 Je fis cesser tes pleurs, je calmai ta souffrance,  
 Lecteur, il t'en souvient ; mais aussi quelquefois  
 Ma trop grande douceur, hélas ! te fut fatale,  
 Pour prix de ton amour je te mis aux abois,  
 Et sans monsieur Purgon et sa docte cabale,  
 Peut-être aurais-tu joint déjà tous tes aïeux.  
 Transpose un de mes pieds, je puis peindre à tes yeux,

---

(1) Personnage de la *Fausse Agnès*.

La crainte, la pitié, la tristesse, la joie,  
 Achille, Ajax, Hector, l'embrasement de Troie,  
 Une bergère, un arbre, une chèvre, un troupeau,  
 Une chasse, une pêche, une ville, un hameau,  
 La beauté, la laideur, les parques et les grâces,  
 Le chevalier d'Assas, le combat des Horaces,  
 Alexandre, César, et Marius et Sylla,  
 Le phare de Messine, et Charybde et Scylla,  
 Un mausolée, un temple, une statue equestre,  
 Le plus affreux désert, le paradis terrestre,  
 Le grave ménuet, le joyeux fandango,  
 La bataille d'Ivry, les champs de Marengo,  
 Les noces de Cana, le réveil du Lazare,  
 De Garnerin l'audace, et la chute d'Icare.

V. B. ( d'Agen )

---

### CHARADE.

Le paresseux vote pour mon premier;  
 Le jardinier façonne mon dernier;  
 L'homme sans énergie est en tout mon entier.

S.....

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Prunes-de-Monsieur*.

Celui du Logogripe est *Gastronomie*.

Celui de la Charade est *Feuilleton*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

LE MARTYRE DE LOUIS XVI et la Captivité de  
PIE VI, Poèmes élégiaques ; par M. TRENEUIL.  
— Brochure in-8°.—A Paris, chez *Firmin Didot*.  
Prix 2 francs.

DE tous les hommages expiatoires dont la tombe de l'infortuné Louis XVI est l'objet en ce moment, l'un des moins indignes de cette Ombre illustre et sacrée pour nous, est celui, sans doute, du poète généreux qui pleura dans le silence sur ces augustes calamités ; qui, long-temps avant les jours où un libre essor devait être rendu à tous les sentimens nobles et patriotiques, confia ses pieuses douleurs à des feuilles solitaires, qui, connues seulement de quelques amis, ne pouvaient avoir alors ni la prétention, ni l'espoir même de la célébrité. La célébrité ! est-ce bien une pareille chimère qui pouvait abuser l'auteur des *Tombéaux de Saint-Denis*, de *l'Orpheline du Temple*, du *Martyre de Louis XVI*, lorsqu'il s'attachait de préférence aux pages les plus sanglantes de notre révolution ; lorsqu'il se plaisait à en suivre les plus touchantes victimes, aussi loin que des yeux mortels ont pu les atteindre ? Non ; son âme toute française cherchait seulement à s'épancher ; et, secondée du talent le

plus distingué, prêtait à ses sentimens cette énergie d'expression, cette noblesse, cette élévation d'idées et de style, qui le caractérisent plus particulièrement, et lui assurent un rang à part sur le Pinde français. Il y sera désormais honoré comme le poète spécialement dévoué au culte des grandes infortunes. C'est la Croix d'une main, et les Lis dans l'autre, que je me plais à voir M. Treneuil ouvrir une carrière nouvelle, où s'empresseront de le suivre tous ceux qui verront autre chose dans la poésie, que l'art frivole d'amuser un moment les oreilles oisives, par des bagatelles sonores, par des riens, plus ou moins harmonieusement cadencés. Mais elle rentre dans ses droits, mais elle exerce une vraie puissance, ou plutôt une espèce de sacerdoce, lorsqu'elle donne aux hommes ces hautes et terribles leçons, profondément empreintes sur les débris même des grandeurs terrassées. Eh ! quand son langage sera-t-il jamais plus imposant, que quand il se fait entendre du milieu des *Tombeaux* de nos rois, si indignement violés; du fond de cette *Tour* douloureuse, où gémit si long-temps captive la fille de ces mêmes rois; du haut enfin de l'échafaud de *Louis XVI*? — Mais quel Français ne doit pas apprécier aujourd'hui tout ce que de pareils sujets renferment de grave et d'important? et s'il était possible qu'après plus de vingt ans de calamités, pendant lesquelles le sang de cette royale victime n'a cessé de pleuvoir sur nous, il y eût encore deux sentimens à cet égard, nous laisserions les uns à

leur douleur, les autres à leur repentir ; et nous nous bornerions à les plaindre également , les supposant également malheureux.

Toute notre tâche ( et elle est assez belle encore ) se réduit donc ici à suivre la marche du talent dans l'exécution de son ouvrage , et nous apporterons à cet examen l'exacte impartialité que commandent à la fois le sujet et la réputation de l'auteur.

Franchissons donc avec le poète ces voûtes horribles ; pénétrons dans ce cachot où Louis ,

Toujours grand , toujours roi ,  
Sans se plaindre , et toujours au-dessus de l'effroi ,  
Attendait son supplice , innocente victime ,  
Destinée à périr sur l'échafaud du crime.

Il a imploré de ses bourreaux une grâce dernière, celle de revoir encore une fois sa famille , dont il est séparé depuis long-temps !

Cette grâce , à ses vœux promise dès l'aurore ,  
La nuit règne , et Louis n'en jouit point encore.  
Sa bouche l'a vingt fois sollicitée en vain :  
On est sourd à sa voix , tous les cœurs sont d'airain.  
Il craint que les tyrans , pour combler leurs injures ,  
N'abusent son malheur de promesses parjures ;  
Et ce nouvel outrage est suivi du pardon.

Enfin les portes s'ouvrent : sa famille paraît. Ici commence cette scène de douleur qui dura sept quarts d'heure , pendant lesquels , dit M. Cléry , *il fut impossible de rien entendre*. J'insiste à dessein sur cette dernière circonstance , parce qu'en rendant , selon moi , la tâche de M. Treneuil bien plus diffi-

cile, elle ajoute aussi au mérite d'avoir heureusement vaincu cette difficulté. Les faits sont par eux mêmes si éloquens ; les personnages augustes de cette scène déchirante nous sont si chers et si connus, que toute espèce de fiction semblait interdite au poète : indiscretement introduite dans un pareil sujet, elle l'eût complètement dénaturé ; l'on parle en vain à l'imagination, lorsque c'est l'âme qu'il faut profondément émouvoir. Aucune tradition ne pouvait guider ici M. Treneuil, puisque rien n'a transpiré, puisque l'on n'a pas entendu *un seul mot* de ce mémorable et dernier entretien de Louis XVI avec sa famille ; et cependant M. Treneuil nous répète, dans toutes leurs circonstances, les discours du roi, ceux de la reine, de madame Élisabeth et du Dauphin ; aucun trait ne lui a échappé de ce tableau si douloureusement terrible ; il a tout vu, tout entendu ! c'est bien-là ce que le roi a dit et dû dire ; voilà bien ce que l'on a dû lui répondre. M. Treneuil, enfin, nous raconte ce dont il a été témoin ; il était dans cette tour fatale, il nous y transporte avec lui, l'illusion est complète !.... et d'où résulte-t-elle ? de la vérité des sentimens éprouvés et rendus par le poète, avec l'onction touchante qui leur convenait et qu'ils eurent sans doute alors. C'est, à mon gré, l'un des plus beaux triomphes de la poésie, et l'un des plus grands mérites du poëme qui nous occupe ; presque tout y est feint, et tout cependant y est vrai, soit que l'on considère la pensée en elle-

même, soit que l'on examine les couleurs qu'elle emprunte.

Quel moment, par exemple, que celui où la famille royale pénètre dans la prison de Louis XVI !

On entre..... » Ah ! c'est donc vous, dit-il, que je revois !

Ciel ! Je les puis encore embrasser une fois.

Famille si long-temps interdite à ma vue,

Vous m'êtes donc enfin toute entière rendue !

Je sens que Dieu nous aime à ce dernier bienfait ;

J'oublie, en vous voyant, tout le mal qu'on nous fait.

Ah ! mourons, dit la reine, ah ! mourons tous ensemble !

Oui, dit Élisabeth, oui, que Dieu nous rassemble

Où les méchans enfin ne nous atteindront plus !

Toutes les nuances me paraissent également bien observées ; la douleur de la reine est vive, impétueuse ; celle de madame Élisabeth douce et calme ; celle du Roi, profonde, mais tranquille et résignée. Fortifié d'avance de tous les secours qu'une âme telle que la sienne cherchait ailleurs que sur la terre, c'est lui qui console, qui rassure cette famille éplorée, qui modère son désespoir et s'efforce de lui rendre un courage qu'il n'a pas lui-même. Quelle haute sagesse, dans les derniers conseils qu'il donne à son jeune et malheureux héritier !

Si Dieu permet un jour que le trône des lis

Dans toute sa splendeur sorte de ses débris ;

S'il fait, en vous plaçant sur ce haut précipice,

De votre cause un jour triompher la justice ;

Sachez ( grande leçon pour tous les potentats ! )

Que l'esprit novateur est *la mort* des états ;

Et maintenez toujours, dans vos conseils austères,



Et les mœurs et les lois et le dieu de vos pères (1):

Que la clémence *enfin* règle votre pouvoir ;

Elle est votre premier, votre plus saint devoir,

La vertu des Bourbons, votre noble héritage.

Mais Louis est homme, Louis est époux et père :  
la nature reprend ses droits, et la religion elle-même,  
qui resserre et consacre ces nœuds chéris, va leur  
prêter un accent plus touchant encore et plus su-  
blime. Son jeune fils lui promet de suivre ces géné-  
reuses maximes, de régler sa conduite sur celle de  
Saint Louis, de Henri IV et du *Martyr du Temple*.  
Le roi s'écrie, dans toute l'effusion d'une âme chré-  
tienne, royale et paternelle :

O quels délicieux , ô quels divins tourmens

Tu mêles, mon cher fils, à ces trop courts momens !

O sainte piété, digne de mon martyre !

Digne de votre sang et de dieu qui l'admire !

J'espère ( et cet espoir me suivra dans les cieux )

Qu'un jour tous les Français, fidèles et pieux ,

M'offriront des regrets, des larmes pour hommages.

Venez, entourez-moi, consolantes images ;

Affermissez le cœur d'un prince infortuné,

D'un prince qui, demain à l'échafaud traîné,

Sait que du jour de sang où va tomber sa tête,

La loi consacrera la parricide fête !

Quel présage soudain vient combler ma terreur ?....

Ma mort de mes tyrans n'éteint point la fureur :

Quand j'aurai, chers amis, rempli ma destinée,

Pourrez-vous recueillir ma cendre abandonnée ?

---

(1) *Maintenir un Dieu*, me semble une expression au moins  
un peu hasardée.

Ah ! je crains qu'on n'envie à ce malheureux corps  
Cet asile qui s'ouvre au plus obscur des morts :  
Demain vos cœurs pieux me suivront au supplice...  
Mais s'il est vrai qu'un feu sacrilège et complice  
Dévore tout à coup ce vêtement mortel !....  
De l'échafaud , mon frère , ils vous suivront au ciel,  
S'écrie Élisabeth ! Les enfans et leur mère :  
Au ciel , mon cher époux ! au ciel , notre bon père !

Et ce mouvement sublime, ce cri, échappé à la fois  
de tous les cœurs qui l'environnent , retentit aussitôt  
dans celui du Roi, lui rend toute sa force , tout  
son courage ; le rend tout entier à la religion.

Louis à ces accens, vainqueurs de son effroi,  
Transporté tout à coup sur l'aile de la foi ,  
Croît déjà de la vie avoir franchi l'enceinte ;  
Il est tout dans les cieux ; mais sa famille sainte  
Lui demande à genoux un précieux trésor ,  
Dont il peut l'enrichir , la consoler encor ,  
Sa bénédiction ! Louis , à ces instances ,  
Pleure , et levant ses mains vers le dieu des souffrances ,  
Tel qu'autrefois Jacob , à son suprême jour ,  
Deux fois il les bénit ensemble et tour à tour.

A ce tableau d'une teinte si douce, et dont l'impression religieuse tempère si délicieusement les commotions un peu fortes, dont l'âme ne cesse d'être agitée, au milieu de ces lamentables scènes, l'art, ou plutôt l'inspiration du poète, la marche des choses et le développement successif des impressions qu'il éprouve lui-même, va faire succéder un tableau d'un genre et d'un effet bien différent : ce sont les derniers adieux, l'éternelle séparation de Louis et de sa famille.

Déjà l'heure, marquée à leurs adieux funèbres,  
D'un son lugubre et lent frémit dans les ténèbres :  
Chacun pâlit, écoute ; et glacé de terreur ,  
Au dernier coup , demeure immobile d'horreur !

Je m'arrête à ces quatre vers, dont l'harmonie sombre et lugubre rend si bien ce que le poète a voulu exprimer, pour répondre à ceux qui demandent quelquefois ce que c'est que *la poésie descriptive* : la voilà. Transportez-vous un moment avec M. Treneuil, sur le lieu de la scène. Écoutez, comme lui, sonner l'heure terrible ; et si vous êtes Français, si vous avez une âme, vous *frémirez*, à ce son fatal, vous *pâlirez*, comme lui, et *au dernier coup*, vous resterez glacé d'effroi. Or, si le poète a peint ce que vous avez senti, ce que vous sentiriez en pareille circonstance, il a fidèlement traduit la nature ; il a fait un tableau achevé. Je ne ferai remarquer la coupe du quatrième vers, que pour observer que c'est un de ces traits heureux que l'on ne doit qu'à l'inspiration, et que l'on ne trouve jamais moins, que quand on les cherche. Cet endroit n'est pas le seul du poème, où je pourrais distinguer des beautés du même genre ; mais quand le talent est presque partout au niveau du sujet qu'il traite, les remarques de détail sont inutiles, elles ne font que glacer en même temps le lecteur et le critique lui-même. C'est avec l'âme, et l'âme seulement, qu'il faut lire et juger les productions de l'âme. Poursuivons ; armons-nous d'un nouveau courage, pour assister aux derniers momens, qui réunissent et vont séparer pour



*jamais* cette illustre et déplorable famille. Quel spectacle mérita mieux jamais, sur la terre, d'attirer les regards du ciel, l'admiration et le respect religieux des hommes ?

O délire ! ô tendresse ! ô lamentable scène !

Viens, ô religion ! ta vertu souveraine

Peut seule séparer, par un dernier effort,

Ces cœurs déjà liés des chaînes de la mort.

Quelle autre *vertu* en effet, c'est-à-dire, quelle autre *force* que celle de la religion, pouvait triompher de l'horreur d'une pareille situation ; élever la nature au-dessus d'elle-même, et la soutenir contre tant d'attaques, si douloureuses et si multipliées ! Mais ce même sentiment de force et d'énergie que prête ici la religion à ces augustes victimes, ranime, console et soutient aussi le spectateur — il semble qu'on les plaigne moins, qu'on les trouve moins malheureuses, en voyant l'étendue et l'efficacité des secours que leur offre un bras aussi puissant. Mais il ne suffisait pas pour le poète d'avoir employé ce grand moyen, le seul capable d'adoucir l'amertume de son sujet, et d'exciter notre attendrissement, au lieu de soulever et d'irriter notre juste indignation, ce qu'un déclamateur n'eût pas manqué de faire ; il fallait encore que la dignité noble et simple du langage répondît ici à la majestueuse simplicité des choses ; il fallait que les mystères de la religion, que la *confession*, l'*absolution*, le *sacrifice de la messe*, etc. fussent *poétiquement* rendus, sans que le poète cependant se montrât jamais. Mais c'est dans l'ouvrage

même qu'il faut voir , et que l'on remarquera sans doute , avec quel bonheur M. Treneuil a franchi ce nouvel écueil du sujet.

Je m'empresse d'arriver à l'une des plus belles inspirations que l'auteur des *Tombeaux de Saint-Denis* ait jamais eues ; à ce *songe* de Louis dans sa prison , morceau dont le mérite a été et sera généralement senti dans tous les temps.

L'ange , à qui le Très-Haut , arbitre de nos jours ,  
A confié le soin d'en retrancher le cours ,  
Des barrières du ciel sur la terre s'élance ;  
Et sur ses pas , la Foi , l'Amour et l'Espérance ,  
Pénétrant le cachot où repose Louis ,  
Dans l'extase d'un songe , à ses yeux éblouis  
Se découvrent soudain les célestes rivages ,  
Où des rois ses aïeux rayonnent les images :  
Ils lui tendent les bras , ils implorent pour lui  
Du monarque des rois la lumière et l'appui.

S'il est , dans notre poésie , un morceau que l'on puisse opposer à celui-ci , c'est , sans contredit , le *songe* de Henri IV dans la *Henriade*. Mais quelle différence de situations et par conséquent d'effet ! Saint Louis , dans la *Henriade* , n'apparaît au digne héritier de son nom , que pour lui prédire des jours de gloire et de prospérité , que pour lui dérouler les plus brillantes pages de notre histoire. Ici , cette imposante assemblée de rois Français ne s'offre à Louis que pour lui montrer la place qui l'attend parmi eux , que pour lui tracer la route sanglante qui doit l'y conduire :

« C'est au plus haut degré de la gloire immortelle ,

Que brille, disent-ils, le trône qui t'appelle !  
Viens y siéger, Louis !

La sainte héroïne, qui fit un si noble échange des pompes du trône contre le cilice et les austérités du cloître, Madame Louise, assise au premier rang des épouses du Christ, se lève tout-à-coup ;

Et sa voix et sa lyre,  
Joignent ce nouvel hymne aux hymnes du martyre  
« Chérubins, apportez ces roses et ces lis,  
» Qui du sang le plus pur fleurissent embellis ;  
» Voici le jour de fête où le Très-Haut lui-même,  
» Sur le front de Louis les pose en diadème ! »

*Le jour de fête !* et l'échafaud est dressé ! et les bourreaux sont là ! Il n'y a qu'un poète éminemment religieux qui puisse trouver de pareilles choses.

- « La mort d'un roi martyr présente au roi des cieux
- » Des spectacles humains le plus grand à ses yeux ;
- » J'annonce à l'univers ce spectacle sublime ;
- » J'annonce la vertu luttant contre le crime.
- » Prends tes armes, Louis, c'est ton dernier combat ;
- » De ton règne en mourant éternise l'éclat ;
- » La terre te bénit et le ciel te contemple ;
- » Ton obscure prison va devenir un temple ;
- » La France en deuil, livrée aux pleurs, au repentir,
- » Invoquera le nom de ton royal martyr ;
- » L'église s'enrichit de ce titre de gloire,
- » Et Dieu tient dans ses mains le prix de ta victoire. »
- » Chérubins, etc.
- » Viens recevoir le prix de ta fidélité :
- » De la religion et de la royauté
- » Ton sang raffermira les bases immortelles.

- » Vois toutes les vertus t'ombrager de leurs ailes :
- » De l'échafaud , pour toi dressé dans cet instant ,
- » Vole au sein de ton Dieu qui t'appelle et t'attend ;
- » O fils de Saint Louis ! ô magnanime athlète !
- » Franchis encore un pas , et ta course est complète ».
- » Chérubins , apportez , etc. »

Ce retour lyrique des mêmes idées , heureusement ramenées , et que l'on peut supposer chanté par tout le chœur des bienheureux , donne à tout le morceau quelque chose d'auguste et de solennel , qui nous rappelle à chaque instant que nous avons quitté la terre , et déjà suivi Louis dans les cieux. *Le jour de fête* , trois fois représenté à notre imagination dans un si court espace , semble en avoir effacé toute autre idée ; elle ne voit plus que la palme du triomphe ; elle n'entend plus que des chants de victoire et presque d'allégresse.

Hâtons-nous cependant d'arriver au dénouement de cette affreuse catastrophe ; et suivons la sainte victime jusqu'à l'autel même du sacrifice. Louis siège enfin *dans le char de la Mort*.

- Monté sur l'échafaud , devenu son calvaire ,
- « O mon peuple ! ô Français ! dit-il en gémissant ,
- » On me traite en coupable et je meurs innocent ;
- » Que la paix , le bonheur puissent enfin renaitre ,
- » Et devenir le prix du sang de votre maître » !

Un exécrable monstre oppose à ce discours  
Le bruyant roulement des lugubres tambours :  
Crime lâche ! dernier et sacrilège outrage ,  
Le seul qui de Louis ait glacé le courage.  
Du moins on entendit ces accens retentir :

- « De mon amour pour vous , Français , je meurs martyr !  
» Pardonnez-leur , mon Dieu , comme je leur pardonne.  
» Seigneur , entre vos mains mon âme s'abandonne » !

A ces mots une voix cria du haut des airs :

« Pars , fils de Saint-Louis ! les cieux te sont ouverts » !

Louis n'est plus , et la noble tâche de son poète est achevée. Je ne me sens pas la force , en terminant la mienne , de revenir sur quelques expressions négligées , sur quelques tours faibles ou prosaïques , sur quelques vers enfin qui pourraient être mieux faits ; ces taches légères , et si faciles d'ailleurs à effacer , se perdent au milieu de tant de beautés de poésie et de sentiment. Ce n'était point ici le cas de cette critique froide et minutieuse qui tue *l'esprit* en s'attachant exclusivement à *la lettre*. Peut-être même ai-je cédé trop facilement au plaisir d'admirer , presque sans restriction ; mais j'avais moins encore un bon ouvrage à faire connaître , qu'une belle action à louer , qu'un trait de courage et de dévouement à célébrer. AMAR.

P. S. L'un de nos collaborateurs rendra compte incessamment de *la Captivité de Pie VI*.

---

ÉLÉGIES EN TROIS LIVRES, par CHARLES MILLEVOYE.  
in-18 ; chez Klostermann , libraire , rue du Jardin  
dinet , n°. 13 , et chez Frimin Didot , rue Jacob ,  
n°. 24.

M. MILLEVOYE est un des écrivains qui , dans un siècle anti-poétique , se sont dévoués avec le plus



de ferveur au culte des muses. Cette noble résolution mériterait les plus grands éloges, si ce jeune auteur ne nous contraignait lui-même à y mettre des restrictions par l'abus qu'il fait depuis quelques années d'un désir très-louable en soi, celui d'ajouter toujours quelque chose à sa réputation poétique. Six mois s'écoulent rarement sans que les journaux nous avertissent que M. Millevoye a fait un nouveau *classement* de ses poésies. Tantôt il nous en livre la collection en cinq ou six volumes; quelque temps après, il les réduit à trois. Tel poème ne sera qu'un fragment dans la prochaine édition, et tel fragment sera devenu un poème. Véritable chimiste littéraire, l'auteur a, par exemple, tellement opéré son *Belsunce*, que cet ouvrage est aujourd'hui méconnaissable pour qui n'en a lu que la première édition. Jamais le proverbe si connu : *le mieux est ennemi du bien*, n'a pu être plus justement appliqué.

Un Journal, consacré à combattre les fausses doctrines littéraires, peut aussi quelquefois combattre le système vicieux adopté par un écrivain, quand le talent de cet écrivain mérite qu'on l'avertisse qu'il s'égare. M. Millevoye a des droits à entendre cette vérité. Je poursuivrai donc ces observations critiques; et les appliquant au recueil qu'il publie aujourd'hui, il s'est dit : Je veux conquérir le titre de poète élégiaque, et soudain il a extrait de ses ouvrages tout ce qui lui a paru tenir à ce genre ou du moins s'en rapprocher. C'est ainsi que plusieurs petites pièces, rangées autrefois dans ses œuvres, sous

la dénomination de poésies fugitives, sont devenues tout à coup des élégies ; et si M. Millevoye publie quelque jour un volume d'idylles ou d'églques, je ne serais pas étonné de les y retrouver ; j'avoue même qu'elles auraient d'aussi bonnes raisons à produire pour justifier leur admission.

En effet, il est permis de douter que, dans les pièces même composées exprès pour ce recueil, M. Millevoye ait eu le véritable *instinct* de l'élégie (et quelle espèce de poème motive davantage cette expression ?) quand on le voit diviser symétriquement les siennes en élégies *amoureuses* ou *funéraires*, prises dans une nature étrangère et imitées du genre *élégiaque ancien*. Ce n'est pas ainsi que Parny, Bertin et Mad<sup>e</sup>. Dufresnoy ont naturalisé chez nous la muse sensible et passionnée qui inspira Tibulle, Ovide et Propertius. Ils n'ont pas froidement calculé une distribution en trois livres de genres différents, pour éviter l'uniformité. C'est leur âme qui leur a fourni les moyens d'échapper à la monotonie, et leur pinceau n'a pas eu besoin de s'astreindre à des divisions méthodiques pour varier ses teintes.

Un seul exemple suffira pour montrer combien M. Millevoye est loin d'avoir surpris le secret de l'élégie. Sa jolie pièce, intitulée : *la Chute des Feuilles*, placée à la tête de ce nouveau recueil, finissait autrefois par ces vers :

- » Mais son amante ne vint pas
- » Visiter la pierre isolée ;
- » Et le pâtre de la vallée

» Troubla seul du bruit de ses pas

» Le silence du mausolée ».

Tous ceux qui ont le sentiment de la poésie avaient remarqué la teinte vague et mystérieuse répandue sur ce dernier tableau ; mais le démon du *mieux* n'a pas oublié son rôle dans cette occasion. Il s'est empressé de souffler à l'oreille de l'auteur qu'un trait sur lequel il avait dû glisser était au contraire celui qu'il fallait indiquer fortement au lecteur ; et trop docile à sa voix , le poète nous donne aujourd'hui la version suivante :

« Sa mère peu de temps, hélas !

» Vint tous les soirs dans la vallée ,

» Visiter la tombe isolée ,

» *Et son amante ne vint pas* ».

Mais quel autre démon a pu inspirer à M. Millevoye l'idée de nous assurer, dans une note, que cette chute épigrammatique est *ce qu'il y a de plus élégiaque* dans cette pièce ? N'est-ce pas là donner l'éveil à la critique et braver imprudemment ses traits en lui désignant la place où ils doivent frapper.

Au reste , il est facile de s'entendre. Que M. Millevoye me permette d'oublier le titre de ce recueil ; et dispensé dès lors de le rappeler au genre que ce titre annonce , je pourrai accorder de justes éloges à beaucoup de jolies pièces , telles que *l'Inquiétude*, la *Colombe*, la *Néréïde*, *Homère mendiant*, etc., etc. Je ferai remarquer un heureux emploi des couleurs locales dans ces vers adressés au *Phénix* par l'interprète des peuples de la Lycie :

- » Depuis l'heure où ton vol tranquille et solitaire
- » Se balance au milieu des globes éclatans,
- » O ! combien de mortels ont passé sur la terre ,
- » Nomades engloutis dans les déserts du temps !
- » Las d'errer sans espoir , caravane oubliée ,
- » En des sables mouvans sans ruisseaux et sans fleurs ,
- » Ils ont enfin trouvé le terme des douleurs ,
- » Et leur tente d'un jour pour jamais s'est pliée ».

L'élégance , la grâce , la facilité sont les caractères distinctifs du talent de M. Millevoye ; mais quelquefois son ambition littéraire l'a entraîné à traiter des sujets qui pouvaient lui faire demander davantage.

On doit espérer qu'on ne le lui demandera pas toujours infructueusement , d'après ce passage de son *Pauvre Nègre* :

- » Deux jours entiers jetant sa nourriture ,
- » Il haleta sous un ciel embrasé ;
- » Et du matin jusqu'à la nuit obscure ,
- » De ses sueurs le sol fut arrosé.
- » Vers le retour de la troisième aurore ,
- » La verge en main , le maître reparut :
- » — Lève-toi. — Non : je puis dormir encore ,
- » Je deviens libre » , et sur l'heure il mourut.

Il me semble qu'il y a ici concision et énergie , qualités trop souvent confondues. Le premier vers seul est faible d'expression. Le goût de M. Millevoye lui en signalera quelques autres qui offrent le même défaut. Il lui demandera aussi le sacrifice facile de quelques *Car* étonnés sans doute de l'hospitalité que leur donne un poète , lorsqu'un prosateur élégant cherche lui-même à éviter leur trop fréquent usage.

Tous les amis qui restent à la poésie formeront sans doute avec moi le vœu que M. Millevoye, au lieu de multiplier fictivement ses ouvrages, ajoute à ceux qui ont obtenu le suffrage public, quelque composition dont le but et le genre soient bien déterminés. J'ose même lui prédire que sa persévérance à suivre ce système contribuera à répandre plus de force et de couleur sur son style, auquel on a pu quelquefois, avec justice, appliquer ce mot d'un ancien : *Magis extrâ vitia quàm inter virtutes.*

---

MÉMOIRES SUR LA GUERRE D'ESPAGNE, par M. DE ROCCA, officier de hussards et chevalier de la Légion d'Honneur. II<sup>e</sup>. édition. Un vol. in-8°.

PREMIER ARTICLE.

La guerre d'Espagne est sans contredit l'acte le plus impolitique et le plus immoral de la puissance de Buonaparte. Cette proposition n'a pas besoin aujourd'hui d'un grand développement pour paraître dans toute son évidence ; c'était même une vérité déjà reconnue par toute l'armée française, pendant la durée de cette guerre injuste et désastreuse. Mais ce que peu de personnes avaient prévu d'abord, c'est l'influence que cette invasion devait exercer sur les destinées de l'Europe et sur celles de son oppresseur. La résistance opiniâtre, héroïque et désespérée des Espagnols donna un grand exemple, réveilla les peuples de leur stupeur, et mit en

jour une vérité que les victoires du conquérant semblait avoir rendue problématique. L'Europe entière apprit qu'une nation ne peut être subjuguée, tant qu'elle a le courage et la constance de se résigner à tous les sacrifices nécessaires au maintien de son indépendance. Quand les peuples et les souverains se furent une fois pénétrés de ce grand principe, tous les projets, toutes les entreprises de Napoléon devinrent un acheminement continuels vers sa perte; et, sous ce rapport, la nation espagnole peut se glorifier d'avoir porté à ce colosse de puissance, monstrueux autant qu'éphémère, les coups qui devaient plus tard déterminer sa chute.

Quoique les motifs qui ont guidé Buonaparte dans sa conduite à l'égard de la famille royale d'Espagne soient assez connus, il est à remarquer que l'on n'en devinerait qu'une faible partie si l'on voulait ne les chercher que dans son insatiable ambition. Un autre motif, bien plus puissant pour lui, le faisait agir. Dès que l'étranger eut osé s'asseoir, au milieu de nous, sur le trône des Bourbons, il jugea nécessaire à son repos, à l'établissement de ce qu'il appelait sa dynastie, de poursuivre partout les branches régnantes de l'auguste famille de nos rois. Une première usurpation n'était que le prélude de toutes celles qui devaient se succéder avec une rapidité dévorante. Le roi de Naples et la reine d'Etrurie furent sacrifiés les premiers à sa crainte haineuse : leur crime était d'appartenir à la famille des rois de France. Les Bourbons d'Espagne devaient tôt

ou tard éprouver le même sort ; la captivité dans laquelle il parvint à les attirer , fut le résultat des machinations les plus odieuses. Un simple décret avait expulsé le roi de Naples de son trône , et , sans autres formalités , l'armée d'Italie avait été *chargée de l'exécution du présent décret*. Mais l'Espagne sembla exiger d'autres mesures , et il employa à l'égard de ce royaume toutes les ressources de sa politique ; la force ne fut montrée que d'une manière passive et indirecte : ce dernier moyen était là pour suppléer au premier en cas qu'il vint à manquer. La situation intérieure de la monarchie espagnole secondait singulièrement les projets de Buonaparte. Un favori , odieux à toute la nation , homme d'une naissance peu distinguée , parvenu , on ne sait comment , à être le premier personnage de l'état , n'employait depuis douze ans l'ascendant qu'il s'était acquis sur l'esprit de son maître , qu'à augmenter son pouvoir et ses richesses , humilier les grands , élever ses créatures , et qu'à fomenter la discorde parmi les membres de la famille royale , surtout entre le monarque et son fils. Ce favori avait eu l'art de supposer des complots et de les faire attribuer au prince ; le fils avait été accusé devant son père , et l'héritier de la couronne avait éprouvé l'humiliation de recevoir son pardon par l'organe du favori qui l'avait calomnié. Plusieurs scènes de cette nature indignent les grands et le peuple : l'exaspération des esprits s'accroît de jour en jour ; le favori , fort de la faiblesse de son roi , continue d'exercer une au-

torité presque despotique, ayant soin surtout d'empêcher le prince d'avoir accès auprès de son père; la nation, quoique comprimée, prononce et manifeste en mille occasions sa haine pour le favori, et son dévouement au prince des Asturies. Dans cette fermentation générale, on peut dire qu'une révolution était inévitable en Espagne. Buonaparte résolut de la diriger selon ses vues; maître des secrets du royaume, par les communications que lui faisait le favori, il profite des circonstances, et fait entrer quatre-vingt mille hommes en Espagne. Le gouvernement de ce pays répand que les troupes françaises vont en Portugal, à Gibraltar : le roi pense qu'elles viennent le protéger contre les partisans de son fils; la nation croit que Napoléon va lui donner le bonheur, rétablir la paix et l'harmonie dans la famille royale, et surtout qu'il va punir ou renverser le favori. Les troupes françaises occupent successivement les points principaux de l'Espagne; Murat s'établit à Madrid d'où il dicte des lois, et la cour se rend à Aranjuez. Le plan était parfaitement combiné; l'asservissement de la nation espagnole semblait en être la suite inévitable; mais un élan spontané de cette brave nation renverse en une nuit tous les projets formés contre elle.

Les ennemis du favori répandent dans Aranjuez le bruit que la famille royale doit partir avant le jour; que le roi et tous les princes doivent être conduits secrètement à Malaga où l'on doit les faire embarquer pour l'Amérique. Le peuple se rassem-



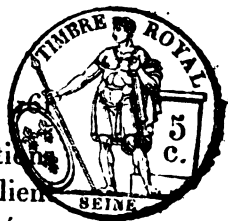
ble , les têtes s'échauffent , l'imagination s'exalte , et l'on ajoute que le favori a formé le complot de faire périr en mer toute la famille royale. Une foule immense se porte au palais , criant : Vive le prince des Asturies ! meure le prince de la Paix ! et menaçant d'enfoncer les portes et de ne rien respecter si on ne lui livre ce dernier pour le mettre en pièces. Les vociférations redoublent , la sédition prend un caractère terrible , et le roi Charles , pour sauver son favori , juge à propos d'abdiquer. Cette résolution est sur-le-champ notifiée au peuple ; Ferdinand VII est proclamé roi : lui-même se montre sur un balcon à la lueur des torches , et il est accueilli par les acclamations de l'enthousiasme et du délire. Murat n'apprend ces nouvelles qu'à la pointe du jour : elles se répandent avec une rapidité extraordinaire dans toute l'étendue du royaume ; à Madrid , partout , en présence des garnisons françaises , on célèbre l'avènement de Ferdinand VII avec des démonstrations inouïes de joie et de bonheur ; on élève des inscriptions , des chiffres , des emblèmes ; les fêtes les plus brillantes consacrent cet événement si désiré , et les Espagnols invitent les Français à partager leur ivresse , les embrassent comme des frères , et leur font honneur de l'exaltation de Ferdinand , comme si l'armée française ne fût venue chez eux que pour le couronner. Il paraît que Murat fut étourdi de ce mouvement inattendu , car il ne prit aucunes mesures pour en arrêter les suites : un tel

incident n'avait sans doute pas été prévu dans ses instructions. Il se hâta d'en faire part à son maître ; on sait ce que fit ce dernier , et par quel artifice , bien digne de lui , les souverains de l'Espagne furent mis en captivité. Dès que Napoléon eut levé le masque , les Espagnols , furieux d'avoir été joués si cruellement , poussèrent des cris de rage et de vengeance , et coururent aux armes de toutes parts. Il fallut combattre à force ouverte un peuple que l'on n'avait pu *prendre* par trahison.

Tout l'odieux de la guerre d'Espagne ne pèse que sur un seul homme. Lorsque les troupes françaises sont venues chercher dans la péninsule de nouveaux combats et de nouveaux périls , elles n'ont fait que suivre leurs drapeaux et obéir passivement au chef éventuel de l'état. L'injustice de cette usurpation sans exemple dans l'histoire moderne , ne saurait porter aucune atteinte à la gloire de nos troupes , ni étouffer le tribut d'éloges que méritent leur bravoure à toute épreuve et leur constance infatigable pendant le cours d'une guerre plus pénible et plus désastreuse que toutes celles que nous avons faites depuis dix-neuf ans. Les Espagnols déployèrent alors un caractère de grandeur et de courage mêlé d'une certaine férocité qui les rendait redoutables. Les Français eurent à surmonter des obstacles dont on n'avait point encore eu d'exemple. On commit des excès monstrueux et révoltans ; mais ils sont également imputables aux deux partis ; ils ont souillé trop souvent et l'héroïsme espagnol et la valeur française.

Les actes de cruauté donnaient lieu de part et d'autre à d'horribles représailles qui , se renouvelant sous mille prétextes, firent prendre à cette guerre un caractère terrible. Elle offre , sous tous ses aspects , une foule d'événemens extraordinaires et quelquefois incroyables , bien digne d'exercer la plume de l'histoire. Il est à souhaiter que les relations particulières se multiplient , pour guider l'écrivain qui se chargera de coordonner les faits et de composer une *histoire de la guerre d'Espagne*. Il a déjà paru , sous ce titre un peu ambitieux , un ouvrage de M. le maréchal-de-camp Sarrazin ; les lacunes et les omissions , les erreurs et la partialité , qui se trouvent quelquefois dans son livre , ne permettent pas de le regarder comme une histoire ; c'est plutôt un cadre dans lequel cet officier général a voulu présenter au public ses jugemens , ses opinions et surtout *ses plans* : il s'est occupé de tracer en grand , et d'après ses idées , un tableau des opérations militaires , sans entrer dans aucun détail sur les particularités qui distinguent la guerre d'Espagne de toutes les autres. Ce sont ces détails mêmes qui peuvent le plus nous intéresser aujourd'hui ; nous ne demandons pas encore une histoire proprement dite : tous les acteurs qui doivent y figurer sont trop près de nous.

L'ouvrage de M. de Rocca mérite un accueil favorable. L'auteur y rend compte de ce qu'il a vu , de ce qu'il a éprouvé ; ces *mémoires* offrent une lecture qui attache et qui intéresse. Son but n'a pas été d'exposer les causes de la guerre d'Espagne , ni de pré-



senter le développement historique des opérations militaires, il n'en parle qu'autant qu'elles se lient aux circonstances qui lui sont personnelles : néanmoins, ce qu'il dit des événemens majeurs en donne une idée qui suffit au plan qu'il a adopté. Il ne parle en détail que des événemens dont il a été témoin, des lieux qu'il a parcourus, des combats où il s'est trouvé, des missions qu'il a eues à remplir, et enfin de tous les incidens qui l'ont frappé. Son ouvrage offre beaucoup de particularités qui tiennent à l'esprit d'observation : M. de Rocca brille surtout par cette qualité ; il a parfaitement décrit tout ce qui tient à la couleur locale de la guerre d'Espagne ; ses observations sur les mœurs, quoique trop circonscrites, sont rendues avec exactitude et justesse, et il a bien saisi le caractère espagnol. En général sa relation a beaucoup de *vérité* ; c'est une justice que je crois pouvoir lui rendre avec quelque connaissance de cause, ayant servi moi-même en Espagne pendant cinq ans, et je me plais à donner mon témoignage sur la fidélité de ses tableaux et l'exactitude de ses observations.

Je ne suivrai point M. de Rocca dans tous les lieux qu'il décrit et dans toutes les expéditions qu'il raconte ; il y a dans son style narratif une manière heureuse et pittoresque, qui fait que ses récits perdraient beaucoup à passer par l'analyse. Je veux seulement offrir à mes lecteurs quelques remarques et quelques considérations générales que je puiserai en partie dans l'ouvrage même, et qui pourront donner

une idée de la guerre d'Espagne à ceux qui n'auraient pas sous les yeux la relation de M. de Rocca.

Lorsque le roi Joseph eut été forcé à se retirer sur l'Èbre, au mois de juillet 1808, les Espagnols acquirent une confiance dans leurs propres forces, qui devait leur être fatale en bataille rangée, contre des troupes accoutumées à combattre et à vaincre les armées les mieux disciplinées. Les inquiétudes des Espagnols, quand ils devaient se mesurer avec nous, ne se portaient pas tant sur les moyens de nous résister ou d'assurer leur retraite en cas de revers, que sur la crainte que les Français ne leur échappassent. Ils préjugeaient de l'événement du combat par le désir ardent qu'ils avaient de vaincre et de détruire leurs ennemis; ne sachant pas manœuvrer, craignant de ne pas développer assez tôt leurs colonnes pour nous envelopper, ils se plaçaient sur de longues lignes sans profondeur, dans des plaines où la supériorité de notre tactique, la méthode des lignes par bataillons serrés en masses, et surtout notre cavalerie devaient nécessairement nous donner l'avantage. Aussi, trois grandes victoires et quelques combats portèrent sur-le-champ les troupes françaises devant Madrid, devant Saragosse et au fond de la Galice. Pas un Français ne doutait alors que des victoires aussi rapides n'eussent décidé du sort de l'Espagne. Nous croyions, et l'Europe le croyait peut-être aussi, qu'une fois maître de Madrid, Bonaparte pouvait compter sur la soumission du reste de l'Espagne, et organiser le

pays à sa manière, c'est-à-dire, accroître les moyens de conquête par toutes les ressources des ennemis vaincus. Les guerres que nous avions faites précédemment nous avaient accoutumés à ne voir dans une nation que ses forces militaires, et à ne compter pour rien l'esprit qui animait ses citoyens. Mais le caractère des Espagnols ne ressemble en rien à celui des autres nations de l'Europe. Ils étaient généralement animés par un sentiment de patriotisme religieux; ils étaient *fanatisés*, comme nous le disions dans l'armée française; ils n'avaient aucune connaissance pratique de la discipline et des lois de la guerre; ils abandonnaient facilement leurs drapeaux après les revers, et les rejoignaient ensuite au bout de quelques jours; ils ne se croyaient point obligés à garder la foi promise à leurs ennemis; ils s'imposaient froidement les sacrifices les plus pénibles : ils n'avaient qu'un seul intérêt, qu'un seul désir, celui de se venger par tous les moyens possibles du mal que les Français faisaient à leur pays. La discipline, fondée sur le point d'honneur, a fait triompher les armées des conquérans; mais le patriotisme politique ou religieux rend seul les nations indomptables.

Les habitans abandonnaient leurs demeures à l'approche des Français, emmenant avec eux, au loin, dans les montagnes, leurs bestiaux et leurs bêtes de somme, chargées de leurs effets les plus précieux et de toutes leurs denrées. La solitude que laissent d'ordinaire après elles les armées ennemies, semblaient nous avoir devancé partout où nous ar-

rivions. Au milieu des bourgs et des villages déserts, nous nous trouvions dans un manque absolu de tout. D'abord après le départ des troupes, les paysans descendaient des hauteurs voisines, et sortaient de toutes parts comme du sein de la terre, des lieux où ils s'étaient cachés; ils se hâtaient de regagner leurs demeures. Ils étaient tous armés; nos soldats ne pouvaient s'éloigner de la route ou rester en arrière des colonnes, sans s'exposer à être assassinés; on n'osait pas, comme en Allemagne, former partout des ambulances, ou bien faire conduire isolément les blessés et les malades aux hôpitaux. Les soldats, qu'une cause quelconque empêchait de suivre, étaient perdus sans remède et périssaient cruellement; ceux surtout qui s'écartaient pour le pillage, avaient le même sort: c'est ce qui peut expliquer la quantité effroyable d'hommes que la guerre d'Espagne nous a coûté. La population était partout, excepté dans les villes ou villages, partout où elle pouvait nous nuire, sur nos traces, sur nos flancs et dans les intervalles mêmes de nos lignes ou de nos colonnes.

Les victoires des Français et leur entrée à Madrid ne firent qu'étonner les Espagnols sans les décourager aucunement. Les proclamations foudroyantes de Bonaparte annonçaient ses triomphes à l'Europe, et faisaient craindre un sort terrible aux parties de la péninsule qui résistaient encore. Cependant les provinces de l'Espagne ne s'empressèrent pas de faire séparément des démarches pour adoucir un vain-

queur implacable , et détourner le coup funeste qu'elles devaient craindre. Personne ne se présentait pour apporter aux pieds de Napoléon , avec les tributs exigés, ces éloges obséquieux auxquels d'autres pays l'avaient accoutumé. Une députation de la ville de Madrid et douze cents chefs des principales familles de cette ville, furent appelés pour prêter, en sa présence, serment de fidélité au roi Joseph. Mais les prêtres les avaient, dit-on, dégagés d'avance des sermens de soumission qu'ils pourraient lui faire.

La partie la plus éclairée de l'armée française conservait, au milieu des chants de victoire dont nos bulletins retentissaient, un sentiment d'incertitude sur les avantages même qu'elle avait remportés; on aurait dit que nous avions vaincu sur des volcans. Les peuples des provinces manifestaient généralement la plus grande incrédulité sur nos succès; aucun Espagnol ne voulait croire aux désastres de l'Espagne et l'avouer vaincue; le peuple eût mis en pièces quiconque eût semblé ajouter foi à nos victoires : ce sentiment, qui était l'âme de tous, rendait la nation invincible, malgré ses pertes continues. L'orgueil national des Espagnols était si grand, qu'ils ne voulaient jamais attribuer leurs revers à leur manque d'expérience, ou à la supériorité militaire de leurs ennemis; dès qu'ils étaient battus, ils accusaient leurs chefs de trahison, ils les destituaient et même les pendaient. Les juntes et les généraux n'avaient d'autorité que lorsqu'ils agis-



saient dans le sens de l'opinion de ceux auxquels ils commandaient. Ils ne pouvaient ni arrêter leurs soldats dans les succès, ni les contenir au milieu des revers ; et ces bandes indisciplinées entraînaient avec elles leurs chefs à la victoire ou à la fuite. L'armée française, peu nombreuse, dépourvue souvent des ressources les plus nécessaires, avait sans cesse à lutter contre tous les fléaux et contre des ennemis redoutables par leur acharnement et par la grande supériorité de leur nombre.

Le mouvement de la nation devait être d'autant plus durable, qu'elle se l'était imprimé elle-même. Les Espagnols considéraient la guerre d'alors comme une croisade religieuse et patriotique contre les Français ; chacun se croyait obligé de concourir à cette grande et sainte entreprise. Le nom de Ferdinand VII était leur cri de ralliement : *Vencer o morir por la patria y por Fernando septimo*, telle était la devise de la nation. Ils ne se laissèrent jamais abattre par des revers multipliés. Après deux batailles perdues en Andalousie, la junte de Séville déclara par un décret que les soldats et leurs chefs avaient bien mérité de la patrie, et leur fit décerner les mêmes récompenses que s'ils eussent été vainqueurs, imitant la conduite du sénat romain après la défaite de Cannes. Dans les circonstances où se trouvait l'Espagne, blâmer les troupes, c'eût été s'avouer vaincu, et c'est ce qui répugnait à la fierté espagnole. Leurs armées se réorganisaient toujours, peu de temps après leurs défaites, et reparaissaient

de nouveau. Au premier appel, les hommes de toutes les provinces se rendaient presque nus aux grands rassemblemens qu'ils appelaient leurs armées. Là, le désir ardent qu'ils avaient de se venger, leur faisait supporter, avec une patience admirable, des privations auxquelles toute la puissance de la discipline la plus sévère n'aurait pu assujétir les troupes de ligne. Le sort des troupes françaises était encore plus dur ; elles ne trouvaient, sur une terre inhospitalière, que la solitude, la famine, la mort à chaque pas et sous les formes les plus horribles ; il fallait, après avoir vaincu, recommencer sans cesse à vaincre ; les victoires étaient rendues inutiles par le caractère indomptable et persévérant des Espagnols ; et les corps français se détruisaient, se fondaient faute de repos, dans des fatigues, des marches, des veilles et des inquiétudes continuelles. La valeur ne pouvait rien contre tant de difficultés. Telle est, en général, l'idée qu'on doit se faire de la guerre d'Espagne.

Dans un second article je parlerai plus particulièrement des *Guerillas* et des mœurs espagnoles.

DE SAINT ANGE.

---

## MÉLANGES.

HORACE ET LYDIE.

NOUVELLE.

Fils de pauvres parens, Horace se livra, jeune encore, au noble métier des armes. Après la bataille de Philippes, il ne profita du pardon qu'on accordait aux soldats de Brutus que pour apporter à Rome l'ennui de son oisiveté et la tristesse de son sort.

Sans protecteurs, sans fortune, l'avenir à ses regards se présentait vide de gloire et de bonheur. Fatigué de son inquiétude, cherchant à la distraire, il se promenait un jour sur la rive du Tibre, lieu fréquenté par tout ce que Rome offre de jeune et de brillant. C'était l'instant où la chaleur la plus ardente du jour invite la foule à chercher l'ombre épaisse des platanes; Horace marchait au hasard; tout à coup autour de lui un bruit confus semblable au doux frémissement du feuillage qui s'agite au souffle des vents, s'élève, et vient l'arracher à sa rêverie. Fille de la beauté, plus belle encore que sa mère, Lydie, qui paraissait sur un char éclatant de pourpre et d'azur, avait fait naître ce murmure flatteur. Jamais Vénus, dans les rians jardins de Gnide ou de Paphos, ne s'offrit à ses peuples avec plus de charmes dans sa figure, plus de volupté dans son maintien. Horace étonné attache ses regards sur Lydie; soudain un feu dévorant se glisse dans ses veines avec autant de rapidité que l'éclair sillonne la nue, ou que la flèche poursuit l'aigle dans les airs. Dès ce moment, plus de repos, plus de bonheur pour Horace : sans cesse on le voit parcourir le Forum et les places publiques; indifférent à tout ce qui l'entoure, il ne cherche pendant le jour, il ne demande que Lydie; la nuit il l'appelle encore. Seul, sous les arbres qui ombragent le palais qu'elle habite, il vient confier à la solitude les plaintes de son cœur amoureux.

« Que fais-tu, Lydie, s'écrie-t-il, tandis que je me consume  
 » durant les longues nuits? Quoi! ta porte cruelle ne se détachera-t-elle donc jamais du seuil pour m'ouvrir un passage jusqu'à toi? Infortuné, j'endure les rigueurs du vent de la Thrace,  
 » et peut-être tu sommeilles, ignorant même les tourmens que tu me causes. Tu dors, tandis que pour toi je veille, que pour toi je veillerai toujours! Tu dors, Lydie, sans que jamais un  
 » songe, prestige enfanté par l'amour, vienne présenter à ta pensée mon image embellie »!

Cependant Horace ne peut plus résister au feu brûlant qui le dévore : il veut voir enfin celle dont les charmes soumettent tout à leur empire; veut lui parler. C'en est fait, un seul moment

décidera son sort; il s'abandonne au délire qui l'entraîne, il oublie que son cœur bercé d'une vague espérance va peut-être la perdre sans retour, et prodiguant le peu d'or qu'il possède, il séduit un esclave qui le guide, et l'introduit dans l'asyle que Lydie enchante de sa présence.

Mollement étendue sur un lit arrosé de parfums, la jeune Romaine laisse entrevoir, sous une draperie légère, une taille dont l'Amour lui-même a pris soin d'arrondir les contours. Sa tête, couronnée de fleurs, repose sur un bras dont la blancheur pourrait le disputer au marbre de Paros. Horace fléchit un genou, et dit en baissant les yeux vers la terre :

« O Lydie ! si la reine des amours fuyant le séjour de Gnide ,  
» vient quelquefois sous l'habit d'une nymphe parcourir nos forêts,  
» et se montrer aux regards étonnés des chasseurs ; si elle permet  
» aux mortels de brûler dans ses temples les parfums et l'encens ;  
» pourrais-tu t'offenser de me voir à tes pieds ? Belle comme une  
» déesse , comme elle , souffre les hommages que l'on doit à la  
» beauté ».

Lydie étonnée regarde, sans répondre, l'inconnu qui lui parle. La simplicité du vêtement qui le couvre l'a plutôt frappée que la noblesse d'une figure qui annonce un mortel supérieur à son sort. Rompant enfin un dédaigneux silence, elle dit : Esclave, quel est donc celui qui t'envoie ? — Je ne suis point un esclave, répond Horace, plutôt aux Dieux que mon cœur fût aussi libre que ma personne ! — Quel est ton nom ? — Horace. — Ton état ? — Je ne suis qu'un soldat sans renommée. — Que demandes-tu ? — Je te l'ai dit.... — Quoi ! rendre hommage à mes charmes est le seul motif qui t'a conduit vers moi ? — Hélas ! il en est un autre. — Quel est-il ? — Je tremble de te le faire connaître. — Parle, je le veux. O de quel trouble Horace est tout à coup saisi ! Non, jamais ses lèvres n'oseront trahir les secrets de son cœur, de ce cœur oppressé par la crainte d'irriter l'objet sacré de son idolâtrie ; il le promet, il le jure !.... Mais un regard de Lydie, que le hasard vient de faire tomber sur lui, un seul regard emporte le serment lorsqu'à peine il est prononcé : c'en est fait, l'univers disparaît aux

yeux d'Horace. Lydie, Lydie seule absorbe et maîtrise toutes les facultés de son âme; il croit se taire encore, il croit l'adorer en silence, et le malheureux ne s'aperçoit pas que déjà le mot d'amour s'est échappé de sa bouche tremblante.

A ce mot d'amour, Lydie, la fière Lydie s'est levée; une vive rougeur a coloré son front : — Quelle audace! s'écrie-t-elle, un soldat! un soldat inconnu ose m'aimer, ose me le dire! C'est peu d'avoir pénétré dans cet asyle où les premiers citoyens de Rome ont seuls le droit de paraître; il vient me révéler un feu que je rougis d'avoir allumé. Quoi! mes charmes accoutumés à subjuguier les rois, peuvent-ils faire connaître l'amour à ceux que la fortune a jetés dans les derniers rangs de l'armée, et le respect qui doit les saisir quand Lydie paraît à leurs yeux, peut-il permettre à leurs cœurs un autre sentiment. Elle a dit, et d'un pas rapide elle s'est éloignée.

Non, la foudre qui tombe aux pieds du voyageur égaré dans les profonds détours d'une forêt, le reptile caché sous l'herbe, qui tout à coup pressé par un pied imprudent s'élance, et présente un dard enflammé au mortel qu'il menace; l'aspect d'un rocher que les flots entr'ouverts par l'orage découvrent soudain aux pâles matelots, produisent un effet moins prompt et moins terrible que le discours de Lydie courroucée n'en produit sur Horace. Recueillant avec peine ses esprits, il jette autour de lui des regards incertains, il cherche à repousser la réalité qui l'accable; et lorsque sa mémoire lui rappelle le discours de Lydie, lorsqu'il sent dans son cœur le trait mortel qui l'a frappé, il s'arrache des lieux témoins de sa honte, et va cacher dans son obscure retraite les tourmens affreux qui le déchirent. Mais que l'amour est puissant, lors même que l'espérance l'abandonne! Combien les armes de la raison, combien celles du dépit ont peu de force pour le combattre! En vain Horace veut oublier l'orgueilleuse beauté qui le dédaigne; en vain sa fierté blessée lui commande de rendre mépris pour mépris; son cœur commande l'amour, et le cœur ne parvient-il pas toujours à se faire obéir?

Cherchant à soulager le sombre ennui qui le consume, Horace

invogue Apollon ; il consacre tous ses momens au culte des muses ; il trouve dans leur commerce enchanteur un plaisir que son âme en proie à la tristesse semblait devoir ne plus goûter. Horace a saisi la lyre des poètes ; elle rend sous ses doigts des sons harmonieux. Victime de l'amour, Horace, dans ses premiers vers, se livre à cette mélancolie profonde qui fait le tourment et le charme de celui qui l'éprouve. Si l'amant couronné de fleurs et pressé dans les bras de la beauté qu'il aime se plaît à chanter le bonheur qui l'enivre, l'amant dédaigné trouve quelque douceur à chanter sa peine ; c'est ainsi qu'il la trompe ; la plainte est le dernier plaisir des malheureux.

Déjà Rome entière a prodigué ses éloges aux écrits d'Horace ; à ces écrits qui traverseront les âges, et feront encore les délices des hommes, lorsque Rome même avec ses palais, ses monumens et ses richesses aura cessé d'exister, lorsque le laboureur promènera sa charrue indifférente sur la poussière du Capitole. Déjà le nom d'Horace s'allie aux noms de Virgile et de Varus. Honoré des suffrages d'Auguste, comblé des faveurs de Mécène ; ami des poètes et des philosophes qui font l'orgueil de Rome, c'est ainsi que le hasard offre un jour Horace aux regards de Lydie. Oh ! qu'elle est loin de croire que cet homme, idole du peuple et des grands, est ce jeune soldat méprisé par elle ! et de même Horace enivré, Horace, qui vient de sentir à l'aspect de Lydie qu'un amour mal éteint conserve quelquefois toute sa violence, songe à peine à rappeler l'outrage qui jadis le fit rougir : trop de distance sépare aujourd'hui le favori de Mécène du soldat de Brutus.

Horace est tout entier à l'accueil séduisant qu'il reçoit de Lydie. Comme elle lui prodigue la louange ! En vain autour d'elle se rassemble ce que la noblesse offre de plus brillant, un seul homme occupe sa pensée et fixe ses regards. Jamais elle ne désira plus vivement de paraître belle ; jamais tant de magie ne se répandit dans ses yeux et dans ses discours ; on aurait dit que celle qui d'un regard soumettait tous les cœurs, craignait pour la première fois d'en trouver un qui lui fût rebelle.

Sous les yeux de Lydie, plein du dieu qui le maîtrise, Horace a saisi sa lyre :

« Muses ! dit-il, vous qui sur le sommet du Pinde formez des » chœurs, et d'un pied léger frappez la terre en cadence, sus- » pendez vos jeux et vos chants. Lydie a paru devant moi : sa » folie agaçante, ses yeux voluptueux et séducteurs ont embrasé » mes sens.

« Abandonnant le séjour de Cypre, Vénus toute entière s'est » précipitée sur moi. Elle me défend de chanter le Scythe sau- » vage, le Parthe redoutable encore sur un coursier qui fuit, et » tout ce qui est étranger au culte des Amours. Esclaves ! appor- » tez le gazon verdoyant ; apportez la verveine, les parfums de » l'Arabie, et une coupe de ce vin vieilli par deux années. Une » victime immolée rendra Vénus propice à mes vœux (1) ».

Ainsi finit le chant d'Horace : de bruyantes acclamations retentissent de toutes parts ; l'orgueil de Lydie est à son comble. Son nom, sa beauté viennent d'être chantés par Horace ! Quelle douce, quelle délicieuse récompense sera le prix du triomphe qu'elle lui doit ! Heureux favori des Muses et des Dieux, ne crains plus les dédains, ne crains pas les refus : bientôt tu jouiras de cette ivresse que les mortels ne connaissent que lorsque l'amour leur a dévoilé ses mystères les plus secrets.

Mais, hélas ! au sein du brûlant délire de la volupté, le cœur d'Horace n'est point satisfait. Le feu des sens n'est point celui de l'âme, et pour l'amant délicat, sincère, un sentiment vaut bien mieux qu'un plaisir. Horace, sans pouvoir définir ce qu'il éprouve, en gémit et s'en étonne. Toujours il rencontre un regret au milieu des transports les plus vifs. O combien son cœur a besoin d'être entendu ! et combien plus encore il a besoin qu'on lui réponde !

Parmi les jeunes femmes qui brillent dans Rome par leur beauté et les grâces de leur esprit, Horace, malgré lui, se sent entraîné

---

(1) Je demande pardon au lecteur de lui offrir une traduction si faible d'une ode citée comme un modèle de grâce et de pureté ; mais je n'ai osé faire parler Horace qu'en lui empruntant ses pensées.

vers Lycé à la chevelure ondoyante. Toujours pensive, elle paraît étrangère à la joie bruyante dont les éclats retentissent autour d'elle. Sa figure, pleine de charme, d'expression et de douceur, annonce que Lycé mérite d'être heureuse; mais sa mélancolie laisse deviner que Lycé ne l'est pas.

Amour ! c'est à toi de porter le bonheur dans cette âme qui n'est triste que de ton absence ! Horace le soupçonne ; il parle à Lycé, Lycé rougit et se tait ; il parle-encore ; elle soupire, le regarde, lui répond, et Lydie a perdu son amant. Lydie le voit, et ne peut défendre son cœur de la plus cruelle jalousie ; mais aussi maîtresse de cacher les sentimens qu'elle éprouve qu'elle est habile à feindre ceux qui lui sont étrangers, elle impose silence à son orgueil humilié. Bientôt par un billet baigné de pleurs qui attestent son dépit, et qui, trompeuses comme elle, vont faire croire qu'elle aime, Lydie rappelle son infidèle amant : dès qu'il paraît, loin de faire éclater la plainte importune, elle se montre plus folâtre et plus séduisante que jamais. Horace, aux pieds de la beauté qu'il vient d'outrager, abjure l'erreur que son cœur regrette en secret : il promet la constance, et dès le lendemain retourne à l'infidélité. Nouvelles alarmes pour Lydie ; nouveau rappel, et le coupable qui revient montre bientôt un nouveau repentir. Lydie pardonne encore ; elle prouve combien l'indulgence est facile lorsque le cœur n'a point saigné de la blessure.

Par ce manège adroit, par cette coquetterie dont le charme voile la fausseté, Lydie ramène le volage chaque fois qu'il s'éloigne d'elle : c'est ainsi qu'elle est toujours aux yeux des Romains l'objet adoré par Horace. Fière de la gloire de son amant, elle se persuade qu'elle la partage, et voilà tout le mystère de son amour, puisqu'elle appelle amour ce triste calcul de la vanité. Dans Rome, on ne l'ignore point ; ce n'est pas pour Horace que Lydie brûle d'une flamme sincère ; son cœur nourrit en secret pour le jeune Sybaris une passion qui subjugue, qui dévore Lydie. Sybaris, jeune adolescent aux cheveux brillans de l'éclat de l'or, est celui qui pénètre chaque soir dans son asyle solitaire ; elle le cherche.



encore à l'heure où Phébus, arrivant au milieu de sa course, force la Nyade à se cacher dans ses roseaux.

Lydie s'égare alors avec son amant sous les arbres touffus qui couronnent le mont Aventin; et là, dans la profondeur d'un antre propice à l'amour, elle presse l'adolescent sur un lit de feuilles et de fleurs. Elle ne le quitte, la perfide, que pour revenir dans les bras d'Horace, feindre et jurer un sentiment dont Sybaris obtient seul toute la réalité. Que veut-elle donc? que cherche-t-elle? l'immortalité. Sans Horace, les neveux de Lydie sauraient-ils que Lydie fut belle? Ses charmes s'éclipseront un jour, mais les écrits de son amant prolongeront jusques aux siècles les plus reculés le souvenir de cette beauté qui n'aura brillé sur la terre que d'un éclat passager.

H. AUDIBERT.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

### SPECTACLES

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *Castor et Pollux*.

Depuis quatre-vingts ans, c'est toujours une sorte de solennité, à l'Opéra, que la remise de *Castor et Pollux*. Il semble que la surprise dont furent saisis nos grands-pères et nos grand's-mères, en voyant tant de merveilles réunies dans le même cadre, se soit prolongée jusqu'à nous. Nos yeux sont cependant plus accoutumés que ne l'étaient les leurs à tous les prestiges de la magie théâtrale; mais, dans les grandes comme dans les petites choses, la prévention agit souvent sur les esprits les plus réfléchis; et celle qui existe en faveur de la beauté incomparable de *Castor* ne paraît aucunement avoir perdu de sa force. Il ne s'agit ici, au reste, que de la pompe et du charme du spectacle; car l'on ne peut nier que l'admiration pour le poème ne se soit prodigieusement refroidie, malgré toute la tendresse que conservent encore pour le *Gentil Bernard* ceux qui ne connaissent de lui que son nom. Quand Vol-

taire, auquel il devait ce joli nom, déclara que son opéra manquait d'intérêt; lorsque, depuis, Grimm, avec ce tact qui ne l'abandonne presque jamais, ne voulut y voir qu'un ouvrage médiocre rempli de jolis madrigaux, on les trouva peut-être bien sévères l'un et l'autre, et ils ne furent que justes. Il s'en faut même beaucoup que tous ces madrigaux soient jolis : on en citerait un assez grand nombre qui ne sont que fades. Laharpe, qui, d'ailleurs, vante avec une complaisance inexplicable le plaisir de cette singulière tragédie lyrique, s'attache précisément au morceau le plus fameux pour en critiquer le style, et il semble dire : *Ab uno disce omnes*. Il relève avec un soin particulier les expressions impropres et même les pensées fausses qui déparent l'hymne à l'amitié : *Présent des Dieux, doux charme des humains*, etc.

A la musique de Rameau avait succédé celle de M. Candeille ; à l'ouvrage de M. Candeille celui de M. Winter ; et voilà aujourd'hui M. Candeille qui se ressaisit de la place d'honneur, ou qui, du moins, se remet en évidence. Par une de ces combinaisons ou de ces fatalités si communes au théâtre, il avait été réglé pour cette nombreuse partie du public qui a besoin qu'on lui fasse une opinion, que la musique du compositeur français était prodigieusement supérieure à celle du compositeur allemand. Comme, en fait d'arts et de talens, on peut et on doit même mettre l'amour-propre national de côté, les juges impartiaux n'hésitent plus à énoncer nettement leur avis. Il faudrait qu'un homme tel que M. Winter, c'est-à-dire, un artiste célèbre par des productions du premier ordre, se fût étrangement oublié pour être descendu plus bas que le *Castor* qu'on nous donne aujourd'hui. Le défaut capital de cette musique, défaut si saillant qu'il frappe les oreilles les moins exercées, c'est d'être plate et commune. Les airs de danse, particulièrement, sont presque tous empreints de ce caractère ignoble. Mais on serait tenté de leur pardonner, lorsqu'on les voit servir d'accompagnement ou de prétexte aux pas les plus gracieux, aux ballets les plus agréablement dessinés, que l'on ait peut-être jamais applaudis à ce théâtre, où la chorégraphie, acquérant de

jour en jour une prééminence si marquée et si affligeante sur l'art du chant, de partie accessoire est devenue partie principale. C'est ce qui explique parfaitement l'affluence extraordinaire qu'attire et attirera chaque représentation de *Castor et Pollux*. On donnera à cet opéra toute la perfection dont il est susceptible, lorsque l'on en fera un ballet-pantomime.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE. — *La Redingote et la Perruque*.

Oh ! le plaisant projet d'un poète ignorant  
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand !

On serait presque tenté d'appliquer ces vers de Boileau à l'auteur, moins ambitieux encore qu'irréfléchi, qui, pour principal personnage d'un opéra-comique, s'est avisé de choisir le grave, l'austère Washington. Ce nom imposant offre un contraste assez bizarre avec le titre bouffon de la pièce. C'est, à la vérité, tout ce qu'elle a de risible.

Dès le lever du rideau l'on se trouve avec un fils déshérité par un père impitoyable et repoussé par un frère dénaturé. Le délit le mieux constaté de ce malheureux jeune homme se réduit, cependant, à avoir affublé un paratonnerre de la *redingote et de la perruque* qui, d'après les termes formels du testament, doivent constituer tout son héritage. Il l'accepte avec une soumission exemplaire aux dernières volontés de l'auteur de ses jours. Le ciel ne tarde pas à l'en récompenser : il rencontre, dans une taverne, un officier américain qui est sur le point de tomber dans les mains d'un parti anglais. Le généreux Édouard lui prête sans hésiter sa redingote et sa perruque : à l'aide de ce travestissement l'officier se sauve. Quel est ce militaire qui a chanté, et bu du punch au cabaret ? c'est l'immortel fondateur des États-Unis, le grand Washington. Que peut-il faire pour témoigner sa reconnaissance à son libérateur ? Le congrès a confisqué une portion des biens de cette noble famille, qui se trouve réduite à 30,000 livres sterling de rente (près de 750,000 fr.) ; Washington prononce la restitution en faveur d'Édouard.



Il fut un temps où quelques situations de ce mélodrame (il faut appeler les choses par leur nom) eussent produit peut-être quel-  
qu'effet sur les spectateurs. Mais beaucoup d'entr'eux ont émoussé leur sensibilité aux théâtres des boulevards, et le héros de l'Amérique les a trouvés de glace. De peur que sa pièce ne ressemblât à un opéra ordinaire, l'auteur n'a presque rien laissé à faire au compositeur. Un seul eût donc été plus que suffisant pour ce travail; et il s'en est présenté deux. MM. Kreutzer et Frédéric Kreubé ont fait trop d'honneur à ce canevas. Ayant à faire chanter des acteurs qui ne chantent pas, il a fallu recourir presque continuellement à la romance et à la chansonnette. Si les nations musiciennes sourient en nous entendant décorer du nom d'opéra nos comédies à si longs dialogues et à si petites arriettes, que diront-elles en voyant notre second théâtre lyrique se mettre en rivalité avec le vaudeville? Le second acte de la *Redingote* offre néanmoins un morceau d'ensemble où les compositeurs ont essayé de faire usage du talent dont ils ont déjà donné de meilleures preuves. Il faut qu'ils saisissent l'occasion de nous en donner de nouvelles : celle-ci ne leur sera pas comptée. Avis aux musiciens trop complaisans pour les auteurs anti-musiciens!

THÉÂTRE DE L'ODÉON. — *Oro non compra amore, (l'amour ne s'achète pas avec de l'or).*

Voici un poète italien qui se déclare le chevalier du beau sexe, probablement en expiation de ce que tant d'illustres écrivains de son pays se sont permis d'outrageant contre l'honneur des dames. Pour mieux faire ressortir leur délicatesse et leur incorruptibilité, il a placé son héroïne au village et dans un état voisin de l'indigence. Mais soit que la lutte du besoin et de la faiblesse contre l'éclat des richesses et des grandeurs se soit trouvée d'abord au-dessus des forces de la jeune paysanne, soit que l'auteur ait oublié son titre pendant tout le premier acte, il est certain que le séducteur riche et puissant l'emporte, sans beaucoup de difficulté, sur l'amant obscur et pauvre. Courtisée très-vivement par son seigneur, Lisette va au-devant de ses désirs, en se feignant plus mi-

sérable encore qu'elle ne l'est réellement. Elle lui demande véritablement la *caristad* ; et après cette démarche humiliante pour elle et dégoûtante pour le spectateur , il n'est plus surprenant qu'elle se laisse enlever. Georges , son prétendu , se déguise en baron grotesque pour s'introduire auprès d'elle. Il la trouve mise en dame de la ville , et paraissant fort satisfaite de sa nouvelle fortune. Il ne lui faut cependant que peu de minutes pour la décider à revenir aux champs avec lui. Pourquoi ? parce que l'auteur s'est rappelé tout à coup l'engagement qu'il avait pris sur l'intitulé de sa pièce.

Peu importe , au reste , pour la plus grande partie du public. La morale d'un opéra italien est d'un intérêt prodigieusement inférieur au mérite de la musique. Celle que Portogallo a composée pour cette pièce ne fera pas oublier la *Vilanella rapita* de Bianchi , que les situations rappellent à chaque instant. Porto a chanté avec un goût parfait ; Crivelli a mérité aussi des éloges auxquels il est accoutumé , si ce n'est dans le fameux air de Paësiello : *mi perdo , si mi perdo* , qui demande beaucoup plus de nerf et de chaleur. Madame Morandi est sans doute persuadée que la justesse et la pureté du son est le premier mérite de toute cantatrice : par quelle fatalité , quand elle est en scène , semble-t-elle négliger ce soin indispensable ? On attribue à Madame Morandi l'ouverture du nouvel opéra. Elle est gracieuse et légère : mais quel morceau de musique ne produirait quelque effet , exécuté par l'incomparable orchestre de ce théâtre ?

*Théâtre du Vaudeville.* — Le siècle de Louis XIV, qui doit garder à jamais l'immortel surnom du *grand siècle* , n'était pas exempt de ce ridicule qui , depuis , s'est multiplié d'une manière effrayante : je veux parler de cette manie absurde qui fait désirer le succès qu'on ne doit pas obtenir , et qui donne la prétention du talent qu'on n'aura jamais. Louis XIV, dont le mérite suprême était de deviner les hommes , voyant un jour Cavoye se promener avec Racine , dit : *Voilà Racine qui se croit courtisan , et Cavoye qui se croit poète.* C'est sur cette phrase qui renferme une idée si fine

et si ingénieuse, qu'on a construit la pièce donnée le 30 janvier au Théâtre du Vaudeville, sous le titre du *Poète et le Courtisan*, ou *Racine à Versailles*. Les auteurs ont supposé que, pendant les vingt-quatre heures que dure leur action, Cavoye et Racine, aspirant à des succès nouveaux pour eux, attendaient le résultat, le premier, d'une tragédie, et le second, d'un mémoire politique. Leurs espérances sont déçues : la tragédie est sifflée à outrance, et le mémoire très-mal accueilli par Louis-le-Grand. Le courtisan poète, et le poète courtisan, sont ainsi guéris du double accès de leur ambition ridicule, et reconnaissent qu'il faut toujours préférer le talent qu'on a à celui qu'on cherche.

Cette pièce n'a pas obtenu un succès complet ; mais ce qui me fait croire que cet échec n'est pas sans appel, c'est que la seconde moitié a été beaucoup mieux reçue que la première : on a généralement désapprouvé le caractère que les auteurs ont donné à Racine ; ils en ont fait un courtisan qui renie le Parnasse ; ce n'est assurément pas une tradition historique ; Racine a bien pu désirer les faveurs de son roi, mais il n'a jamais renoncé à celles des muses. Le public a vivement applaudi deux scènes charmantes, et plusieurs jolis couplets, que nous citerons ; le jeune page dit à Racine :

ATA : *Si Pauline.*

De notre scène la merveille,  
Plus qu'Enripide tendre et doux,  
Vous balancez, dit-on, Corneille,  
Et Sophocle revit en vous.

RACINE.

Contre l'éclat de votre hommage,  
Grâce au ciel, je suis affermi ;  
D'un ami seul c'est le langage.

EUGÈNE.

L'univers est donc votre ami.

Cavoye dit à Racine, qu'on peut réussir à la cour avec un peu d'habitude.

ATA : *D'abord je chante pour bon.*

Ici cette expérience  
N'est pas un art si savant,

Il ne faut qu'avec prudence  
 Voir qui monte et qui descend ,  
 Les plus grands succès y tiennent  
 A tourner , *du même front* ,  
 Le visage à ceux qui viennent ,  
 Le dos à ceux qui s'en vont.

Ce couplet séduit d'abord ; mais en y réfléchissant , je ne conçois pas trop comment on peut tourner *le visage et le dos du même front*.

Je conviens que c'est-là ce qu'on appelle faire la guerre aux mots , aussi je m'empresse de convenir que ces légers défauts sont plus que rachetés par des intentions fines , par d'excellens motifs de science , et par un ton de comédie qui annonce un talent distingué : cet éloge n'étonnera personne quand j'aurai dit que cet ouvrage est de MM. Dieu-la-Foi et Guérin.

---

La classe des beaux-arts de l'Institut royal de France , dans sa séance particulière du 28 janvier , a admis au nombre de ses correspondans MM. Castellan , peintre , et Rousseau , architecte , l'un et l'autre également recommandables , et méritant à divers titres cette marque d'estime et de considération.

Comme paysagiste , M. Castellan a produit depuis long-temps , aux expositions du Louvre , des tableaux d'un style héroïque , et d'une composition riche et animée. Comme littérateur , il s'est fait connaître par plusieurs ouvrages dont il a recueilli les matériaux en Grèce et en Italie ; et en les publiant , il les a ornés d'un grand nombre de planches , gravées par lui d'après ses propres dessins. Les principaux ouvrages de M. Castellan sont : des lettres sur la Morée. D'autres lettres sur la Grèce et sur Constantinople , sur les mœurs et les usages des Ottomans : des notices sur Pratolino , maison de plaisance des grands-ducs de Toscane , sur le couvent de Valombroso , etc. Elles ont été insérées dans les *Annales des voyages* , et extraites d'un ouvrage inédit sur l'Italie.

Quelques jours avant cette dernière séance , M. Castellan avait lu à l'Institut un mémoire sur la peinture des anciens , sur l'usage

et les procédés de l'*encaustique*, l'une des trois manières de peindre qu'ils ont pratiquée, et que l'auteur du mémoire pense avoir reproduite par l'effet des nombreuses expériences dont il s'est constamment occupé depuis son retour de Grèce et d'Italie. Cette présomption paraît d'autant mieux fondée, que les résultats présentés à la classe des beaux-arts, semblent éclaircir certains passages de Pline, qui jusqu'à ce jour avaient fort embarrassé ses traducteurs. Interprétés d'une manière équivoque, ces mêmes passages avaient fait prendre le change à quelques artistes ou amateurs, qui, de nos jours, ont essayé de faire revivre la peinture *encaustique* des anciens, mais n'ont obtenu de leurs recherches qu'un succès très-incomplet.

M. Castellan a justifié ses essais en soumettant à l'examen de la classe, non-seulement ceux qui lui appartiennent, mais encore les résultats qu'il a obtenus en dirigeant dans ce travail une main étrangère. Plusieurs tableaux peints sur toile (car la peinture *encaustique* se pratique également sur cette matière, sur le bois et sur toutes sortes d'enduits) ont été présentés à l'institut, savoir : un assez grand paysage peint par M. Castellan ; un tableau de genre, par M. Taunay ; deux portraits en buste, par le même ; un autre portrait, par un jeune peintre, élève de l'académie. Ces artistes assurent que les moyens indiqués dans le mémoire de M. Castellan, et que nous ferons connaître quand il en sera temps, leur ont semblé d'un emploi aussi facile, plus commode dans les ouvrages d'une grandeur moyenne, et surtout plus expéditif que ceux de la peinture à l'huile telle qu'on la pratique de nos jours. Parmi les tableaux que M. Taunay vient d'exposer au salon, il en a exécuté quatre par ce nouveau, ou peut-être par cet ancien procédé, et il est impossible d'y rien remarquer qui les distingue de ceux qui ont été peints à l'huile. Le temps seul décidera de la supériorité des deux manières ; mais tout porte à croire que les morceaux peints à l'huile siccativ, qui a l'inconvénient de faire jaunir, noircir et grincer les couleurs, auront perdu une grande partie de leur éclat, lorsque les autres offriront encore toute la fraîcheur des teintes et la transparence des ombres.



La classe des beaux-arts a nommé une commission chargée d'examiner le mémoire de M. Castellan , et les procédés qu'il a mis en usage. Les membres de cette commission sont MM. Vincent , Tournay , Visconti , Quatremère et Chaptal. Si , comme nous n'en doutons pas , ils reconnaissent l'importance d'une découverte qui , tout à la fois , pique la curiosité des amateurs , intéresse les artistes , et surtout doit avoir une grande influence sur le perfectionnement de la peinture , l'auteur , qui n'a jamais fait mystère de ses moyens d'exécution , ni spéculé sur le résultat de ses recherches , a promis d'y faire participer , par l'impression de son mémoire , tous ceux qui pourraient en tirer quelque utilité.

M. Rousseau , architecte , qui , dans la même séance , a été nommé correspondant de la classe des beaux-arts , est auteur des dessins sur lesquels a été construit l'hôtel de Salm , aujourd'hui le palais de la légion d'honneur , et l'un des plus élégans édifices de la capitale. Bâti peu avant la révolution , pour être l'habitation d'un prince étranger , il parut alors sortir du caractère propre d'hôtel et même de palais , et affecter les apparences de monument public , c'est-à-dire , d'un édifice consacré à des institutions et à des usages qui exigent de l'étendue dans les plans , et une sorte de pompe extérieure. En changeant de destination , il semble avoir perdu cette espèce de défaut qu'un goût sévère avait pu trouver dans la composition de son ensemble.

Sa porte d'entrée , qui donne sur la rue Bourbon , Faub. S. Germ. , est dans la forme d'un arc de triomphe , flanqué de chaque côté par une colonnade d'ordre ionique , qui s'appuie à des bâtimens dont la masse est parallèle à celle de la porte , et dont l'attique , orné de bas-reliefs , rattache ces corps avancés à la décoration et au motif de l'ensemble.

La colonnade se réunit dans l'intérieur de la cour à celle des parties latérales , forme tout autour un promenoir couvert , et aboutit à un frontispice en colonnes d'ordre corinthien , lequel s'élève au fond de la cour . annonce le corps-de-logis principal , et donne entrée dans un vestibule où l'on monte par quelques marches , pour arriver au sol des appartemens. Le reste du palais consiste en cours

adjacentes et en un corps d'habitation qui se prolonge sur le quai d'Orsay, et se termine par une partie demi-circulaire et deux corps de bâtimens continus. Cette partie, qui forme le derrière de l'édifice, étant devenue, par les circonstances qui en ont dégagé l'aspect, celle qui est le plus en évidence, on regrette assez généralement que sa façade ne réponde, ni par son élévation, ni par son caractère, au reste de la composition. Le besoin de placer dans cet hôtel le palais de la légion d'honneur, y a fait opérer diverses additions et restaurations dirigées (en l'absence de M. Rousseau, fixé, depuis plusieurs années, dans un département éloigné) par M. Peyre, architecte, membre de l'Institut. D'assez nombreux embellissemens y ont été exécutés.

M. Rousseau a construit à Paris plusieurs autres bâtimens particuliers. Nous avons cité le plus considérable, et celui qui a le plus contribué à sa réputation.

C. P.

---

L'ARTICLE suivant aurait dû paraître dans notre numéro du 21 janvier; comme il est destiné à rappeler le nom d'un des plus fideles serviteurs de Louis XVI, nous l'insérons ici; il n'est jamais trop tard pour rendre hommage à la mémoire d'un homme vertueux qui mourut pour son roi.

« La Providence s'est prononcée, les précieux restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette sont rendus à cette église antique, tour à tour le berceau et le tombeau de nos rois. La religion les a reçus et consacrés. Avec quel sentiment profond de reconnaissance les fideles ont répété avec l'église ces mots prophétiques : *et ossa tua liberabit*, etc., vos os seront délivrés.

» Oui, tandis que des insensés dans leur fureur impie se flattaient d'en avoir détruit jusqu'à la trace, une puissance tutélaire veillait d'en haut à leur conservation, elle plaçait auprès d'eux un gardien à qui elle en confiait le dépôt pour le révéler au jour marqué par ses décrets. La fidélité de ce vigilant et courageux dépositaire ne sera pas sans récompense. La maison de M. Descloseaux va devenir un temple où se perpétueront d'âge en âge les bénédic-

tions qui lui sont dues. C'est là que toutes les familles qui ont à pleurer des victimes qui leur furent chères viendront honorer leur mémoire, et s'il leur est donné de reconnaître la tombe où ces victimes reposent, pourront-elles oublier à qui elles en seront redevables?

» C'est là qu'à, s'il existe encore quelques-uns de ceux qui ont connu et aimé le *vertueux Laporte* (1), ils viendront lui faire un monument de leurs souvenirs. Ils se diront : c'est lui en qui Louis XVI a trouvé dans les jours de son adversité l'ami le plus sûr et le sujet le plus dévoué, qui, associé aux plus secrètes pensées de son roi, a mérité de l'être à tous ses malheurs, et d'entrer le premier dans cette carrière funèbre où, des furieux se sont empressés de le précipiter, comme pour faire sur lui l'essai du grand crime qu'ils méditaient. Épreuve glorieuse où, pour achever la touchante conformité de sentimens et de mœurs qui l'unissait à son maître, il a été conduit et soutenu comme lui par une religion consolatrice.

» Ils le diront, et la mémoire du juste ne sera pas en oubli ».



*Sur un sujet de comédie trouvé dans un mot de Louis XIV.*

Nous disions dans un de nos derniers numéros que *la littérature était devenue un trafic et l'esprit une marchandise*, et nous ne manquerions pas de preuves pour appuyer cette assertion. Nous pourrions ajouter que cette nouvelle espèce de commerce est celle où l'on est le moins difficile sur le choix des moyens de réussir. Nous en citerons un exemple.

Tout le monde sait que Louis XIV voyant, dans la galerie de Versailles, Racine qui s'entretenait avec Cavoye, maréchal du palais, dit à ceux qui l'entouraient, ce mot aussi ingénieux que profond : « Voyez-vous Cavoye, qui se croit un homme de lettres, parce qu'il cause avec Racine, et Racine qui se croit un homme d'état, parce qu'il cause avec Cavoye » ?

---

(1) M. Ferrand. *Éloge de Madame Elisabeth.*

Un poète comique, connu par un grand nombre de succès, conçut, il y a près de deux ans, le plan d'une pièce pour le Théâtre-Français, où il se proposait de développer d'une manière comique l'opposition qui résulte de ces deux caractères, du poète et du courtisan, placés dans cette situation piquante. L'auteur a terminé son ouvrage. Il est reçu. Nous attestons que plus de la moitié du premier acte a été lu en notre présence il y a plus d'un an.

Cependant deux auteurs du Vaudeville, qui comptent aussi beaucoup de succès mérités dans ce genre agréable, viennent de traiter le même sujet pour ce petit théâtre (1).

Voici les réflexions que nous a fait naître cette coïncidence.

Après tant d'accusations de plagiat dont on a occupé le public depuis quelques années, l'équité et l'impartialité nous font une loi de prévenir de nouvelles discussions, qui seraient aussi fastidieuses que préjudiciables à la gloire de la littérature.

Le mot de Louis XIV appartient à tout le monde. Cela ne fait aucun doute.

Mais dans cette circonstance il est à propos d'éclaircir si le premier qui a conçu l'idée de le mettre en scène, n'a pas acquis une possession qui équivaut presque à une propriété.

Rarement l'auteur qui a trouvé un sujet heureux, est assez discret pour n'en point parler. Nous sommes certains que le poète du Théâtre-Français a tellement ébruit sa découverte, que depuis un an il n'y a pas un littérateur à Paris qui n'ait su que cette comédie était *sur le métier*.

Ce serait un prodige, si les auteurs du Vaudeville n'en eussent pas eu connaissance. On peut donc regarder comme à peu près certain, qu'ils en étaient instruits.

En se proposant de traiter ce sujet pour leur petit théâtre, ils se sont probablement demandé si ce serait un plagiat. Leur conscience a pu les absoudre sur la considération, établie plus

---

(1) Voyez ci-dessus l'article *Vaudeville*.

haut, que le mot de Louis XIV était du domaine public. Ils n'auraient pu recevoir une absolution aussi complète sur d'autres considérations que nous allons essayer de développer.

Une comédie en deux ou trois actes, et en vers ; demande nécessairement plus de vrai talent, et par conséquent plus de temps qu'une pièce en un acte mêlée de couplets. En composant avec plus de facilité et en faisant représenter plus promptement la pièce en Vaudeville, les auteurs n'ont pu se dissimuler qu'ils enlevaient la fleur d'un sujet qu'un autre avait le premier choisi, et qui exigeait plus de soin, plus de lenteur de la part de celui qui s'efforçait de le rendre digne du premier théâtre du royaume. Ils n'ont pu se dissimuler qu'en paraissant les premiers sur la scène, ils exposeraient l'auteur de la comédie à de nouvelles accusations de plagiat, d'autant plus redoutables pour lui, qu'on l'avait déjà poursuivi pour un pareil délit avec une injustice et un acharnement déplorables.

Les auteurs du Vaudeville sont assurément trop délicats pour avoir songé à profiter des restes d'une prévention défavorable à l'auteur de la comédie ; mais il serait digne de ces deux littérateurs estimables de détruire, par une déclaration franche et loyale, le germe des discussions fâcheuses que pourrait entraîner la ressemblance de deux pièces jouées sur deux théâtres différents dans un intervalle de temps, qui serait très-court, s'il est vrai que l'on s'occupe déjà au Théâtre-Français de la répétition de la comédie de *Racine et Cavoys*.

---

#### A M. LE RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

On parle beaucoup, Monsieur, des prodiges opérés par M. Comte, qui change à volonté et en un instant des graines en fleurs fraîchement écloses, et qui vous fait trouver dans les mains une colombe ou un lapin, quand vous croyez tenir un ruban ou une boucle d'oreille.

Je connais des gens de beaucoup de goût qui font, dans un autre genre, des tours à peu près semblables, et si ces messieurs étaient moins habiles et moins honnêtes, ces tours quelquefois pourraient devenir de très-mauvais tours. Ils ont bien voulu me prendre pour patient dans quelques-unes de leurs séances, et vous

me croirez aisément, quand je vous assurerai que je n'ai point du tout été leur compère.

J'avais, dans quelques *Réflexions* (1) sur *l'intérêt général de l'Europe*, établi en principe la nécessité de la prépondérance politique de la France, et l'écrivit tout entier m'avait paru évidemment dirigé vers ce but. Croiriez-vous que les magiciens, au moyen de quelques paroles, ont escamoté tout cela, et montré à la place la suprématie politique du Pape, qui est tout aussi loin de la raison et de ma pensée que la suprématie religieuse des Rois ?

J'avais parlé de l'unité religieuse, en rappelant que Bossuet et Leibnitz y avaient travaillé, et même avec succès. Or l'un et l'autre entendaient sans doute obtenir cette unité par voie de persuasion, et en les citant, je ne pouvais pas l'avoir entendu autrement. A mon grand étonnement, ces messieurs ont transformé d'un coup de baguette, la *persuasion* en *persécution*, et d'une opinion raisonnable et tout-à-fait innocente, ils ont fait une opinion atroce et la plus insensée qui puisse aujourd'hui tomber dans une tête humaine.

J'avais parlé de monarchie et de religion; sous leurs mains, monarchie et religion ont disparu et sont devenues *despotisme* et *intolérance*, et tout cela s'est fait avec une prestesse et une facilité qui suppose un long exercice et une merveilleuse adresse.

J'avais présenté la noblesse comme une institution nécessaire à toute société, et qui se retrouve également dans la démocratie, où les magistrats temporaires sont de vrais nobles, tant qu'ils sont magistrats, et sous le despotisme asiatique qui a ses visirs et ses pachas. Je l'avais présentée comme le *service* de la société publique, ce qu'elle est réellement et uniquement, ce qu'elle a toujours été; ce qu'elle sera toujours, ce qu'elle ne peut pas ne pas être : j'avais fait remarquer qu'autrefois en France toutes les familles avaient droit d'y parvenir, et tendaient toutes à y arriver, qu'aucune n'en était exclue, et qu'ainsi elles étaient toutes nobles de droit, en attendant qu'elles le fussent de fait; j'avais dit que toutes les familles, même les familles royales, avaient commencé par l'état privé, et à ce sujet, j'avais cité la chanson si connue de Coulanges :

- « D'Adam nous sommes tous enfans,
- » La preuve en est connue,
- » Et que tous nos premiers parens
- » Ont mené la charrue ;

---

(2) Nous donnerons dans un prochain N°. l'analyse de cet ouvrage remarquable par la force et la justesse des idées, autant que par l'élevation des sentimens.

( *Nota du Rédacteur* ).

- » Mais, las de cultiver enfin
- » La terre labourée ,
- » L'un a dételé le matin ,
- » L'autre l'après-dînée.

Pour cette fois je me croyais sûr de mon fait, et j'aurais défié le plus habile escamoteur de faire de cette opinion vraiment *libérale*, une opinion arrogante, injurieuse pour qui que ce fût, et mal sonnante même pour les oreilles les plus accoutumées aux sons flatteurs de *liberté* et d'*égalité*. Eh bien, Monsieur, je me suis trompé. Je ne sais comment cela s'est fait, ni *quel biais ils ont imaginé*; mais ils ont si adroitement opéré, que je n'ai vu à la place, que *maîtres et esclaves*, *despotisme* et *tyrannie*, moi qui croyais avoir fait preuve de quelque indépendance de caractère et de quelque résistance à l'oppression.

J'ai vraiment peine à en croire mes yeux sur ce que j'ai vu. Vous croyez avoir dit une vérité, il se trouve que vous n'avez fait qu'un calembour; vous avez voulu être franc et simple, et vous êtes tout étonné de vous trouver profond et presque mystérieux. Non-seulement ces messieurs sont magiciens, mais ils sont sorciers, ils pénètrent les intentions, ils entendent le silence, ils interprètent les affections; et là où peut-être vous éprouvez des craintes, ils tournent si bien les choses, qu'ils les métamorphosent en *espérances*.

Du reste, ils sont pleins d'esprit et de politesse; ils vous tiennent les propos les plus agréables, même les plus flatteurs, et ils poussent la complaisance jusqu'à vous apprendre sur votre esprit et vos talents des choses dont vous ne vous êtes jamais douté. En vérité, Monsieur, c'est de la magie blanche ou noire, comme vous voudrez; mais j'y soupçonne quelque diablerie, et j'y remarque un peu d'*esprit malin*. Mais au lieu de mystifier de bonnes gens et qui n'y entendent pas malice, pourquoi n'escamotent-ils pas, par exemple, certains écrits périodiques ou non, d'une ou de vingt feuilles, que je pourrais leur indiquer? Ils en feraient habilement disparaître tout ce qu'il y a de violent, d'injurieux, de séditieux, d'injuste. Il est vrai qu'il ne resterait guères de ces écrits que le titre et la couverture; mais ils substitueraient à la place, de bons principes, de saines doctrines, des vues raisonnables, des paroles de paix et de conciliation. L'auteur serait tout émerveillé de se trouver ainsi plus d'esprit que la nature ne lui en a donné, et surtout de meilleures intentions; et on pourrait dire de lui :

*Miraturque novas frondes et non sua poma.*

Les lecteurs, s'ils en ont, n'y perdraient rien, et le public y gagnerait beaucoup.

Je regrette sincèrement, Monsieur, que le *Mercur* (3) ne se permette pas ces amusemens littéraires. Mais peut-être en craignez-vous l'abus. Une critique si habile peut aisément devenir injuste, à peu près comme l'imitation des prestiges de M. Comte peut servir la mauvaise foi.

D. B.

---

## POLITIQUE.

LES réflexions que l'on va lire sont extraites du *Moniteur des Deux-Siciles*, journal officiel de Murat. Elles nous ont paru un monument rare d'impudence et d'hypocrisie, et comparable, sous ce double rapport, avec ce que Bonaparte a jamais publié de plus étrange. Nous nous empressons de les mettre sous les yeux de nos lecteurs, qui pourront juger par eux-mêmes jusqu'à quel point le roi Joachim Napoléon se montre un digne élève de l'empereur son maître. Ce fût en le trahissant, au plus fort du péril, qu'il lui prouva qu'il avait su profiter de ses leçons; aujourd'hui il cherche à l'imiter dans ses procédés à l'égard de ses voisins. Il envahit leurs provinces, il les frappe de réquisitions et d'impôts

---

(3) Les rédacteurs du *Mercur de France*, fidèles à leurs principes, ne se permettent jamais ni les calomnies piquantes, ni les doucereuses perfidies, ni de lâches outrages. Ils feront peu d'usage des quolibets et des calembourgs; mais ils ne renoncent pas pour cela aux amusemens littéraires. Seulement leur gaité ne cessera jamais d'être accompagnée de la bonne foi et de l'urbanité.

(*Notes du Rédacteur*).



de toute espèce, et, après avoir épuisé le pays, il cède au vœu de la population entière, qui sollicite de vivre sous ses lois. C'est ce qui se passe aujourd'hui dans les deux marches d'Ancône, provinces dépendantes du Saint-Siège et occupées par les troupes napolitaines. Murat a forcé les corps de la noblesse et du clergé, et toutes les autorités du pays à lui faire des adresses pour le prier de réunir les deux marches à la couronne de Naples, et il a employé, à cet effet, tous les genres de terreur et de vexations dont il connaît depuis long-temps l'usage. Le journal de Rome, qui n'a point trouvé cette conduite du roi Joachim conforme aux lois du bon voisinage, s'est permis à ce sujet des réflexions qui lui ont attiré de la part du Moniteur des Deux-Siciles la réprimande suivante, que nous traduisons littéralement :

« *Le Journal de Rome*, jadis uniquement consacré aux objets qui concernent le culte de Dieu, et aux augustes cérémonies qui accompagnent la célébration des saints mystères, en reparaissant après le rétablissement de l'ordre, a cru devoir quitter le langage de la religion pour parler celui de la politique. Les rédacteurs de cette feuille, en s'éloignant du but de son institution, se sont imprudemment exposés à tous les dangers que courent ceux qui quittent des sentiers battus pour en suivre d'inconnus. Animés par des vues purement mondaines, ils ont exhalé leur bile d'une manière qui rappelle ces temps déplorables de révolution ; où l'on faisait servir les feuilles publiques à détruire toutes les idées de morale et de religion, et à relâcher les liens qui unissent les rois et leurs sujets, liens sacrés d'où dépend le bonheur des nations. » (1).

---

(1) Il y a dans ce langage que l'hypocrisie et une mauvaise foi qui sautent aux yeux ; mais, pour en sentir tout l'odieux et même tout le ridicule, il

» Au renouvellement de l'année, la population entière des Marches voulut donner une preuve de son dévouement au roi de Naples, à qui elle est redevable de tant de bienfaits (2); et tandis que chacun voyait, dans ce concours de vœux, le témoignage unanime de la reconnaissance des Marches pour le roi, le *Journal de Rome* s'est avisé (3) d'attribuer ces félicitations et ces vœux à l'infamie des autorités du pays, et il leur prodigue à cette occasion les injures les plus violentes.

» Lorsque toutes les puissances de l'Europe ont abjuré sur l'autel de la paix tout ressentiment, lorsque l'on invoque la paix des bords de la mer Glaciale jusqu'aux rivages de l'Adriatique, et que tous les rois de la terre la proclament, il est vraiment douloureux de voir un misérable journaliste s'efforcer d'exciter les peuples à la révolte (4); mais, en dépit des hommes qui pensent comme le *Journal de Rome*, et qui, à son imitation, voudraient exciter des troubles, le peuple est partout content et tranquille, et il prouve par le calme de son attitude (5) que c'est en vain que l'on cherche à égarer l'opinion publique sous un gouvernement juste et libéral, comme celui de S. M. le roi de Naples.

» Le compilateur de Rome cherche à jeter des doutes sur l'authenticité des adresses que les habitants des Marches ont envoyées à Sa Majesté; mais nous pouvons assurer notre confrère qu'il se

faut avoir présent à l'esprit que c'est Murat qui parle, que c'est Murat qui croit devoir rappeler au Saint-Père *ces temps déplorables de révolution* où l'on faisait servir les feuilles publiques à la subversion des idées de morale et de religion!

(2) On connaît la nature de ces bienfaits, que la race des Napoléons porte partout avec elle.

(3) *S'est avisé* est une expression heureuse que nous avons traduite littéralement de l'italien (si è avvisato).

(4) *Exciter le peuple à la révolte*. Ainsi les habitants des Marches, nés sujets du Saint-Père, qui refusent de prêter serment à Murat, sont des rebelles.

(5) Le calme de son attitude s'explique par la présence de 20,000 hommes de troupes qui occupent militairement le pays.

trompe (6). Nous avons sous les yeux plusieurs centaines de ces adresses , et elles portent toutes le caractère de la vérité et de la parfaite liberté qui a présidé à leur rédaction ; elles sont l'expression de la reconnaissance publique envers un prince généreux auquel l'humanité , la philosophie et la religion sont également redevables (7).

» Parmi ces adresses dont le *Journal de Rome* ose révoquer en doute l'authenticité , il en est un grand nombre qui sont signées par les prélats et les ecclésiastiques les plus respectables de ces provinces , qui ne cessent de bénir la providence de les avoir placées sous la protection d'un prince né pour le bonheur de ses sujets.

Il serait bien temps enfin que les véritables principes de la morale fussent rétablis et s'unissent à ceux de la religion , pour que les peuples s'habituaient à reconnaître dans les bons rois les bienfaiteurs de l'humanité , et le don le plus précieux que le ciel puisse faire à la terre (8). La subversion de ces principes a coûté trop de sang et de malheurs aux nations rappelées enfin aujourd'hui à leur état naturel (9) , par la ligue auguste à laquelle nous devons tous , à laquelle le *compilateur du journal de Rome* lui-même , et l'Europe entière , doivent le repos après tant d'années de troubles et de souffrances ».

#### ERRATA DU DERNIER NUMÉRO.

Page 92 , qui se contentent , lisez : qui se contractent.

Même page , mais nous nous plaisions à le dire ; mais est à supprimer.

Page 93 , que de ne pas mériter la même franchise , lisez : que de ne pas montrer.

(6) Voilà une garantie bien respectable que l'assertion du *Moniteur des Deux-Siciles* !

(7) Le rédacteur ne nous dit pas de quelle nature sont ces services dont l'humanité , la philosophie et la religion sont redevables à Murat ; il suppose sans doute que c'est une chose connue de l'univers entier : mais nous lui dirons à notre tour qu'il se trompe.

(8) Il est vraiment curieux de voir Murat prendre ce ton d'onction en s'adressant au pape.

(9) Est-ce que dans l'opinion du rédacteur du *Moniteur des Deux-Siciles* l'état naturel des Marches serait d'obéir à Murat ?



# MERCURE DE FRANCE.



---

N°. DCLXX. — *Samedi 11 février 1815.*

---

## POÉSIE.

### LES DOUZE PREUX.

NOUVELLE DE CHEVALERIE.

( Un chevalier portugais est censé raconter cette aventure à ses compagnons d'armes. )

JEUNE , aimable et vaillant , Sanche , fils de nos rois ,  
Aux peuples de Lusitanie faisait bénir ses lois ,  
Tandis que la discorde , en désastres féconde ,  
De l'antique Albion troublait la paix profonde.  
Des chevaliers félons insultèrent un jour  
Douze jeunes beautés , ornement de la cour.  
Soit que depuis long-temps , assidus à leur plaisir ,  
Ils n'eussent en effet obtenu pour salaire  
Qu'un sourire orgueilleux ou le plus froid dédain ;  
Soit qu'ils eussent formé le coupable dessein  
D'opprimer à la fois l'innocence et les belles ,  
Parjures à l'honneur , à la gloire infidèles ,  
On les vit , en champ clos , appeler hautement  
Tous ceux que blesserait leur vif ressentiment.

Les dames cependant , pour venger cette offense ,  
Des peux et des barons imploraient la défense.  
Qui le croirait , grand Dieu ! contre leurs oppresseurs  
Elles ne trouvaient pas de loyaux défenseurs.  
Nul n'osait leur répondre ou combattre pour elles.  
Dans l'espoir de laver ces injures nouvelles ,  
Au duc d'Yorck enfin leur prière a recours.  
Il n'eût pas attendu pour offrir son secours  
Qu'à ses yeux la beauté vint répandre des larmes ;  
Mais craignant que son rang et l'éclat de ses armes  
N'entraînent les héros de sa noble maison ,  
Et de la haine encor n'aigrissent le poison ,  
Il répond en ces mots aux dames affligées :  
« Par des audacieux vous fûtes outragées.  
» Il vous faut des soutiens : puisque le sort jaloux  
» Me refuse l'honneur de combattre pour vous ,  
» Je cède aux Lusitains cet illustre avantage.  
» Il est aux bords fleuris , arrosés par le Tage ,  
» Un peuple dont le cœur fidèle et généreux  
» S'honore de fléchir sous le joug amoureux.  
» Je connais sa valeur , et loin de l'Angleterre ,  
» Jadis sous ses drapeaux j'étudiai la guerre.  
» De l'affront que son bras en ces lieux doit punir  
» Par mes ambassadeurs je vais le prévenir ;  
» Et bientôt à ma voix empressés de se rendre ,  
» De vaillans chevaliers sur ces bords vont descendre.  
» Livrez-vous à l'espoir d'un triomphe éclatant ».

Le duc fait plus encor ; il leur nomme à l'instant  
Douze jeunes guerriers , orgueil de ma patrie ,  
Servans d'amour et fleur de la chevalerie.  
Les dames à ces noms fameux dans l'univers  
Ont déjà pressenti la fin de leurs revers.  
Sur un doux avenir leur espoir se repose ,  
Et de leur teint déjà s'épanouit la rose.

Les messagers anglais arrivent dans nos ports.  
 A peine contenant ses belliqueux transports ,  
 Le monarque leur prête une oreille attentive.  
 Ce pouvoir dont l'orgueil tient sa valeur captive ,  
 Et des rois ses aïeux le sceptre et le bandeau ,  
 Pour la première fois lui semblent un fardeau.  
 Que ne peut-il guider aux bords de la Tamise  
 Une ardente jeunesse à ses ordres soumise !.....  
 Il cède en murmurant à la nécessité.  
 Par la voix de l'honneur au combat excité  
 Chacun laisse éclater sa noble jalousie.  
 Mais la troupe brillante et par le duc choisie  
 Se dispose au départ. Nul ne saurait entre eux  
 Nommer le plus aimable ou le plus valeureux.  
 Une vive allégresse en leurs traits se déploie.  
 La tunique où l'or pur serpente dans la soie ,  
 Le casque étincelant , l'impétueux coursier ,  
 La lance , la devise et l'armure d'acier ,  
 Tout est prêt , et déjà , d'une ardeur intrépide ,  
 Les preux vont s'élancer sur le vaisseau rapide ,  
 Lorsque le jeune Alvar leur adresse ces mots :  
 « Depuis long-temps , honteux d'un vulgaire repos ,  
 » A l'ombre de nos bois , sur nos rives fertiles ,  
 » Je traînais mes destins à la gloire inutiles.  
 » Je brûlais d'observer d'autres mœurs , d'autres lois.  
 » Puisque Dieu m'associe à vos futurs exploits ,  
 » Amis , ne trompez pas ma plus chère espérance.  
 » Laissez-moi parcourir l'Ibérie et la France.  
 » Mon serment vous répond de ma fidélité.  
 » Si la mort est le prix de ma témérité.....  
 » Mais pourquoi m'occuper d'un sinistre présage ?  
 » Les hasards , les périls semés sur mon passage  
 » M'opposeront en vain des obstacles jaloux.  
 » L'honneur me trouvera fidèle au rendez-vous » .

Il dit. Ses compagnons à ses désirs se rendent ;  
Mais le vent est propice et les flots les attendent.  
Ils s'éloignent. Alvar traverse vingt cités ,  
Sort vainqueur des périls contre lui suscités ,  
Protège la vertu, la vieillesse, l'enfance ,  
A l'infortune en pleurs consacre sa défense ,  
Redresse tous les torts , venge tous les forfaits ,  
Et remplit l'Occident du bruit de ses hauts faits.

Cependant les héros , après un long voyage ,  
De la sombre Tamise ont touché le rivage ,  
Et le palais d'Yorck les reçoit dans son sein.  
Les ordres sont donnés pour le combat prochain.  
Du champ clos spacieux l'enceinte est aplanie.  
Les guerriers d'Albion , de la Lusitanie ,  
N'attendent que le jour. Il brille ; mais , hélas !  
Près de ses compagnons Alvar ne s'offre pas.  
Leur amitié fidèle et s'étonne et murmure.  
Chacun d'eux à regret se couvre d'une armure.

Le monarque , entouré de sa brillante cour ,  
Vient présider lui-même aux exploits de ce jour.  
Les dames près de lui se placent en silence.  
Les prodiges de l'art et ceux de l'opulence  
Ont paré de concert leur riche vêtement.  
L'or y mêle sa pompe au feu du diamant ;  
Les saphirs , les rubis , fastueuses merveilles ,  
Ceignent leurs bras de lis , pendent à leurs oreilles.  
Une seule à l'écart laisse tomber des pleurs ,  
Et sous un crêpe noir se livre à ses douleurs.  
Alvar dut la défendre et n'est point dans la lice.  
C'est en vain que les preux , touchés de son supplice ,  
A la jeune beauté veulent rendre l'espoir.  
» Qu'importe qu'un de nous trahisse son devoir ,  
Disent-ils : apaisez ces injustes alarmes ,  
Le ciel va se ranger du parti de nos armes !

Vains efforts ! Elle pleure et détourne les yeux.  
Jamais l'astre immortel dans son cours radieux  
N'éclaira les apprêts d'un combat plus horrible.  
Dans la foule au loin règne un silence terrible ;  
Les nombreux spectateurs d'avance ont frissonné.  
Enfin aux combattans le signal est donné.  
Chacun s'ébranle armé de la lance et du glaive.....  
Soudain parmi le peuple un bruit confus s'élève :  
La foule considère un nouveau chevalier  
Qui presse avec ardeur les flancs de son coursier.  
Il entre dans la lice et salue avec grâce  
Le monarque et la cour charmés de son audace.  
C'était le jeune Alvar : à l'instant jusqu'aux cieux  
Ses braves compagnons poussent des cris joyeux.  
On l'entoure , on l'admire , et la dame outragée  
Que sa fatale absence avait tant affligée ,  
S'éloigne , va quitter ses vêtemens de deuil  
Et reparait brillante et d'atours et d'orgueil.

Une seconde fois la trompette guerrière  
A donné le signal. On ouvre la barrière.  
Les lances en arrêt , l'un et l'autre parti  
Court , vole , et sous ses pas la lice a retenti.  
Les lances sur l'airain en mille éclats se brisent ;  
Nos héros que déjà les destins favorisent  
Font resplendir le glaive , et d'un vaillant accord  
Pressent de toutes parts les chevaliers du Nord.  
De ces vils combattans l'audace enfin chancelle ;  
Le sang à flots pressés sous leurs armes ruisselle.  
L'un tombe et se débat à son dernier moment ,  
L'autre a mordu la poudre et meurt en blasphémant ;  
Tel saisi d'épouvante est contraint à la fuite ,  
Mais le glaive vengeur s'attache à sa poursuite ;  
Tel se jette hurlant sur le trait acéré ,  
Et contre le trépas lutte désespéré.



Enfin les Portugais obtiennent l'avantage.  
 Honneur à nos guerriers; la gloire est leur partage.  
 Les traîtres ne sont plus. L'airain sonne, et les preux  
 Sont à l'instant conduits vers les sièges pompeux,  
 Où les jeunes beautés que sauve leur vaillance,  
 Ont vingt fois palpité de crainte et d'espérance.  
 Là, chacune, à son tour, offre à son chevalier  
 Ou l'écharpe d'albâtre, ou le brillant collier,  
 Ou de ses longs cheveux une tresse embaumée.  
 Ces superbes vainqueurs, chers à la renommée,  
 Timides maintenant, n'osent lever les yeux.  
 Le seul Alvar, plus jeune et plus audacieux.....  
 Oh! de quel œil brûlant il contemple sa dame!  
 Quel transport inconnu s'élève dans son âme!  
 C'en est fait; un regard a détruit son repos.  
 Mais la beauté toujours protège les héros,  
 Alvar! ne doute pas de sa reconnaissance;  
 A tes heureux transports on applaudit d'avance,  
 Et déjà sur ton front s'imprime un doux baiser,  
 Prix charmant! Désormais que ne peut-il oser?  
 Au culte de l'honneur et de l'amour fidèle,  
 Des nobles chevaliers il sera le modèle.

Par M. BAOUR-LORMIAN.

---

### L'APOTHÉOSE DE LOUIS XVI ET LE RETOUR DE LOUIS XVIII (1).

AU-DESSUS de ce gouffre, à mes yeux éblouis,  
 Sur un céleste mont, royaume de Louis,  
 Mille arcs-en-ciel ouverts, enceinte magnifique,  
 D'un temple aérien composent le portique.

---

(1) Ces vers composent la seconde partie d'un morceau sur *la révolution et la restauration*.

D'autres arcs lumineux plus voisins du soleil  
 Portent pour léger dôme un nuage vermeil ,  
 Et de l'astre enflammé , couronnant ce nuage ,  
 Dans un azur serein , toujours exempt d'orage ,  
 Au milieu des rayons d'un triangle de feu ,  
 Le disque éblouissant offre le nom de Dieu.  
 Sous ce dôme Louis lève un front noble et calme.  
 Son trône est un autel et son sceptre une palme.  
 Son riche vêtement de pourpre est coloré ,  
 D'une sainte auréole il brille décoré ,  
 Douce émanation de son âme modeste ,  
 Rayonnante splendeur d'une flamme céleste.  
 Sous un dais de lumière , à sa droite , son fils  
 Dans les bras maternels avec grâce est assis.  
 Quelques lis en bouton composent sa couronne ,  
 Sur son manteau d'azur un Saint-Esprit rayonne ,  
 De sa main enfantine il lève un sceptre d'or ,  
 Et , le front incliné , semble écouter encor  
 D'un père vertueux ces paroles augustes :  
 « Les rois sans être bons ne peuvent être justes.  
 » Sur mon peuple égaré si tu règues jamais ,  
 » Ne me venge , mon fils , qu'à force de bienfaits » .  
 Des frères de Louis les épouses royales ,  
 Sa sœur le front couvert de roses virginales ,  
 Lamballe aux blonds cheveux ceints d'immortelles fleurs ,  
 D'Enghien , jeune héros l'objet de tant de pleurs ,  
 Malesherbes , Brissac , tous ces amis fidèles ,  
 Jadis martyrisés par des sujets rebelles ,  
 S'enivrant des douceurs d'un ineffable amour ,  
 Composent des deux rois l'éblouissante cour .

. . . . .  
 O fille de Louis , dans vos tendres alarmes  
 Qui levez des regards toujours mouillés de larmes ,  
 Combien de fois du haut de ce mont radieux ,  
 En inclinant leur luth , ces habitans des cieux

Sur vous ont de l'exil répété le cantique  
 Et versé la douceur d'un accord prophétique !  
 Vós vœux s'accompliront , apaisez vos douleurs.  
 Des enfans de Henri finiront ces malheurs :  
 Chargé par le Très-Haut d'exaucer la prière  
 De son prédécesseur au séjour de lumière ,  
 Le frère de Louis présente au repentir  
 Le testament sacré du monarque martyr.  
 Un riant arc-en-ciel se peint sur les nuages ,  
 Le nom seul des Bourbons a chassé les orages.  
 La guerre au front d'airain brisant ses étendards ,  
 Le carnage sanglant fuyant les crius épars ,  
 Le désespoir, la rage et la faim et la peste ,  
 Tous ces monstres enfans de la haine funeste ,  
 Replongés avec elle aux cachots de l'enfer,  
 Rugissent de fureur sous cent chaînes de fer.  
 Sur la religion, sur l'ordre monarchique  
 Louis établissant la liberté publique ,  
 Montre que la candeur, l'honneur, la bonne foi  
 S'étaient réfugiés au cœur sacré du roi.  
 Son horreur de la nuit où la ruse se plonge  
 Dans les obliquités des routes du mensonge ,  
 Repoussant les conseils imprudens ou pervers ,  
 Met sa couronne auguste à l'abri des revers.  
 Vous qui le conseïez de la perte du trône ,  
 Vous dans son long exil sa fidèle Antigone ,  
 Au souris répandu sur vos traits gracieux ,  
 A l'éclat du plaisir renaissant dans vos yeux ,  
 Va reflleurir soudain la couronne flétrie  
 De cet amour objet d'antique idolâtrie  
 Qui de nos vieux parens avait fait le bonheur ,  
 Et qu'a désenchanté notre esprit raisonneur ;  
 . . . . .  
 Ah ! puisse-je, planant sur les monts d'Aonie ,  
 Où retentit sans cesse une douce harmonie ,

Nouveau Malherbe, assis sur Faigle audacieux  
Dont l'essor ravissait Pindare au haut des cieux,  
Mariant aux accords d'une lyre enflammée  
Ma poétique voix d'allégresse animée,  
Inondé de splendeur sous la source du jour,  
De Louis dans mes vers célébrer le retour ;  
Opposer sa lumière à ces folles maximes  
Dont l'intérêt colore à son gré tous les crimes,  
Proclamer les Bourbons de la haine vainqueurs,  
A la fille des rois enchaîner tous les cœurs !  
Louis est parmi nous comme le lis superbe  
Dont la tige tranchée avait péri sous l'herbe :  
Aux feux de Sirius soudain reparaissant,  
Il lève sur les fleurs son front éblouissant,  
Et de l'albâtre ouvert de ses brillans calices  
Où des abeilles d'or pompent avec délices  
Le liquide nectar élément de leur miel,  
Exhale un doux parfum agréé par le ciel.  
Que sur les rejetons de son antique race  
L'ange que la pudeur, rougissant avec grâce,  
D'une timide main voile d'obscurité,  
Agite le flambeau de la fécondité !  
O toi, dont le soleil éclaira la naissance,  
France, élève les vœux de ta reconnaissance !  
L'absence de tes maux, les biens dont tu jouis,  
Ton heureux avenir sont les dons de Louis.  
De la religion ouvre l'antique temple,  
Illumine l'autel, que ton peuple contemple  
Son roi, devant le Dieu d'où naît toute splendeur,  
Humilier l'orgueil de l'humaine grandeur.  
Brûlons un pur encens : l'encens est le partage  
Du Dieu qui de Clovis protège l'héritage.  
Le sceptre en vain reçut un sacrilège affront :  
O Louis ! ô mon roi ! les voilà sur ton front  
Ces lis miraculeux dont couronna sa tête

Le Franc qui de la Gaule acheva la conquête,  
 Digne fils du héros qu'une unanime voix  
 Avait au bord du Rhin porté sur le pavois.  
 Vous que la tyrannie osa déclarer traîtres,  
 Vous le soutien des lis, vous l'orgueil de vos maîtres,  
 Revenus purs aux lieux que le crime a souillés,  
 De gloire revêtus et de biens dépouillés !...

Et vous, hélas ! vous tous disparus dans l'orage,  
 Soit sur les échafauds, soit aux champs du carnage,  
 Intègres magistrats et pontifes sacrés,  
 Sur le seuil des prisons, à l'autel massacrés,  
 Guerriers, femmes, vieillards, qui tombâtes victimes  
 De votre dévouement à vos rois légitimes,  
 Agréez qu'aux clartés de funèbres flambeaux  
 Notre pieux encens fume sur vos tombeaux !  
 Quelle que soit l'erreur qu'en ces temps trop célèbres  
 De prestiges brillans et d'épaisses ténèbres  
 Dans ses illusions suivit chacun de nous,  
 Sous le sceptre sacré qui nous réunit tous,  
 La main levée au ciel, sur la croix, sur l'épée,  
 De l'intérêt public l'âme toute occupée,  
 Pour nous, pour nos enfans, pour nos derniers neveux,  
 Près des tombeaux d'où sort la voix de nos aïeux,  
 Comme eux, répétons tous : « Je jure de répandre,  
 Avec un noble orgueil, tout mon sang pour défendre  
 Le trône où Dieu lui-même a couronné nos rois,  
 Et la charte où Louis a consacré nos droits ».

F. O. DENESLE, ancien officier du régiment de Provence, auteur des *Stances sur le retour des Bourbons* insérés dans le *Mercure* du mois de juin 1814, et d'une *Déclaration contre le jugement de Louis XVI*, rapportée dans l'histoire du procès de ce prince, par M. Méjean.

---

VŒUX DU NOUVEL AN

A MADAME LA BARONNE DE RICHEPANCE,

DIGNE compagne du héros  
 Qui, dans l'un et l'autre hémisphère,  
 Moissonnant des lauriers nouveaux,  
 Fut grand dans la paix, dans la guerre;  
 Puissent n'être point superflus  
 Ces vœux que j'offre à sa mémoire!  
 On verra, chez nous, vos vertus  
 Vivre aussi long-temps que sa gloire.

Par M. J. H. C. D.,

*Ex-secrétaire du général Richepanco.*

---

## ÉNIGME.

Je marche sur six pieds : je fus dans tous les temps  
 L'enfant gâté de messieurs les savans.  
 Chez les peuples polis et de Rome et d'Athènes  
 J'obtins les plus brillans succès;  
 Et maintenant encor sur les bords de la Seine  
 Je suis la gloire des Français.  
 Au milieu des combats je gagne la victoire,  
 Par moi dans les temps de la paix  
 Tous les arts deviennent parfaits;  
 Et c'est moi qui conduis au temple de mémoire.

---

## LOGOGRIPE.

MORTELS ambitieux,  
 Marins audacieux,  
 Pour parvenir à la fortune,  
 Bravez les fureurs de Neptune;

Et vous, harpignons odieux,  
Vous que la soif de l'or domine,  
Épargnez, ramassez,  
Faites maigre cuisine,  
Jeûnez, thésaurisez;  
Pour moi, par un moyen plus simple, plus facile,  
Je saurai riche devenir :  
De ma tête j'irai m'en faire raccourcir,  
Car, en la conservant, je suis pauvre, stérile.  
V. B. ( d'Agen ).

---

### CHARADE.

Mon premier est un mot latin  
Qui désigne le dieu du vin;  
Lecteur, par lui, dès ton enfance,  
Tu fis peut-être connaissance  
Avec le vertueux Caton;  
Maintenant il peut de Platon,  
D'Hippocrate, d'Euler, de Cujas, de Newton,  
Et de tous les auteurs qui soient connus au monde,  
Te révéler la science profonde.  
Les jours de fête mon second  
Dans bien des lieux fait carillon.  
Par le même.

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Caricature*.  
Celui du Logogripe est *Tapiserie*.  
Celui de la Charade est *Tardif*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

HISTOIRE DE J.-B. BOSSUET, évêque de Meaux,  
composée sur les manuscrits originaux, par  
M. L.-F. DE BAUSSET, ancien évêque d'Alais.

(DEUXIÈME EXTRAIT.)

IL est difficile de faire l'extrait d'un ouvrage historique qui est lui-même un extrait ; et qui n'offre ni système à discuter, ni point de critique à éclaircir. M. de Bausset a voulu faire connaître Bossuet tout entier, que les gens du monde, et même la plupart des littérateurs, ne regardent que comme le plus éloquent de nos orateurs, et dont ils n'admirent que cette partie de ses écrits à laquelle Bossuet, bien au-dessus de toutes les faiblesses du bel esprit ou des complaisances de l'amour-propre, attachait le moins d'importance, et qu'il n'avait pas même songé à publier. Aujourd'hui qu'on fait imprimer jusqu'aux thèmes et aux versions des écoliers, il est bon de remarquer que Bossuet n'avait pas fait imprimer ses *oraisons funèbres*, et qu'une grande partie de ses ouvrages n'a paru qu'après sa mort. J'imiterai donc l'exemple de l'historien de Bossuet, et pour faire connaître l'ouvrage, j'en ferai connaître le héros. Quant au style, il est partout à peu près d'une telle égalité de naturel, de clarté,



d'élégance ou de noblesse, qu'on éprouve à tout moment l'embarras du choix. Je serais plutôt tenté de tout transcrire que de citer quelque chose : et je renonce au triste mérite d'éplucher dans un ouvrage de cette étendue et de cette importance, des points et des virgules.

Rien ne prouve mieux la liaison secrète et nécessaire de la société religieuse et de la société politique, l'analogie qui existe entre leurs principes constitutifs et l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre, que de voir les novateurs du 15<sup>e</sup>. siècle, forcés de *réformer* en politique, en même temps qu'ils *réformaient* en religion, et Bossuet lui-même, entraîné par la controverse sur le terrain de la politique, devenu publiciste lorsqu'il croyait, lorsqu'il voulait n'être que théologien.

Il ne nous appartient pas de discuter le mérite de Bossuet comme théologien, ou plutôt cette discussion n'appartient à personne. Bossuet est jugé. Ses contemporains le proclamèrent, de son vivant, père de l'église, et ce titre, qu'il partage avec de si beaux génies, lui a été confirmé par l'assentiment général de l'Europe chrétienne.

Mais dans les matières politiques, si Bossuet a le même génie, il n'a pas la même autorité. Il rentre dans la classe des écrivains, dont les opinions peuvent être l'objet d'un examen permis à tous ceux qui ont fait une étude particulière de la constitution des sociétés.

Bossuet au reste n'a rien à perdre même sous ce

rapport. Politique ou théologien, il est toujours Bossuet ; aussi profond, aussi concis, aussi lumineux dans les ouvrages de raisonnement , qu'il est fécond, majestueux, entraînant dans ses écrits oratoires ; car ce grand homme me paraît avoir réuni ce qu'on pourrait appeler les deux extrêmes de l'esprit humain , la dialectique la plus pressante et l'éloquence la plus animée.

On peut même remarquer que si la théologie polémique de Bossuet a vieilli, et est en quelque sorte surannée à cause du silence de ses adversaires, et des nouvelles et dernières variations que leur doctrine a subies depuis un siècle , la politique qu'il combattit est précisément celle de notre temps, la politique à la mode, si l'on me permet cette expression ; car les nations qui n'ont pas su retenir leurs mœurs, les remplacent par des modes, et semblent, en changeant sans cesse, chercher ce qu'elles ont perdu.

Ainsi Bossuet n'est pas moins profond publiciste que grand théologien ; et précepteur éternel de la société , après avoir enseigné la religion à son siècle , il peut apprendre au nôtre la politique.

Quand la réformation eut affranchi les peuples de toute autorité religieuse, extérieure et visible , en attribuant à chaque fidèle le droit et la faculté d'interpréter les livres dépositaires de la doctrine religieuse et morale , elle fut conduite par une conséquence irrésistible à soulever les peuples contre l'autorité politique et à attribuer aussi à chaque su-

jet le droit et le pouvoir de faire partie du *souverain*. Effectivement si l'homme ne devait plus reconnaître aucune autre autorité sur ses pensées que celle dont la raison était juge, comment aurait-il souffert sur ses actions, une autre autorité que celle dont sa volonté était le principe ?

L'Allemagne avait propagé dans le nord de l'Europe et jusqu'en France de nouvelles doctrines religieuses ; elles avaient pénétré en Angleterre où une constitution depuis longtemps populaire s'assortissait merveilleusement aux principes populaires des nouvelles religions. L'Angleterre à son tour répandit sur le continent de nouveaux principes politiques ; et le *jus regni in socié*, de Buchanan, et le *Junius Brutus* d'Hubert Languet, établirent comme des dogmes :

« Que c'est le peuple qui fait le souverain et donne » la souveraineté :

» Qu'il est contre la raison qu'un peuple se livre » à un souverain sans quelque pacte, et qu'un tel » traité serait nul et contre la nature :

» Que le peuple n'a pas besoin d'avoir raison » pour valider ses actes :

» Principes si excessifs, selon M. Bossuet, qu'ils » ont été détestés par les plus habiles gens de la ré- » forme » ; mais dont nos philosophes du 18<sup>e</sup>. siècle, moins habiles et surtout moins modérés, ont fait le nouveau code des sociétés.

« Le V<sup>e</sup>. *Avertissement aux protestans*, dit M. de » Bausset, est le plus beau traité de politique qui

» ait peut-être jamais été offert à la méditation  
» des hommes d'état et de tous ceux qui , sans as-  
» pirer à cette prééminence d'opinion et de renom-  
» mée , aiment à écouter , dans le silence des pas-  
» sions , la voix de la raison et ces maximes éter-  
» nelles que l'expérience des siècles a consacrées  
» pour le repos de la société.

» Il s'agit dans cet *Avertissement* d'une des plus  
» grandes questions qui aient été agitées parmi les  
» hommes sous quelque forme de gouvernement  
» que la Providence les ait destinés à vivre. Bos-  
» suet entreprend d'examiner si le fondement des  
» empires repose sur l'autorité des rois ou sur la  
» volonté du peuple , dans lequel on prétend placer  
» l'origine et le droit de toutes les souverainetés ».

M. de Bausset n'en dit pas assez ; car Bossuet ne pose le fondement de la société sur l'autorité des rois , qu'en faisant émaner cette autorité de la volonté de Dieu même dont les rois sont , à ses yeux , les lieutenans et les ministres , comptables à lui seul de l'usage qu'ils font de leur pouvoir. En sorte que la question se réduit au fond à chercher le fondement du pouvoir dans la souveraineté de Dieu sur l'homme , ou dans la souveraineté de l'homme sur son semblable.

C'est cette prétendue souveraineté de l'homme ou du peuple dont nous avons fait une si terrible expérience que Bossuet combat dans ce V<sup>e</sup>. *Avertissement* avec une telle puissance de raison et de talent que , lorsqu'on compare ce qu'il en dit avec ce que

des philosophes de notre temps ont écrit en faveur de cette opinion, on est humilié pour son siècle et pour sa nation, que le bel esprit ait pu remporter une si honteuse victoire sur le génie, et les passions sur le bon sens.

Bossuet défend dans tous ses ouvrages le pouvoir indépendant des rois. Il ne faut pas trop s'étonner que ce grand homme ait cru cette forme de gouvernement plus propre que toute autre à assurer le bonheur des peuples et la stabilité des États. Nourri dès son enfance des vérités de la religion, il s'était accoutumé à chercher dans les livres sacrés le type de la perfection sociale, comme il y avait trouvé les vrais modèles de la perfection oratoire. Il voyait dans le décalogue le texte de toutes les lois, et dans les accidens de la société hébraïque constituée par Dieu même, un exemple pour toutes les sociétés. Il ne donnait pas à la société une autre origine que celle que racontent les livres de Moïse et qui est si conforme à la raison et même à l'expérience ; le genre humain sorti d'une première famille, les familles en se multipliant, rapprochées par la parenté par la communauté d'habitation et de besoins, formant des peuplades où un ancien, sous le titre modeste de juge, apaise les différens, réunit les volontés ou dirige les forces ; les peuplades enfin confondues par les alliances, les intérêts, quelquefois par la conquête, devenues des nations et dans cet état ultérieur de la société, s'élevant au gouvernement monarchique, le seul qui puisse les conserver et qui retient dans ce

dermier développement du corps social, toute l'indépendance du pouvoir paternel qui a été son premier état.

A ces sentimens, ou si l'on veut, à ces préjugés en faveur de l'indépendance du pouvoir monarchique, se joignaient contre le gouvernement populaire des préventions, fortifiées par des événemens récents qui avaient rempli l'Europe d'horreur et d'épouvante. Les troubles de l'Angleterre et le meurtre juridique de Charles I<sup>er</sup>. livré par les institutions politiques de l'Angleterre à toute la fureur des sectes religieuses, étaient encore présens à tous les esprits, et Bossuet, qui dans l'oraison funèbre de l'épouse de ce prince infortuné, en avait fait le sujet de ses éloquentes méditations, ne pouvait que redouter des formes de gouvernement qui permettent tant aux peuples contre les rois. Il redoutait « ce principe de » rébellion caché dans le cœur des peuples, qui ne » peut être déraciné qu'en ôtant jusque dans le » fond, du moins aux particuliers en quelque » nombre qu'ils soient, toute opinion qui puisse » leur rester de la force ni autre chose que les prières » et la patience contre la puissance publique.

» C'est une grande erreur, disait-il dans son style » à la fois si simple et si fort, de croire qu'on ne » puisse donner des bornes à la puissance souveraine qu'en se réservant sur elle un droit souverain. Ce que vous voulez faire faible à vous faire du mal, par la condition des choses humaines, le devient autant à vous faire du bien : et, sans borner



» la puissance par la force que vous vous pouvez ré-  
» server contre elle , le moyen le plus naturel pour  
» l'empêcher de vous opprimer , c'est de l'intéresser  
» à votre salut ».

Peut-être aussi que ce *beau idéal*, éternel entretien des âmes fortes et des esprits élevés, son génie, plein de hautes pensées et de nobles sentimens, le trouvait uniquement dans ces idées simples et naturelles de royauté à la fois divine et paternelle, où le pouvoir se compose de douceur et de force ; l'obéissance, d'affection et de respect; où gouverner est un devoir et être gouverné un droit.

Mais si Bossuet parle aux peuples de leurs devoirs envers les rois, il ne parle pas aux rois avec moins de force de leurs obligations envers celui de qui ils tiennent leur puissance :

« Je n'appelle pas majesté, dit-il, cette pompe  
» qui environne les rois, ou cet éclat extérieur qui  
» éblouit le vulgaire ; c'est le rejaillissement de la  
» majesté, et non pas la majesté même. La majesté  
» est l'image de la grandeur de Dieu dans le prince ;  
» le prince autant que prince n'est pas regardé comme  
» un homme particulier, c'est un personnage public,  
» tout l'État est en lui, la volonté de tout le peuple est  
» renfermée dans la sienne. Quelle grandeur qu'un  
» seul homme en contienne tant ! La puissance de Dieu  
» se fait sentir en un instant de l'extrémité du monde  
» à l'autre , la puissance royale agit en même temps  
» dans tout le royaume ; elle tient tout le royaume  
» en état, comme Dieu y tient tout le monde : que

» Dieu retire sa main , le monde retombera dans le  
» néant ; que l'autorité cesse dans le royaume , tout  
» sera en confusion. Ramassez ce qu'il y a de plus  
» grand et d'auguste ; voyez un peuple immense  
» réuni en une seule personne ; voyez cette puissance  
» sacrée , paternelle et absolue ; voyez la raison se-  
» crète qui gouverne tout le corps de l'État, renfer-  
» mée dans une seule tête : vous voyez l'image de  
» Dieu et vous avez l'idée de la majesté royale. Oui,  
» Dieu l'a dit : *Vous êtes des dieux* ; mais, ô dieux  
» de chair et de sang , ô dieux de boue et de pous-  
» sière , vous mourrez comme des hommes ! ô rois,  
» exercez donc hardiment votre puissance, car elle  
» elle est divine et salutaire au genre humain ; mais  
» exercez-la avec humilité, car elle vous est appliquée  
» par le dehors ; au fond elle vous laisse faibles ,  
» elle vous laisse mortels et elle vous charge devant  
» Dieu d'un plus grand compte ».

Du reste , en se déclarant pour le pouvoir indé-  
pendant des rois , « Bossuet , dit son historien ,  
» n'examine point d'une manière absolue quelle  
» est la meilleure forme de gouvernement , et il ne  
» censure ni ne condamne aucune des formes de  
» gouvernemens qui ont régi les nations anciennes  
» ou modernes ». Je le crois : ces discussions poli-  
tiques n'entraient point dans le plan de Bossuet ,  
et il n'était pas encore devenu nécessaire d'en occu-  
per les esprits. L'exemple de l'Angleterre ne tentait  
aucune nation , et malgré les germes de démocratie  
répandus en Europe par les avantages que la réforme



avait obtenus au traité de Westphalie, les idées religieuses sur l'autorité des rois avaient encore une grande force, même en Angleterre. Cependant il ne faut pas croire que Bossuet fût resté indifférent sur ces grandes questions. Dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, en parlant des institutions politiques de la Grèce : « Je n'examine pas, dit-il, » si ces institutions étaient aussi sages qu'elles sont » spécieuses.... enfin la Grèce en était charmée ». Ce qui est dire assez clairement qu'il les trouvait plus spécieuses que raisonnables. Dans le cinquième *Avertissement* : « J'ai vengé, dit-il, les droits des » rois et de toutes les puissances souveraines, car » elles sont toutes également attaquées, s'il est vrai, » comme on le prétend, que le peuple domine » partout, et que l'état populaire, *qui est le pire* » *de tous*, soit le fond de tous les États ». Ailleurs il prouve que le gouvernement le plus commun, le plus ancien et le plus naturel est la monarchie, et par conséquent entre la démocratie, le *pire* de tous les états, et la monarchie, qui lui paraît le meilleur, on peut croire que Bossuet aurait classé les divers degrés de bonté des institutions politiques, selon qu'elles se rapprochent ou s'éloignent de l'une ou de l'autre de ces deux formes extrêmes de gouvernement.

M. de Bausset ajoute : « On peut croire que, si » Bossuet fût né dans une république, il en aurait » été le citoyen le plus zélé, comme il fut le sujet plus » soumis d'une monarchie. » Bossuet, homme d'é-

glise, aurait été citoyen tranquille dans un état même populaire, si toutefois on peut être tranquille dans un État qui ne l'est pas : je le crois ; mais je n'oserais assurer la même chose de Bossuet, s'il y eût été homme d'État, je crois qu'il s'y serait senti à l'étroit. Les hommes vulgaires, qui n'ont ni assez de force morale pour gouverner seuls, ni assez de modération pour rester à leur place, s'attroupent pour dominer ensemble, comme des voyageurs timides pour traverser une forêt : et c'est ce qui a fait toutes les républiques. Mais les hommes forts d'esprit et de caractère ne consentent à vivre dans un État populaire que pour y faire prévaloir leur pouvoir, et, si les circonstances les favorisent, pour s'emparer de celui des autres ; et comme César, Cromwel et tant d'autres, s'ils flattent le peuple, c'est pour l'asservir. Cicéron lui-même, à qui l'expérience avait donné des sentimens qu'il n'aurait peut-être pas trouvés dans son caractère, était dégoûté du gouvernement populaire à un point qui lui faisait dire : *Mihi nihil unquam populare placuit.*

Quoi qu'il en soit, lorsque les gouvernemens veulent tous des constitutions, je ne dis pas écrites, mais *datées*, ce qui est bien différent, il leur faut plus jamais de fortes administrations, et le régime doit être plus sévère à mesure que le tempérament est plus faible. Une constitution est l'ordre dans les choses, mais l'administration est l'ordre entre les hommes ; et plus les hommes se multiplient, plus il y a entr'eux de points de contact ; et alors il est

plus difficile aux administrations de concilier tant d'intérêts et de contenir tant de passions. Or, sans parler des causes locales ou générales qui tendent à accroître la population en Europe et à l'y retenir toute entière, les peuples modernes sont sous ce rapport dans une position particulière, et qui met entre eux et les peuples de l'antiquité une différence à laquelle on n'a peut-être jamais fait attention.

Jamais les sociétés anciennes les plus peuplées, peut-être pas même l'empire romain, n'ont eu, je crois, autant d'hommes *dans l'État* que nos grandes monarchies d'Europe, parce que les esclaves, partie si nombreuse de la population totale, gouvernés despotiquement par leurs maîtres, appartenaient uniquement à la famille, ne faisaient point comme sujets une partie de l'État (puisque l'esclave n'était pas même compté, *caput non habet*), et que même, à cause de la constitution plus forte de la famille et plus faible des pouvoirs publics, les femmes et les enfans étaient bien moins de l'État qu'ils ne le sont aujourd'hui, et que ne le sont même les domestiques, qui ont remplacé les esclaves. Le christianisme, qui a appelé tous les hommes à la *liberté des enfans de Dieu*, a rendu à l'homme, même le plus faible d'âge, de sexe ou de condition, sa dignité primitive et naturelle, il a rendu à la nature humaine ses justes droits, et sans affaiblir la subordination légitime des personnes de la famille envers le pouvoir domestique, il a fait

passer *dans l'État* la famille elle-même avec toutes ses personnes.

D'un autre côté, le christianisme a initié l'enfance aux plus hautes vérités de la morale ; la connaissance s'en est répandue jusque dans les dernières classes de la société , les esprits se sont éveillés, et l'ignorance étant dissipée , ils sont devenus plus capables de saisir la vérité , et par cela même plus disposés à tomber dans des erreurs, qui ne sont jamais que des vérités incomplètes. Il y a donc aujourd'hui dans la société publique, c'est-à-dire dans les États, plus d'esprits , si on peut le dire, et plus de corps ; et par conséquent il faut, dans les administrations plus de force morale pour diriger les esprits, et plus de force physique pour contenir les corps. La force morale est toute dans la religion et ne peut être ailleurs : ainsi quand l'autorité politique est forte, l'autorité religieuse ne doit pas être faible, et ce serait assurément une bien triste compensation à offrir aux peuples pour la rigueur du gouvernement, que l'affaiblissement de la religion : car une société est également en souffrance, et lorsque le gouvernement est plus fort que la religion , et lorsqu'il est plus faible , parce qu'alors il n'y a pas assez de morale pour seconder la police , ou il n'y a pas assez de police pour appuyer la morale.

Ainsi , si d'un côté la religion chrétienne a multiplié pour les gouvernemens les soins de l'administration , en répandant plus de lumières , et en faisant membres de l'État ceux qui ne l'étaient que de la

*famille*, de l'autre, elle a rendu plus facile et plus douce l'action des gouvernemens, en inspirant aux hommes des principes d'obéissance envers ceux qui les gouvernent, et surtout des sentimens d'amour et de fidélité inconnus aux peuples anciens : le pouvoir est devenu une *paternité*, le ministère un *service*, l'état de sujet une dépendance *filiale*. Ce changement dans l'état des nations s'est même étendu aux relations de paix et de bon voisinage entre les peuples, et jusqu'à l'état de guerre ; et ce droit public moderne est, suivant Montesquieu, « un bienfait de la religion chrétienne, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître ».

Ainsi, gouvernans et gouvernés, nous devons tout à la religion : tout ce qui produit la sécurité des uns et la juste liberté des autres. Nous lui devons surtout cette confiance réciproque, cette indulgence mutuelle, qui fait que les gouvernemens peuvent, sans danger pour leur stabilité, pardonner aux peuples les fautes de l'ignorance et de la légèreté ; et les peuples, sans danger pour leur liberté, pardonner aux gouvernemens les erreurs involontaires et inévitables de l'administration ; et il a été désormais aussi facile de gouverner par la religion, que difficile ou même impossible de gouverner sans elle. Je le répète, nous lui devons tout, force, raison, vertu, lumières, liberté personnelle et liberté publique ; et lorsque nous lui préférons une philosophie qui, par la licence de ses opinions et la mollesse de ses maximes, en poussant les hommes à la ré-

volte , ne peut que forcer les gouvernemens au despotisme , nous sommes des insensés et des ingrats , et nous abandonnons une épouse qui a fait notre fortune , pour suivre une courtisane qui nous ruine.

DE BONALD.

~~~~~  
LA CAPTIVITÉ DE PIE VI, poëme élégiaque ; par
M. TRENEUIL. — A Paris , chez Firmin Didot ,
imprimeur du Roi et de l'Institut royal de France ,
libraire , rue Jacob , n^o. 24.

(DEUXIÈME EXTRAIT.)

Si la première parole de l'homme fut une inspiration , son premier cantique fut un chant de reconnaissance et d'amour. Ses communications avec Dieu ne furent même , tant qu'il lui resta fidèle , qu'une suite non interrompue d'actions de grâces et d'hymnes de joie. L'homme déchu de son bonheur connut le regret et le repentir : du fond de son cœur sortit l'expression plaintive de sa misère. Toute la nature qui , jeune et vierge encore , avait pris part à sa félicité en déployant à ses yeux tant d'harmonie et de charme , lui parut alors se ressentir de ses agitations et de ses tourmens , et devenue la compagne de son deuil , s'associer en quelque sorte à ses chants expiatoires. Une grande promesse , jointe à l'arrêt de sa condamnation , avait heureusement déposé dans son cœur une vive espérance , pour en écarter le découragement , pour le ramener au bonheur et à la vérité , pour le consoler et le soutenir dans sa lutte avec les maux et les

erreurs de la vie. Un désespoir sans retour, une rigueur sans clémence ne lui eussent laissé que l'affreux délire des imprécations. Mais sous l'œil de l'éternelle bonté et de l'infinie miséricorde, innocent ou coupable, heureux ou repentant, plein de joie ou de regret, de sérénité ou d'espoir, l'homme devait donner tour à tour à ses cantiques l'expression et l'accent qui sortaient si naturellement de ces deux états de son âme.

La plus haute poésie, joyeuse ou plaintive, n'a pas une autre origine : elle touche au berceau du monde; elle a célébré les grandeurs de l'homme, déploré sa déchéance, et annoncé sa régénération : elle a présidé à la naissance de la famille et de la société : il est même permis de croire que, dans son auguste simplicité, elle formait à elle seule la langue primitive; elle a, sans doute, emprunté des formes diverses et moins pures en assistant à la dispersion du genre humain; mais on est entraîné à penser qu'elle a conservé du moins au sein des familles patriarcales, et dans la langue du *peuple choisi*, toute la magnificence, l'énergie et la sublimité touchante de ses premières inspirations.

C'est donc dans les livres saints, dans les cantiques de Moïse, dans le psalmiste et les prophètes, que la poésie élevée doit aller puiser ses impressions et ses images, lorsqu'elle a à consacrer par des chants solennels ou de grandes félicités, ou de grandes infortunes. C'est lorsque la société en deuil réclame pour d'augustes victimes des chants publics

de regrets, d'expiation et d'amour, oui, c'est surtout alors que l'on aurait besoin d'entendre de nouveau la mélodie sublime et tendre, la majesté sombre et imposante de cette voix prophétique, qui seule, au jugement de notre plus grand orateur, *a su égaler les lamentations aux calamités.*

Honneur donc au poète inspiré, qui, rappelant parmi nous l'élégie à son plus noble caractère, est allé, avec Jérémie, soupirer d'héroïques douleurs sur les tombeaux vides de nos rois. Honneur à celui dont le goût formé par les méditations solitaires, et l'étude de l'antiquité sacrée, s'est attaché à faire passer dans ses nouveaux chants de douleur la vérité des sentimens, des pensées, et des images empruntées aux saintes écritures. La première des élégies qu'il vient de publier a déjà subi l'examen de plusieurs critiques. Un littérateur distingué en a rendu compte dans le *Mercure*. Nous allons nous occuper de l'examen de la seconde élégie qui a pour objet la captivité de Pie VI.

« Ce pontife, dit l'auteur dans sa préface, considéré seulement comme souverain temporel, tiendra un rang très-honorable dans l'histoire. Le musée Clémentin, les fouilles d'Otriculum, les gravures de tous les monumens rassemblés par ses soins, les fortifications et les embellissemens du port d'Ancone, la magnifique voie Appienne, et plusieurs autres grandes routes rendues au jour et aux voyageurs, l'abbaye de Subiaco construite aux lieux même où fleurit le berceau de l'ordre de Saint-Be-

noist, des hameaux, des manufactures, des hospices élevés dans presque toutes les provinces, et surtout le desséchement des marais Pontins recommanderont éternellement sa mémoire à la reconnaissance des sujets du St.-Siège ».

Ainsi ce pontife, d'ailleurs si vénérable par ses qualités personnelles, ses lumières et ses travaux apostoliques, était encore un grand souverain, cher à ses peuples et digne de l'admiration du monde. Cependant, ajoute l'auteur : « Arraché de son palais au milieu d'une nuit orageuse, il est transféré sans pitié pour son grand âge et ses infirmités, sans respect pour ses malheurs et son caractère, à travers les Apennins et les Alpes, et de prison en prison, d'abord jusqu'à Florence, ensuite jusqu'à Valence, qui ne devait pas même être le terme de son exil. Le but des dominateurs de la France était d'avilir la religion dans la personne de son premier ministre. Mais Pie VI sur le trône du Vatican, environné de toute sa gloire, ne parut jamais si grand que dans les fers et l'humiliation ». Interpellé sur son lit de mort, en présence de son dieu, s'il pardonnait à ses ennemis : *De tout mon cœur*, répondit-il, *de tout mon cœur, à l'exemple de mon divin maître* ; parole simple et touchante qui rappelle le testament évangélique de Louis XVI.

Nous verrons comment le poète a mis en action ce vénérable et infortuné pontife, et s'il a été fidèle et vrai dans l'expression d'un si beau caractère.

L'épigraphe du poème est heureuse ; c'est l'appli-

cation d'un beau passage de saint Ambroise sur le patriarche Jacob ; en voici la traduction : *Quel homme a été aussi puissant dans son pays que cet homme dans une terre étrangère , aussi courageux dans le jeune âge que celui-ci dans la vieillesse , d'une joie aussi pure au printemps de la vie que cet homme sur le seuil de la mort ? Qui jamais a été aussi riche dans son héritage que ce voyageur sur une rive lointaine ? Quel homme a déployé autant de force dans l'âge viril , que celui-ci a montré de vigueur dans la caducité ?*

Après s'être donc bien pénétré de tout ce que son sujet lui présente de grave et d'intéressant , le poète saisit la harpe sainte et commence ainsi :

O muse du Cédron , toi dont la voix divine
A de Jérusalem illustré la ruine ,
Du suprême pontife , et de l'église en pleurs
Que tes chants aujourd'hui consolent les malheurs.

Proscrit , chassé de Rome , et captif dans Valence ,
A ses amis , long-temps privés de sa présence ,
Pie un jour racontait l'histoire de ses maux ,
De son apostolat les stériles travaux ,
Et les jours glorieux réservés à l'église.
Des hauteurs du Nébo tel autrefois Moïse ,
Rassemblant à ses pieds les tribus d'Israël ,
Mélait à ses adieux les promesses du ciel :
Le pontife animé du feu de ce prophète ,
Et de Dieu , comme lui , devenu l'interprète ,
Parle , et du Rhône ému les échos gémissans
Vont au monde chrétien transmettre ses accens.

L'invocation me paraît avoir quelque chose d'an-

tique. Le poète indique en peu de mots la simplicité de son plan. Les trois vers soulignés présentent un certain caractère de brièveté, sans doute un peu sèche ; ils manquent d'harmonie : mais on est tenté d'excuser le poète ; on sent, on voit qu'il est pressé de mettre en scène son héros, artifice ingénieux et dramatique qui va donner le mouvement et la vie à toute sa composition. J'aime la comparaison du pontife inspiré avec Moïse, qui, de la cime du Nébo, contemplant la terre promise, fit sur cette montagne un de ses plus beaux cantiques, et donna sa dernière bénédiction à tout le peuple d'Israël. J'ai noté aussi le mot *parle*, monosyllabe rejeté avec intention au commencement du vers, mais dont l'effet me semble froid et sourd, et trop peu en accord avec ce qui l'environne : dans la chaleur et le début de son inspiration, le pontife ne *parle* pas : il prophétise, il éclate par un mouvement digne d'Isaïe,

Dieu vengeur ! quel triomphe étale Babylone !
Lève-toi, de l'orgueil foule aux pieds la couronne.
Regarde, il en est temps, la fille de Sion ;
Fais d'un joug odieux cesser l'oppression :
Vois du Carmel désert la cime ravagée ,
Et dans des flots de sang l'arche sainte plongée , etc.

Après cette véhémence et douloureuse exclamation sur le triomphe de l'impiété, après avoir rappelé ses inutiles prédictions sur les conséquences des principes anti-religieux, le pontife raconte à ses amis quelques-unes des circonstances, qui accompagnèrent son exil, et la réponse qu'il fit à l'offre

d'une pension qu'on lui proposait comme le prix
d'une complaisance coupable.

En vain espérez-vous d'envahir mon royaume ;
Il n'est pas de ce monde : ah ! sous un toit de chaume
L'humilité chrétienne est mieux que sous le dais ;
Cessez donc de m'offrir vos perfides bienfaits.
Le pain de la pitié sera ma nourriture ;
Un roseau mon appui ; mon vêtement la bure ;
Vos rigueurs ma couronne, et mes plus doux trésors
Devant vous sans effroi , devant Dieu sans remords ,
Je ne demande rien , et je ne dois prétendre
Qu'à vivre sous la haire , à mourir sur la cendre.



Quoiqu'il suffise de citer de pareils vers pour en
faire l'éloge , nous remarquerons qu'indépendam-
ment de la grâce , de l'onction , et de la noble sim-
plicité du style , ils ont encore le mérite d'expri-
mer avec une heureuse précision le vrai caractère
du désintéressement évangélique , et toute l'énergie
de l'héroïsme chrétien.

La persécution n'est pas désarmée par cette belle
réponse. Le récit abrégé que fait le pontife de son
voyage à travers les monts , est autant en sentimens
qu'en images. S'il a pu supporter tant de fatigues et
de souffrances , il le rapporte à Dieu seul :

J'ai senti de sa main l'invisible secours :
Et quel autre que Dieu , protecteur de mes jours ,
Des Alpes sous mes pas eût aplani les cimes ,
Dissipé mon effroi sur le bord des abîmes ,
Et dans ces lieux où règne un éternel hiver ,
Adouci pour moi seul l'inclémence de l'air ?
Quel autre à tant de maux aguerrit ma vieillesse ,

De mes pieds chancelans appuya la faiblesse?
Quel autre me nourrit, trompant l'œil des tyrans,
Des fruits de la montagne et de l'eau des torrens?

Voilà de fidèles imitations de l'écriture. Avec quel charme on retrouve ses naïves couleurs si habilement fondues, et reproduites sans altération dans l'ensemble de ce tableau! Ce qui suit est moins heureux. Le vicaire de Jésus déplore l'absence de ses amis, comme le plus douloureux sacrifice qui lui ait été imposé.

Tous brûlaient de me suivre. Un arrêt trop sévère
D'un bien si consolant dépouille ma misère.
Terrassé par ce coup, *je ne le cèle pas*,
J'ai souvent, comme Paul, invoqué le trépas,
Et la juste frayeur du sort qu'on me prépare
Aggrave sur mon front le poids de la tiare.

Le pontife a retrouvé ses amis ; c'est à eux-mêmes qu'il s'adresse. C'est dans leur sein qu'il dépose le récit de son exil : leur présence devrait lui faire éprouver quelque nouveau soulagement. Il y a donc là, si je ne me trompe, une petite lacune, quelque chose de défectueux et d'incomplet que le goût de l'auteur pourra reconnaître, et que son talent saura remplir ou réparer. Les mots se ressentent de ce que la transition a de brusque et d'embarrassé. L'avant-dernier vers qui la commence n'a point un rapport assez clair avec ce qui le précède. La critique qui doit mettre autant de franchise à reprendre les défauts, que de chaleur à faire valoir les beautés, aurait cru démeriter d'un ouvrage si distingué, que

de ne pas énoncer tout ce qui peut tendre à sa perfection. Boileau regardait l'artifice des transitions comme ce qu'il y a de plus difficile. Toutefois celle que j'attaque ici se développe mieux qu'elle n'a été préparée ; il faut en convenir, elle finit par amener, dans une vision foudroyante, dont le saint pontife est comme accablé, l'énergique peinture de l'athéisme envahissant les temples des chrétiens, et renouvelant, jusque dans les sanctuaires du vrai Dieu, toutes les folies et les horreurs du paganisme.

Quels fronts doivent orner ces sacrilèges fleurs?
Quelles divinités et quels adorateurs,
Quels hymnes inouis, quels vœux, quels sacrifices
Sont d'un culte nouveau les bizarres prémices!
Les pompeux ornemens dont se pare l'autel,
Les vases destinés au banquet immortel
Brillent dans leurs festins et deviennent leur proie.
Quelle impie allégresse en longs cris se déploie!
Ciel! ils ont profané le redoutable lieu
Où d'un voile apparent se couvre l'homme-dieu;
Et sans frein, sans terreur, ces pontifes immondes
Foulent aux pieds ce Dieu qui fait trembler les mondes.

On sent que le poëte est à la hauteur de son sujet :
tout le tableau est fait de verve : il ne raconte pas
il fait voir, il met sous nos yeux

Les ossemens des morts chassés de leurs tombeaux,
Tous les prêtres errans, ou livrés aux bourreaux,
Et du Christ méconnu la chaire abandonnée,
Tandis que de Baal la chaire empoisonnée
Divinise le crime en tous lieux triomphant,
Proclame l'athéisme, enseigne le néant....

A ce tableau si vrai d'une épouvantable subversion , le lecteur partage l'effroi et le découragement du saint pontife.

Il croit que le faux Christ, souverain de la terre ,

Va de l'iniquité consommer le mystère ;

Il croit que de l'église, indigne de secours,

L'Éternel irrité veut éteindre les jours ;

Et déjà son oreille entend mugir la joie

De l'enfer qui s'apprête à dévorer sa proie.

On frémit à ce dernier trait qui achève de peindre la situation accablante du chef de l'église.

Soudain, chargé pour lui d'un message des cieux ,

L'ange de la constance apparaît à ses yeux ,

Cet ange protecteur , qui du fils de Marie

Au mont des Oliviers consolait l'agonie.

Cette image si poétique , et cependant si naturelle , qu'elle n'a pas même l'air d'une fiction , ce passage si heureux , et qui n'appartient qu'à une âme vivement inspirée , est encore remarquable comme un des secrets de l'art. Ici le poète a pris sa revanche : la transition est d'autant plus belle qu'elle est plutôt dans les choses que dans les mots , et qu'en opposition avec l'effrayante peinture que nous venons de voir , elle amènera le tableau suave et animé des consolations , des grandeurs nouvelles réservées à l'église. Le style s'élève d'abord à toute la sublimité du langage prophétique , pour assurer le nouveau triomphe de cette église qui toujours est sortie glorieuse de tant de combats.

Elle a pour boulevard la parole éternelle

Du Dieu qui l'a fondée et qui veille sur elle ;

De ce grand Dieu , dont l'œil est exempt de sommeil ,
Dont le trône est assis sur le front du soleil ,
Qui promène , suspend les fleuves sur nos têtes ,
Et , dans leur vol de feu , maîtrise les tempêtes .

A cette pompe d'expressions , que l'auteur a si hardiment dérobée au livre de Job , va succéder une suite d'images douces et gracieuses qui forment avec celles qui précèdent le contraste savant que j'ai annoncé , et dont les deux termes composent même l'idée essentielle du poëme :

Satisfait de sa foi , l'arbitre du destin ,
A travers la vapeur d'un horizon lointain ,
Lui découvre un désert , où l'Église voilée
Se cache , et va bientôt reflleurir consolée.
Ici , dans leur exil , sans orgueil triomphans ,
De Rancé , de Bruno s'embrassent les enfans ,
Vrais anges voyageurs , fervens anachorètes ,
A qui le Seigneur même a bâti des retraites .
Là volent à l'envi tous ces pieux mortels
Qui vivaient attachés au culte des autels :
Les épouses du Christ , de leurs cloîtres bannies ,
Vont transporter plus loin leurs chastes colonies , etc.....

Je voudrais pouvoir citer tout ce morceau ; mais son étendue ne me laisse que le plaisir de l'indiquer aux connaisseurs. Ils y trouveront bien peu de choses à reprendre. En général , le style y répand une lumière douce et pure comme la beauté de cette église réfugiée dans les déserts.

On sent que l'auteur a approfondi ses études sur la poésie sacrée. Il en a tiré des richesses sans nombre qu'il emploie à sa manière ; et reproduire ainsi

c'est créer. L'incomparable Racine a dû lui servir de modèle pour l'heureuse imitation des beautés antiques de l'Ecriture : c'est à cette source de vie que tous les élèves de notre meilleure école poétique sont toujours allés puiser cette variété de mouvemens et de tons, ce mélange de force et de grâce, cette simplicité si naturelle, et quelquefois si sublime dans le tour et l'expression.

Pie VI, après avoir successivement prophétisé les consolations de l'église dans la ferveur des solitudes, ses nouvelles tribulations au milieu du monde, et enfin son triomphe pour jamais affermi, termine cette espèce de chant lyrique par ces beaux vers dignes de nos grands maîtres :

Jours de gloire, ô beaux jours chantés par les prophètes,
 Je n'assisterai point à vos tardives fêtes !
 Le temps, qui dans son cours sème les changemens,
 Enfante avec lenteur les grands événemens;
 Mais Dieu permet du moins que vos saintes images
 Rayonnent à mes yeux dans le lointain des âges.

Tandis que le nouveau Moïse se repose ainsi à contempler la future splendeur de la religion, l'heure de sa mort lui est révélée comme jadis à saint Pierre. L'ange qui préside à la tombe, et qui l'appelle au séjour de la paix, lui montre cependant l'église invoquant, dans ses dernières douleurs, le secours du martyr de Valence :

Le pontife humblement *accueille cette idée* :
 Aussitôt les beaux noms de l'antique Judée
 Viennent de son exil sanctifier le lieu;

Et tout prend une voix pour lui parler de Dieu.
Le solitaire enclos qui touche à sa retraite,
Et d'où s'élève au ciel sa prière secrète,
Lui peint des Oliviers le douloureux jardin.
Le Rhône perd son nom et devient le Jourdain;
La montagne qu'il baigne est un nouveau Calvaire, etc.

Si cette tendre et consolante fiction ne s'est pas naturellement présentée à la vertu modeste du saint pontife mourant, il appartenait du moins au poète de ce martyr de consacrer par une aussi touchante et ingénieuse application le théâtre de son exil, de ses souffrances, de ses dernières prières, et de sa mort.

Il n'y a que l'hémistiche que j'ai souligné qui ne me semble pas digne des autres vers.

Le saint Père adresse au ciel des vœux pour son successeur, dont il prévoit aussi l'exil, et le retour dans la métropole du monde chrétien. *O mon cher successeur*, s'écrie-t-il,

Oui, tu verras enfin, plus heureux que Moïse,
La terre par ta foi, par tes pleurs reconquise;
La croix triomphera... Cet oracle est certain.
Accourez donc, rivaux des chantres du Jourdain,
Que vos lyres, long-temps muettes ou plaintives,
Apprennent ce triomphe à nos joyeuses rives.
La terre vous écoute, et vos hymnes pieux
Seront chantés un jour dans les fêtes des cieux.

Et pourquoi ce noble élan d'enthousiasme ne serait-il pas permis aux chantres sacrés comme aux poètes profanes? ah! sans doute que les élus dans le ciel comme les hommes justes sur la terre avoueront

avec plaisir de pareils cantiques , puisqu'il n'y a parmi eux , ni passions haineuses , ni dédains jaloux , et que leur essence est l'amour du vrai et du beau.

Nous touchons au terme de l'analyse de cette noble composition ; les habitans de Valence , sans distinction d'état , de sexe et d'âge , viennent en pleurant assister aux derniers momens du vénérable apôtre , et lui demander à genoux de les bénir.

Pie attachant sur eux ses regards défaillans :

« Laissez venir à moi ces pauvres , ces enfans ; ,

Pauvres , le souverain du céleste royaume

Voulut vous honorer en naissant sous le chaume ;

Humbles enfans , croissez sous l'aile du Seigneur ;

Lévites , au torrent d'un siècle empoisonneur ,

D'une vie angélique opposez les exemples ,

Et que Dieu dans vos cœurs trouve ses plus beaux temples.

Virgines , qui m'apportez ces roses et ces lis ,

Emblèmes du martyr *en mon honneur cueillis* ,

Que sur vos fronts ces fleurs , parure de votre âge ,

D'une vertu sans tache offrent toujours l'image.

O chrétiens , servez Dieu , vos frères , votre roi ,

Et que le Tout-Puissant vous bénisse avec moi.

Je m'arrête avec plaisir à ce dernier morceau. Les huit premiers vers surtout sont pleins d'onction et de charme ; j'avoue que les quatre suivans , bien qu'ils me présentent le complément du tableau , me laissent quelque chose à désirer pour la facilité et la grâce. Les deux derniers , qui disent beaucoup en peu de mots , devraient terminer le poëme.

Nous nous sommes attachés à considérer cet ouvrage sous un rapport purement poétique et littéraire ; nous l'avons examiné avec toute l'attention qu'il méritait. Comme il réunit à l'importance du sujet , un grand intérêt dans le style , nous avons cru devoir en laisser le plan se développer , pour ainsi dire de lui-même dans de nombreuses citations, ce qui fait bien connaître à la fois le système de composition d'un auteur , et son talent d'exécution. Les bons juges en matière de goût , qui forment seuls le public littéraire , n'aiment point à juger sur parole : un pareil ensemble de citations est à leurs yeux le plus bel éloge d'un ouvrage. Nous nous plaisons à le dire , tout ce poème nous a paru étincelant de beautés , bien conçu , bien conduit , et richement versifié. Quelques légers défauts y peuvent aisément disparaître ; et c'est le cas de répéter avec un ancien,

*Verum ubi plura nitent in carmine , non ego paucis
Offendar maculis.*

Les connaisseurs s'accorderont peut-être à prononcer que le talent de M. Treneuil n'avait déployé nulle part autant de richesses poétiques , autant de flexibilité et d'harmonie dans le style. Peut-être jugeront-ils que l'auteur des tombeaux de St.-Denis, de la piété fraternelle, de l'orpheline du temple , et du martyre de Louis XVI , s'est surpassé lui-même dans son élégie sur la captivité de Pie VI.

L. F.

MÉLANGES.

IL paraît chez H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n°. 12, un nouvel écrit de M. Benjamin de Constant, intitulé : *de la Responsabilité des ministres*. On y remarque, comme dans toutes les autres productions du même écrivain, des idées saines, et des idées systématiques ; une érudition substantielle, mais dont les applications ne sont pas toujours justes ; une dialectique habile, mais dont l'artifice se fait trop souvent sentir ; une théorie quelquefois spécieuse, mais à laquelle on préférerait une connaissance plus approfondie des hommes, des temps, de la nature des gouvernemens et de leurs différences ; une prédilection trop aveugle pour le gouvernement anglais, et un dédain trop marqué pour les anciennes institutions de la monarchie française. Il serait injuste de ne pas reconnaître, dans ce nouvel écrit de M. de Constant, plus de mesure et plus de sagesse que dans ceux qu'il a précédemment publiés. Cependant on ne peut s'empêcher de remarquer, même dans les concessions que la force de la vérité lui arrache, on ne sait quel embarras, quelle contrainte, qui lui ôte l'heureux pouvoir de la persuasion.

En attendant que nous nous occupions de l'examen de cet ouvrage, nous citerons les trois ou quatre pages qui le terminent.

« Sur quoi, je le demande, se fonderait aujourd'hui cette oppo-

sition prétendue? Que pourraient vouloir les amis de la liberté, pour se placer en opposition?

» La république? Mais la charte observée nous assure les avantages d'une république (1), l'égalité des droits, les garanties contre le pouvoir, la libre manifestation de nos opinions, une part légitime à l'administration de nos intérêts, et toutes les espérances que peut exiger une raisonnable et noble ambition.

» Serait-ce Buonaparte que regretteraient les défenseurs de ces vérités ineffaçables (2), dont l'empreinte est gravée sur notre siècle, et contre lesquelles on évoque vainement d'impuissans prestiges et des souvenirs effacés? Mais Buonaparte était l'ennemi le plus acharné, le plus implacable de ces vérités. Il s'était emparé de la philosophie comme de la civilisation pour les retourner contre elles-mêmes. L'ironie (3), qui, dans Voltaire, n'était que le dérèglement d'un esprit mobile, l'égoïsme qui n'était dans Helvétius qu'un jeu de mots systématique dont il ignorait le danger, étaient devenus pour Buonaparte des moyens pratiques de tout rabaisser, de tout flétrir, de tuer dans le cœur de l'homme tout enthousiasme, tout dévouement, toute puissance d'estime, toute faculté de sympathie, toute distinction entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste, en un mot, tout ce qui peut établir et tout ce qui peut conserver la liberté; chaque jour, sous son empire (4), l'esprit

(1) N'y a-t-il pas là une lacune? On aurait désiré que M. de Constant parlât franchement des effroyables abus, des dangers horribles qu'une longue et cruelle expérience nous a révélés. Pourquoi ne parle-t-il encore que des avantages d'une république?

(2) Il serait trop long d'examiner ce que c'est que ces vérités ineffaçables dont notre siècle s'est enrichi. Mais nous nous défions beaucoup de ces défenseurs de vérités, qui croient que l'on peut gouverner les hommes sans prestiges, et malheur à nous si nous laissons effacer nos souvenirs!

(3) Nous ne concevons pas trop comment l'ironie était devenue pour Buonaparte un moyen pratique de tout rabaisser, etc. Il nous souvient au contraire que cet homme là était un fort mauvais plaisant.

(4) Cette longue phrase ne nous paraît remarquable que par la bizarrerie et l'incohérence des métaphores et des images. L'âme dépeuplée de toute

se sentait plus découragé de tout effort, l'âme plus dépeuplée de toute vertu, et la vie morale s'éteignait, pour être remplacée par un grossier mécanisme, dont tous les ressorts, privés de spontanéité et d'indépendance, réagissaient l'un sur l'autre, et transformaient l'espèce humaine entière en une machine immense, instrument aveugle d'un seul être en dehors de cette espèce.

» Certes, un pareil système ne peut exciter les regrets des hommes qui réfléchissent. Si au milieu du bonheur incontestable de la délivrance, leurs voix s'élèvent quelquefois contre certains projets, présumés à tort sans doute, contre certaines mesures partielles, c'est qu'ils redoutent ce qui pourrait troubler ce bonheur nouveau dont ils n'ont pas encore l'habitude. La liberté dont ils profitent n'est point un acte d'hostilité, mais une preuve d'espoir et un témoignage de confiance.

» Que si, dans l'entraînement (5) du zèle, ou dans l'ardeur de la vigilance, ils laissent échapper des expressions amères, ou manifestent des alarmes excessives, j'oserai dire à ceux qui s'en effraient : Ne prenez point pour de nouvelles tempêtes l'agitation des flots après l'orage apaisé. Considérez que la liberté nous est chose toute neuve. Pendant long-temps, rien n'a été simple, rien ne s'est fait sans péril. A travers le tumulte des factions, il a fallu forcer sa voix pour se faire entendre. Sous la tyrannie, la réclamation la plus légitime est devenue un prodige de courage, et pour s'élever jusqu'à ce prodige, il fallait un effort qui était destructif de toute mesure. Où donc aurait-on pris des leçons de modération, de sa-

vertu pourrait être une assez belle hardiesse dans un morceau oratoire, toute-fois en employant *vertu* au pluriel, mais il ne faudrait pas voir à la suite, *La vie morale qui s'éteint pour être remplacée par un mécanisme grossier*, etc., et les ressorts de ce mécanisme, qui transforment l'espèce humaine en une machine immense, etc.

(5) Il résulte de ce paragraphe que tous les scandales causés par un trop grand nombre d'écrits séditieux et incendiaires, ne sont que *de l'entraînement du zèle, une ardeur de vigilance*, et qu'ils ne doivent pas nous effrayer le moins du monde. Nous sommes loin de partager cette admirable sécurité.

gesse et de calme? C'est aujourd'hui que ces habitudes peuvent maître, aujourd'hui que le courage est sans danger, et par-là même l'imprudence et l'exagération sans mérite.

» Mais en même temps, je m'adresserai aussi aux hommes dont je justifie les intentions (6). A quoi bon, leur dirai-je, ces formes âpres et blessantes qui travestissent le zèle en attaque, et la surveillance en inimitié? Sans doute, à la moindre approche de l'arbitraire, tous les Français doivent le repousser. Si les droits d'un seul sont violés, tous lui doivent leur intérêt, et leurs réclamations intrépides. Mais après de longs troubles, il y a des phrases décréditées, qui ne sauraient qu'aigrir les esprits et séparer la nation de ceux qui les répètent. Si la prévoyance peut concevoir encore quelques inquiétudes, la malveillance elle-même (7) ne peut alléguer aucun grief sans remède, aucune injustice irréparable. Le jugement d'aucun tribunal n'a été annulé, la conscience d'aucun juge n'a été forcée. Aucune forme constitutionnelle, aucune garantie judiciaire n'a depuis six mois été enfreinte. L'exécution même des lois défectueuses a été empreinte de modération. Je me suis élevé plus qu'un autre contre les entraves dont on a voulu entourer la presse, et je n'ai pas changé d'opinion. Mais si la loi même a été fautive, qui peut nier que l'application n'en ait été libérale et presque insensible? Qui peut douter que dans quelques mois la pensée ne soit affranchie de ces restrictions inutiles, qui n'offrent point à une autorité paternelle les mêmes ressources qu'à la tyrannie, et qui lui enlèvent les avantages qu'elle tirerait de la liberté?

(6) C'est une précaution fort adroite que de justifier les intentions, il ne faut se brouiller avec personne. Mais nous croyons que c'est pousser un peu loin l'indulgence que de ne voir, dans des écrits où respirent l'esprit de révolte et d'insurrection, et la menace ardente et féroce, que *des formes âpres et blessantes* et *des phrases décréditées*.

(7) Un avocat prendrait acte des aveux consignés dans ce peu de lignes bien précieuses. Nous ne nous en servons que pour faire voir la singularité de la conséquence que l'auteur se hâte d'en tirer, c'est que *dans quelques mois* il faut que *la pensée soit affranchie des restrictions*, etc.

» Pour être forts contre ce qui est mal (8), soyez justes envers ce qui est bien. Reconnaissez qu'à aucune époque, sous aucun règne, sous aucune forme de gouvernement, la France n'a été aussi libre qu'aujourd'hui. Ne repoussez pas des hommes qui se rallient à la constitution (9) que vous défendez comme eux. Ne fixez pas des regards ombrageux sur leur point de départ : voyez la route qu'ils suivent et le terme vers lequel ils marchent. Qu'importent des regrets sur le passé, quand il y a conviction de la nécessité du présent? Gardez-vous surtout de prêter des intentions douteuses

(8) Il faut lire *ce qui serait mal*, puisque l'auteur a dit plus haut que tout était *bien*, mieux sans doute que l'on n'aurait pu l'espérer.

(9) Il y a quelque chose de bien remarquable dans cette espèce de discours. A qui l'auteur l'adresse-t-il? *Aux amis de la liberté*? Quels sont-ils? Où sont-ils? Il y a dans cette manière de s'exprimer une obscurité, un vague fort étranges. Il nous semble, à nous, que le premier, le plus puissant, le plus généreux ami de la liberté, c'est le Roi qui nous a donné la constitution. Les ministres et les conseillers qui l'exécutent, les premiers corps de l'état qui la maintiennent, ne sont-ils pas aussi des amis de la liberté? Plus nous y réfléchissons, et moins nous pouvons deviner à qui M. Benjamin de Constant s'arroge le droit de dire : *Ne repoussez pas des hommes qui se rallient à la constitution.... Ne fixez pas des regards ombrageux sur leur point de départ.... Gardez-vous de prêter des intentions douteuses aux talens supérieurs et aux caractères honorables*, etc., etc. Les phrases qui suivent nous expliquent bien que l'auteur a voulu désigner ici M. de Châteaubriant, mais cette explication nous cause un autre embarras. Quels sont les amis de la liberté qui ont songé à repousser M. de Châteaubriant, à lui prêter des intentions douteuses? Tous les journaux ont retenti de son triomphe; tous les bons écrivains lui ont donné la palme; tous les amis du roi se sont réjouis de sa gloire, se sont enorgueillis d'avoir M. de Châteaubriant pour interprète de leurs sentimens et de leurs principes.... Un seul pamphlet bien impudent et bien lâche contient une diatribe virulente contre cet écrivain, dont le talent supérieur et le caractère honorable ne peuvent offusquer que la médiocrité seditieuse.... Serions-nous réduits à penser que les auteurs de ce libelle sont les amis de la liberté à qui M. de Constant adresse l'humble prière de ne point repousser le peintre de *Genesio* et d'*Hieroclès*, et de ne point lui prêter des intentions douteuses?.... Non, cela n'est pas possible.... Mais quels sont donc les amis de la liberté à qui s'adresse M. de Constant?

aux talens supérieurs et aux caractères honorables. Le talent, le génie, l'élevation de l'âme, sont des alliés inséparables et indispensables de la liberté; et j'ajouterai que l'amour de la liberté se trouve toujours, sous une forme quelconque, partout où ils existent. L'injustice porte sa peine avec elle. Quand vous auriez persuadé à l'Europe que l'écrivain qui peignit avec tant d'éloquence les fureurs sauvages de Genserik, et le silence effrayant de Constantinople, est pourtant un ami du despotisme, et qu'il ne rend à la constitution qu'un hommage forcé, vous auriez remporté, certes, une bien déplorable victoire. Vous auriez appauvri nos rangs, et doté nos ennemis d'un superbe héritage.

» Une double vérité doit pénétrer tous les esprits et diriger toutes les conduites. Je parle ici de tous les royaumes européens comme de la France : les amis de la royauté doivent se convaincre que sans une liberté constitutionnelle il n'y aura point de monarchie stable; et les amis de la liberté doivent reconnaître que sans une monarchie constitutionnelle, il n'y aura point de liberté assurée ».

~~~~~

A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE.

ANCIEN militaire, retiré du service depuis plus de vingt ans, je vis tranquillement dans mon petit domaine, où je m'occupe tour à tour des travaux de la campagne et de l'étude de mes anciens auteurs, que je possédais assez bien autrefois. Abonné au cabinet littéraire de la ville voisine, je reçois tous les journaux et toutes les brochures. Je ne vous dirai pas ce que j'en pense, et je me hâte d'arriver à l'objet de ma lettre.

L'histoire m'apprend que, dans tous les temps et dans tous les pays, on s'est disputé, injurié, battu, pour des mots, et c'est surtout parce qu'ils n'étaient point définis, et que personne ne pouvait les comprendre que l'on se battait avec plus d'acharnement. Mais que dis-je l'histoire? Faut-il donc remonter si haut pour avoir des preuves terribles de cet aveuglement!

Bon citoyen et bon Français, je voudrais, s'il est possible, contribuer à éclairer mes concitoyens, en obtenant une définition sa-

tisfaisante de deux mots que je trouve dans presque tous les écrits du jour, qui sont dans toutes les bouches, et que je tremble de voir devenir signes de ralliement, inscrits sur des bannières, et sur tous les édifices publics, comme *fraternité ou la mort* du bon temps de la *république unie, indivisible et impérissable*.

Ces mots sont : *idées libérales*.

Je ne sais pas, Messieurs, ce que c'est que des *idées libérales*, et quoique je ne sois pas bien riche, je n'hésite pas à payer un léger tribut pour en avoir, comme on dit, le cœur net.

J'ose donc vous faire l'envoi de la modique somme de trois cents francs, pour une médaille d'or à décerner à celui qui remplira le mieux le programme suivant :

Déterminer d'une manière précise, 1°. ce que l'on doit entendre par les mots : *idées libérales*.

2°. Si les grands hommes de l'antiquité ou ceux des siècles modernes, tels que Bacon, Leibnitz, Bossuet, Newton, etc., etc., avaient des *idées libérales*.

3°. Les rapports des *idées libérales* avec la religion, la morale, les institutions monarchiques, enfin avec les principes conservateurs de la société.

4°. Dans le cas où l'auteur prouverait que les *idées libérales* sont le produit du progrès des lumières, déterminer à quelle époque elles sont nées, et à quels philosophes nous en sommes redevables.

Je suis avec une parfaite considération, Messieurs;

Le comte de \*\*\* , *maréchal des camps et armées du roi*.

1<sup>er</sup>. février 1815.

Conformément au vœu de notre correspondant, nous nous empressons de publier son programme :

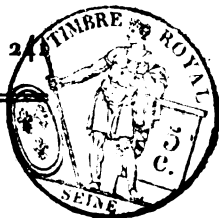
Le concours sera ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup>. mai 1815.

Les mémoires, dissertations ou discours seront adressés sous enveloppe et franc de port au directeur du *Mercur de France*, rue de Grétry, n°. 5. Ils ne pourront excéder une feuille et demie d'impression.

Ils seront examinés par quatre rédacteurs du même journal.

La pièce qui aura été jugée digne de la médaille sera publiée dans le N°. du 20 mai.

Il sera fait un rapport sur celles qui auront mérité d'être mentionnées honorablement.



## BULLETIN LITTÉRAIRE.

## SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — Reprise de *Tamerlan*, pour la représentation de retraite de mademoiselle *Maillard*.

Depuis plus de trente ans, mademoiselle Maillard avait rempli avec un succès soutenu les premiers emplois de la scène lyrique. Les réglemens et l'usage lui donnaient droit, dès le commencement de l'année dernière, à une représentation à son bénéfice ; mais il n'y avait ni lois, ni coutumes à invoquer pour quiconque était suspecté de ne point aimer le maître d'alors ; et mademoiselle Maillard avait l'honneur d'être du nombre des suspects. Elle avait donc un double titre pour demander justice sous un gouvernement qui ne la refuse à personne.

Il est à regretter que diverses circonstances se soient opposées à ce que cette représentation extraordinaire ait eu tous les genres de succès dont elle paraissait susceptible. Malheureusement, il faut en chercher la première cause dans le choix qu'avait fait l'actrice elle-même qui avait le plus d'intérêt à exciter la curiosité du public. *Tamerlan*, quoiqu'écarté de la scène, depuis douze ans, n'était pas une nouveauté pour la plupart des personnes qui composent ordinairement ces grandes réunions théâtrales. Elles savaient trop bien que cette prétendue tragédie lyrique n'était que *l'Orphelin de la Chine*, remis en vers par un des plus intrépides arrangeurs d'opéras qui aient existé. La comparaison du style de Voltaire et de celui de M. Morel, quoique très-divertissante, ne l'a point paru probablement assez pour faire braver l'ennui d'un des sujets les moins propres à être transportés sur la scène lyrique. La longue lutte d'*Idamé* et de *Zamti*, leurs touchantes lamentations ne répugnaient point à notre système tragique et au langage parlé : la marche rapide d'un opéra et le langage chanté ne peuvent, au contraire, s'y prêter en aucune façon.

Le musicien avait donc à triompher du plus redoutable des obstacles : la monotonie. Toutes les ressources d'un talent aussi distingué que celui de M. Winter n'ont pu y réussir complètement. Combien de partitions beaucoup moins riches, mais plus variées que la sienne, jettent plus d'éclat à la scène !

*Tamerlan* avait cependant un mérite sur lequel il était permis de fonder quelque espoir : l'ancienne police avait empêché les représentations de cet opéra. On y entend le conquérant et ses tartares chanter en *chorus* : « *Cessons de ravager la terre* » ! Cette résolution inattendue à laquelle le public aurait pu, un jour, joindre ses vœux indiscrets, ne devait-elle point sembler bien pusillanime, bien ignoble, au grand homme qui ne regardait la dévastation du globe que comme l'ébauche de ses plans de régénération universelle ?

*Concert de madame Catalani.* — La plus célèbre des virtuoses d'Italie avait annoncé qu'elle donnerait, le 4 de ce mois, un concert aux bénéfices des incendiés du département de l'Aube : et soudain, Paris s'est trouvé plein d'une multitude innombrable de philanthropes, prêts à tous les sacrifices, à toutes les fatigues, pour concourir à cette bonne œuvre. Le prix des places était doublé, et la vaste salle de l'opéra s'est trouvée trop petite pour contenir tous les bienfaiteurs de l'humanité qui se pressaient aux portes. A la douce satisfaction de leur conscience, ils auront pu ajouter un plaisir profane qui n'est pas sans quelque prix : celui d'entendre ce qu'aucun d'eux n'eût voulu croire s'il ne l'eût entendu. Tous les prodiges des temps antiques se sont renouvelés dans cette soirée mémorable : ces lions, ces tigres qui venaient baiser les pieds d'Orphée, ces arbres (*auritas quercus*) qui prenaient des oreilles pour jouir de ses accords, n'ont plus étonné personne. Des gens qui, jusques-là, s'étaient montrés profondément insensibles aux charmes de la musique, n'ont point voulu rester au-dessous des chênes et des ormes, et tout à coup ils ont aussi trouvé des oreilles et un sens nouveau. Madame Catalani aura même réalisé un autre prodige de la fable, qui doit avoir bien plus de prix à nos yeux.

Semblable à Amphion , elle va voir , à ses accens enchanteurs , des villes et des hameaux sortir de leurs ruines et recueillir leurs habitants dispersés.

Madame Catalani a chanté quatre morceaux de différens caractères : celui qui a produit le plus d'effet est un air de la *Flûte enchantée* de Mozart , sur lequel elle a exécuté des *variations* qui eussent semblé plutôt écrites pour un instrument que pour une voix humaine. Le public enivré a redemandé ce morceau ravissant , et l'inimitable cantatrice s'est rendue à ses vœux avec une complaisance extrême.

On ne peut raisonnablement entreprendre de donner une idée satisfaisante de ce talent incompréhensible à ceux qui n'ont pas été témoins des merveilles dont nous venons de jouir. Il faut se borner à leur faire connaître les moyens non moins extraordinaires que la nature a mis à la disposition de l'artiste la plus parfaite : le diapason ordinaire de sa voix embrasse , sans nulle espèce d'effort , les deux genres extrêmes : le *contralto* le plus grave et le *soprano* le plus élevé.

Les dons particuliers que le Roi et monseigneur le duc de Berry ont ajoutés à la recette , portent les secours destinés aux malheureux au-delà de tout ce que l'on aurait pu espérer.

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — *Les Voisines* , ou *les Prêtés rendus* , comédie en un acte et en vers.

Julie et Clarisse apprenant que Charles et Victor , à qui elles sont sur le point d'être unies par les liens du mariage , se rendent secrètement à Paris , dans l'intention d'y assister au bal de l'opéra , prennent , un peu légèrement peut-être , la résolution de les y suivre *incognito* pour y épier leurs démarches. Descendues à l'hôtel de M. Dumoulin , traiteur , à l'enseigne *du Croissant* , leur air éveillé et leur ton mytérieux les ont bientôt mises en butte aux mauvais propos et aux caquets de madame Dumoulin et de madame Maigret , sa voisine , femme d'un libraire , ami de M. Dumoulin. Instruites de tout par une soubrette espiègle , nos deux jeunes étourdis se promettent bien de se venger des deux vieilles prudes par le

même coup qui les vengera de leurs trop légers amans. Affublées d'un *domino*, elles volent au bal de l'opéra, et l'on s'imagine aisément que les premières personnes qu'elles y rencontrent, c'est ce même Charles et ce même Victor qu'elles y sont venues chercher. Après les avoir lutinés une bonne partie de la nuit, sous les noms de madame Dumoulin et de madame Maigret, elles laissent un peu désarmer leur fierté, et finissent par leur accorder un rendez-vous pour les dix heures du matin, à l'hôtel du Croissant. Nos deux jeunes gens n'ont garde d'y manquer : ils sont reçus par M. Dumoulin, à qui ils n'ont rien de plus pressé que de confier leur bonne fortune de la nuit, et de s'informer s'il ne connaîtrait pas une certaine madame Dumoulin, une certaine madame Maigret. Le hasard avait voulu que ces deux dames eussent passé la nuit hors de chez elles, pour vaquer à des devoirs de charité. A leur retour, les *dominos* de Julie et de Clarisse, laissés à dessein dans l'antichambre, leur font naître l'idée de s'en revêtir, pour s'égayer un peu aux dépens de leurs crédules époux. Charles et Victor, trompés par le costume, deviennent très-pressans ; les voilà aux genoux de leurs belles, qui se prêtent de bonne grâce à tout ce manège : les maris furieux sont hors d'eux-mêmes, et l'on ne sait comment aurait fini cette scène extrêmement comique, si la pendule ayant sonné dix heures, Julie et Clarisse, qui observaient tout, et qui se croient assez vengées, ne fussent accourues et n'eussent dénoué le nœud de l'intrigue à la satisfaction de tout le monde.

Tel est le canevas de cette petite pièce, où parmi quelques gaités un peu triviales, on a remarqué des intentions vraiment comiques. Plusieurs vers ont été très-applaudis et méritaient de l'être.

M. Dumoulin, parlant des dangers du bal de l'opéra, dit assez plaisamment de ceux qui, pour séduire de certaines beautés cruelles, ont recours à des déguisemens ridicules :

« Et, pour mieux triompher de leur cœur trop crédule,  
« Une masque en main se donnent pour Hercule.

Le libraire , M. Maigret , porte envie au sort de son voisin le traiteur :

« Dont à tous les instans la cuisine embaumée ,  
« Voit en lingots d'argent s'obscurcir la fumée.

tandis que lui , pauvre diable ,

« N'ayant pour aliment que sa bibliothèque ,  
« Il dîne de Buffon et soupe de Sénèque.

On a beaucoup ri d'un mot de Dumoulin , refusant d'accepter le cartel que lui offrait Charles en réparation de son honneur offensé :

« Vous ne me connaissez point , n'est-ce pas , et sûrement

« Vous n'aviez pas dessein , par cette injure extrême ,  
« Physiquement parlant , de m'offenser moi-même.

Mademoiselle Leverd , qui ne dédaigne aucuns rôles parce qu'elle sait prêter à tous le charme de son talent , s'était chargée de celui de Clarisse , qu'elle a joué avec esprit , et dans lequel elle a déployé un enjouement plein de malice et de naturel. Mademoiselle Bourgoïn l'a très-bien secondée dans celui de Julie ; Michot et Baptiste cadet sont très-comiques , l'un dans le rôle de Dumoulin , l'autre dans celui de Maigret.

Les auteurs ont été demandés ; ce sont MM. Désaugiers et Gentil.

*Théâtre du Vaudeville.* — La pièce intitulée *les Trois Souhais* , représentée à ce théâtre le 5 du courant , n'a eu aucun succès : comme elle a disparu de l'affiche dès le lendemain , je n'en donnerai point l'analyse , et je n'en ferai pas ressortir les nombreux défauts , de peur que l'auteur ne s'écrie : *Bis morior*. Le sujet est d'ailleurs trop connu pour qu'il soit besoin de le rappeler : depuis 1660 , les dix ou douze générations qui nous ont précédés , ont toutes lu , de père en fils , ce conte de Perrault , où l'on voit *comme quoi* un homme que le destin avait laissé le maître de faire des souhaits désira pouvoir manger un plat de boudin , *comme quoi* ensuite , impatienté par sa femme , il désira que ces boudins lui pendissent au nez , ce qui ne laissa pas de défigurer la dame , et



de la rendre douce et bonne, de méchante et de hautaine qu'elle était dans son ménage.

C'est de ce vieux conte qu'on a essayé de faire une pièce nouvelle; mais la mauvaise humeur du public n'a pas permis qu'elle fût achevée : peut-être que jouée au théâtre des *Jeunes élèves*, devant des bonnes et des pensionnaires, elle ne serait pas tombée; mais les spectateurs du Vaudeville n'ont pas voulu rire : ce qui a décidé la chute, c'est le talent fort singulier d'un mécontent, très-bon musicien, qui accompagnait tous les airs avec un sifflet, dont il tirait un parti merveilleux : jusqu'à présent cet instrument aigu n'avait pas paru susceptible de modulations si douces et de variations si nombreuses : le siffleur mérite un brevet d'invention, c'est une manière de ne pas ressembler à l'auteur.

*Théâtre des Variétés.* — Qu'on se représente Potier en jeune étourdi, ayant cent cinquante francs à dépenser, et voulant s'amuser à la foire de Sceaux; qu'on se le figure, battu, trompé, mis à l'amende, et s'écriant à chaque fâcheux événement : est-on plus heureux que moi? *je fais mes farces* (titre de la pièce), et l'on aura une idée de la folie de carnaval dans laquelle Brunet et Tiercelin jouent aussi, de peur qu'on ne rie pas assez : de pareilles bouffonneries échappent à l'analyse; c'est un assaut continu de jazzi, de rébus, de calembourgs, de quolibets, de pointes; à la dernière scène, une dispute très-sérieuse s'engage entre les trois acteurs comiques, dans un théâtre de marionnettes : Brunet tombe sur Potier, Potier tombe sur Tiercelin, le théâtre tombe sur eux, et la pièce seule reste debout. Les auteurs ont gardé l'anonyme; souvenons-nous qu'en France on n'arrache pas les masques.

*Théâtre des Variétés.* — Pendant qu'on voulait renverser de son trépied la *Sibylle* du boulevard, on applaudissait aux Variétés le *Bachelier de Salamanque* : si l'extrême simplicité de l'intrigue est un mérite, celui de ce vaudeville n'est pas douteux.

Gousalès, chirurgien mais, est obligé de faire un voyage; sa fille profite de son absence pour introduire chez sa belle-mère, Scipion, son amant; et la belle-mère en profite à son tour pour

donner à souper à ses amis; *Carambola*, bachelier de Salamanque, arrive sur ces entrefaites et sa gaité anime le festin que le retour imprévu de *Gonsalès* vient interrompre : la belle-mère tremblante est sur le point d'avouer qu'elle a caché Scipion lorsque *Carambola*, se donne pour un nécromancien, d'un coup de baguette fait reparaitre le souper, amuse *Gonsalès* et obtient son consentement au mariage des deux jeunes amans.

Le titre de la pièce rappelle l'auteur du *Diable boiteux*, cet écrivain spirituel et fécond dont le dialogue est si naturel et si comique; plusieurs personnes ont reproché à M. Dupui de l'avoir imité : si elles avaient vu son vaudeville, elles se seraient convaincues qu'il ne mérite aucun reproche.

*Théâtre de la Gaité.* — L'opéra féerie donné à ce théâtre, le 18 janvier, sous le titre de la *Sihylle*, n'a pas réussi le premier jour; les auteurs, pour avoir voulu trop bien faire, ont échoué. Ils ont mis dans leur pièce, de la danse, des ariettes, des couplets, des travestissemens, des changemens à vue, etc., etc. Ils ont couru après la variété, ils n'ont rencontré que du désordre. Ce n'était ni un mélodrame, ni une comédie, ni un vaudeville, ni un opéra; c'était un amalgame bizarre de tous les genres, c'était la confusion des langues, enfin une vraie tour de Babel. Le public, trouvant qu'on ne l'amusaît pas, a été obligé de se suffire à lui-même, et a sifflé pour se divertir: on assure que le lendemain, des changemens heureux, et un acte supprimé, ont métamorphosé la chute en succès; je doute pourtant que cette féerie arrive à deux cents représentations, comme *les Ruines de Babylone*, *Charles-le-Téméraire*, et *le Chien de Montargis*, et toutes ces pièces célèbres qui sont les *Cid*, les *Phèdre*, et les *Iphigénie* du genre.

*Cirque de Franconi.* — On se rappelle que plusieurs beaux esprits malins, mystifièrent un jour Fontenelle chez Madame Geoffrin: ils fabriquèrent huit vers bien précieux, bien alambiqués, bien amphigouriques, et les lui présentèrent comme un madrigal charmant. Fontenelle en fut dupe, admira l'amphigouri,

et ne pouvait se lasser de le lire ; quand il eut épuisé les éloges , Madame Geoffrin le regarda en riant , et lui dit : grosse bête , ne voyez-vous pas que c'est du *galimathias double*. *Ma foi* , reprit Fontenelle ; *cela ressemble tellement à ce que j'entends ici tous les jours , que j'y ai été pris*.

Plusieurs habitués de Franconi , qui ne sont pas des *Fontenelle* , ont été mystifiés de même , à la première représentation d'*Isoline des Cyprès* : cette folie n'est qu'une critique continuelle des mélodrames , on y voit une prison de quatre pieds carrés , qui renferme trois personnes et un enfant : une forteresse *imprenable* dans laquelle on pénètre en montant sur une chaise ; il y a un tyran , une victime , un niais , un embrasement , etc. , etc. ; mais tout cela ressemble tellement à ce que les amateurs de mélodrames voient tous les jours qu'ils n'ont pas senti ce que cela pouvait avoir de fin , et qu'ils ont sifflé : il est pourtant certain que la pièce a réussi : elle était suivie d'un divertissement de carnaval. Ces deux productions ont produit un effet bien opposé à leur institution et à leur but ; le mélodrame a fait beaucoup rire , et le divertissement n'a pas amusé.

On a demandé l'auteur , et le niais est venu annoncer dans son langage qu'il y en avait sept ; la pièce , a-t-il dit , est d'un habitant de Charenton ; les paroles , d'un habitant de la rue Bétizy ; la musique , d'un habitant de la rue du Grand-Hurleur , la pantomime , d'un employé au télégraphe ; les combats , d'un habitant de la rue de l'Homme-Armé ; les décorations , d'un habitant de la rue des Teinturiers ; et les machines , d'un habitant de la rue Copeau. Plusieurs voix avaient déjà crié , qu'ils paraissent , mais cette menace n'a pas eu de suite.

A. D. C.

~~~~~

IL paraît depuis le 1^{er}. janvier un petit ouvrage périodique , intitulé : *Le Dimanche , ou la Récréation de la jeunesse*. On dit que les collaborateurs de ce nouveau Journal sont mesdames Dufresnoy et de Beaufort d'Hautpoul , et MM. Le Bailly , Armand-Gouffé , Justin , Gensoul et Lablée.

Ces noms promettent de l'esprit, de la gaité, de la grâce et du sentiment, et les six premiers numéros qui ont déjà paru n'ont point trompé les espérances du public. On y trouve des vers inédits, des anecdotes, des historiettes, des fables, des bons-mots, des chansons, des énigmes, enfin une grande variété de *récréations*; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire sur ce mot une petite réflexion morale. Autrefois le dimanche était bien un jour de repos, mais un jour religieux et solennel, où la *récréation* n'était permise qu'après l'accomplissement de devoirs plus sacrés; comment se fait-il que le mot de *religion* ne soit pas même prononcé dans le Prospectus d'un journal consacré à la jeunesse, et qui a pour titre : *le Dimanche*? Pauvres jeunes gens! cent ouvrages ne sont publiés que pour votre *récréation*, n'est-il pas temps qu'il en soit composé quelques-uns pour vous rappeler vos devoirs? C'est leur accomplissement qui remplit l'âme et donne le contentement du cœur, sans lequel il n'est point de plaisirs purs.

A cette omission près, *le Dimanche* renferme les principes d'une bonne morale et des leçons fort ingénieuses.

POLITIQUE.

Au moment où le lien qui unissait les destinées de notre patrie aux destins d'un insensé fut rompu, on put craindre que la France ne portât long-temps la peine des égaremens où sa politique avait été entraînée, que de longues injustices n'amenassent de longs ressentimens, et que le rêve sanglant du grand empire dont l'imagination des peuples avait été si vivement frappée, ne nuisît pendant long-temps encore à la noble et pure influence que de tout temps le royaume de France a été appelé à exercer au milieu de la confédération européenne. Ces craintes, que

des esprits chagrins étaient disposés à s'exagérer, furent seules capables de faire naître quelques nuages sur l'horizon de la restauration. Car tel est parmi nous le sentiment de l'honneur national, qu'il n'est point de paix, point d'espoir de bonheur, point de félicité même réelle, que l'idée de la France humiliée, de la France déchue du rang qui lui appartient, ne put empoisonner et détruire. Les philosophes anglo-manes qui nous ont accusé de manquer de patriotisme, parce qu'ils n'ont jamais pu nous en donner un à leur manière, n'ont pas rendu justice à ce qu'il y a de patriotique et de noble dans notre caractère comme nation. Il est un trait qui nous distingue éminemment parmi les peuples modernes, c'est le sentiment presque exclusif de l'honneur qui est chez nous une vertu publique comme une vertu particulière, et qui occupe le premier rang dans nos affections publiques comme dans nos affections privées. Ce noble sentiment se modifie et prend des formes différentes suivant les classes de la société où il se manifeste, mais il est inné chez toutes. Il a résisté et il survit à toutes les expériences et à toutes les innovations que l'on a tentées sur notre caractère. Depuis vingt-cinq ans, on a voulu nous donner ce qu'on est convenu d'appeler de l'esprit public ; on l'a fait tour à tour consister à penser, à agir, à nous nourrir, à nous vêtir différemment que nous n'avions coutume de le faire. Combien de fois nos instituteurs politiques ne nous ont-ils pas cité pour exemple les Anglais, qui mettent du

patriotisme jusque dans les plus petits détails de leur vie privée. Ce genre d'esprit, ou plutôt de calcul politique, n'aura jamais de prise sur notre caractère. Les Français ne feront jamais consister leur patriotisme à se priver d'une jouissance ou à renoncer à une habitude qui leur plaît ; mais s'il s'agit de l'honneur de la France, la menace d'un affront ou d'une humiliation agit sur la nation entière comme sur un seul individu. La fibre qu'elle émeut fait battre tous les cœurs, depuis le trône jusqu'à la chaumière. Ce patriotisme se rattache à tout ce qu'il y a de noble et d'élevé dans notre nature, et il croîtrait se dégrader en s'exerçant minutieusement sur les objets matériels de l'économie domestique ou publique. Tous les faits de notre histoire, tous ces traits qui semblent nous appartenir plus particulièrement, que nous aimons à nous rappeler, et dont nous sommes disposés à nous enorgueillir, appartiennent à ce sentiment noble et élevé. Une flétrissure, une atteinte à l'honneur est pour nous un malheur sans compensation. C'est le plus exalté et peut-être le seul sentiment national qui nous anime. — C'est lorsqu'il éclate vivement dans les actions de nos princes, que leur gloire devient populaire et que leur nom vit dans nos souvenirs. Citons un exemple contemporain. Après vingt-cinq ans d'exil, un roi de France rentre dans ses états, il les trouve occupés par 300 mille étrangers ; ceux-ci peuvent devenir ses alliés, mais ils veulent faire des conditions, ils deman-

dent des garanties , ils parlent de cession de territoire , de places de sûreté , le roi refuse tout. Cependant il est à peine sur le trône , il a eu à peine le temps de voir ses anciens serviteurs , de faire connaissance avec les nouveaux , il est entouré de trois cent mille baïonnettes , n'importe , il refuse tout : « La fortune , dit-il , peut me condamner à de nouveaux outrages , mais jamais je ne signerai rien qui puisse porter atteinte à l'honneur de la France et de ma couronne. » Ce trait sera un jour un des ornemens de notre histoire ; et en lisant la page qui le consacrera , nos neveux admireront la grandeur d'âme d'un roi dont la bonté épuise aujourd'hui nos hommages et notre amour.

La pensée des améliorations qui , sous son influence , s'opèrent chaque jour dans l'intérieur de la France nous occupe presque exclusivement , et nous distrait du spectacle que sa politique déploie au-dehors. Moins préoccupés que nous , les étrangers observent mieux le changement qui , depuis trois mois s'est opéré dans la situation relative de la France à l'égard des autres nations. C'est en déplorant le succès même de sa politique qu'ils rendent un éloquent hommage à la prudence et à l'habileté d'un monarque qui , dans ses rapports avec les autres puissances , avait tout à conquérir , et qui a tout obtenu de la haute estime qu'il inspire personnellement.

Ces réflexions nous sont inspirées par les dernières lettres que nous avons reçues de Vienne , et qui

nous représentent le ministre de France comme jouissant de toute l'influence qui appartient à la couronne du roi très-chrétien. La France, contre laquelle, il y a moins d'un an, étaient liguées toutes les puissances de l'Europe, a déjà repris parmi elles le rôle de modératrice qui lui convient. Sans cesser d'être en paix avec toutes, elle a déjà pu se montrer l'appui des plus faibles. Ce triomphe de la sagesse et de la modération sur des ressentimens encore si récents, et sur des rivalités encore subsistantes, étonne et irrite les journalistes anglais. Voici comme s'exprime à ce sujet le *Courrier*, journal ministériel. « Lord Castlereagh a quitté » Vienne, et nous sommes certains qu'à son départ » il n'y avait point d'arrangement nouveau conclu. » Les retards qui ont eu lieu doivent en grande » partie être attribués à l'admission de la France au » congrès. Le grand objet de la France est de s'op- » poser à l'aggrandissement de toute puissance quel- » conque aux dépens des petits états d'Allemagne, » parce que ces aggrandissemens la mettraient hors » d'état d'avoir une influence sur ces petits états, et » de s'en servir comme d'instrumens contre les » grands. Mais, pour cela, elle affecte d'être uni- » quement dirigée par l'amour de la justice et par » l'attachement aux droits des souverains qui seraient » attaqués. L'Autriche ne peut pas sans doute voir » d'un œil favorable l'aggrandissement de la Prusse ; » mais son opposition à l'incorporation de la Saxe à » la Prusse aurait probablement été moins ab-

» solue si elle n'avait pas été appuyée par la France.
» Ainsi l'Autriche et la France sont réunies contre
» une mesure qui est tellement nécessaire à l'indé-
» pendance de l'Allemagne et à une balance bien
» entendue des puissances, que, si elle n'est pas
» adoptée, nous espérons en vain avoir une longue
» et profonde paix. Combien les nations, ainsi que
» les individus, oublient promptement le danger
» et négligent l'épreuve qu'ils en ont faite, après
» que le danger est passé ! Les puissances du conti-
» nent viennent à peine d'échapper comme par mi-
» racle aux dangers et à la honte d'être soumises à
» la France, et elles reviennent déjà à ces vieilles
» jalousies personnelles qui ont le plus contribué à
» assurer à la France les succès qu'elle a obtenus ;
» elles permettent que la France prenne une part
» importante à leurs délibérations et y exerce une
» grande influence, et elles l'écoutent avec simpli-
» cité, et sans rien soupçonner à ce qu'il paraît,
» faire des harangues contre l'ambition et le danger
» d'étendre les royaumes. Cela rappelle l'usurier du
» Diable Boiteux, qui ; après avoir écouté un ser-
» mon contre l'usure, dit à celui qui venait lui em-
» prunter de l'argent : Le prédicateur vient de faire
» son affaire, faisons la nôtre ».

On n'est point étonné de trouver des injures contre la France dans un journal anglais ; l'on sait que c'est une condition obligée pour ces sortes d'écrits. Tout Anglais nous hait par patriotisme, et tout journaliste nous injurie par calcul, c'est pour

lui un moyen de succès. Aux yeux de la populace de Londres , une injure contre les Français , équivalant à peu près à une raison ; les bonnes raisons en général sont si rares , et ce moyen d'y suppléer est si facile , qu'il n'est pas surprenant que les journalistes anglais y aient recours souvent. Cette haine toujours vivante est un des élémens , mais un triste élément du patriotisme des Anglais. Nous sommes plus heureux, nous pouvons aimer la France sans haïr personne , pas même nos voisins : nous nous plaçons même à rendre justice à ce qu'il y a de noble et de grand dans leur caractère ; mais nous leur demandons la permission de ne croire ni à leur modération ni à leur esprit de justice envers les autres nations.

Le *Courrier* se plaint de l'admission de la France au congrès et de l'influence qu'elle y a acquise ; il attribue à cette double cause les obstacles qui entravent la marche des négociations , et en éloignent les résultats. Le plus simple bon sens suffit pour voir que le journaliste anglais est égaré ici par ses préventions nationales. La France venait de signer un traité de paix avec toutes les puissances de l'Europe lorsqu'elle s'est présentée au congrès : elle est donc la seule qui y soit arrivée pour ainsi dire neutre et impartiale au milieu des intérêts qui devaient s'y débattre ; et l'on peut croire que son intervention n'a pas peu contribué à amortir ce qu'il pouvait y avoir de violent et d'exagéré dans les prétentions de chacune des autres puissances , et à prévenir le choc

qui en serait résulté. Le *Courrier* accuse encore la France de prêter son appui aux petits états de l'Allemagne. Cette accusation, si elle a quelque fondement pourrait être offensante pour la Prusse, pour l'Autriche, pour l'Angleterre même, mais non pas pour la France. La puissance auprès de laquelle les plus faibles viennent chercher un appui n'est pas celle qui montre des vues ambitieuses ou des desseins contraires à la bonne foi. Les faibles sont habiles à discerner d'où vient le danger qui les menace, et leur confiance honore autant que leurs alarmes accusent.

Quoiqu'il en soit de l'effet que l'intervention de la France, dans les délibérations du congrès, a pu avoir sur la marche des négociations, nous avons la conviction qu'elle était indispensable pour en rendre les résultats durables. Un grand état ne peut jamais être privé pendant long-temps de l'influence qui lui appartient dans les affaires générales de l'Europe, et tout arrangement où la France n'aurait pas été appelée, n'eût été que transitoire. La sagesse du roi, en écartant des préventions peut-être fondées, en reportant sur sa couronne la confiance que sa personne inspire, a su hâter la marche du temps; et en plaçant dès à présent la France dans une position à vouloir ce qu'elle voudra dans 20 ans, il a imprimé, aux opérations du congrès, la plus forte garantie de stabilité qu'il fut en son pouvoir de leur donner.



MERCURE DE FRANCE.

N°. DCLXXI. — Samedi 18 février 1815.

POÉSIE.

LE DEVOIR DES PASTEURS⁽¹⁾.

Stances imitées des Prophètes.

Le fils d'Ezéchias, fier d'un règne prospère,
Déjà foulait aux pieds l'exemple de son père :
Sur son trône avec lui siégeait l'impiété.
Je priais.... une voix soudain se fit entendre,
Je vis un long éclair m'environner, s'étendre,
Et la nuit resplendir d'une vive clarté.

- « J'entends gémir ton cœur, mais ta bouche est muette.
- » Que fais-tu, fils de l'homme ? es-tu donc mon prophète ?
- » L'organe de mes lois et de ma volonté ?
- » Ne sais-tu que gémir ? est-il temps de se taire ?
- » Au fond de ta retraite oisif et solitaire,
- » Vois-tu s'amonceler ces flots d'iniquité » ?

(1) Cette pièce a été composée en 1797, à l'époque où la persécution contre les prêtres non assermentés était la plus active et où elle avait glacé le zèle de tous les pasteurs.

Le regard de mon Dieu pénètre dans mon âme ,
 Il y voit mon amour, le zèle qui m'enflamme,
 Il voit aussi l'ennui qui pèse sur mon cœur.
 Sion n'est plus qu'un lieu d'horreurs et de ténèbres ;
 Ma bouche vainement, poussant des cris funèbres ,
 Évoquerait ces morts que pleure ma douleur.

Lorsque Jérusalem n'est bientôt qu'une tombe ,
 Aux veilles, aux travaux faut-il que je succombe ?
 Dois-je prostituer l'honneur de votre nom ?
 Vivent-ils devant vous ? et que puis-je en attendre ?
 Leurs yeux craignent de voir, leurs oreilles d'entendre ,
 Et leurs crimes heureux ont troublé leur raison.

J'ouvrirai devant vous mon âme toute entière :
 Oui, ce peuple fougueux, dans son humeur altière ,
 A besoin qu'on l'accable, et veut un jong d'airain.
 Au sein de l'abondance, indomptable, insensible ,
 La seule adversité le rend souple et flexible ,
 Et même, en frémissant, il ronge encor ce frein.

Eh ! que peut une faible et vile créature
 Sur cette mer d'erreurs, d'audace et d'imposture ,
 Et qui veut dans ses flots moi-même m'engloutir ?
 Mon zèle enflamme encor mes vœux et ma prière ;
 Mais vous seul, ô mon Dieu, brisant ces cœurs de pierre ,
 Pouvez les pénétrer des traits du repentir.

- « Règles-tu les délais que ma clémence accorde ?
- » Et dans les profondeurs de ma miséricorde
- » Peux-tu voir si par moi l'impie est oublié ?
- » Ce pécheur qui s'agite au fond du précipice,
- » Qu'un mot arracherait de la fange du vice ,
- » Mon décret éternel te l'avait confié.
- » Quels regrets ont frappé mon oreille attentive ?
- » Enchaînée en ton cœur, ma parole est captive ;

- » Eh quoi! t'appartient-elle , et n'est-elle qu'à toi ?
- » Soulagement du pauvre , épouvante du crime ,
- » Elle est à l'oppresseur , à celui qu'il opprime ,
- » Et doit porter partout l'espérance ou l'effroi.

- » D'autant plus malheureux que ma juste vengeance
- » L'abreuve chaque jour de gloire et de puissance ,
- » Israël a besoin de frémir à mon nom.
- » Que ta main plante , arrose et cultive ma vigne ;
- » Élevé par mon choix à cet honneur insigne ,
- » M'obéir est ton prix. Qu'importe la moisson » !

Qui suis-je ? qu'ai-je fait ? Serviteur infidèle ,
Aux ordres de mon Dieu je dérobaïs mon zèle :
Ce peuple infortuné périt dans l'abandon !
De ta miséricorde , ô puissance infinie !
Ma lâcheté , grand Dieu , par toi n'est point punie ;
Tu viens , du haut des cieux , m'apporter mon pardon !

Je te livre , Israël , et mes soins et ma vie ;
Entends la vérité que mon Dieu me confie.
Puis-je l'envelopper de nuages obscurs ?
Elle échappe à ma bouche : il n'est plus de refuge ;
Éternelle , immuable , elle vous voit , vous juge ,
Et par moi Dieu l'élève au milieu de vos murs.

Au milieu de ce peuple où son ordre m'envoie ,
Que ton bras , ô mon Dieu ! daigne assurer ma voie ,
De ma vie à ton nom consacre chaque instant.
Qui pourrait m'arrêter dans ma noble carrière ?
La raison et la foi me prêtent leur lumière ,
Et je vois dans les cieux la palme qui m'attend.

Par M. DE MAISONNEUVE ,
Auteur de *Roxélane et Mustapha*.

 LE PROBLÈME.

Fecisti rem , Line , difficilem.

(MART. ép. 66, lib. IV).

Vous vécûtes toujours comme un simple bourgeois ,
 Sans aucun luxe , et même avec parcimonie ;
 Vous ne mettiez d'habit que quatre fois le mois ,
 Les jours de fête ou de cérémonie ;
 De vos fruits , de votre gibier ,
 Du poisson de votre vivier ,
 Votre table frugale en tout temps fut garnie ;
 Et d'un vin étranger votre coupe jamais
 N'eut la gloire d'être rougie.
 Point de Cloris logée et nourrie à grands frais ;
 Point d'élégans et paresseux laquais.
 Un jardinier bien lourd et bien rustique
 Composait seul tout votre domestique ;
 On n'a point vu périr vos superbes troupeaux ,
 Ni la mer submerger votre or et vos vaisseaux ;
 La canicule en feu n'a point brûlé vos plaines ;
 Vous évitiez du jeu les chances incertaines.
 Qu'est devenu l'argent que vous a dû laisser
 Une mère bien riche et surtout bien avare ?
 Se ruiner sans perdre et sans rien dépenser ,
 C'est vraiment un problème insoluble et bizarre !

DE KÉRIVALANT.

IMITATION DES VERS DE SANNAZAR SUR VENISE.

Lorsqu'au milieu de cent canaux ,
 Il vit la superbe Venise
 Qui semblait , en sortant des eaux ,
 Commander à l'onde soumise ,
 Neptune dit à Jupiter :

- « Préférant le Tibre à la mer ,
- » Me vanterez-vous toujours Rome
- » Et son Capitole orgueilleux ?
- » Sur ma cité jetez les yeux !
- » Si l'une est l'ouvrage de l'homme ,
- » L'autre est vraiment celui des Dieux.

Par le même.

ÉPIGRAMME.

PAUL n'est pas fripon à demi ,
 Sans cesse à tromper il s'occupe ;
 Et quand il dit : c'est mon ami ,
 Chacun peut dire , c'est sa dupe.

Par M. VICTOR VIAL.

ÉNIGME.

AIR : *De la Baronne.*

Lorsqu'on me choque ,
 Je suis bien loin de me choquer ,
 Et si j'use du réciproque ,
 C'est surtout pour ne pas manquer
 A qui me choque.

Lorsqu'on me choque ,
 Je sens qu'on veut me provoquer ;
 Mais loin que cela m'interloque ,
 Je m'empresse de retorquer
 A qui me choque.

Lorsqu'on me choque
 Loin que l'on veuille m'attaquer ,
 Ce sont les Dieux que l'on invoque ,
 Et non moi que l'on veut piquer ,
 Lorsqu'on me choque.

Ce qui te choque
C'est de ne savoir appliquer
Au vrai sens le sens équivoque,
Ce qui t'empêche d'expliquer
Le mot qu'on choque.

S.....

LOGOGRIPE.

UN animal cruel de la zone Torride
Et la bête la plus stupide
Forment mon être, et cependant
Je fus jadis, de mon vivant,
Un souverain dont le noble courage
Sut contre un peuple conquérant
Disputer mes états avec quelq'avantage.

V. B. (d'Agen).

CHARADE.

Qu'il est à plaindre mon premier,
Qui sur la fin de mon dernier,
Avec trop jeune batelière
Va s'embarquer dans mon entier!
Autant vaudrait dans la rivière,
La pierre au cou s'aller jeter.

Par le même.

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Talent*.

Celui du Logogriphe est *Friche*.

Celui de la Charade est *Libertin*.



SCIENCES ET ARTS.

SUR L'ÉTAT DES SCIENCES EN FRANCE, DEPUIS 1789.

Nous étant proposé d'analyser dans ce journal les principaux ouvrages qui pourront désormais paraître dans les diverses parties des sciences physiques et mathématiques, il nous a semblé qu'il serait utile de présenter d'abord un aperçu rapide dans lequel on indiquerait l'état actuel de ces sciences, et les progrès remarquables qu'elles ont faits depuis vingt-cinq ans; afin que partant avec nous de ces données communes, nos lecteurs puissent apprécier de même le présent et l'avenir, nos richesses et nos espérances. Mais comme les longues dissensions qui ont agité notre patrie portent encore trop souvent à chercher la couleur d'un parti jusque dans les discussions les plus désintéressées, nous déclarons que notre unique but dans cet écrit est d'être historien fidèle : s'il se trouve que du milieu des malheurs publics il est sorti quelque bien, loin de le rejeter ou de le méconnaître, tâchons de le conserver et de l'étendre. Soyons assez éclairés pour le voir, assez sages pour en profiter.

A l'époque où la révolution française éclata, les sciences venaient d'être enrichies par des découvertes brillantes, qui, sans changer leur marche désormais invariable, éclairaient et agrandissaient la route qu'elles avaient à parcourir. La chimie venait de reconnaître les différentes espèces d'air qui entrent comme principe dans la plupart des corps naturels. On était parvenu à décomposer l'eau et plusieurs autres substances qui jusqu'alors avaient été regardées comme simples. Le phénomène de la combustion venait d'être complètement expliqué. On avait vu qu'il consistait uniquement dans la fixation d'une certaine quantité d'air vital qui s'unis-

sait à d'autres substances; et comme on trouvait qu'une combinaison semblable s'opérait aussi dans la calcination des métaux, dans la respiration, et dans la formation de plusieurs acides, on en avait tiré la conséquence assurée, mais imprévue, que ces phénomènes et beaucoup d'autres analogues n'étaient que de véritables combustions. Presqu'en même temps la physique avait produit deux grandes découvertes, les paratonnerres et les aéronauts, elle avait mesuré, par des expériences précises, les attractions de l'aimant et de l'électricité. L'astronomie annonçant une nouvelle planète, reculée aux dernières bornes du système solaire, avait rompu le prestige des nombres mystérieux si vantés par les anciens philosophes, et montrait les lois de Newton subsistantes dans ces espaces inconnus que la nature semblait s'être réservés pour donner un jour une confirmation plus éclatante de la gravitation universelle. La perfection récente de toutes les méthodes astronomiques et de tous les procédés d'observation, avait permis de chercher, dans une grande entreprise sur la figure de la terre, la base d'un système de mesures complet, régulier, uniforme, et qui, indépendant de toutes les jalousies nationales par la généralité des élémens dont il dérive, pût devenir un jour commun, non-seulement à toutes les provinces de la France, mais à tous les peuples civilisés. Au milieu de ce grand mouvement des connaissances humaines, les mathématiques, planant sur toutes les autres sciences, en dirigeaient les procédés, leur communiquaient l'esprit de précision et de mesure; et tout en achevant d'assujétir à leurs calculs les derniers détails des phénomènes célestes, elles cherchaient déjà dans la chimie, dans la physique, d'autres sujets d'application nouveaux et non moins fertiles, qui pussent suppléer aux cieux désormais connus.

Dès que la révolution eut éclaté, toutes ces belles méditations furent éteintes et absorbées par les discordes politiques. La destruction de la monarchie entraîna bientôt celle de toutes les institutions sociales. Les établissemens destinés à entretenir et à propager les lumières furent renversés comme instrumens d'escla-

vage et de superstition. Les universités, les académies furent dépouillées, supprimées; et cette France, naguères si instruite, si polie, si florissante, maintenant plongée dans l'anarchie la plus ignorante et la plus féroce, ne songea uniquement qu'à la guerre.

Chose étonnante ! ce fut la guerre qui cette fois sauva les sciences et les arts. Elle y chercha, elle y trouva tous les moyens de la défense publique. A défaut de communication extérieure on tira tout du sol. La fabrication des armes, de la poudre, le travail des métaux furent perfectionnés; mais l'utilité, la nécessité de ces résultats ne suffisaient pas pour assurer la vie de ceux à qui on les devait. Les sciences firent de grandes pertes. Bailly, Lavoisier périrent sur l'échafaud; et Condorcet proscrit ne put y échapper qu'en se donnant la mort.

Heureusement pour l'humanité ce système destructeur dura peu; dès qu'il fut passé, on s'empessa de réparer le mal qu'il avait fait. Quelques amis des sciences profitèrent de ces circonstances favorables pour leur rendre plus encore qu'elles n'avaient perdu. De toutes parts, on chercha, on appela les hommes qui pouvaient ranimer le flambeau des lumières prêt à s'éteindre. On vit partout renaître des écoles publiques, où le bienfait d'un enseignement gratuit était offert à tous. Les grands établissemens d'instruction qui honoraient la France furent relevés, et on en créa de nouveaux. On rétablit les académies sous une autre forme. On fonda cette école polytechnique, dont les nombreux élèves sont aujourd'hui répandus dans la carrière militaire, administrative, manufacturière, dans les lettres, les arts, les sciences, et tous les genres de services publics. Enfin, sous le rapport des sciences, l'état de la France pouvait se comparer à celui de Rome, rebâtie plus belle après avoir été brûlée par Néron.

C'était assez sans doute. Mais, comme au ton où les esprits étaient montés, il fallait que tout fût exagéré et gigantesque, on imagina de créer une grande école, appelée l'école normale, où tout ce qu'il y avait de personnes instruites en France, quels que fussent leur profession et leur âge, seraient appelées successivement pour

entendre les leçons des hommes les plus célèbres dans toutes les parties des connaissances humaines ; et pour mieux entretenir les principes d'une égalité morale , à peu près aussi raisonnable que l'égalité physique, il fut résolu que cette multitude aurait le droit d'attaquer librement les professeurs, et de disputer pied à pied avec eux. Cependant , il faut le dire, puisque c'est assurément un phénomène bien remarquable, quelque désordonnée que doivè paraître une semblable institution, qui n'a eu que peu de mois de durée, il est de fait qu'elle a exercé sur l'enseignement des sciences en France une influence incalculable , et qu'on lui doit en grande partie les progrès rapides qu'elles ont faits depuis parmi nous. Car les hommes du premier ordre, qui jusqu'alors n'avaient écrit que pour eux seuls, ayant été appelés à expliquer leurs idées à un auditoire si nombreux et si peu préparé à les entendre, ils durent nécessairement faire beaucoup d'efforts pour réduire tout l'ensemble de chaque science à des principes simples, clairs, et pour ainsi dire à ses moindres termes. Ils s'attachèrent donc à éclaircir les obscurités qui pouvaient rester encore, à lever les difficultés qui auraient arrêté des esprits ordinaires ; et poussés par l'amour de la science, aussi-bien que par l'extrême attention avec laquelle leurs leçons étaient accueillies, ils firent entrer dans l'enseignement, à force de simplicité et de génie, une foule de théories qui jusqu'alors n'avaient pu être accessibles qu'à un petit nombre de lecteurs. Le précis de leurs leçons devint donc, par l'effet de ces circonstances, le meilleur des livres élémentaires qui eût paru jusqu'alors ; et ce fut le fruit unique mais précieux de cette institution gigantesque (1). Il a depuis servi de guide et de modèle à tous les ouvrages du même genre que de bons esprits ont publiés ; et souvent le développement de leurs leçons est devenu la matière d'un traité

(1) Il est presque superflu de remarquer que cette première École normale était toute différente de l'École normale actuelle : celle-ci , établie dans l'Université, et spécialement destinée à former de bons professeurs, a tous les avantages réels de l'autre, sans avoir ses inconvénients.

pour les auteurs eux-mêmes. Alors, au lieu de voir, comme autrefois, ce genre de travail, si important et si utile, abandonné presque uniquement à la médiocrité, nous avons eu de la main des hommes les plus habiles un ensemble complet d'excellens traités sur la chimie, la physique, l'histoire naturelle, le système du monde, les mathématiques pures et appliquées; qui jetés dans le foyer d'activité qu'une révolution laisse toujours après elle, ont élevé chez nous l'enseignement des sciences plus haut qu'il n'est aujourd'hui chez aucune nation.

En même temps que cette restauration s'était opérée, les autres parties des sciences avaient repris leur cours ordinaire. Dès qu'il avait été possible de voyager et de porter des instrumens d'astronomie sur les montagnes sans être suspect au peuple, les opérations de la méridienne avaient été reprises; on les avait poussées jusqu'à Barcelonne, et l'arc entier, compris entre cette ville et Dunkerque, donna la valeur du mètre tel qu'il devait être définitivement fixé. Telle fut l'exactitude de cette grande opération, qu'en la prolongeant depuis, jusqu'aux îles Baléares, au moyen d'une chaîne de triangles appuyés sur la côte d'Espagne, l'addition de ce nouvel arc n'a pas apporté le plus léger changement aux premiers résultats que l'on avait obtenus.

Pendant l'isolement où l'anarchie et la guerre avaient placé la France, les nations voisines n'étaient pas restées oisives; l'Italie venait de découvrir le galvanisme, action singulière qui s'exerce au contact des substances diverses, et qui produit en elles un développement durable d'électricité. Volta, à qui le hasard avait refusé le plaisir de voir le premier ce genre de phénomènes, en pénétra seul la cause, en multiplia, en agrandit les effets, et s'éleva ainsi jusqu'à la construction de l'appareil électromoteur auquel l'Europe a donné son nom; instrument admirable qui, par le torrent d'électricité qu'il développe, excite dans les organes animaux, même après la mort, les contractions musculaires et presque les apparences de la vie; qui décompose l'eau, les sels, les acides, et qui, en un mot, paraît être l'agent le plus énergique que la chimie

puisse employer. Ces belles découvertes ne se transmirent que tard en France; mais dès qu'elles y furent connues, on les accueillit avidement et on les suivit avec la plus grande activité. C'est un des effets du progrès général de l'instruction, qu'une grande découverte ne peut pas rester long-temps ignorée; il y a partout des observateurs qui l'éprouvent, la vérifient; et leur opinion, toujours unanime sur les questions de fait, la place bientôt au rang que son importance lui assigne.

Nous voici arrivés à peu près à l'époque où la France, lasse de l'anarchie, commençait à se livrer au despotisme militaire. Nous verrons bientôt quel a été le sort des sciences sous ce dernier système; mais à travers les entraves dont il les a enlacées, nous reconnaitrons les effets de l'impulsion qu'elles avaient reçue auparavant; et nous en suivrons l'influence sur les progrès qu'elles n'ont cessé de faire quand tout conspirait à les arrêter.

BIOT.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VOYAGE HISTORIQUE, CHOROGRAPHIQUE ET PHILOSOPHIQUE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ITALIE, EN 1811 ET 1812; par P. PETIT-RADEL, etc.
— Trois vol. in-8°. , avec une carte. — A Paris, chez Chanson, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, et chez Firmin-Didot, imprimeur-libraire, rue Jacob. — Prix, 22 fr.

(1^{er}. ARTICLE.)

IL n'existe peut-être aucun pays sur la terre qui réunisse, au même degré que l'Italie, les merveilles de la nature et les chefs-d'œuvres de l'art; il n'en est point qui laisse dans l'âme des souvenirs plus délicieux. Les voyageurs de toutes les classes y trouvent un aliment à leur curiosité, une source féconde d'agrémens et d'instruction : aussi l'enthousiasme paraît-il avoir inspiré presque tous ceux qui ont écrit sur l'Italie. Dans la prodigieuse multitude de livres qui ont pour objet cette terre classique des sciences et des beaux-arts, auquel donnez-vous la préférence, me demandait un jour l'illustre Félix Fontana? Je lui répondis que de tous les ouvrages publiés sur l'Italie, celui de Lalande me semblait incomparablement le meilleur. « J'approuve votre choix, me dit le malin Fontana; cependant vous

saurez que la première édition fourmillait d'erreurs; j'en signalai un grand nombre que l'auteur corrigea, en sorte que l'édition de 1790 ne contient guère plus d'un millier de fautes ou d'inexactitudes». Cette décision n'est pas seulement trop sévère, elle est souverainement injuste; et si j'avais l'intention de revoir ces contrées charmantes qu'arrosent le Tésin, l'Arno, le Tibre et le Sebeto, je choiserais encore aujourd'hui pour guide le voyage de Lalande : faut-il en conclure que celui du docteur Petit-Radel est inutile? Non sans doute. L'Italie n'a point été à l'abri de ces étonnantes révolutions qui depuis vingt-cinq années ont en quelque sorte bouleversé toute l'Europe. Trop faible pour résister aux armes d'une nation valeureuse, elle a dû céder au vainqueur ces statues magnifiques, ces tableaux admirables qui faisaient l'ornement de ses places publiques, de ses galeries, de ses musées. M. Petit-Radel ne s'est pas borné à indiquer ces changemens, il a fait connaître ceux qui se sont opérés dans la république littéraire. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le nouveau voyageur n'est pas toujours d'accord avec Lalande. Sans prétendre m'établir juge entre ces deux savans, je dirai ce que m'ont appris un long séjour chez les Italiens, une constante observation de leurs mœurs, et une étude raisonnée de leur littérature.

C'est par le Simplon que M. Petit-Radel arrive dans les plaines fertiles de la Lombardie. Milan est la première ville qu'il décrit; et si cette description

n'offre qu'un faible intérêt, il faut moins en accuser l'impuissance de l'auteur que la stérilité du sujet. Le voyageur philosophe ne peut séjourner dans cette vaste cité, ni parcourir ses environs sans être accablé par un sentiment pénible. Un ciel presque toujours obscurci par de sombres nuagés, des hivers longs et rigoureux, des prairies immenses tantôt couvertes de frimas, tantôt transformées en marais fétides : telle est la peinture fidèle de l'atmosphère milanaise. Le physique et le moral des habitans sont à tous égards en rapport avec un pareil climat. Le nombre des boiteux, des estropiés, des rachitiques, est prodigieux à Milan. Le peuple est stupide, gourmand, crapuleux; sa langue est un patois aussi dur, aussi choquant, aussi grossier que ses mœurs. Les classes les plus élevées de la société sont infectées des mêmes vices, seulement un peu plus masqués. Je compulse les annales de Milan, je déroule ses archives, et je cherche vainement un grand homme dans une ville qui vante son antique origine, et qui, nonobstant sa dépopulation, compte encore aujourd'hui cent trente mille âmes. Lorsque le ministre Firmian, juste appréciateur des sciences, voulut établir à Milan des académies, des collèges, il fut contraint d'appeler du dehors presque tous les professeurs et les artistes. Croirait-on que, malgré cette précaution et les encouragemens les plus flatteurs, le succès ne répondit point à l'attente du digne gouverneur? Les savans transplantés sur une terre anti-scientifique,

et pour ainsi dire au milieu des barbares, semblèrent perdre leur énergie, comme on voit les plus belles fleurs s'altérer, se dénaturer, se flétrir sur un sol ingrat et stérile.

Presqu'aux portes de Milan s'élève la plus fameuse université de l'Italie. C'est là que naguères se faisaient entendre les voix éloquentes de Borsieri, de Tissot, de Scopoli, de Spallanzani, de Jean-Pierre Frank. Il est inutile d'observer qu'aucun de ces professeurs illustres n'avait pris naissance sur le territoire milanais. Ceux qui soutiennent encore avec distinction la splendeur de l'école de Pavie sont tous étrangers. Pour suppléer au silence de M. Petit-Radel, je vais retracer les droits de quelques-uns d'entre eux à l'estime publique. Les importants travaux d'Alexandre Volta lui assignent le premier rang parmi les physiciens; il n'a presque jamais tenté une expérience nouvelle sans faire une découverte; il a répandu des lumières sur la doctrine des gaz en général, et sur l'hydrogène en particulier; il a coordonné, perfectionné la science météorologique, et personne n'ignore combien il a agrandi le domaine de l'électricité, à laquelle il a rattaché tous les phénomènes du galvanisme. Scarpa est à peu près pour l'anatomie et la chirurgie ce qu'est Volta pour la physique : on admire ses recherches sur les plexus et ganglions nerveux, sur les organes de l'ouïe et de l'odorat, sur les nerfs du cœur, sur la structure des os, sur les anévrysmes, sur les maladies des yeux, sur les hernies, sur l'orthopédie.

Je connais peu d'écrivains plus féconds que le professeur de chimie Brugnatelli : la plupart de ses œuvres ne sont à la vérité que des recueils de mémoires, de pures rapsodies. Le jugement que Voltaire a porté du littérateur Trublet convient parfaitement à Brugnatelli :

On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire;
Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait.

Toutes les fois que Brugnatelli a voulu renoncer au métier de copiste, ses entreprises ont été malheureuses. Plus juste appréciateur de son talent, moins confiant dans ses propres forces, cet homme laborieux n'aurait pas augmenté le nombre des pharmacopées médiocres ; il n'aurait point créé l'acide électrique, l'acide cobaltique, et d'autres monstres scientifiques, morts, par bonheur, en naissant. L'hygiène, la thérapeutique et la matière médicale ont exercé tour à tour l'éloquence et la plume du professeur Carminati. Si parfois il n'est pas complètement au niveau des connaissances les plus modernes, si l'on remarque un certain désordre dans ses classifications, si même l'œil pénétrant et sévère de la critique aperçoit quelques autres taches dans son ouvrage, on y retrouve du moins une élégante latinité, des recherches curieuses, et des observations importantes.

En quittant Pavie, M. Petit-Radel va visiter la Chartreuse. On sait que l'empereur philosophe

Joseph II a fait rentrer dans la société les religieux qui habitaient ce vaste et magnifique monastère.

Brescia présente à notre voyageur le spectacle intéressant d'un peuple actif et industrieux. Vérone lui offre son superbe amphithéâtre, ses arcs de triomphe, son musée, et le souvenir des hommes célèbres qu'elle a produits, parmi lesquels il suffit de citer Catulle, Pline le naturaliste, Fracastor et Maffei.

Padoue n'est certainement pas une belle ville ; mais elle est située dans une plaine agréable, et son université jouit depuis plusieurs siècles d'une réputation méritée. La plupart des professeurs ont justifié par des ouvrages utiles le choix du gouvernement. Les noms de Caldani, de Gallini, de Brera, de Malacarne, de Fanzago, sont avantageusement connus de tous ceux qui cultivent les sciences exactes.

Quel est l'homme assez froid, assez apathique, pour n'être pas saisi d'étonnement et d'admiration en voyant une grande ville s'élever majestueusement du sein des eaux ? L'âme éprouve une sensation plus délicieuse encore en songeant que cette cité merveilleuse doit son origine à l'amour de la liberté. Aussi la superbe Venise a-t-elle souvent inspiré les poètes et les peintres. M. Petit-Radel lui-même n'est pas insensible à ce spectacle enchanteur : sa verve se rallume, et par une heureuse reminiscence, il applique à la reine de l'Adriatique

FÉVRIER 1815.



quelques vers de sa *Pancharis*, qui doit être un poème fort intéressant, car l'auteur en fait des citations très-fréquentes dans le cours de son Voyage. Du reste, les élans poétiques ne nuisent point à l'exactitude de l'historien; il décrit avec un soin scrupuleux la magnifique place Saint-Marc et les monumens dont elle est ornée, le beau pont de Rialto, la bibliothèque confiée au savant Morelli, l'arsenal, qui semble être une forteresse à part; les théâtres, que j'ai été scandalisé de trouver si peu nombreux et si mesquins, dans une ville dont les habitans sont renommés par leur goût pour les plaisirs.

De Venise, notre voyageur se rend à Ferrare, qui fut long-temps le siège d'une cour brillante. C'est-là que les deux plus grands poètes de l'Italie composèrent leurs chefs-d'œuvres immortels; c'est-là que Le Tasse languit sept années renfermé dans un hôpital, par ordre de ce *magnanime* Alphonse auquel il avait dédié sa *Jérusalem délivrée*.

Bologne est une des villes les plus dignes de fixer l'attention. Située au pied des Apennins, sur un sol prodigieusement fertile, elle est percée de belles rues, ornées de chaque côté de portiques dont les arcs reposent tantôt sur des colonnes, tantôt sur des piliers, en sorte qu'on peut parcourir presque toute la ville à pied sec, à l'abri du soleil, de la pluie et des voitures. Qu'il me soit permis de prouver, par un exemple irrécusable, l'influence rapide et salutaire d'un bon gouvernement sur le caractère et

les mœurs d'une nation. Lorsque je visitai Bologne pour la première fois, les places publiques, les portes des temples, des palais, des auberges étaient encombrées de malheureux couverts de haillons et demandant l'aumône. A mon second voyage, Bologne faisait depuis quelques années portion du royaume d'Italie : de nouveaux établissemens avaient été formés ; des maisons de travail avaient été créées ; je les vis en pleine activité, parfaitement administrées, et je fus aussi surpris que charmé de parcourir toute la ville sans rencontrer un seul mendiant. Les Bolonais sont généralement laborieux, amis de l'indépendance, et savent allier le goût des plaisirs, des sciences et des beaux-arts. Qui n'a pas entendu parler du fameux Institut, fondé par le savant Marsigli ? M. Petit-Radel, dont l'ouvrage est plein de recherches curieuses, me paraît ici beaucoup au-dessous de lui-même : il félicite Bologne d'avoir été le berceau de plusieurs femmes célèbres, et pourtant il se borne à citer madame Martinelli, *aimable personne qui parle très-bien le français quoiqu'elle ne soit jamais venue en France*. Certes, voilà un singulier genre de célébrité, et une grande illustration pour la ville de Bologne ! M. Petit-Radel ignorait-il que dans le sein de l'académie créée par Marsigli, Laure-Marie-Catherine Bassi obtint le doctorat et une chaire de philosophie ! C'est-là que j'ai vu l'intéressante Clotilde Tambroni, professeur de langue et de littérature grecques, traduire en vers italiens les plus belles odes d'Anacréon ; c'est-

là que Marie Dalle Donne fut proclamée , en 1800 , doctrice en philosophie et en médecine , après avoir soutenu de la manière la plus distinguée une thèse latine d'anatomie et de physiologie.

La bibliothèque de l'Institut est riche en livres imprimés et en manuscrits. Le conservateur , Pompilio Pozzetti , s'est acquis , je ne sais comment , une haute réputation. J'ai vu avec beaucoup plus d'intérêt l'archéologue Schiassi , l'helléniste Butturini , l'agronome Rè , le chimiste Salvigni , le physicien Baccelli , le physiologiste Azzoguidi , le thérapeutiste Ungarelli , tous professeurs de l'université.

Après avoir fait une excursion aux admirables cascades de Terni , M. Petit-Radel reprend la route de Rome , et s'arrête aux portes de cette ville célèbre , en terminant le premier volume de son ouvrage.

C. ***.

HISTOIRE DU PROCÈS DE LOUIS XVI , dédiée à Sa Majesté Louis XVIII ; par MAURICE MÉJAN , avocat , chevalier de l'ordre du Lion de Bavière (1).

L'HISTOIRE du procès de Louis XVI était un ouvrage indispensable ; c'était surtout un ouvrage difficile. Il y avait beaucoup de générations à instruire , mais il y avait une génération à juger.

(1) Deux vol. in-8°. Prix 12 fr. , et 15 fr. franc de port. Chez Patris , imprimeur , rue de la Colombe ; et chez Favre , libraire , au Palais-Royal.

Elle était indispensable pour venger la nation de tant d'imputations calomnieuses, si souvent et si odieusement hasardées par les journaux étrangers, dans le dessein de prouver que la mort de Louis XVI *était le crime de la France*. Elle était indispensable pour venger la nation de l'impudente assertion des prétendus juges du roi, qui osaient soutenir que la nation avait provoqué ce forfait exécrable, ou qu'elle l'avait approuvé.

Elle était difficile, puisque l'historien écrivait en présence des hommes qui s'étaient rendus coupables de cet attentat; quand ces hommes exerçaient encore des fonctions publiques, des emplois élevés; et quand ils ne répondaient à la clémence du monarque, qu'en affectant une attitude menaçante et audacieuse qu'ils avaient oubliée sous le tyran.

On doit savoir gré à M. Méjan de s'être livré à ce travail important. On doit le féliciter de l'avoir exécuté de manière à mériter que S. M. lui permit de le publier sous ses auspices.

Son livre, que nous avons lu avec attention, offre selon nous le recueil le plus exact, le plus complet, le mieux ordonné de tous les renseignements qu'on peut désirer sur l'événement le plus déplorable de l'histoire. On croit assister aux séances de ce sénat égaré ou furieux, qui foula aux pieds toutes les lois divines et sociales; on croit entendre les forcenés qui se disputaient l'affreuse gloire d'outrager leur victime; on saisit avec facilité tous les fils de cette trame infernale; on y trouve enfin les

preuves les plus authentiques qu'elle appartient toute entière à un petit nombre d'hommes que l'histoire condamnerait à une horreur éternelle, si le testament de Louis XVI ne les avait absous, et si Dieu ne leur laissait pas la ressource du repentir.

M. Méjan a d'autres titres à la reconnaissance de ses lecteurs ; il a cherché, recueilli, publié des pièces originales et rares de la plus grande importance ; certaines par exemple qui sortent de la plume de Louis XVI, et qui placent ce prince à la tête des hommes les plus distingués par leurs lumières et par la noblesse de leur caractère comme à la tête des meilleurs rois. Nous en citerons une qu'on ne peut lire sans avoir les yeux noyés de larmes, et qui donne l'idée la plus juste et la plus élevée de celui qui l'écrivait, et de celui à qui elle était adressée. C'est la lettre du roi à son frère, le lendemain du 10 août :

A MONSIEUR.

Dans le sein de l'assemblée nationale, 11 août 1792.

« Le sang et le feu ont tour à tour signalé l'affreuse journée d'hier, mon cher frère. Contraint de quitter mon palais avec ma famille, de chercher un asile au milieu de mes plus cruels ennemis, c'est sous leurs yeux mêmes que je vous trace pour la dernière fois peut-être mon affreuse position. François I^{er}. dans une circonstance périlleuse écrivit : *Tout est perdu, hors l'honneur.* Moi je n'ai plus d'autre espoir que dans la justice de Dieu, dans la pureté des intentions bienfai-

» santes que je n'ai cessé d'avoir pour les Français.
» Si je succombe, comme tout me porte à le croire,
» souvenez-vous d'imiter Henri IV pendant le siège
» de Paris, et Louis XII lorsqu'il monta sur le
» trône.

» Adieu ; mon cœur est oppressé. Tout ce que
» je vois, tout ce que j'entends est fait pour m'affliger. J'ignore quand et comment je pourrai
» vous écrire.

» LOUIS ».

Félicitez-vous, Français, d'avoir vécu sous deux frères si dignes l'un de l'autre ! Louis XVI a dit à Louis XVIII, souvenez-vous de Henri IV et de Louis XII, et Louis XVIII s'en est souvenu. Ces quatre noms étaient faits pour aller ensemble.

L'ouvrage de M. Méjan n'est pas seulement recommandable sous les rapports que nous venons d'indiquer, il l'est encore par le zèle que l'auteur a mis à recueillir tout ce qui pouvait constater, non l'innocence de Louis XVI qui n'a jamais été douteuse, même pour ses bourreaux, mais les droits qu'il avait à l'amour de la nation ; non l'innocence de la nation qui n'a jamais été douteuse, même pour ses accusateurs, mais les actes de courage et de fidélité qui signalèrent son dévouement. C'est-là, comme dans un monument consacré à la mémoire des justes, que se retrouve l'histoire héroïque de Manuel, de Kersaint, de Noël, de Rouzet, de Dalmas ; la généreuse protestation de Marnignié et de Le Joyant, et une compensation toute

entière de vertu et de sang ! C'est-là que s'est manifesté pour la première fois le vœu touchant de la France pour la solennité expiatoire dont nous venons d'être les témoins. C'est-là qu'on peut lire à tout moment des réflexions fortes et sensées comme celles que nous copions presque au hasard, parce que nous n'aurions eu d'ailleurs que l'embarras du choix :

« En présentant l'histoire du procès de Louis XVI
» dans tous ses détails, tour à tour horribles et héroïques, nous avons averti les nations de la funeste influence que les passions les plus odieuses
» peuvent exercer sur les hommes sans principes;
» *les passions les plus nobles, sur les hommes qui ont plus d'esprit que de sens;* et la terreur enfin,
» sur les hommes sans caractère. Nous avons cru
» que cet avertissement ne serait pas perdu pour
» les nations qui vivent sous un gouvernement représentatif, et pour la nôtre en particulier.

» C'est en effet (nous le croyons du moins) en lisant avec attention le procès de Louis XVI, que les corps électoraux se pénétreront de la sainteté de leurs devoirs et s'imposeront la loi de n'y manquer jamais.

» C'est là qu'ils apprendront toute l'importance qu'ils doivent attacher désormais au choix des hommes qu'ils appellent à représenter la nation ; c'est là qu'ils trouveront la preuve que des choix inconsiderés peuvent compromettre, non-seulement le bonheur, mais *la renommée* de la patrie ;

» c'est là qu'ils liront en caractères indestructibles
» que, dans le choix de leurs députés, ils doivent
» compter pour tout l'honneur, la fermeté de ca-
» ractère, le bon sens des candidats, et pour bien
» peu de chose l'esprit et l'éloquence qui ne seraient
» pas accompagnés des qualités plus essentielles que
» nous venons d'indiquer.

» On ne saurait trop le répéter, et l'histoire du
» procès de Louis XVI le dit mieux et plus haut
» que nous ne pourrions le dire, les électeurs d'une
» nation dont l'honneur a toujours été la devise,
» sont infidèles à leur premier devoir s'ils oublient
» que, pour être dignes de leur choix, il faut justi-
» fier avant tout d'une réputation d'honneur, in-
» contestable et incontestée.

» Et qui doute en effet que le sentiment de l'hon-
» neur ne puisse produire dans la carrière civile
» des actions aussi héroïques que dans la carrière des
» armes ? Certes, le chevalier d'Assas ne fut ni plus
» beau, ni plus grand en criant : *A moi, Auvergne!*
» que ne l'a été, par exemple, le député Duchastel
» en se faisant porter malade au sein de la conven-
» tion pour y voter contre la mort de Louis XVI,
» car ce député n'ignorait point que par cet acte
» de courage et d'honneur il votait sa propre mort ».

L'ouvrage de M. Méjan réunit, suivant nous,
trois genres de mérite très-rares, la sagesse des prin-
cipes, l'exactitude et le talent. X.

HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1814 *et de la Restauration de la monarchie française*, avec des pièces justificatives; par M. ALPHONSE DE BEAUCHAMP. — Deux vol. in-8°. — Prix 13 fr. 50 cent., et 16 fr. par la poste. — A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine.

PREMIER ARTICLE.

DEPUIS long-temps on assure, avec trop de fondement sans doute, que le champ de la littérature est devenu une arène où les auteurs de nos jours ne descendent guère que pour combattre. Ne pourrait-on pas le comparer aussi, avec quelque raison, à une lice où il ne s'agit le plus souvent que de se disputer le prix de la course? Aussitôt qu'un sujet se présente, vingt écrivains sont là pour s'en emparer. C'est à qui devancera l'autre de quelques semaines ou même de quelques jours. Cette précipitation, déjà très-nuisible aux sujets purement littéraires, est l'écueil le plus redoutable pour quiconque veut écrire l'histoire, et surtout l'histoire contemporaine. Tremblant toujours d'être prévenu dans la carrière, l'auteur n'est occupé, pour ainsi dire, qu'à regarder derrière lui, et chaque nouvelle appréhension lui fait redoubler de vitesse. Comment veut-on qu'il lui reste du temps pour comparer, pour discuter les témoignages et les relations qui lui-servent de matériaux? A peine a-t-il celui de les analyser et d'en faire un résumé, qu'il présente

à ses lecteurs comme une histoire *complète et exacte*. Et cependant, que doit-on voir en lui ? Un abrégiateur de journaux, qui a pu épargner quelques recherches aux curieux, mais qui ne servira pas même de guide aux historiens futurs.

Il était facile de prévoir les objections. Aussi M. de Beauchamp a-t-il consacré la plus grande partie de sa préface à tâcher de les détruire, ce qui était plus difficile. A qui persuadera-t-il qu'il ait pu, en quelques mois, ajouter aux soins qu'exigeait la rédaction d'un ouvrage aussi considérable, tous ceux que l'exactitude du récit et la discussion scrupuleuse des faits auraient exigé ? Aussi qu'est-il résulté de cette précipitation, nécessitée en quelque sorte par les causes que je viens d'exposer ? Beaucoup d'erreurs de détails, faciles, il est vrai, à rectifier, mais qui nuisent toujours à cette confiance qu'un historien ne saurait trop inspirer aux lecteurs.

Je n'entends rien préjuger ici sur les reproches faits à l'auteur relativement à des erreurs qui seraient d'une nature beaucoup plus grave, puisqu'elles pourraient flétrir la réputation de plusieurs citoyens. Quand, par l'effet d'une accusation, les tribunaux sont appelés eux-mêmes à prononcer sur l'exactitude d'un récit, la critique doit s'interdire toute discussion préliminaire et respecter des droits supérieurs aux siens.

Lorsque je m'occuperai de la seconde partie de l'ouvrage de M. de Beauchamp, je parlerai de certaines réclamations beaucoup moins importantes,

relatives aux événemens des premiers jours de la *restauration*, adressées aux journaux par quelques personnes mécontentes du silence de l'auteur. L'amour-propre offensé seul exige moins de ménagemens, et la critique peut sans inconvénient évoquer à son tour de pareilles causes à son tribunal, qui ne doit jamais frapper les coupables que de ridicule.

Loin de moi l'idée de faire à M. de Beauchamp un reproche plus sérieux et non moins injuste, en le blâmant de n'avoir point conservé dans la peinture d'une aussi heureuse révolution ce calme, cette impassibilité que de froids censeurs voudraient exiger de l'historien. Malheur à qui pourrait retracer sans indignation les excès de la tyrannie, parler sans émotion du retour inespéré d'un souverain chéri, peindre avec la même indifférence les ravages du génie de la destruction, et les bienfaits de l'autorité légitime ! Qui ne hait point assez le crime, a-t-on dit avec raison, n'aime point assez la vertu. Non, ce n'est pas avec la froideur d'un narrateur compassé qu'il révèle les forfaits de Néron et de Domitien, l'écrivain caractérisé par ce vers heureux :

Quand il peint les tyrans ils sont déjà punis.

N'oublions pas cependant que l'histoire n'est point la satire. Juvénal accuse les grands coupables et Tacite les condamne. M. de Beauchamp me paraît avoir bien saisi cette nuance ; il ne déclame

point contre l'oppresseur de la France, mais en sa qualité d'historien, il lui prononce son arrêt, et son indignation n'est que celle d'un juge convaincu.

Partout l'auteur de la *Campagne de 1814* rend l'hommage le moins équivoque à la valeur des armées françaises, de ces phalanges contre lesquelles il a fallu voir ligüés les élémens, l'Europe entière et la démente de leur chef, pour qu'elles cessassent un moment de vaincre; mais quelques personnes auraient voulu qu'en retraçant les succès des troupes étrangères sur le territoire de la France, il eût fait sentir davantage, dans ses récits, cette vérité proclamée par M. de Châteaubriand, au moment même où l'armée Européenne entrait dans Paris : « Les » souverains alliés croient-ils qu'ils seraient par- » venus aussi facilement jusqu'au Louvre, si les » Français n'avaient espéré en eux des libérateurs » ? Il faut pardonner cette susceptibilité à cet honneur national, non moins délicat, non moins facile à s'alarmer que la pudeur, et respectable jusques dans ses craintes les moins fondées. Mais les intentions de l'auteur ne sont-elles pas suffisamment justifiées par le dévouement sincère que respire son ouvrage pour l'auguste famille des Bourbons, et surtout pour ce prince magnanime, qui, en remontant sur le trône, a solennellement déclaré que la gloire des armées françaises était le plus bel apanage de sa couronne, comme le plus ferme appui de son pouvoir? Qui pourrait avoir la pensée de porter la

moindre atteinte à cette gloire que le monarque a, pour ainsi dire, adoptée ?

Suivons donc sans crainte M. de Beauchamp dans ses récits, pourvu que nous conservions un doute raisonnable sur des détails de campemens, de marches, de contremarches, etc., peu importants, au surplus, pour des lecteurs qui n'ont point étudié le terrible art de la guerre, et que nous ne demandions que ce qu'on peut appeler la partie visible de l'histoire, à un écrivain trop pressé de décrire les résultats pour avoir beaucoup réfléchi sur les causes.

Un tableau de l'élévation et de la puissance de Buonaparte devait précéder celui de sa chute. Il est le sujet du premier livre de cet ouvrage. Trop souvent simple narrateur dans la suite de cet écrit, l'auteur se montre ici véritablement historien. Il retrace avec une rapide énergie, les premiers triomphes et les premiers crimes de cet *héritier de la révolution*, qui, feignant d'abord d'être satisfait du titre modeste de consul, scelle bientôt son pacte avec les régicides par l'assassinat d'un Bourbon, « et n'osant pas être roi, s'élève à la dignité d'empereur ».

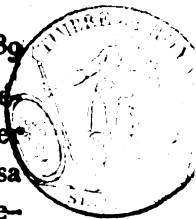
« Mais il croit ne pouvoir régner sur la France qu'en bouleversant l'Europe. Il jette d'abord le désordre dans tous les cabinets et la confusion dans toutes les relations politiques ».

...« Bientôt l'empereur-soldat fond à l'improviste sur les grandes puissances de l'Europe, qu'il trouve désunies et sans plan de résistance.... La

» fraude et le mensonge marchent devant lui; se
» montre-t-il l'olivier à la main, chaque négocia-
» tion couvre un piège, chaque traité n'est qu'un
» simple armistice... Dans l'enivrement de sa puis-
» sance, il n'imagine point que la nature puisse
» résister à ses volontés. Les Pyrénées, l'Océan,
» l'immensité de la Russie, n'étonnent point sa pen-
» sée; partout où il est des hommes, il se croit
» appelé à les vaincre ».

Machiavel n'était qu'un enfant, disait, après le 18 brumaire, un homme qui, dans Buonaparte consul, avait deviné le dominateur de l'Europe. En effet, par un système plus que *machiavélique*, la moitié des ennemis de Napoléon lui avait servi à triompher de l'autre; mais bien convaincu qu'il ne pouvait compter sur aucun de ses alliés tributaires, il forme le gigantesque projet d'entourer son empire d'une *ceinture de royaumes*, qu'il distribuera à ses frères, sentinelles avancées de son trône. Une aussi effrayante ambition tire les antiques souverains de leur léthargie. La guerre d'Espagne leur avait appris qu'on pouvait résister à Napoléon; la campagne de Russie leur apprend qu'on peut le vaincre. Une coalition redoutable se forme contre lui; la fortune qu'il a voulu braver, en reportant la guerre au sein de l'Allemagne, lui retire entièrement ses faveurs, et celui qui n'avait jamais combattu qu'à une grande distance de ses états, va être attaqué sur son propre territoire.

Ici commence dans l'ouvrage de M. de Beau-



Champ, le tableau de la campagne de 1814. Les évènements se pressent; le colosse qui menaçait d'écraser le monde, perd chaque jour quelque chose de sa masse. Déjà la Hollande, que Napoléon avait menacée de *rendre à la mer*, a secoué son joug tyrannique. Enfin, l'Alsace et la Franche-Comté sont entamées; mais la valeur française n'a rien perdu de son énergie, quoique deux campagnes aussi désastreuses, aient considérablement affaibli, et cette force morale d'une armée qui nait du souvenir des succès, et sa force physique, qui résulte moins du nombre des hommes que de celui des guerriers exercés; le terrain est défendu pas à pas, et après deux mois d'invasion, aucune place forte n'est encore tombée au pouvoir de l'ennemi.

M. de Beauchamp, au style duquel je me plais à rendre justice, en reconnaissant qu'il ne se ressent point de la précipitation de son travail, raconte, presque jour par jour, ces différens combats. Cette minutieuse attention à ne rien passer sous silence, a jeté quelqu'aridité sur cette partie de son ouvrage. Il aurait dû songer que la curiosité, qui se nourrit de détails, accueille avec avidité, avant le dénouement, ceux que lui fournissent les bulletins, rapports, etc., et que le lecteur, instruit des résultats, demande plutôt à l'historien une explication lumineuse des faits que des relations circonstanciées. Espérons que, dans une nouvelle édition, l'auteur aura *le temps d'être plus court*.

Revenons aux événemens. La Bourgogne, la Cham-

pagne sont envahies, et Buonaparte est encore dans les murs de Paris. Frappé d'un *esprit de vertige et d'erreur*, il a durement repoussé la vérité que lui offrait, sous les formes les moins sévères, le corps-législatif. « Enfin, il part le 25 janvier; il sort pour » la dernière fois du palais des rois, pour opposer » aux alliés une activité sans plan et un courage sans » prévoyance ».

Je m'arrête à cette époque remarquable, bientôt les Bourbons vont débarquer sur le sol paternel où les appellent tous les vœux. Leur présence donnera une nouvelle direction à cette guerre mémorable; et l'invasion, le plus grand des malheurs qui puisse peser sur un peuple, va, par une admirable disposition de la Providence, devenir pour notre patrie un moyen de salut.

E.

DE LA RESPONSABILITÉ DES MINISTRES; par M. BENJAMIN DE CONSTANT. — Brochure de 100 pages. — A Paris, chez Nicole, libraire.

ON trouve dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux un ton de modération qui dispose favorablement envers l'auteur, et des preuves de talent qui imposent à la critique. Ces deux motifs de circonspection ne pourraient toutefois nous absoudre d'une connivence répréhensible. Il faut donc, en dépit de tout scrupule, et sans écouter aucune crainte, attaquer un ennemi retranché derrière un mérite reconnu et une longue habitude de succès;

mais pour agir prudemment, je commencerai par entamer avec lui un pourparler dont la réussite amènerait bientôt la paix entre nous. La concession à laquelle j'ose prétendre n'est pas considérable. Il ne s'agit que d'un léger changement dans le titre de la brochure, et qui pourrait se faire à l'aide d'un *errata* ainsi conçu : *De la Responsabilité des Ministres* ; lisez : *De la Responsabilité des Ministres en Angleterre*. Alors je me hâterai d'applaudir au travail de M. Benjamin de Constant. Il m'aura fourni des éclaircissemens curieux sur un des *articles pratiques* de la constitution britannique, et un supplément fort instructif à l'essai de son compatriote M. de Lolme. Je n'aurai plus à lui reprocher des définitions inexactes, des suppositions hasardées, et des pétitions de principes d'autant plus fâcheuses qu'elles discréditent les excellentes raisons qu'il oppose à l'exagération des *défiances ministérielles*.

M. Benjamin de Constant est atteint d'un singulier optimisme ; il regarde la constitution d'Angleterre comme la meilleure possible : soit. Il nous l'a proposée avant que notre charte constitutionnelle eût paru : rien de mieux. Il nous a même dit alors, et il nous répète aujourd'hui, qu'en fait de législation, il ne faut jamais être arrêté par les disparates qui se rencontrent entre les institutions et les peuples, attendu que c'est à ceux-ci *de faire leur éducation*. Voilà encore qui est tout simple. Après avoir manqué notre éducation de 1791, de 1793,

de 1795, de 1800 et de 1804, nous sommes très-libres de prendre des instituteurs anglais, parmi lesquels je rangerais volontiers M. Benjamin de Constant. Ce qui m'étonne, ce n'est point la doctrine de l'auteur, c'est sa foi qui ne lui fait point *transporter les montagnes*, mais bien une constitution toute entière de Londres à Paris, et qui, malgré une belle et bonne charte française dont il ne peut ignorer l'existence, dont il invoque même le nom, ne lui fait regarder comme lois fondamentales et constitutives de notre monarchie, que les lois et même les coutumes de nos voisins. En vain ses vœux ont été déçus; en vain, malgré la brochure qu'il publia au mois de mai dernier, nous avons une constitution autre que celle d'Angleterre, il s'obstine à nous voir régis par le gouvernement qu'il a déclaré être le plus parfait du monde, et il nous prouve sans doute par là, bien mieux que par l'origine de ses ancêtres, les droits que nous nous empresserons de lui reconnaître, en le considérant comme Français. N'est-ce point là en effet une marque de patriotisme bien grande qu'il nous donne, et ne traite-t-il pas la France en amant passionné, qui voit dans celle qu'il aime jusqu'aux perfections qu'elle n'a pas?

Pour moi, qui porte d'autres vœux à ma patrie, et qui en comparant notre charte à celle de *Jean-sans-Terre*, nos codes aux lois normandes, nos libertés avec le *bill* des droits, nos chambres avec celles qui forment la descendance des barons et

l'élection des *francs-tenanciers* anglais, je ne puis me persuader que toutes les monarchies limitées et constitutionnelles soient identiques; moi qui vois la nôtre, par exemple, admettre une division toute différente entre ses pouvoirs, une autre répartition de richesses, une autre classification d'intérêts, j'en conclus que la responsabilité ministérielle en France ne doit point être fixée d'après les rapports, et les formules empruntées à une constitution étrangère. Nos ministres doivent être responsables; ils le sont par la charte constitutionnelle, mais ils ne le sont pas, ils ne doivent pas l'être par analogie. C'est dans l'intérêt public, c'est dans l'équilibre particulier de nos institutions politiques qu'il nous est prescrit de chercher les élémens de cette responsabilité.

M. Benjamin de Constant les trouve dans une définition dont je me garderais bien de contester l'exactitude, s'il m'accordait d'en faire l'application exclusive au gouvernement anglais. Je dirais alors que la distinction qu'il a déjà faite dans un autre ouvrage entre le pouvoir royal et le pouvoir exécutif ou ministériel, tels qu'ils existent en Angleterre, me paraît ingénieuse; mais s'il s'agit de la France, je soutiens qu'on y définit, qu'on doit y définir autrement la nature de l'autorité dont le monarque est constitutionnellement investi, et j'en appelle au texte de la charte pour le démontrer. Je ne pense pas que notre Roi-Législateur ait imaginé trouver dans les Français, les ambitions rivales d'une opulente aristocratie, qui, renfermant toujours les

élémens d'un double ministère , distribuent les rôles législatifs selon l'intérêt des partis. Il a dû voir dans nos conseils nationaux , moins de forces collectives , plus de patriotisme individuel , des suffrages plus sincères , des ambitions plus indépendantes ; et dès-lors il a conçu un autre système de représentation et d'équilibre. Cependant , lorsque nous recueillons chaque jour le fruit de sa sagesse , irons-nous chercher dans des habitudes étrangères le principe de notre législation ? Que M. Benjamin de Constant s'écrie : Ayons un ministère anglais , c'est-à-dire , un ministère de parti ; une opposition anglaise , c'est-à-dire , une opposition de parti ; une liberté de la presse dans l'acception anglaise , c'est-à-dire , des journaux et des pamphlets à la disposition d'un parti ; et bientôt nous aurons une responsabilité des ministres telle qu'il nous la faut , telle qu'aucune loi positive ne pourrait la définir et la fixer ; mais la voix de M. Benjamin de Constant aura-t-elle la force créatrice que se sont vainement attribuée tant de réformateurs abusés ? Tout d'ailleurs ne se tient-il pas dans une organisation politique ? et si les conseils qui nous ont été donnés avant la promulgation de notre charte constitutionnelle n'ont pu nous faire accorder le droit de naturalisation au renouvellement simultané de nos députés , à l'hérédité exclusive de la pairie , aux élections sans intermédiaire , à l'initiative des chambres , au simple veto royal , pourquoi de nouvelles invitations nous trouveraient-elles plus dociles , lorsqu'il ne s'agit plus

seulement d'admettre des lois constitutionnelles , mais de nous rendre propres les effets de celles que nous n'avons pas adoptées ? M. Benjamin de Constant ne peut-il , ne veut-il renoncer à Genève qu'en se faisant naturaliser Français avec toute une constitution ? Nous avons trop de discernement pour accepter un marché dont nous aimons à croire que sa modestie a seule dicté les conditions.

En faisant remarquer la source étrangère où il puise ses principes, nous avons suffisamment fait apercevoir dans quelles méprises il doit tomber. Aussi débute-t-il par affirmer que dans toute monarchie constitutionnelle le pouvoir royal est une *« autorité neutre et préservatrice qui départage les » pouvoirs actifs en cas de dissentiment »* ; tandis que cette proposition , comme nous l'avons déjà observé , est contredite par nos lois , désavouée par nos vœux et par nos besoins. Nous avons une monarchie constitutionnelle qui ne distingue point , qui ne sépare point ainsi le monarque de ses ministres , parce qu'une telle distinction serait maintenant injurieuse au souverain dont la volonté a fixé nos heureuses destinées , et offrirait dans tous les temps une impraticable extension de l'autorité ministérielle. Les ministres , que l'on nomme aussi en Angleterre *les serviteurs de la couronne* , n'y sont en réalité revêtus de la puissance exécutive que parce qu'ils forment la tête d'un parti ; mais l'existence de deux partis qui se disputent le pouvoir , est-elle indispensable à une monarchie constitution-

nelle? M. Benjamin de Constant se déclare implicitement pour l'affirmative; mais je ne pense pas que sa doctrine fasse beaucoup de prosélytes parmi nous. Les Français sentiront plutôt l'avantage que leur assure une constitution où les bornes de la puissance royale sont posées d'après une plus noble et plus juste idée de notre caractère national; où l'on a placé le monarque comme un père au milieu de son conseil de famille, et où ne pouvant, où ne voulant pas fonder sa liberté sur la base aristocratique des rivalités parlementaires, on lui a donné pour appui des intérêts plus calmes, des combinaisons plus assorties aux sentimens d'une nation fière et sensible qui dédaigne le patriotisme simulé d'une opposition systématique, comme elle veut aimer dans ses Rois les bienfaits qu'elle veut devoir à leurs vertus.

Sans tenir compte, même de ces dissemblances, entre deux constitutions où l'on prétend à toute force ne rencontrer que de parfaites analogies, comment du moins ne pas apercevoir les singulières concessions que prescriraient les principes dont on nous propose l'application? Si le pouvoir royal est tel qu'on nous le dépeint, un pouvoir neutre et départageant, et que l'autorité ministérielle soit la seule agissante, en raison de sa responsabilité, comme par notre constitution l'initiative des lois n'appartient pas aux chambres, il s'ensuivrait qu'elle n'appartiendrait qu'aux ministres. Les voilà donc législateurs, et en cette qualité, pouvant revendiquer

leur portion d'inviolabilité ; les voilà chargés de faire exécuter les lois , et comme tels , responsables envers elles. Cette simple observation suffit pour restituer pleinement au roi cette portion de la puissance législative , qui s'allie si naturellement à son inviolabilité et à ses autres droits. Dans tous les cas on sent que l'espèce de volonté active dont il doit sans cesse faire usage en exerçant une semblable initiative , le place dans une situation totalement différente de celle où se trouve le roi d'Angleterre.

L'erreur la plus ordinaire de ceux qui traitent la question de la responsabilité des ministres , est de ne point chercher dans une loi commune à tous les gouvernemens , le principe de cette responsabilité , qui ne pèse pas en tous lieux , de la même manière , sur les agens de l'autorité , mais qui n'en est pas moins partout une loi expresse ou tacite , à laquelle ils doivent être assujétis. Le despotisme se rapproche en cela , comme à beaucoup d'autres égards , de la démocratie , et c'est dans ces deux gouvernemens que la responsabilité des hommes d'état porte le caractère le plus redoutable. En effet , le cordon de Constantinople et l'ostracisme d'Athènes , ont été toujours regardés comme un frein cruel , mais nécessaire au pouvoir arbitraire d'un visir , comme au dangereux ascendant d'un magistrat populaire. Dans les monarchies tempérées , où des lois plus stables , des mœurs plus douces , ont établi , sur ce point , des usages moins sévères , l'homme en place , exposé à la censure publique ,

n'échappe guère à la catastrophe dont elle menace ses malversations, ou même son incapacité. Enfin, dans les pays qui, comme l'Angleterre, confient le dépôt des lois à un corps de représentans, il est évident que la surveillance, dont les ministres sont l'objet, devenant plus constante, et la voix publique ayant toute la force que lui donnent les organes légaux qu'elle se choisit, la responsabilité y devient, par là même, une loi plus rigoureuse et plus religieusement observée. S'ensuit-il, néanmoins, qu'elle y puisse être plus légalement fixée, plus explicitement définie; je ne le crois pas : je ne connais point, en Angleterre, de statut relatif à cet objet particulier. Les Anglais ont pensé que la responsabilité des ministres, lorsqu'elle sortait des crimes d'état, ou des délits individuels, ne reposait plus que sur l'ensemble des institutions et sur l'équilibre des pouvoirs, et quoique M. Benjamin de Constant ait avancé que toutes les fautes d'un ministre doivent être imputées à la trahison, jamais cette doctrine n'a été consacrée par la constitution à laquelle il emprunte son évangile politique.

Avant de terminer ces réflexions, où l'on apercevra que je n'ai pas tant cherché à rendre compte d'un ouvrage auquel le nom de son auteur a dû déjà donner trop de vogue pour ne pas en rendre l'analyse superflue, qu'à relever les erreurs qui s'y rencontrent, en opposant de simples faits à de hasardeuses théories, je veux revenir sur une *méprise fondamentale* à laquelle j'attache la plus haute im-

portance. C'est dans la responsabilité des ministres que M. Benjamin de Constant aperçoit la preuve de leur indépendance absolue du pouvoir royal proprement dit ; et , de son raisonnement , pris dans toute sa rigueur , il résulterait que le monarque qui les emploie n'aurait jamais un ordre à leur donner. Cependant , même en Angleterre , dont la constitution admet bien plus que la nôtre , ainsi que je l'ai déjà remarqué , les principes de l'auteur , l'on n'en a jamais tiré de semblables conséquences. Dans une conjoncture récente , la volonté personnelle du souverain y a prévalu sur l'autorité des conseils qui lui suggéraient de faire participer les catholiques aux droits et privilèges de ses autres sujets , sans que jamais on ait regardé une pareille manifestation de son pouvoir royal comme inconstitutionnelle. Les ministres seuls sont attaqués , parce que le roi ne pourrait l'être sans ébranler tous les principes du gouvernement. C'est une fiction qui d'ailleurs existe dans toutes les monarchies , même dans celles où l'on est loin de supposer au souverain une force dépourvue d'action et de volonté. Là , comme en Angleterre , avec d'autres formes il est vrai , et une bien moindre autorité , les remontrances du peuple n'inculpent que les conseils et la conduite des ministres. Là comme en Angleterre , lorsqu'il est question de censurer la puissance souveraine , ce n'est jamais qu'à ses agens amovibles et responsables que l'on impute le mal dont leur éloignement offre le facile remède. Sans cette supposition salutaire ,

lors même qu'elle ne serait pas fondée , quel moyen praticable existe-t-il de redresser de pareils griefs ? Les ministres justiciables au tribunal des rois , à celui de l'opinion , à celui des corps représentatifs , n'en sont pas moins dans la dépendance du monarque qui les choisit , mais qui , ne pouvant les forcer à rester dépositaires de son pouvoir , ne leur fait jamais encourir injustement le blâme qui résulte de leur responsabilité.

J'aurais pu découvrir dans l'ouvrage de M. Benjamin de Constant quelques autres opinions à contester ; j'y aurais rencontré bien des argumens à faire valoir contre les erreurs qu'il combat et même contre celles qu'il adopte ; mais je me suis trouvé entraîné loin de cet examen détaillé par deux ou trois idées que je n'ai pas même suffisamment approfondies , pour éclaircir plusieurs questions constitutionnelles sur lesquelles il est si important de s'entendre et si dangereux de se tromper.

Ces réflexions ne seront pas tout à fait stériles , si elles paraissent de nature à exercer la méditation des hommes expérimentés , qui savent se garantir des illusions des théories , et qui , toujours en garde contre les conséquences pernicieuses que l'on peut tirer d'un principe mal établi , s'occupent constamment des moyens d'assurer le triomphe de la raison sur les méprises du talent :

On le peut , je l'essaye , un plus savant le fasse.

J.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

SPECTACLES.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — On annonce beaucoup de nouveautés à ce théâtre ; mais on les annonce long-temps , et elles durent peu. La reprise de *Ninus* avait attiré lundi un grand nombre de spectateurs , une indisposition de mademoiselle Bourgoing est venue à la traverse : et quoique *Ninus* soit , de toutes les tragédies très-nouvelles , celle qui a été le mieux accueillie par le public et qui a conservé le plus de part à sa faveur , il s'est fort bien arrangé d'une tragédie ancienne , le *Manlius* de la Fosse. Cette pièce , excellente sous beaucoup de rapports , n'a presque pas souffert de l'improvisation , et tous les acteurs savaient plus ou moins leurs rôles , ce qui n'arrive pas toujours dans des représentations plus longuement préparées. Talma ne cesse pas d'être étonnant dans *Manlius* , même pour ceux qui l'y ont trouvé étonnant dix fois. , c'est l'imitation la plus parfaite à laquelle l'art puisse parvenir , ou plutôt c'est la nature et *Manlius* lui-même. Le caractère de Rutile , qui est le plus impassible qu'on ait jamais conçu , conviendrait merveilleusement à Saint-Prix , s'il ne mettait pas quelquefois une froideur glaciale et malheureusement contagieuse à la place d'une gravité austère. Damas serait meilleur encore dans celui de *Servilius* , s'il ne mettait pas trop souvent le délire à la place de la chaleur. Mademoiselle Petit est la plus belle de nos actrices , et dans certains endroits de ses rôles , elle justifie toutes les espérances que ses débuts ont données. Elle a besoin d'étudier , de sentir et de chercher dans son propre cœur des moyens d'effet que son maître n'a pas pu lui enseigner , et auxquels elle ne supplée que par un artifice pénible ; je veux parler de cette concentration fausse qu'elle essaye d'exprimer par une roideur convulsive des membres et par un tremblement factice de la voix. Il est visible qu'elle doit cette mauvaise pratique à une mauvaise école , et il lui est aisé de s'en

défaire. Elle n'a qu'à lire , se rendre compte de ce qu'elle lit , et dire ce qu'elle éprouve , sans mettre une recherche affectée dans l'expression. La nature a tant fait pour elle qu'elle ne peut que gagner à se défier de l'art.

Après *Manlius* , on a donné l'*Ecole des Maris* , jouée comme on joue ce malheureux Molière au Théâtre Français , et comme on ne le joue que là depuis qu'il n'est plus de bon ton. Il faut convenir cependant que mademoiselle Volnais n'a pas méprisé le rôle d'Isabelle , et l'a rempli en conscience , c'est-à-dire , avec l'intelligence et la finesse dont elle est capable. Je doute qu'on s'en acquitte aussi bien en province , où Molière n'est pas si dédaigné qu'à Paris , et où l'on accorde encore quelques soins à la représentation de ses pièces.

C. N.

On a exposé , la semaine dernière , dans une salle du palais des Beaux-Arts , une collection intéressante de dessins d'architecture envoyée de Rome , suivant l'usage annuel , par les élèves pensionnaires de l'Académie de France. Les dessins de cette année offrent presque tous des *restaurations* de monumens antiques.

M. Huyot a fourni celle du Temple de la Fortune à Palestrina , petite ville située à vingt-trois milles de Rome , sur le penchant d'une des montagnes des Apennins , dans le Latium. Ce travail , très-considérable , a nécessité des recherches très-multipliées , puisque la ville actuelle est bâtie presque en entier sur les ruines de divers monumens qui se rattachent à l'ensemble du temple , et dont les restes se trouvent enclavés dans les maisons de la ville. Cette *restauration* se compose de six grands dessins , savoir : deux plans , dont l'un indique l'état présent de Palestrina avec les restes des constructions antiques ; l'autre plan est celui du temple avec ses bâtimens accessoires , tel que l'auteur suppose qu'il pouvait être : une élévation des constructions antiques qui subsistent encore ; une autre élévation d'après le plan restauré ; enfin , trois coupes : deux de l'état actuel des bâtimens antiques , la dernière d'après l'élévation restaurée.

M. Le Clerc a choisi pour objet de ses études le Panthéon de Rome : vingt et un dessins sont le fruit de ce travail immense, et donnent une idée très-exacte non-seulement de l'état actuel de l'édifice, mais encore de ce qu'il pouvait être avant les dégradations qu'il a éprouvées à différentes époques. On ne pense pas qu'il soit possible de donner sur ce magnifique monument des indications plus sûres et plus complètes. Tout, jusqu'aux moindres détails, a été mesuré et examiné avec une scrupuleuse exactitude; et, dans ses hypothèses, l'auteur paraît fondé en raisons.

Le Panthéon, en comparaison des autres édifices de Rome, a souffert peu de dégradations. M. Le Clerc a joint aux plans de ce monument, tel qu'il est aujourd'hui, des élévations et des coupes qui permettent de comparer son état ancien avec son état actuel. Plusieurs dessins, très-soigneusement exécutés, sont consacrés aux détails, et donnent une idée très-satisfaisante de la belle construction des Romains et des riches profils de leur architecture. Cette *restauration*, qui ferait honneur aux maîtres les plus habiles, assure incontestablement au jeune artiste qui s'en est occupé, un rang très-distingué dans notre école. Le travail de M. Le Clerc et celui de M. Huyot, que nous venons de citer, méritent d'être placés en première ligne. Les recherches de ce dernier piquent peut-être davantage la curiosité, celles de son émule sont appuyées sur des notions plus certaines.

M. Gauthier a fourni, sur le Temple de la Paix à Rome, un plan des constructions encore existantes et de celles qu'il a ajoutées pour rétablir l'ensemble de l'édifice d'après des restes authentiques et les versions de divers auteurs. Plusieurs dessins font connaître les détails du même monument, et quelques fragmens de constructions antiques trouvés dans les fouilles. L'auteur y a joint les dessins du Temple de Jupiter *Stator* et de la Clef de l'Arc de Titus.

M. Suye en a donné quatre sur le Temple de Mars *Vengeur*; trois autres sur le Temple de Marcellus; M. Châtillon, cinq dessins sur la Colonne Trajane; M. Provost, plusieurs études du Temple de Jupiter *Tonnant*, à Rome. Ce travail, moins important que les

précédens , est néanmoins d'un grand intérêt , en ce qu'il fait voir dans toutes leurs parties les trois colonnes qui subsistent seules de ce temple d'une immense proportion , dégagées des terres qui les couvraient aux trois quarts de leur hauteur.

Des six élèves que nous venons de nommer , trois ont déjà terminé leurs études à Rome , et sont de retour à Paris : ce sont MM. Huyot , Le Clerc et Provost. L'école d'architecture ne s'était depuis long-temps montrée aussi brillante qu'elle l'est aujourd'hui. Nous regrettons de n'en pouvoir dire autant de l'école de peinture à Rome. On vient d'exposer les travaux des pensionnaires dans le même local. Il en sera question dans un article prochain , en attendant que la classe des beaux-arts de l'institut , à l'examen de laquelle ils sont soumis , ait prononcé sur le mérite respectif de ces divers ouvrages. Nous ferons connaître ensuite le rapport de la classe.

C. P.



LES deux morceaux de sculpture les plus importants de l'exposition actuelle au salon , sont l'*Hercule* de M. Bosio , et l'*Oreste* de M. Dupaty ; ils se partagent l'attention et les suffrages du public , et ne laissent pas néanmoins d'exercer diversement la critique.

L'*Hercule* , de grandeur colossale , est représenté terrassant Achéloüs , métamorphosé en serpent. Dans le groupe d'*Oreste* on voit ce jeune héros tourmenté par une Euménide au moment où il vient de poignarder Clytemnestre. Les figures ont de six à sept pieds de proportion.

Nous n'entreprendrons pas un examen détaillé de ces deux ouvrages ; nous nous bornons à dire que l'opinion des personnes , dont le jugement peut être de quelque poids , s'accorde assez généralement sur leur mérite très-réel comme sur leurs imperfections. Nous avons été à portée de recueillir , au lieu même de l'exposition , les observations suivantes :

La pose de l'*Hercule* est un peu académique , et l'intention qu'a eue l'auteur de faire pyramider cette figure n'est peut-être pas

exempte d'affectation. Les muscles des membres et du corps, également tourmentés, forment, sous ce rapport, une disposition très-sensible avec ceux du visage, dont les traits manquent d'action et sont peu expressifs. On a cru remarquer des inexactitudes de proportion : le bras droit est un peu court, le bas du torse un peu serré pour l'ampleur des cuisses. Quelques détails, fruits d'une imitation individuelle, laissent désirer une exécution plus large. Au surplus, ce morceau, digne d'éloges, se distingue par un aspect imposant, par la facilité et le fini du travail. L'auteur qui, jusqu'à ce jour, n'avait produit que des compositions d'un style gracieux, a montré qu'il pouvait s'élever aux conceptions sévères et énergiques. On regrette que la figure du serpent n'ait pas été traitée plus largement. On eût préféré à l'extrême fidélité des plus petits détails, une exécution même un peu plus négligée; celle de l'objet principal brillerait avec plus d'avantage.

La scène d'*Oreste*, par M. Dupaty, n'a peut-être pas été conçue dans tous les rapports de composition, de liaison et d'agencement qui constituent, selon les idées consacrées par l'habitude, ce que l'on nomme rigoureusement un groupe en sculpture. Quelques personnes ont cru même y reconnaître l'intention première de produire un bas-relief, dont l'auteur aurait, au moment de terminer son travail, dégagé les figures du fond, pour les offrir ensuite de ronde bosse, et les rendre visibles sur toutes les faces. Peut-être aussi n'y trouve-t-on pas cette exacte unité de style sans laquelle il n'y a point d'ensemble parfait. Le style dans lequel M. Dupaty a traité la figure de l'Euménide, figure d'un grand et beau caractère, et dans le goût de l'antique, contraste évidemment avec celui de l'Oreste qui semblait demander des formes plus soutenues, et un mouvement plus déterminé. La tête, entièrement de profil sur un corps vu de face, présente un peu de gêne dans l'attitude et de froideur dans l'attachement du cou. La figure de Clytemnestre, tombée et expirante aux pieds d'Oreste, a peu de développement; mais le mouvement en est naturel, et, d'ailleurs, ce personnage, comme l'a fort bien senti l'artiste, ne devait tenir que le troisième

rang dans la composition , nous ne disons pas du groupe , mais de cette scène tragique.

Telles sont à peu près les observations critiques auxquelles cet ouvrage capital paraît avoir donné lieu , et que nous résumons avec une exacte impartialité. Au surplus , on se plaît à y reconnaître une heureuse réunion des qualités qui constituent un talent très-distingué ; l'étude de l'antique et celle de la nature , un grand amour de l'art , une haute idée des principes qui ont dirigé les anciens , un goût d'érudition qui , malheureusement , est tout-à-fait négligé par la plupart des artistes de nos jours.

— On voit depuis quelques jours au salon un portrait en buste de madame la duchesse d'Angoulême , peint par madame Villers , dont les ouvrages se sont toujours fait remarquer par une exécution gracieuse. On reconnaît à la vérité dans celui-ci les traces d'un pinceau féminin , c'est-à-dire , une touche trop fondue et un peu timide ; on pourrait encore reprocher à l'artiste quelques demi-teintes un peu ternes , et de l'incertitude dans la direction de la lumière qui éclaire la figure sur un fond de ciel du bleu le plus clair ; mais on s'arrête peu à ces légères imperfections , lorsque l'on considère que ce nouveau portrait de madame la duchesse d'Angoulême est le plus agréable et le plus ressemblant de ceux pour lesquels S. A. R. a bien voulu accorder des séances.

— **P**ARMI les estampes nouvelles exposées au salon , celle d'*Adam et Ève* , gravée d'après Raphaël , par M. Richomme , a paru réunir le suffrage des gens du monde et celui des hommes de l'art. En effet , cette gravure joint à la netteté de l'effet , à la pureté et à la délicatesse du burin , surtout dans les nus , tous les avantages que peut procurer le choix d'un original qui approche de la perfection. Le tableau que M. Richomme a pris pour modèle et qu'il a dessiné lui-même avant d'en exécuter la gravure , ne laisse rien à désirer pour l'élégance du dessin , la grâce , la noblesse et la douce naïveté de l'expression. Ce sujet , peint à fresque dans la *salle de la Signature* , au palais du Vatican , se voit à l'un des angles du plafond où sont les fameux tableaux de l'école d'Athènes ,

du Parnasse, de la Dispute, du Saint-Sacrement, et de la Jurisprudence. Ceux des trois autres angles représentent le Jugement de Salomon, le Supplice de Marsyas et la Fortune. Ces quatre fresques, de proportion demi-nature, sont peintes sur un fond d'or, dans un genre de travail imitant la mosaïque, mais que le burin n'a pas dû chercher à rendre. Ces chefs-d'œuvre ont été endommagés en plusieurs endroits par l'effet de la dégradation des murs et le sel de nitre qui en a altéré les couleurs. La célébrité de ces peintures ne laisserait bientôt plus que des regrets, si la gravure n'eût pris soin de les perpétuer. L'auteur de l'estampe d'*Adam et Ève* (1) s'occupe déjà de lui donner, pour pendant, la gravure d'un des autres tableaux que nous venons de citer: le Supplice de Marsyas.

~~~~~

LE vaisseau de roi, le *Lys*, commandé par M. le capitaine de vaisseau P.-B. Milius, de retour à Brest d'un voyage en Amérique, a apporté diverses curiosités d'histoire naturelle, parmi lesquelles on remarque une collection de plantes parfaitement choisies et bien conservées. Les principales espèces sont :

Le cocotier, le casier, le cotonnier, l'acajou, le bananier, la figue banane, le balisier, le tamarin, le géroslier, le canellier, le poivrier, la vanille, le kinkina, l'ayapana, l'herbe à serpent, le sapotillier, le papayer, le goyavier, le manguiier, le corrossolier, le franchipanier, l'arbre à pain d'Otaïti, la canne à sucre d'Otaïti, diverses autres espèces de cannes à sucre, diverses espèces d'ananas, la pomme de Cythère, le chou caraïbe, la raquette à cochenille, l'arbre à soie, le cucume, le karata.

Parmi les animaux et les insectes, on cite :

L'angouti, des tortues de terre et de mer, des tourterelles, des perdrix, des flamans, des pélicans, des ramiers, la cochenille, des singes et des perroquets.

---

(1) Prix 12 fr., et 24 fr. avant la lettre. Chez l'auteur, rue Pierre-Sarrazin, n°. 14.

## NÉCROLOGIE.

LES obsèques de M. le marquis de Boufflers, maréchal-de-camp des armées du roi, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, membre de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut royal, ont eu lieu hier à l'église de Saint-Philippe du Roule, sa paroisse. Le corps a été ensuite transporté au cimetière dit du Père la Chaise, où il a été inhumé près du tombeau de Jacques Delille. M. le comte de Ségur, membre de l'Institut, a prononcé sur la tombe du défunt le discours suivant :

« Messieurs, la mort, depuis quelque temps, éteint avec rapidité les plus éclatantes lumières de l'Académie, et nous enlève les plus riches ornemens de la France littéraire. En peu de mois nous avons perdu Delille, Bernardin de Saint-Pierre, Parny, et nous conduisons aujourd'hui au tombeau M. de Boufflers.

» Ah ! combien de grands talens sont renfermés dans cette étroite et funeste enceinte ! C'est donc ici seulement, à l'abri de ces tristes cyprès, que nous pourrions désormais nous entretenir avec les ombres de ces hommes illustres dont la gloire nous était si chère, dont la société nous fut si douce ; et ce funèbre lieu, peuplé trop rapidement de tant d'esprits fameux, devient ainsi pour nous la seule image de ces jardins de l'Académie antique, où se trouvaient réunis les orateurs les plus éloquens, les poètes les plus aimables, et les plus illustres philosophes.

» Tombes sacrées, vous renfermez les dépouilles de nos amis ; mais leur gloire vivra long-temps sur la terre, leur âme existera dans le ciel, leur image restera gravée dans nos cœurs ! Nous redirons sans cesse leurs nobles vertus, leurs tendres sentimens, leurs qualités aimables qui faisaient le charme de la vie.

» On voit dans leurs écrits ce qui doit les faire admirer par la postérité ; on saura par nous ce qui les faisait aimer de leurs contemporains.

» Et quel homme réunit à un plus haut degré le talent de briller, le don de plaire, le droit d'attacher, que cet académicien distingué, que cet aimable et célèbre chevalier de Boufflers ?

» Modèle de grâce, de douceur, d'esprit, de bravoure et de bonté, la vivacité de son imagination, la variété de ses talens, l'enjouement singulier de sa verve brillante, le sel piquant de sa conversation, l'élégante facilité de ses lettres, son inimitable talent de raconter, l'esprit gracieux et original de ses poésies légères, sembleraient exiger qu'autour de sa tombe

on ne vit que des fleurs, et qu'on n'entendit que des chants. Mais c'est l'amitié qui vous parle ; elle ne peut que verser des larmes ; elle ne peut exprimer ici que des regrets.

» Et combien de pleurs ne mérite pas cet homme rare ! Jamais personne n'eut plus de véritable bonté ; aux piquantes saillies de l'esprit de Voltaire, il joignait la bonhomie de Montaigne. La nature l'avait armé de l'aiguillon le plus fin ; il ne l'employa jamais pour blesser, et ne voulut pas même s'en servir comme l'abeille pour se venger, lorsque dans les derniers temps de sa vie quelques écrivains jaloux se permirent d'outrager sa respectable vieillesse.

» Que de témoins touchans je pourrais appeler ici, pour faire un juste éloge de son noble caractère !

» M. de Boufflers, digne du sang illustre dont il sortait, sentint d'abord l'éclat de son nom par les armes, et mérita l'estime et l'amitié de ses braves compagnons pendant la guerre de Sept Ans.

» Chéri dans sa jeunesse par l'ami de Charles XII, par le roi Stanislas, apprécié par Voltaire, ces deux hommes célèbres prédirent et commencèrent sa réputation littéraire.

» Ornement de la cour de France, mais peu propre à l'ambition, il savait mieux mériter que demander, et l'amour des lettres l'éloigna presque toujours de la fortune.

» Cependant on lui donna le gouvernement du Sénégal ; dans cette importante place, il justifia le choix du maréchal de Castries, par la justice, la douceur, la fermeté de sa conduite, par l'étendue de ses connaissances, par la sagesse de son administration.

» Il répandit d'utiles lumières sur le commerce de cette partie du monde, et les Africains lui durent l'adoucissement de leur sort.

» M. de Boufflers, de retour en France, se livrait plus que jamais aux travaux de l'Académie, dont il augmentait l'éclat. Une funeste révolution vint déchirer notre patrie, et le plus long orage succéda rapidement à ces beaux jours de victoire et de paix.

» Le nom et le mérite de M. de Boufflers l'avaient fait élire par ses concitoyens.

» Membre de l'assemblée nationale, il recommanda toujours l'union dans ces temps de discorde ; ses vœux ne furent pas exaucés ; mais sa voix sage se fit entendre avec succès, pour proposer des lois favorables au commerce, à l'industrie nationale et aux orphelins. Le temps les a respectées.

» Après avoir honorablement rempli ses devoirs de député, renonçant aux combats d'une politique orageuse, M. de Boufflers, rendu à ses passions consolatrices, les lettres et les voyages, trouva chez le prince Henri de Prusse un asile convenable à son caractère, à ses goûts, à ses sentimens.



» Dans cette contrée étrangère, il sut faire honneur à la France par sa conduite et par ses écrits.

» Il revint dans sa patrie lorsqu'on y vit l'ordre renaître : privé de biens, il soutint l'infortune avec ce noble courage qui ne laisse pas deviner l'effort.

» Le malheur, l'âge, les privations n'avaient pas eu le pouvoir d'altérer son caractère, d'abattre son esprit, de vieillir son talent.

» Il donna successivement au public plusieurs morceaux de métaphysique, de morale et de littérature.

» L'éloge de M. le maréchal de Beauveau, qu'il prononça devant vous, est encore présent à votre pensée, et suffirait peut-être pour faire celui de son talent, de son style et de son âme.

» Époux d'une femme aussi distinguée par ses vertus que par son esprit, ses travaux soutenaient avec peine son existence et celle de sa famille.

» Atteint par une maladie mortelle, son courage lutta long-temps contre la nature : il dissimulait ses souffrances pour éloigner nos inquiétudes ; il cachait à la tendresse, à l'amitié, cette funeste mort dont il sentait l'approche.

» Il se traînait mourant au milieu de nous, et jusqu'au dernier moment quelques lumières jaillissaient de son esprit ; et quelques paroles aimables sortaient de sa bouche.

» Le voilà séparé de nous pour toujours ! Les termes me manquent pour exprimer ma douleur : pleurons sa perte, aimons son ombre, et gardons à jamais son souvenir ».

---

## POLITIQUE.

DANS un des derniers numéros du Mercure, en annonçant le départ de lord Wellington pour Vienne, nous dîmes que l'on avait lieu de croire qu'il était porteur d'instructions propres à lever la plupart des difficultés qui entravaient la marche des affaires au congrès, et que, selon toute apparence, son arrivée à Vienne en hâterait la conclusion. Les dernières lettres, venues de cette capitale, confirment à cet égard nos conjectures et nos espérances. Depuis l'arrivée du noble lord, les négociations ont

pris une activité nouvelle; l'on assure même qu'elles ne roulent plus aujourd'hui que sur des objets d'une moindre importance, tous les grands arrangemens relatifs à la Pologne, la Saxe et l'Italie ayant été arrêtés et signés entre tous les ministres des grandes puissances. Ces nouvelles, que toutes les feuilles d'Allemagne répètent et que toutes les lettres particulières confirment, ont répandu partout une joie proportionnée à l'anxiété que commençoit à faire naître la prolongation du congrès européen. Nous croyons devoir nous abstenir de toute conjecture prématurée sur des résultats qui nous seront probablement connus d'ici à quelques jours; mais nous espérons plus que jamais qu'ils seront conformes à ce qu'on a le droit d'espérer d'une assemblée que la présence de tant de personnages augustes rend à jamais mémorable, et à laquelle l'Europe et l'humanité devront un long repos, puisque, comme nous aimons à le croire, elle aura aussi appelé à siéger dans ses conseils la justice et la modération, seules divinités qui aient reçu le pouvoir d'imprimer le sceau de la durée aux ouvrages des hommes.

Après les opérations du congrès, les affaires intérieures de l'Angleterre sont celles qui excitent le plus vivement la curiosité publique. Le parlement vient de faire sa rentrée; mais, comme il était facile de le prévoir, l'absence de lord Castlereagh, chargé de défendre les intérêts du ministère dans la chambre des communes, a paralysé les débats. En effet, toutes les questions ont été abordées; aucune n'a reçu de développemens, et la première séance s'est passée en conversations déconsues bien plus qu'en discussions régulières. Les ministres, qui craignent de se compromettre avant

Le retour de ce noble lord, se sont refusés à toute espèce d'explication ; ils ont néanmoins déclaré que la taxe sur les revenus serait supprimée , mais ils ont ajouté qu'il serait nécessaire de la remplacer par d'autres mesures financières qu'ils ont constamment refusé d'indiquer. Il est à présumer que ces mesures , par cela même que les ministres craignent tant de les faire connaître d'avance, sont de nature à rencontrer dans le parlement une forte opposition. La taxe des revenus a toujours paru aux Anglais odieuse, vexatoire , et même arbitraire , en ce qu'elle porte non-seulement sur les revenus fonciers, mais encore sur les richesses commerciales et sur les fortunes présumées en portefeuille. Aussi long-temps que l'Angleterre a été engagée dans la guerre qui vient de se terminer , la nation s'y est soumise avec une rare patience ; mais dans ces dernières circonstances il s'est élevé un cri général contre cet impôt , et de tous les comtés des milliers de pétitions ont été adressées à la chambre des communes pour en demander la suppression. Néanmoins comme son produit ne s'élève pas à moins de 14 milliers sterling ( environ 336 millions de France ), on conçoit qu'il est de toute nécessité de trouver quelques moyens de combler , au moins en partie, l'immense déficit que la suppression de cette taxe produira dans les revenus publics. On croit que pour y parvenir , et dans l'impossibilité de créer de nouveaux impôts, le ministère aura recours à l'éternelle et inépuisable ressource des emprunts. Le parlement aura ensuite à s'occuper du renouvellement du bill qui suspend les paiemens de la banque en espèces, et qui expire le 25 mars prochain. Ce bill sera-t-il renouvelé ? ou la banque sera-t-elle enfin tenue de payer en numéraire ? La solution de ce problème n'est pas douteuse ; la banque sera autorisée à suspendre pour un certain laps de temps encore ses paiemens en numéraire , soit parce qu'elle n'en a pas une quantité suffisante pour payer à bureau ouvert ; soit parce que le gouvernement croira avoir encore besoin de l'arme puissante que lui fournit le crédit presque incroyable d'une banque dont le papier fait fonction de monnaie et ne perd presque rien , quoiqu'il y ait une impossibilité réelle et reconnue de le convertir en numéraire à volonté.

Quant aux opérations du congrès, il est facile de prévoir que les ministres continueront à ajourner toute explication et même toute discussion jusqu'à l'arrivée de lord Castlereagh. Il faudrait connaître la nature des nouvelles dont il sera porteur pour prévoir les discussions auxquelles ses communications au parlement pourront donner lieu ; mais comme après les guerres même les plus heureuses on est toujours obligé de rabattre quelque chose des espérances que l'on avait conçues, et que d'ailleurs il est douteux que l'état de paix où nous allons entrer soit aussi avantageux au commerce et à la puissance de l'Angleterre que l'ont été les vingt années de guerre d'où nous sortons, il est possible que les ministres éprouvent plus de difficultés à triompher de l'opposition lorsqu'il s'agira de faire agréer à la nation les conditions de la paix, qu'ils n'en ont eu dans les sessions précédentes, lorsqu'il s'agissait de la convaincre de la nécessité de continuer la guerre.

Le traité de paix qui a terminé la guerre avec les États-Unis, sans pourtant opérer la cessation des hostilités, sera sans doute aussi l'objet d'une vive discussion. Si le traité de Gand est ratifié, les ministres pourront impunément braver les clameurs de l'opposition. Mais si M. Maddisson refuse d'y attacher son nom, ces clameurs pourraient bien prendre un autre caractère, et le peuple anglais demander aux ministres compte des trésors prodigués dans une guerre entreprise avec tant de moyens, et dont les résultats ont si peu répondu à l'attente générale et aux prédictions des journaux ministériels.

---

Nous croyons devoir recueillir ici le document suivant qui a été publié dans la gazette de Nuremberg, et qui jette le plus grand jour sur les prétentions de la Prusse ; d'autant plus que de toutes les notes échangées entre les puissances au congrès, c'est la première qui ait été rendue publique.

*Extrait de la note remise au congrès par le prince de Hardenberg, chancelier de la Prusse, relativement à la réunion de la Saxe à la Prusse.*

« Maintenant tout dépend principalement de la décision par rapport à la Saxe. Les motifs les plus prépondérans s'opposent au morcellement de la Saxe : le bien-être et les désirs de la nation qui se prononcent tous les jours plus fortement, la parole de S. M. l'Empereur de Russie, l'intérêt de la Prusse, ainsi que celui de toute l'Europe elle-même. Jusqu'ici on ne s'est point écarté du point de vue, que, pour maintenir l'équilibre et la tranquillité, la Prusse doit être forte. On veut qu'elle ait une étendue qui lui donne les moyens de pouvoir se défendre, et qui ne la mette pas dans le cas de chercher à s'agrandir pour conserver la force indispensable à sa défense.

» Les traités lui assurent, en outre, le nombre d'habitans qu'elle avait en 1805 ; il est vrai qu'il n'y est pas question de la force des possessions ; mais ils lui assurent cependant un état géographique-ment arrondi sous tous les rapports. La justice demande pour elle qu'elle soit renforcée de la même manière que tous les alliés et tant d'autres États l'ont été. Où peut-on lui procurer tout cela, si l'on ne lui donne pas toute la Saxe ?

» Il serait expédient, sous tous les rapports, de fonder un autre établissement pour le roi de Saxe et ses successeurs. Son existence ultérieure en Saxe présente une situation désagréable, qui, loin d'être satisfaisante pour lui, ne pourrait être au contraire qu'onéreuse et précaire.

» Ses possessions seraient toujours resserrées par les deux puissances voisines, l'Autriche et la Prusse. Les habitans du territoire qu'il conserverait, auraient nécessairement des relations continuelles avec ceux de la partie cédée ; ce qui donnerait lieu à des désagré-mens et à un mécontentement qui seraient également désavantageux pour les souverains et leurs sujets. Il se formerait un centre d'intrigues et de cabales qui compromettraient sans cesse la tranquillité in-

térieure des deux États, et même la bonne harmonie qui doit toujours régner entre la Prusse et l'Autriche.

» Le roi de Prusse a offert, à des conditions peu onéreuses, Munster, Paderborn et Corwey, avec 310,000 hommes, pour former l'établissement que l'on demande pour la maison de Saxe. Si ces offres ne paraissent pas suffisantes, le soussigné est chargé de proposer des possessions deux fois plus considérables que les premières sur la rive gauche du Rhin, et dans lesquelles se trouve une ville propre à former une résidence très-agréable. Luxembourg serait une forteresse commune à toute la confédération germanique.

» Dans la note du 22 octobre, M. le prince de Metternich a consenti, au nom de son souverain, sous certaines conditions, à la réunion de toute la Saxe avec la Prusse. Il se borna à manifester le désir que l'on conservât à son souverain une partie du royaume de Saxe qui confine à la Bohême. On développa l'impossibilité d'acquiescer à cette demande. On offrit la possession d'un pays considérable, dont les habitans professent la même religion que le roi, ce qui, pour la puissance, lui donnerait rang immédiatement après Bade, ainsi qu'un vote au premier conseil de la confédération, montre que la situation de ce pays n'est point de nature à devenir l'objet d'une jalousie continuelle entre la Prusse et l'Autriche; il serait ainsi préférable, sous tous les rapports, à la conservation de la Saxe, qui serait moins sûre et indépendante.

» Qu'il me soit permis d'examiner les conditions auxquelles S. M..... a donné son consentement.

» 1°. Que cet objet reste en connexion avec les autres arrangements territoriaux de l'Allemagne; que par rapport à cette connexion, S. M. regarde comme une base fondamentale le plus parfait équilibre de l'influence à laquelle l'Autriche et la Prusse pourraient être appelées à l'égard de l'Allemagne, de manière que dans le système de défense de l'Autriche et de la Prusse, aucune de ces deux puissances ne puisse empiéter directement sur l'autre. Mais si l'égalité de protection ou d'influence de deux puissances allemandes venait à cesser, S. M. regarderait alors la ligne sur le

Mein, y compris Mayence, comme nécessaire pour la défense de l'Allemagne méridionale, et la sûreté de sa monarchie; le cours du Mein et celui de la Moselle seraient en conséquence considérés comme la ligne méridionale de défense, et il faudrait, d'après cela, régler les parties de territoire qui pourraient servir d'indemnité et de compensation pour les princes de l'Allemagne septentrionale et méridionale.

» 2°. Sous la réserve expresse des arrangemens à conclure entre les deux puissances par rapport aux frontières, à la fortification de quelques places, aux rapports de commerce et à la libre navigation de l'Elbe.

» 3°. S. M. a compté sur un parfait accord des deux cours, et l'appui mutuel qu'elles se donneraient par rapport à ce qui regarde la Pologne.

» Quant au premier point, la Prusse entre entièrement dans toutes les vues et les principes de S. M. l'empereur. Elle est tout-à-fait disposée à abandonner à l'Autriche l'influence et les arrangemens en question, tant sur la rive gauche du Mein que sur la rive droite de la Moselle, sans entrer dans une explication sur la question de savoir si la forteresse de Mayence est plus nécessaire pour la défense du nord que pour celle du midi de l'Allemagne. La nécessité de la conserver pour l'avantage de la commune patrie est si évidente et si prononcée par la plupart des princes d'Allemagne, que la Prusse, qui n'a jamais eu le dessein d'augmenter ses possessions par cette place, n'a point d'autre vue que de la regarder comme un boulevard commun de la Confédération. Cette forteresse serait gardée par les troupes du corps germanique, et entretenue à frais communs.

» A l'égard du deuxième point, on a contracté l'engagement de ne pas fortifier Dresde. Le soussigné ne sait pas de quel autre point ou place frontière il pourrait encore être question; mais les arrangemens à prendre, par rapport à Dresde, aux relations de commerce d'un intérêt mutuel, et à la libre navigation de l'Elbe, ne sont sujets à aucunes difficultés.

» Pour le troisième point, la Prusse a déjà tant fait, suivant ses moyens, que l'on peut espérer de le voir terminer d'une manière satisfaisante.

» A l'exception de....., le soussigné ne connaît aucune puissance allemande qui se soit déclarée contre la réunion de toute la Saxe à la Prusse.

» Cette puissance ne veut point que le pacte fédératif soit établi sur une base qui, entraînant l'incorporation des premiers États de l'Allemagne, pourrait être si inquiétante pour sa propre sûreté. Mais la sûreté de l'existence de l'Allemagne, et de ses membres, n'a-t-elle pas été encore beaucoup plus menacée, lorsque le roi de Saxe est resté opiniâtrement attaché jusqu'au dernier moment à la cause de l'ennemi?

» S. M. le roi de Prusse compte que S. M. l'empereur consentira à l'incorporation de la Saxe à la Prusse, et représentera au roi de Saxe et aux membres de sa famille les avantages qui résulteront pour eux de l'établissement offert sur la rive gauche du Rhin. S. M. ne désire rien plus ardemment que de contribuer, d'un côté, autant que possible, à tout ce qui peut conserver l'intime union entre les grandes puissances alliées, afin d'atteindre le but important pour lequel on ne doit épargner aucun sacrifice ; mais, d'un autre côté, S. M. ne peut consentir à aucun arrangement qui imposerait à la Prusse seule un sacrifice permanent. S. M. réclame ce à quoi elle peut justement prétendre par suite de traités et par les efforts qu'elle a faits ».

---

#### PIÈCES OFFICIELLES ET ACTES DU GOUVERNEMENT.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, etc.  
A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Les états ne fleurissent que par la justice ; elle fait au-dehors la gloire et la force des empires ; c'est elle qui au-dedans est la plus sûre garantie de l'honneur et de la fortune des citoyens et le lien commun des familles.

Le droit et les devoirs de la royauté nous prescrivent de remettre à des tribunaux l'administration de la justice, que plusieurs de nos prédécesseurs rendirent autrefois eux-mêmes à leurs sujets. Toute justice émane du roi (art. 57 de la Charte) ; mais nous en déléguons l'exercice à des juges dont la



nomination nous est exclusivement réservée, et auxquels l'irrévocabilité que notre institution leur imprime, assure cette indépendance d'opinion qui les élève au-dessus de toutes les craintes comme de toutes les espérances, et leur permet de n'écouter jamais d'autre voix que celle du devoir et de la conscience.

La plupart des magistrats de notre royaume attendent avec impatience l'institution royale qui va consacrer le reste de leur existence aux fonctions dans lesquelles nous les avons établis ou maintenus; mais nous devons, avant tout, chercher à recueillir tous les renseignemens qui pouvaient éclairer ou diriger nos choix; nous voulions encore préparer à l'avance des fonds de retraite pour les magistrats que l'âge ou les infirmités mettaient hors d'état de continuer leurs utiles services, désirant que tous ceux qui laisseront dans nos tribunaux d'honorables souvenirs, emportent avec eux des récompenses méritées de leurs longs services, et que ces récompenses elles-mêmes deviennent autant d'encouragemens pour ceux qui les remplacent.

Nous commençons l'institution générale des juges par la cour de cassation, la première de nos cours dans l'ordre hiérarchique des tribunaux, où elle est spécialement chargée de maintenir l'observation rigoureuse des lois et des formes tutélaires de la vie, de l'honneur, et des propriétés de tous nos sujets.

Cette cour, qui a déjà rendu de grands services, les continuera avec un nouveau zèle, quand nous aurons définitivement réglé sa composition, quand chacun de ses membres tiendra de nous des pouvoirs dont notre institution aura assuré l'irrévocabilité, et qu'aucun d'eux ne sera plus distrait de ses importants travaux par des inquiétudes sur l'avenir. La même sécurité passera de la cour de cassation aux autres cours et tribunaux de notre royaume, parce que le très-petit nombre de changemens que nous aurons faits dans les personnes rassurera tous ceux qui pouvaient en craindre, et devenant comme le type des changemens qui nous resteront à faire, suffira presque pour les produire.

A ces causes, sur le rapport de notre ami et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray, commandeur de nos ordres, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La cour de cassation restera telle qu'elle est réduite, au nombre de quarante neuf membres, y compris un premier président et trois présidents. Le parquet restera composé d'un procureur-général et de six avocats-généraux. Elle continuera d'avoir un greffier en chef nommé par nous, et quatre commis-greffiers nommés par le greffier en chef.

2. Nous avons nommé et nommons, institué et instituons membres de la cour de cassation; savoir : premier président, le sieur Desèze; présidents, les sieurs Barris, président actuel; Henrion de Pensac, *idem*; Brisson, président à la cour royale de Paris. Conseillers, les sieurs Bailly, Cochard, Coffinhal-Dunoyer, Schwendt de Saint-Etienne, Lasaudade, Audier-Masvillon, Aumont, Babille, Basire, Borel de Bretizel, Boyer, Brillat de Savarin, Buschop, Cassaigne, Chasle, Gandon, Liger de Verdigny, Minier, Pajon, Poriquet, Rataud, Rousseau, Ruperou, Sièyes, Vallée, Vasse de Saint-Onen, Vergès, Zangiacomi, Carnot, Botton-Castellaumont, Lefessier de Grandprey, Chabot, Favard de l'Anglade, Lasagny, tous conseillers actuels; Pinson de Menerville, ex-président à la cour des aides; Clauzel de Coussergues, conseiller à la cour royale de Montpellier; Olivier, avocat-général à la cour royale de Grenoble; Blondel d'Aubeis, conseiller à la cour royale de Paris; Pajot de Marcheval, maître des requêtes honoraire; Jaubert, conseiller d'état honoraire; Legonidec, ex-procureur-

général à la cour de Rome; Robert de Saint-Vincent, conseiller à la cour royale de Paris.

3. Nous nommons pour remplir les fonctions de notre procureur-général, le sieur Mourre; et pour remplir les fonctions d'avocats-généraux, les sieurs Jourde, avocat-général actuel; Lecontour, *idem*; Giraud-Duplessis, *idem*; Joubert, avocat-général actuel; Lebeau, conseiller à la cour royale de Paris; Fréteau de Peny, avocat-général à la même cour, lesquels exerceront tant qu'il nous plaira lesdites fonctions.

Nous nommons le sieur B. Jalbert, greffier en chef.

4. Les membres de la Cour de Cassation et du parquet nommés par les précédens articles, le greffier en chef et les officiers ministériels actuellement en fonctions, se rendront au jour et heure qui leur seront indiqués, au lieu ordinaire des séances, sur l'ordre qui leur sera individuellement adressé, pour y être installés par notre chancelier, et y prêter entre ses mains le serment de nous être fidèles, de garder et faire observer les lois du royaume, ainsi que nos ordonnances et réglemens, et de se conformer à la Charte constitutionnelle que nous avons donnée à nos peuples. Le même serment sera préalablement prêté entre nos mains par le premier président et le procureur-général.

5. Il sera tenu un registre de ladite prestation de serment, et mention en sera faite par le greffier en chef, sur les provisions signées de nous, qui seront incessamment délivrées à tous ceux qui sont compris dans la présente nomination.

6. Les membres de la Cour de Cassation et du parquet qui ne sont pas compris dans la présente nomination, pourront porter le titre d'honoraire, s'ils obtiennent de nous les lettres à ce nécessaires. Ils se retireront, dans le délai d'un mois, par-devant notre chancelier pour y faire liquider leur pension de retraite, qui sera payée de la même manière et sur les mêmes fonds que ceux portés au budget pour le traitement de la Cour de Cassation.

7. Sont maintenus tous réglemens relatifs à la Cour de Cassation qui ne sont pas contraires aux présentes.

8. Notre ami et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray, commandeur de nos Ordres, est chargé de l'exécution des présentes, dont il adressera une expédition en forme au sieur Mourre, notre procureur-général, qui déclarera la Cour de Cassation en vacance jusqu'au moment de sa nouvelle installation.

Donné à Paris, le 15 février 1815.

## A M. LE RÉDACTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

*Tables logarithmiques*, pour les nombres, les sinus et les tangentes, disposées dans un nouvel ordre par M. de Prasse, professeur de mathématiques à Berlin, corrigées et précédées d'une introduction traduite de l'allemand, et accompagnée de notes et d'un avertissement, par M. Halma. Prix, 1 fr. et 1 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Henri Grand, lib., rue Saint-André-des-Arcs, n°. 35; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Haute-Seuille, n°. 23.

*Malesherbes à Saint-Denis*, poëme élégiaque, qui a remporté le prix proposé dans *la Quotidienne* pour le meilleur éloge de Louis XVI; par M. Ourry, Brochure in-4°. Prix 75 cent., et 1 franc par la poste. Au bureau de *la Quotidienne*, rue Neuve des Bons-Enfans, n°. 25; et chez les marchands de nouveautés, au Palais-Royal.

*Racines latines mises en phrases et mnémonisées d'après la méthode de M. de Fénaigle*, avec la traduction interlinéaire, les étymologies et les dérivations; suivies des règles de la prosodie en 39 phrases, et des conjugaisons latines également mnémonisées, et avec gravure. Prix, 3 fr., et 3 fr. 25 c. franc de port. A l'athénée de la jeunesse, quai de l'École, n°. 12; Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23; Bechet, quai des Augustins, n°. 63; Bachelier, même quai, n°. 55; Henri Grand, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 35; et chez Jombert, rue du Paon-Saint-André, n°. 1.

*Tableau historique et raisonné des premières guerres de Buonaparte, de leurs causes et de leurs effets.* — Première partie. — *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée, par le chevalier Michaud de Villette. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port; papier velin, broché en carton, 4 fr. — Cette partie contient les *Guerres d'Italie*; la seconde partie, qui contient les *Expéditions d'Égypte et de Syrie*, est du même prix. Paris, chez L.-G. Michaud, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, n°. 34.

*Conseils d'un père et d'une mère à leurs enfans sur l'éducation des filles.* Trois volumes. Prix, 6 fr. Chez Deterville, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8.

Les tomes 2 et 3 séparément, 4 fr.

---

#### ERRATA du dernier numéro de janvier.

Page 70, vers 17, on lit : ses vieilles offrandes; lisez : ses vieilles affreuses.

---

Le prix de la souscription au *Mercure de France* est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, et 56 fr. pour l'année. — On ne peut s'inscrire que du premier de chaque mois. — En cas de réclamation, on est prié de joindre une des dernières adresses imprimées ou d'indiquer le numéro de la quittance. — Les souscriptions, lettres, livres, gravures, musique, etc. doivent être adressés, *franc de port*, au directeur du *Mercure de France*, rue de Grétry, n°. 5. — Aucune annonce ne sera faite avant que cette formalité ait été observée.



# MERCURE DE FRANCE.

---

N°. DCLXXII. — *Samedi 25 février 1815.*

---

## POÉSIE.

### LA NUIT DE NOEL.

TANDIS que les flots du torrent  
Inondaient la forêt par l'hiver dépouillée;  
Une mère, à côté de son fils expirant,  
Prolongeait sa triste veillée.  
Muette, et pâle de douleurs,  
Dans sa cabane solitaire,  
Elle pleurait.... et sur la terre  
Nul mortel n'a daigné s'informer de ses pleurs.  
Sans se plaindre à l'Être Suprême,  
Elle a vu fuir tous ses amis :  
Pauvre mère! peut-être il faudra qu'elle-même  
Du funeste linceul enveloppe son fils!  
Son fils ! elle succombe à ces tristes pensées.  
  
Tout à coup du hameau les cloches balancées,  
Vers le temple des champs appellent les mortels;  
On célébrait alors, au pied des saints autels,  
Cette nuit chaste et fortunée

Qui vit naître l'enfant délices d'Israël ;  
 Et, de rayons purs couronnée,  
 L'étoile de Jacob se montrait dans le ciel.  
 Sa miraculeuse lumière,  
 L'airain qui retentit de momens en momens,  
 Dans le cœur navré d'une mère  
 Font naître par degrés d'heureux pressentimens.  
 Hélas ! à force de tourmens,  
 Elle avait oublié jusques à la prière.

Faible, le front couvert de deuil,  
 Confiant à son Dieu l'objet de ses alarmes,  
 De sa triste cabane elle passe le seuil,  
 Et bientôt les autels sont baignés de ses larmes.

- « Toi ! dont le secours est promis
- » Au chrétien souffrant et fidèle,
- » Épouse du Seigneur, écoute-moi, dit-elle ;
- » J'abandonne pour toi la couche de mon fils.
- » De tes demeures éternelles,
- » Daigne descendre dans ce lieu ;
- » Tu sentis, comme moi, les craintes maternelles,
- » Tu tremblas pour ton fils, et ton fils était Dieu.
- » Contre la tempête inhumaine,
- » Protège un lis mourant qui n'a plus de soutien ;
- » Mon enfant commençait à peine
- » A prononcer le nom du tien.
- » Ne m'en sépare pas : je l'entends qui m'appelle ;
- » De son lit de douleur je reprends le chemin :
- » Adieu, je reviendrai demain
- » Déposer son berceau dans ta sainte chapelle ».

Elle dit, et déjà ses pas  
 Se sont tournés vers sa chaumière ;  
 Mais, au retour de la lumière,  
 Dans l'église rustique elle ne revint pas.

Les cierges des morts s'allumèrent ,  
Et devant le temple attristé,  
Le soir , à leur pâle clarté ,  
Deux cercueils inégaux passèrent.

PAR M. ALEXANDRE SOUMET.

---

### ANECDOTE.

UN monarque était en voyage  
*Incognito* , c'est souvent le moyen  
D'être remarqué mieux , et l'on n'y gagne rien ;  
J'en vais offrir le témoignage.  
Puisqu'il cachait son nom , qu'on ne s'étonne pas  
Que je l'ignore , ainsi que le nom du village  
Où de sa majesté l'on servit le repas.  
Ce repas fut très-court : deux œufs , pas davantage ;  
A coup sûr ce monarque-là  
N'était pas un Gargantua.  
Le repas fait , l'hôte avec son acquit  
Présente humblement son mémoire.  
Rusé , plaisant , homme d'esprit ,  
Desbarres fut son nom , à ce que dit l'histoire ,  
Et comme un autre il visait à la gloire ;  
Aussi son nom nous est-il parvenu ,  
Quoique celui du roi nous demeure inconnu.  
De rester ignorés que cela nous console !  
Le roi lit le mémoire , et voit..... deux cents florins !  
Quoi ! dit-il , vous osez.... quel affreux monopole !...  
Chose rare en effet ! des œufs !... de tels coquins  
Mériteraient , sur ma parole ,  
Qu'on en fit pendre quelques-uns.  
« Réprimez ce courroux , Sire , répond Desbarres ,  
» Dans ce pays les œufs ne sont pas rares ,  
» Mais les rois n'y sont pas communs ».

Que fit le roi? le roi se mit à rire,  
 Paya l'hôte, et reprit sa route sans rien dire.

F. C.

VIVE LE ROI.

AIR : *Du premier pas.*

Vive le Roi!

Vive notre bon père!

Vœux, cri touchant, qu'avec un doux émoi,  
 Dans le château comme dans la chaumière,  
 Tout bon français ajoute à sa prière :

Vive le Roi!

Vive le Roi!

Sans le voir, si j'y pense,  
 Ce cri m'échappe, et presque malgré moi;  
 Le cœur si bien nous l'apprend que l'enfance,  
 En bégayant, déjà répète en France :

Vive le Roi!

Vive le Roi!

Dit ce vieux militaire;  
 Sur tes lauriers, mon fils, repose-toi.  
 Louis le veut; laissons en paix la terre,  
 Reviens chanter près de ta bonne mère :

Vive le Roi!

Vive le Roi!

Chante aussi l'Angleterre.

Louis dix ans fut commis à sa foi :  
 D'un tel dépôt reconnaissante et fière,  
 A sa rivale elle a dit : plus de guerre ;

Vive le Roi!

Vive le Roi!

Prier Dieu pour sa vie,

Français, Français, ah ! c'est prier pour soi.  
Prions aussi pour sa nièce chérie  
Qui, comme nous, veut qu'à toute heure on crie :  
Vive le Roi !

H. ED. PORTALE.

---

### MORALITÉ.

Il en est de nos jugemens  
Comme de nos montres ; sans peine  
On consulte celle des gens,  
Mais on s'en rapporte à la sienne.

F. C.

---

### ÉNIGME.

SEMBLABLE à l'ours tapi dans sa tanière,  
Des hommes que je fuis, des villes que je hais,  
Je ne me rapproche jamais,  
Car j'aime à m'isoler de la nature entière :  
Et je puis dire cependant,  
Qu'étant monté sur un pied très-brillant,  
Je suis prisé dans le grand monde,  
Présenté chez le roi par maint ambassadeur,  
Et produit en Autriche auprès d'un empereur,  
Sur les vertus duquel l'espoir du nord se fonde.

Sous un certain rapport,  
Ce qui paraîtra fort,  
C'est que seul dans mon gîte,  
Où je vis en ermite,  
Lorsque je veux, je puis,  
Pour charmer mes ennuis,  
Ou bien pour me distraire,  
Jouer avec mon frère,  
Frère de nom s'entend.  
Devine maintenant.

V. B. (d'Agen).



LOGOGRIPE.

CHEZ un peuple qu'on croit le plus vieux de la terre,  
Je suis homme d'état, je suis homme de guerre,  
Aussi brave au combat que prudent au conseil;  
Mais, hélas ! à quoi tient ici-bas notre gloire !  
Si je perds un seul pied, aussitôt mon histoire  
Est celle d'un brigand qui n'eut point de pareil.

Je porte en moi cet être plein d'audace

Qu'a su si bien dépeindre Horace;

Un animal alerte et fort léger;

L'objet auquel les arts, l'architecture,

La broderie et la peinture

Doivent tous leurs produits; enfin un étranger,

Vrai Normand, dit-on, mais d'origine lapone,

Visitant maintenant les bords de la Garonne,

Et que bouche béante et les yeux ébahis

Allaient voir l'an dernier bien des gens à Paris.

Par le même.

CHARADE.

ON fait la glu de mon premier,

Plante qui croît sur l'aubépine;

On use fort de mon dernier

Pour une tisane anodine;

Rien n'est plus doux que mon entier

Pour une mauvaise poitrine.

BONNARD, ancien militaire.

Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Énigme est *Verre* (à boire).

Celui du Logogriphe est *Tigrane*.

Celui de la Charade est *Mariage*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

DES MODES ACCIDENTELS DE NOS PERCEPTIONS, ou Examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés et à la perception des objets extérieurs. — A Paris, chez Delaunay, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 243.

CET ouvrage est également intéressant par la nouveauté et l'importance du sujet, et par la manière dont il est traité. L'auteur s'y montre à la fois métaphysicien profond, physiologiste instruit, moraliste distingué, écrivain élégant. Nous regrettons qu'il ne soit pas entré dans plus de détails. Il semble avoir voulu seulement exciter la curiosité de ses lecteurs, et les engager à réfléchir sur les phénomènes les plus merveilleux, en les rapprochant de ceux qui se présentent continuellement et dont l'habitude nous empêche de nous étonner. Nous l'invitons à développer son sujet dans un ouvrage plus étendu. Nous ne pourrions donner de celui-ci qu'une idée imparfaite. Les raisonnemens et les faits y sont tellement enchaînés qu'il n'est pas susceptible d'analyse.

Il est difficile de distinguer dans nos idées ce qui nous vient du dehors de ce qui tient à la nature de notre entendement. En reconnaissant que notre âme est le miroir du monde sensible, il reste à savoir si ce miroir rend fidèlement les images; et l'on ne peut résoudre cette question qu'en comparant les impressions que les mêmes objets font sur nous dans des circonstances diverses.

Notre âme est affectée d'une manière différente pendant la veille et pendant le sommeil. Outre ces deux états qui se succèdent tous les jours, il en est d'autres dans lesquels l'homme peut se trouver accidentellement, tels sont celui de noctambulisme, celui de folie

ou de délire, celui de catalepsie, enfin celui de somnambulisme magnétique.

L'auteur décrit ces divers états; il montre que dans chacun d'eux il y a un changement dans le mode de nos perceptions, et il est conduit à supposer un mode de perception primitif dont les autres ne sont que des modifications.

Pendant la veille, la connaissance des objets arrivé à notre âme par nos cinq sens, dont les uns ne sont affectés qu'au contact, et dont les autres se portent à d'immenses distances, à l'aide d'un fluide intermédiaire. Les idées se conservent dans la mémoire, la raison les combine, et l'activité propre de l'esprit les reproduit à volonté.

Dans le sommeil la faculté locomotive est suspendue; les sens ne nous transmettent plus les impressions des objets; la mémoire et l'imagination sont mises en jeu par un moteur inconnu: nous assistons à un spectacle, sans faire usage de notre jugement et de notre volonté.

Le noctambule a la perception des objets d'une autre manière que dans l'état de veille, et l'exercice de ses facultés se rapporte uniquement à la série d'idées intérieures qui l'occupe.

Dans la folie, l'imagination présente les objets qu'elle crée avec une force supérieure ou du moins égale à celle qu'exercent les sensations, et l'on ne distingue plus les chimères des réalités. La raison n'est point anéantie, mais l'instrument qui lui fournit les idées sur lesquelles elle doit s'exercer, est dérangé.

Dans la catalepsie le corps n'a point de mouvement. Les perceptions arrivent à l'âme sans le secours des yeux et des oreilles. Cet état se rapproche de celui de noctambulisme et de celui de somnambulisme, qui en sont cependant distingués chacun par un caractère essentiel.

Ici l'auteur trace le tableau des phénomènes qui se manifestent dans le somnambulisme: on voit qu'il les a examinés avec l'attention la plus scrupuleuse, qu'il les a comparés avec ceux que présentent les autres états de l'homme: et ce n'est point un léger

mérite d'avoir porté sur un pareil sujet le flambeau de la philosophie.

Il faut voir dans l'ouvrage même ce tableau extrêmement curieux. Nous nous bornerons à dire que le somnambulisme diffère totalement de la veille et du sommeil par le développement d'un nouveau mode de perception.

En essayant de ramener les phénomènes à une cause principale, l'auteur ne s'arrête point à en prouver la réalité; il invite seulement à s'en assurer par l'expérience.

« On aurait tort, dit-il, de rejeter sans examen des faits attestés par des témoins croyables; mais lorsqu'ils sont d'une nature extraordinaire, il faut les vérifier avec une extrême rigueur. Le bon sens ne permet pas d'admettre des prodiges, et personne ne doit y ajouter foi avant d'en avoir connaissance par soi-même, ou par des témoignages nombreux et irrécusables ».

L'auteur expose ensuite les motifs qui le déterminent à appeler notre attention sur des choses qui paraissent problématiques. Il pense que l'examen des phénomènes du somnambulisme conduirait à une connaissance plus profonde des facultés morales et physiques de l'homme; qu'on pourrait en tirer parti pour la guérison des maladies; et que si les gens éclairés et bien intentionnés s'en occupaient plus généralement, il cesserait de pouvoir se trouver entre les mains des ignorans, des enthousiastes et de ceux qui en abusent sans savoir à quel point ils se rendent coupables.

« Le mystère et les abus, dit-il, ont presque toujours marqué les premiers pas de l'homme dans la carrière des sciences. Des faits isolés paraissent inexplicables, miraculeux. L'amour-propre et l'intérêt s'en emparent pour en faire un patrimoine exclusif et mettre à profit la crédulité. Les commencemens de la physique ont donné naissance à la magie, la chimie à l'alchimie, la géométrie à la géomancie, l'astronomie à l'astrologie. A mesure que les faits se sont multipliés, que la connaissance en a été répandue, on a tâché de les ramener à des principes connus ou d'en déduire des principes nouveaux. On en a formé des corps de doctrine;

l'enseignement les a mis à la portée du public : la publicité a fait disparaître le mystère et les abus ».

L'auteur est enfin conduit à des considérations du plus haut intérêt. Puisque notre âme peut avoir des perceptions par une voie différente de celle des cinq sens dont nous jouissons dans l'état de veille, n'est-il pas probable qu'après la mort nous aurons un mode de perception plus exact, plus étendu, et que tout changera de face pour nous ?

« Que deviendront alors les fruits de tant d'années de travail, de toute cette expérience recueillie pendant le cours d'une vie souvent pénible et agitée ? Tout ce que nous avons appris avec tant d'effort s'évanouira peut-être ; .... mais la raison appartient à toutes les phases de notre existence, et les conséquences de nos bonnes actions nous suivront partout ».

Nous désirerions pouvoir rapporter ici ce que l'auteur dit sur le soin que nous devons prendre d'écouter et de perfectionner notre raison, sur le développement futur de nos facultés et de notre intelligence, sur l'existence de l'âme indépendamment des organes dont elle est ici-bas obligée de se servir, et sur la force que la certitude d'un avenir doit nous donner pour combattre, pendant notre passage sur la terre, les passions qui nous écartent à la fois de la vérité et de la vertu. Ce morceau est écrit avec une éloquence qui part du cœur. Nous n'en citerons que la dernière phrase.

« Que d'idées grandes et consolantes viennent nous entourer de toutes parts ! Lorsque nous voulons bien les admettre, les maux disparaissent, le calme succède à la tempête, un courage intrépide remplit notre cœur, les malheurs de la vie ne sont plus qu'une source d'expériences salutaires, et la mort le commencement d'une nouvelle existence ».

Si des critiques rejettent plusieurs des faits admis dans cet ouvrage, nous nous flattons qu'ils les combattront par des raisonnemens appuyés sur des observations contraires, et qu'ils s'abstien-

drent d'attaquer par le ridicule des opinions qui se lient aux plus grands intérêts de l'homme, et qui tendent à augmenter à la fois son bien-être physique et ses connaissances morales. D.

---

**HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1814 et de la Restauration de la monarchie française**, avec des pièces justificatives; par M. ALPHONSE DE BEAUCHAMP. — Deux vol. in-8°. — Prix 13 fr. 50 cent., et 16 fr. par la poste. — A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine.

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

ENFIN Napoléon avait quitté Paris pour se mettre à la tête d'une armée étonnée de sa longue inaction, et ce départ était, selon ses partisans, le réveil du lion. Ses premières opérations parurent justifier leur confiance; mais bientôt, trahi par le sort des combats à Brienne, dans ce séjour même où avait commencé son éducation militaire, il fut obligé de se replier sur Troyes, et de là sur Nogent. Alors commençant à se défier de la fortune, il prononça lui-même ce mot de pacification si long-temps rejeté par lui avec dédain, et le congrès de Châtillon-sur-Seine commença ses opérations sans interrompre celles des armées.

Ce congrès, qui n'était pour Buonaparte qu'un ressort de plus ajouté à ceux de sa tortueuse politique, fournit, pendant sa durée, plus d'une nouvelle preuve de sa duplicité. On sait que les instrue-

tions adressées à son ministre, variaient chaque jour, d'après les différens succès d'un combat ou d'une manœuvre. On sait que maître de conclure la paix aux conditions les plus honorables, il déchira, après une victoire, le projet de traité, et que cet homme, qui en défendant les environs de sa capitale rêvait encore la conquête du monde, s'écria à la suite d'un avantage qu'il avait remporté : « *Je suis à présent plus près de Vienne qu'ils ne le sont de Paris* ».

Mais déjà les alliés, convaincus de sa mauvaise foi par son refus de signer des préliminaires basés sur les concessions qu'il avait précédemment annoncées, commençaient à écouter des vœux que leur conduite et la terreur inspirée par le dominateur de la France avaient long-temps comprimés. La ville de Troyes peut réclamer, avec justice, l'honneur d'avoir fait la première parvenir ce vœu pour la restauration de la monarchie, jusqu'aux souverains étrangers; M. le Marquis de Widranget et M. de Gouault, victime infortunée de son généreux dévouement, furent les principaux promoteurs de cette noble résolution. Déjà, malgré les précautions de la tyrannie, on savait que les princes de l'auguste famille des Bourbons, réfugiés en Angleterre, s'étaient embarqués pour venir en personne réclamer leurs droits imprescriptibles, et reconquérir, s'il le fallait, comme Henri IV, l'héritage de saint Louis; enfin l'espoir des amis de la royauté légitime avait un point d'appui, et du moins les

périls à braver conduisaient, par une route glorieuse, vers un but certain.

En effet, tandis que des alternatives de succès et de revers différaient le dénouement de ce grand drame, tandis qu'on faisait défiler des prisonniers dans Paris et que ses faubourgs étaient encombrés de blessés, que les villes de la Bourgogne, de la Champagne, etc., étaient tour à tour occupées par les deux partis, le précurseur de notre auguste monarque, Monsieur, Comte d'Artois arrivait à Vesoul en Franche-Comté. « Il arrivait seul, dit l'auteur, » sans soldats, sans appui, inconnu aux Français ; » mais il était mûri par les vicissitudes. Il exhalait, » pour ainsi dire, cette aimable bienveillance, » cette fleur de chevalerie française, ce feu sacré » de l'honneur presque éteint et qui allait se rallumer. Aux premiers éclats de ces sentimens et à » cette entrée seule, on reconnaissait le prince » légitime ».

Sans doute la nouvelle de cette arrivée dut inspirer à Buonaparte plus d'inquiétude que n'eût fait celle d'un renfort de cent mille hommes survenu aux troupes confédérées. Celui dont on avait dit que *le nom seul de Henri IV lui semblait un manifeste contre lui*, devait regarder comme l'arrêt de sa perte, la présence sur le territoire français d'un descendant de ce grand Roi. Mais le silence des alliés à l'égard des Bourbons, l'hésitation qu'ils paraissaient éprouver sur ce point, l'espoir même qu'il pourrait amener la division parmi eux, le rassu-



raient encore, et il résolut de faire les derniers efforts pour retenir une couronne qui commençait à chanceler sur sa tête.

Alors commença cette campagne active, où, secondé par le courage et l'ardeur naturelle aux Français, on le vit attaquer tour à tour les différentes armées étrangères, les forcer souvent d'abandonner le terrain qu'elles avaient conquis, et de quitter des provinces entières dont elles avaient déjà pris possession. Je ne suivrai point l'auteur dans tous ces détails encor présents à notre mémoire, et qui pourraient me fournir l'occasion de relever plus d'une erreur. Impatient d'arriver avec lui au terme de cette lutte et de nos malheurs, je passe à l'époque où la capitale vit le théâtre de la guerre transporté sous ces murs qui, depuis nos guerres civiles, n'avaient eu aucune agression à redouter.

Les souverains étrangers avaient senti que l'occupation de Paris serait l'écueil du pouvoir de Napoléon. Ils dirigèrent donc presque toutes leurs forces vers ce but important, et par un étrange aveuglement, celui-ci ne soupçonna point leurs véritables desseins. M. de Beauchamp attribue cette grande faute à des motifs peu vraisemblables, et ce problème historique reste encore à résoudre, si l'on ne consent pas à y reconnaître l'irrésistible main de ce Dieu, que Bossuet nous a peint créant et renversant les empires, selon les desseins de sa providence.

Trompé par tous les rapports que faisait circuler le gouvernement, Paris se croyait à l'abri de l'orage, quand la foudre grondait près de lui. « Cependant » les yeux commencèrent à s'ouvrir à l'aspect des » scènes déchirantes dont les boulevarts furent le » principal théâtre dans la matinée du 28 mars. Ces » promenades paisibles, embellies d'équipages brillans, de femmes élégantes, de tout le cortège du plaisir et du luxe, se couvrent tout à coup de » soldats blessés, de villageois abandonnant leurs » chaumières ou leurs fermes, traînant avec eux » les débris de leur fortune rustique. Ici, plusieurs » charrettes se succèdent, où quelques bottes de » foin et de paille servent de lit à des familles entières ; là, des troupeaux suivent leurs maîtres » expatriés ; plus loin des groupes de Parisiens » troublés, éperdus, accablent de questions de » malheureux paysans, que le récit de leurs désastres » semble soulager ». Ne pouvant alors douter du péril, un peuple si long-temps trompé était loin encore d'en soupçonner l'étendue. La postérité aura peine à croire qu'une capitale entière ait cru n'être assiégée que par vingt-cinq à trente mille hommes, quand elle en avait cent cinquante mille à ses portes ; tous les canaux de la vérité étaient obstrués.

On lira, avec un vif intérêt, dans cette histoire, les détails de cette mémorable journée du 30 mars, dans laquelle une petite armée de braves s'illustra par la plus héroïque résistance. Ici nous pouvons tous être garans de la fidélité du récit ; nous les

avons tous vus « ces grenadiers, ces braves vétérans, que le peuple désigne sous le nom de *vieilles moustaches*, se traîner en dedans des barrières, atteints de plusieurs blessures mortelles, et là, expirer le fusil à la main, en s'écriant d'une voix éteinte : *Ils sont trop !* »

Hâtons-nous de reporter le souvenir de nos lecteurs sur des tableaux moins lugubres, de leur montrer dans la journée du lendemain, et suivantes, le vœu bien prononcé des habitans de Paris en faveur des Bourbons, fixant enfin l'irrésolution des puissances étrangères ; et le résultat, déjà prévu, de leur détermination, consolant tous les bons Français d'avoir vu des armées étrangères maîtresses de nos remparts. Dès lors, la tâche de l'historien devient facile ; il n'a plus à retracer que des scènes d'ivresse et de bonheur. L'entrée de Monsieur dans Paris, l'exil de l'oppressur de la France, l'arrivée de Louis le Désiré et de son auguste famille, le bienfait de la Charte constitutionnelle, enfin l'oubli des souffrances et l'aurore de la félicité publique, tels sont les divers objets sur lesquels il arrête nos regards ; et, dans de semblables récits, on ne peut craindre que de rester au-dessous de l'impression produite par les faits eux-mêmes

Pour ne point interrompre le fil des événemens majeurs qui ont amené la *restauration*, j'ai négligé de parler, dans cette analyse, de la partie de cette histoire qui concerne les batailles livrées dans le midi, par l'armée du maréchal Soult à celle de lord



Wellington ; l'occupation de Toulouse , de Bordeaux , etc. Des témoins oculaires s'accordent à reprocher beaucoup d'inexactitudes au récit que fait M. de Beauchamp de cette *Campagne du midi*. Il convient lui-même , dans sa préface , qu'il a vainement sollicité des renseignemens utiles sur cet objet. On sait qu'en pareil cas l'abbé de Vertot *faisait* lui-même *ses sièges* , et l'on peut craindre que M. de Beauchamp n'ait cru devoir prendre Vertot pour modèle.

Il réparera sans doute plusieurs autres omissions dans une nouvelle édition , qui n'en sera pas plus volumineuse , s'il veut en retrancher des détails minutieux qu'il auroit pu , sans inconvénient , laisser dans les gazettes.

Quelques personnes , qui n'ont peut-être pas même remarqué cet oubli d'une armée entière , se sont formalisées de ce que leurs noms étaient omis dans la relation , assez étendue cependant , que M. de Beauchamp a donnée des dispositions concertées entre les royalistes de Paris , pour provoquer le rappel de la dynastie légitime. Quelques-uns de ces *réclamans* ont même cru devoir apprendre à *l'univers* à quelle heure ils s'étoient levés le 31 mars , et quel avait été l'emploi d'une matinée si utile à la cause royale. Le ridicule , cette arme favorite des Français , a fait justice de ces prétentions auxquelles le bon La Fontaine , cet instituteur perpétuel des hommes , avait déjà répondu par la fable de *la mouche du coche*. Ajoutons tous , à

l'honneur de notre nation , que , satisfaits d'avoir rempli cette honorable tâche, bien d'autres Français, non moins dévoués à leurs souverains , n'ont point cru devoir réclamer un éloge public. J'en pourrais citer plusieurs exemples , surtout parmi ce sexe aimable , qui montra dans cette circonstance tant de zèle pour son roi , et auquel il eût été permis d'attacher plus de prix à un courage qui suppose plus d'efforts.

En refondant une partie de son ouvrage , en prenant des informations plus exactes sur plusieurs objets, et réparant quelques omissions, M. de Beauchamp rendra entièrement digne de l'attention publique un ouvrage qui ne mérite que des éloges sous le rapport de la correction , et même de l'élégance du style.

E.

.....

LA FEMME ERRANTE , roman traduit de l'anglais de Miss BURNBY , auteur d'*Évelina* , *Cécilia* , *Camilla*. — A Paris , chez Chau-merot , Palais Royal , galeries de bois.

D'APRÈS le plan adopté par les nouveaux rédacteurs du *Mercur* , les articles insérés dans ce Journal auront peu de rapport avec ceux des feuilles quotidiennes : nous ne rendrons un compte détaillé que des ouvrages qui , par le mérite de la composition , sont dignes de prendre un rang dans la littérature , ou du moins de fixer l'attention des lecteurs. Ce plan sera suivi même pour les romans : ceux qui ne se recommandent que par le nombre et la bizarrerie des aventures , pourront tout au plus prétendre à une modeste place dans quelques revues , et les honneurs de l'analyse ne seront accordés qu'aux romans qui réuniront à une fable sagement combinée des caractères bien tracés , et une peinture exacte des mœurs.

A ces divers titres , nous devons rendre compte de la *Femme errante*, production nouvelle de miss Burney, aujourd'hui madame d'Arblay. Trois romans , qui tous trois ont eu un succès mérité en France et en Angleterre , avaient déjà établi sur des bases solides la réputation de cet aimable auteur. Très-jeune encore, elle avait composé à l'insu de son père *Évelina*, ou *l'Entrée d'une jeune personne dans le monde* : on fut étonné du talent qu'annonçait un pareil début. Douée d'un esprit fin et observateur, miss Burney, possédait ce don heureux de la nature , qui nous permet de transmettre aux autres , d'une manière piquante , les impressions que nous recevons des objets qui frappent nos yeux. Avec toutes les qualités qui peuvent faire réussir dans la société, elle aimait la solitude : aussi un homme d'esprit disait-il qu'elle avait deviné le monde plutôt qu'elle ne l'avait vu. Le bruit de sa réputation étant parvenu à la cour, la reine d'Angleterre désira la connaître, et l'attacher à sa personne. Miss Burney obéit malgré sa répugnance; et elle remplit dans la société particulière de cette princesse à peu près les mêmes fonctions qu'avait remplies autrefois mademoiselle de Launay auprès de la duchesse du Maine. Miss Burney était à la cour lorsqu'elle fit paraître *Cécilia*, roman qui est considéré comme son meilleur ouvrage. On y remarque plus de variété dans les caractères que dans *Évelina*. Il y a beaucoup d'art dans la narration , de cet art qu'on n'aperçoit point , qui soutient l'intérêt , ménage et prépare les incidens , et amène le dénouement d'une manière naturelle. Cependant la marche générale de l'ouvrage parut un peu lente , et quelques détails furent jugés trop minutieux. Malgré ces légères taches , *Cécilia* eut un succès prodigieux , et valut à l'auteur pour trois mille guinées de souscription. On ne parlait que de miss Burney à Londres : elle pouvait jouir de sa gloire sur ce grand théâtre , mais elle préféroit une vie tranquille. Elle obtint la permission de se retirer, retourna à la campagne, et peu après elle devint presque notre compatriote en épousant un Français. Là , elle composa le roman de *Camilla* : on prétend qu'elle y peignit l'aimable société dont elle était environnée. Le

caractère charmant de sir Hugues Tyrol, qui a quelques points de ressemblance avec l'oncle Tobie de Sterne, et le sir Roger Coverley d'Adisson, offre, dit-on, le portrait du père de l'auteur. Outre ces trois romans, madame d'Arblay a publié en 1793 un pamphlet intitulé : *Courtes Réflexions sur les Prêtres français émigrés, soumises avec instances à l'attention des dames de la Grande-Bretagne*. Le produit de cette brochure fut totalement appliqué aux besoins du clergé français.

Dans tous ses ouvrages, madame d'Arblay s'est moins attachée à multiplier les aventures qu'à tracer des tableaux fidèles du monde et des différentes classes de la société. Son roman dernier est composé d'après ce plan.

L'idée d'une femme errante est une conception qui paraît d'abord singulière, et qui, dans l'exécution, présentait beaucoup d'écueils. De tous les êtres sur lesquels la fortune appesantit sa main, le plus à plaindre sans doute serait une jeune personne élevée au sein d'une famille opulente, et qui se trouverait tout à coup abandonnée à elle-même, et réduite à se procurer par le travail de ses mains la plus chétive existence. Figaro prétend qu'il lui a fallu déployer plus de talent et d'industrie, seulement pour exister, qu'un souverain n'en a besoin pour gouverner ses états. Qu'aurait-il dit d'une femme placée dans les mêmes circonstances, et qui n'aurait voulu se servir d'aucun des moyens que la morale de Figaro permettait d'employer?

L'auteur de la *Femme errante* n'a pas jugé une telle situation assez pénible pour son héroïne : afin de ne lui laisser ni appui, ni protecteur, elle l'a transportée en pays étranger : elle a fait plus, elle a combiné les événemens de telle sorte que la jeune personne est obligée de taire son nom, sa famille, et que par son silence, non-seulement elle repousse l'intérêt des âmes généreuses, mais elle provoque encore les plus odieux soupçons. Il était difficile d'empêcher qu'un pareil personnage ne fût avili ; et madame d'Arblay a montré tout son talent en lui conservant une dignité de caractère,

qui la soutient au milieu des scènes les plus humiliantes. Donnons une idée de la marche de l'ouvrage.

Plusieurs Anglais arrêtés en France pendant le régime de la terreur sont parvenus à s'échapper; déjà le bâtiment qui doit, au milieu de la nuit, les transporter dans leur patrie est prêt à lever l'ancre, lorsqu'une voix plaintive se fait entendre du rivage, et réclame avec instance une place sur le frêle esquif. On hésite d'abord, mais enfin on se laisse attendrir, et l'on admet une jeune femme dont il est impossible de distinguer les traits, mais dont les vêtemens annoncent l'indigence. Le trajet est heureux, on débarque : l'inconnue suit les voyageurs à l'auberge; et là se trouvent réunis les principaux personnages qui doivent figurer dans le roman. Leur caractère se prononce en parlant de la pauvre inconnue, qui vient d'annoncer qu'elle a perdu sa bourse. Mistriss Mapple, bourgeoise hautaine, n'estime que ceux qui ont un rang, une existence brillante : elle est sans pitié pour l'étrangère. Elinor, sa nièce, ne la considère que du haut des préjugés philosophiques qu'elle a puisés en France : elle n'est ni méchante, ni insensible; mais les infortunes particulières ne méritent pas de fixer son attention, et elle ne secourt l'inconnue que pour contrarier sa tante. M. Riley et M. Ireton déploient l'impertinence de jeunes gens mal élevés, qui se croient tout permis à l'égard d'une infortunée. L'amiral Powel n'écoute que les mouvemens de son cœur : il aime mieux s'exposer à mal placer un bienfait que de laisser une personne malheureuse sans secours. M. Harleig se montre tel qu'il est, noble, bon, discret dans son obligeance : il réunit toutes les qualités, c'est le héros du roman. Il ne faut pas oublier mistriss Ireton, la femme la plus capricieuse, la plus insupportable des trois royaumes.

Nous avons déjà dit que les vêtemens de l'étrangère annonçaient la pauvreté; ses bras et ses mains semblaient appartenir à une éthiopienne, une espèce d'emplâtre lui couvrait une partie du visage, et l'un de ses yeux était caché sous un bandeau. En vain on la questionnait sur sa famille, sur son nom, sur l'objet de son



voyage; elle gardait le silence, et priait seulement qu'on lui fournit les moyens de se rendre à Brighthelmetone, petite ville située à peu de distance de Lewes, habitation ordinaire de mistriss Mapple et de ses nièces. L'amiral donne une guinée à l'inconnue, et mistriss Ireton consent à lui laisser dans sa voiture une place qu'elle lui fait acheter par les plus mauvais traitemens. La guinée est employée à se procurer des habits un peu moins chétifs; au bout de quelques jours, mistriss Ireton est fort étonnée de voir les mains et les bras de son humble compagne dégagés de leur couleur noirâtre. Peu à près, l'emplâtre de la figure tombe, et au lieu d'une créature hideuse, elle a devant les yeux une jeune personne charmante. La métamorphose donne lieu à d'innombrables sarcasmes. L'inconnue demande asile à mistriss Mapple, celle-ci refuse; motif plus que suffisant pour qu'elle soit admise par Elior: on renouvelle les questions; la jeune personne garde le silence, à chaque instant on la menace de la renvoyer; elle est traitée plus durement que les derniers domestiques.

Un jour la famille était allée dîner en ville; en rentrant dans la maison on entend le bruit d'une harpe, on écoute, l'exécution semble parfaite, on n'admire pas moins la voix qui se mêle aux sons de l'instrument: c'était l'inconnue qui chantait et qui s'accompagnait sur la harpe. Le lendemain on la surprend qui dessinait un paysage d'après nature; on trouve un papier écrit par elle, le style et le caractère de l'écriture sont d'une délicatesse et d'une élégance exquise: d'autres circonstances amènent la découverte de ses talens pour la danse et pour tous les ouvrages d'aiguille. Ainsi l'étrangère avait reçu une éducation brillante, on ne pouvait le nier; mais pourquoi cachait-elle son nom, pourquoi gardait-elle le silence sur ses projets, sur ses espérances? Elle ne pouvait être qu'une aventurière; et plus mistriss Mapple lui découvrait de perfections, plus elle brûlait de s'en débarrasser.

Cependant un autre talent qu'on était loin de soupçonner à l'inconnue la fit rentrer en grâce. Il était question de jouer la comédie chez mistriss Mapple. Miss Arbe qui devait remplir un des

rôles principaux , s'excuse et l'on charge l'inconnue de la remplacer. Qui le croirait ? elle s'en acquitte avec plus de succès que l'actrice la plus consommée : elle enlève tous les suffrages de la nombreuse société qui était réunie chez mistriss Mapple , elle est fêtée , recherchée par tout le monde , et la maîtresse de la maison se voit forcée de lui supposer un nom et une existence ; ce talent merveilleux pour jouer la comédie devait la faire considérer plus que jamais comme une aventurière. L'auteur en a jugé autrement , car personne n'en fait la remarque. Peut-être aussi miss Burney avait-elle besoin de ce moyen pour renouer son intrigue et pour lancer l'inconnue dans le monde ; mais il nous semble qu'elle a ici sacrifié les convenances à son plan : quoi qu'il en soit , Aurora Granville et lord Melburg son frère , se passionnaient tous deux un peu légèrement pour miss Ellis ( c'est le nom qu'on avait donné à l'inconnue ). Elle est admise chez lady Aurora , elle y passe plusieurs jours , elle espère enfin un avenir plus tranquille , lorsqu'une indiscretion de mistriss Mapple vient tout brouiller. Elle est de nouveau traitée d'aventurière , les parcs d'Aurora la séparent de sa nouvelle amie ; elle revient à Lewes essuyer les mépris de toute la famille. Ellis avait cependant trouvé un protecteur , mais ce protecteur lui avait laissé entrevoir des sentimens qu'elle ne pouvait partager , ou du moins qu'elle ne pouvait laisser paraître : c'était Harleig , pour surcroît de malheur , Elinor , la fière Elinor était éprise de ce jeune homme ; elle avait choisi Ellis pour confidente , et la rendait souvent témoin de ses extravagances moitié passionnées , moitié philosophiques.

Ellis est obligée de quitter la maison de mistriss Mapple. N'ayant d'autre ressource qu'une faible somme , qu'Aurora lui avait fait accepter , elle essaie de donner des leçons de musique ; mais ses écoières ne la paient point. L'une trouve que la somme qu'on réclame est trop modique et qu'il serait ridicule de s'occuper d'une semblable bagatelle ; celle-ci ne fait solder ses comptes qu'à la fin de l'année ; une autre ne peut concevoir comment on exige de l'argent pour chanter et pour pincer de la harpe , quelle peine cela

donne-t-il ? De prétendues protectrices , qui s'obstinent à se mêler de ses affaires , mettent le comble à l'embarras de sa situation. Lady Aurora lui envoie un nouveau secours ; les protectrices s'en emparent , et dépensent malgré elle en superfluités , ce qui était nécessaire pour son existence. Ne trouvant point de ressources suffisantes dans la musique , elle entreprend de travailler à l'aiguille , mais l'ouvrage lui manque ; elle entre dans un magasin de modes , des tracasseries l'en éloignent ; elle est admise chez une couturière et ne peut y rester. Les assiduités de Harleig , les impertinences de quelques fats compromettent sa réputation ; toutes les femmes , jalouses de ses talens , se réunissent pour l'accabler , quoique sa conduite soit irréprochable. Réduite aux dernières extrémités , miss Ellis est trop heureuse d'être reçue à titre de demoiselle de compagnie chez cette mistriss Ireton , dont nous avons parlé plus haut.

On ne saurait se figurer tout ce que la pauvre Ellis est obligée de souffrir dans cette maison. Une circonstance imprévue fait découvrir qu'elle est sœur de lady Aurora et de lord Merbury ; on croit qu'elle va jouir de quelque repos , mais des considérations majeures la forcent à fuir et à se cacher. Elle se réfugie à Londres chez une amie ; à peine y est-elle établie , qu'elle apprend qu'on est à sa poursuite. Elle fuit de nouveau , parcourt seule les environs de Londres sous divers déguisemens , sollicite souvent sans l'obtenir un asile dans les plus humbles chaumières ; et devient véritablement la femme errante : elle est exposée sur les grandes routes , dans les bois , à tous les dangers qui menacent une jeune fille ; enfin elle est arrêtée , réclamée par un commissaire de la convention nationale , qui se trouve être son mari , et qui se dispose à la reconduire en France. Sir Jaspar Harrington , espèce de vieux fou dont le caractère a une bizarrerie un peu trop fortement prononcée , et qui aime Ellis sans se rendre compte de ses sentimens , la délivre d'une manière assez invraisemblable. Ellis n'en est pas plus heureuse ; elle est encore obligée de se cacher ; enfin l'auteur jugeant qu'elle a subi un assez grand nombre d'épreuves , tue le com-

missaire de la convention, fait reconnaître Ellis par toute sa famille et la marie avec Harleig.

On n'a point parlé dans cette analyse des amours épisodiques et véritablement extraordinaires d'Elinor. Cette jeune personne a merveilleusement profité des principes philosophiques qu'elle a puisés en France. Elle méprise toutes les idées reçues, toutes les convenances sociales; elle est athée, matérialiste, ne connaît d'autre loi que sa volonté, et se livre sans réserve à ce que lui suggère l'imagination la plus déréglée. Ne pouvant supporter l'indifférence d'Harleig elle est résolue à se tuer; mais une pareille action doit être faite avec un grand apparat; il faut qu'Harleig et Ellis soient présents: Elinor ne veut s'ôter la vie qu'après avoir philosophé tout à son aise: il y a des gens si malheureux qu'ils ne peuvent pas même se tuer, Elinor est de ce nombre. Elle essaie dès le premier volume, renouvelle trois fois ses tentatives dans le cours de l'ouvrage, et au dénouement elle se porte à merveille. Ce caractère paraît outré, mais il n'est pas absolument hors de nature; car à quels excès les principes d'Helvétius et de Diderot ne peuvent-ils pas entraîner une femme jeune et passionnée? L'auteur a tiré parti de ce personnage pour couper le récit un peu monotone des infortunes de son héroïne.

Il est impossible de parler avec détail de la multitude de portraits qui sont dessinés plus ou moins heureusement dans cet ouvrage. On se contentera d'en indiquer quelques-uns. Sélina, sœur d'Elinor, est disposée à aimer la pauvre Ellis; elle lui montre beaucoup d'attachement quand elle est seule avec elle. En public elle ne la regarde pas, ou se joint à ceux qui l'outragent. Miss Bydell croit fermement que la parole ne nous a été donnée que pour faire des questions. Cette femme ne cesse de tourmenter l'inconnue. Miss Arle spéculé sur la protection qu'elle accorde aux artistes; elle se charge de présenter miss Ellis, de lui procurer des écolières, mais il faut qu'on lui donne des leçons gratuites de harpe et de chant. Sir Digby se soucie fort peu que ses enfans fassent ou non des progrès, pourvu qu'on sache qu'il leur a donné les maîtres

les plus célèbres. *Mistriss \*\*\** se prive des choses les plus nécessaires dus l'intérieur de sa maison, afin de pouvoir étaler un espèce de luxe aux yeux du monde. *Miss \*\*\** a voulu se choisir un époux trop parfait, elle a refusé beaucoup de partis convenables. La jeunesse est passée, elle est réduite à rechercher en vain les prétendus qu'elle a dédaignés.

*M. Scope* ne conçoit pas ce que l'on peut dire quand on ne s'occupe pas de politique. Il est à l'affût des étrangers afin de tirer d'eux quelques détails sur *M. Robert Speer*, et sur l'être suprême qu'on vient de décréter en France.

Tout en applaudissant à l'esprit d'observation qui a tracé ces divers caractères, on peut reprocher à *miss Burney* les nuances qu'elle a données à quelques autres; par exemple, que signifie ce *sir Harrington* avec ses sylphes, sur lesquels il revient sans cesse? Comment qualifier le chevalier *Arhe*, qui n'offre qu'un mélange grossier d'ineptie et de distraction, et dont les distractions sont peu divertissantes? En voici un exemple: il a été piqué par un cousin et le poursuit à outrance dans l'appartement: l'insecte va se poser sur la joue d'une dame: *sir Arhe* ne voit que son ennemi, et donne un grand soufflet à la dame pour tuer l'insecte. Il y a quelque chose de pareil dans *La Fontaine*, mais le héros de l'aventure est un ours. On remarquera en outre que l'auteur de la *Femme errante* laisse trop voir la prétention de peindre tout ce qu'elle rencontre. Après avoir passé en revue les différentes classes de la bourgeoisie, elle descend aux marchands, aux ouvriers, aux cultivateurs, et jusqu'aux simples manœuvres des campagnes. En parlant de ces derniers, elle montre les villageois fort peu sensibles à ces beautés champêtres que les habitants des villes admirent presque toujours sur parole, ou bien peut-être parce qu'ils en jouissent rarement. L'observation est juste, et le tableau que l'auteur fait de l'intérieur d'une ferme considérable est aussi neuf que piquant.

En général, le roman de la *Femme errante* se distingue plutôt par les détails que par la conception première de l'ouvrage. La

curiosité est assez vivement excitée, l'intérêt se soutient; mais la vraisemblance n'est pas toujours respectée, quoiqu'il y ait peu d'aventures extraordinaires; les combinaisons de l'auteur sont trop romanesques.

En terminant cet article, nous sommes obligés d'avouer que si nous n'avions pas eu l'ouvrage anglais sous les yeux, il nous eût été à peu près impossible de nous en former une idée sur la traduction française. Autant le style de miss Burney a de charmes, autant celui du traducteur est incorrect, barbare, trivial et repoussant. Lorsque *Cécilia* parut en 1784, on se plaignit avec quelque raison de la négligence avec laquelle ce roman avait été traduit. Que dire de la version française de la *Femme errante*, qui est absolument illisible? Madame de la Fayette comparait les sots traducteurs à des laquais qui changent en sottises les complimens dont les chargent leurs maîtres. Miss Burney méritait un meilleur interprète.

Y.

---

PARALLÈLE DE THAMAS KOULI-KAN (OU NADIR SCHAH)  
ET DE BUONAPARTE.

*Fata viam inveniunt.* VIRG.

DANS tous les siècles, chez tous les peuples, le grand tableau des révolutions politiques offre, à des nuances près, mêmes couleurs, mêmes contrastes, mêmes effets; les mêmes traits caractérisent aussi ces hommes redoutables que Voltaire appelle, quelque part, *d'illustres bandits*, quoique le vulgaire les décore du titre fastueux de conquérans. Leurs actions dérivent effectivement d'un même principe, l'ambition qui, sous des masques divers, avec des mœurs opposées, joue cependant un rôle assez uniforme.

Attila, Gengis-Kan, Tamerlan, Thamas Kouli-Kan (ou Nadir) et Buonaparte, aux yeux d'un observateur éclairé, ont une physionomie très-ressemblante. Chacun d'eux, fanatiques dans leur

genre, visionnaires, superstitieux, eurent la férocité en partage, et se regardèrent comme les *fléaux de Dieu, les messagers du Très-Haut et les hommes du destin*. Sans la puissance accidentelle qui seconda leur ambition, sans le prestige de leurs victoires, on serait tenté, à l'exaltation de leurs idées, de prendre ces conquérans pour des insensés, au lieu de les prendre pour des génies extraordinaires. La cruauté surtout marque leur rapide passage sur la terre. Est-il besoin de produire ici Attila? L'histoire de ses fureurs et de ses ravages n'est que trop célèbre. Quel chef de sauvages commit plus d'actes de barbarie que Gengis-Kan? Au sac de Bokkara et de Karizim, ce prince fit périr deux millions d'hommes; et néanmoins Voltaire, l'ennemi des conquérans, peu conséquent dans ses maximes, peu fidèle à sa haine, ose faire le panégyrique du plus cruel d'entr'eux, et prononce cet étrange jugement dans son *Essai sur les mœurs*: « Gengis-Kan était un prince éclairé, philosophe, tolérant, politique ». *Risum teneatis, amici*. Oui, philosophe et tolérant à la manière d'Attila, et des brigands de notre révolution. Ce conquérant si philosophe avait coutume de dire: « Un prince n'a jamais moins à craindre d'un ennemi, que lorsqu'il l'a précipité dans le tombeau (1) ». A ce prix, Vitellius mériterait également le titre de philosophe. Gengis-Kan, pareil à ces comètes qui, malgré leur distance infinie, effraient la terre, inspira, du fond de l'Asie, une terreur universelle, dévasta des contrées entières, moissonna, le fer à la main, leurs habitans, et fit pâlir tous les rois sur le trône.

Les cinq conquérans que nous venons de citer, furent des espèces d'illuminés qui croyaient (ou feignaient de croire) remplir une mission divine en couvrant le monde de ruines, et en le jonchant de cadavres. On connaît le langage habituel que tenait Attila. Gengis-Kan, se déguisant à lui-même l'horreur de ses grands massacres, s'annonçait comme le vengeur envoyé du Ciel pour châtier

---

(1) Cardonne, *Mélanges de littérature orientale*, p. 438.

les nations. « Quand je suis monté à cheval, disait Tamerlan, cent cinquante cavaliers, visibles à moi seul, marchent devant moi et me servent de guides (2). » Ainsi, il n'y a réellement encore rien de nouveau sous le soleil, et le langage à moitié mystique du Tamerlan moderne ne saurait nous étonner. Tamerlan fut peut-être de tous les conquérans celui qui eut les connaissances les plus variées, qui fut le plus spirituel, et qui se servit avec le plus d'adresse des ressources du fanatisme. Le même scélérat qui construisait des tours avec des prisonniers vivans, symétriquement entassés par étage, les uns sur les autres, composa des écrits remarquables pour le bon sens, la finesse et quelquefois la délicatesse des pensées. Aucun homme n'eut la répartie plus prompte ni des saillies plus vives. Ce fût un tigre civilisé.

Mais ni Attila, ni Gengis-Kan, ni Tamerlan ne punirent une simple plaisanterie comme un crime, et ne s'entourèrent d'une nuée d'espions. Il y eut une sorte de franchise dans la tyrannie de ces monarques barbares, et l'on peut assurer qu'ils l'exercèrent dans leur camp, à la face de leurs armées. On cite de leur part plusieurs traits de générosité et de clémence. Thamas Kouli-Kan et Buonaparte furent absolument dépourvus de ces deux sentimens, et voilà pourquoi ces deux fameux personnages me semblent avoir entre eux une conformité frappante. Mêmes passions irascibles, même caractère ombrageux, même despotisme, mêmes excès de tyrannie, même affectation de mépris pour tous les cultes, et néanmoins même penchant à la superstition, et à vouloir rattacher leurs actions à l'influence de ce sombre, de ce sinistre *destin* qui causa tant de malheurs à l'Asie aussi-bien qu'à l'Europe. A considérer attentivement les exploits de l'un et de l'autre, on ne voit plus que de la folie où d'abord l'on trouvait du génie.

Peindre à grands traits Thamas Kouli-Kan, c'est, je ne crains point de l'avancer, tracer le portrait de Buonaparte. L'esquisse très-rapide que nous allons hasarder sur la vie de l'asurpateur de

---

(2) D'Herbelot, *Bibl. orient.*, tom. VI, p. 50.



la Perse, servira à former un parallèle avec le tyran de la France ; quoique les faits ne fournissent pas toujours les mêmes rapports ni les mêmes résultats, un parallèle n'exclut nullement la dissemblance, et il est facile de s'en convaincre en lisant les *Vies des Hommes Illustres de Plutarque*, en lisant le parallèle d'*Alexandre et de Thamas Kouli-Kan*, par M. de Bougainville, secrétaire de l'Académie Royale des Sciences. Quoique l'histoire de ces deux conquérans soit absolument différente, quant aux points essentiels, l'auteur, pour établir un semblable parallèle, s'est contenté ( et il le déclare lui-même ) du rapprochement de plusieurs faits. Nous allons comparer Thamas Kouli-Kan suivant une méthode beaucoup plus exacte, et nous verrons que ce parallèle, fondé sur les points essentiels, offre de nombreux traits de similitude, qui sont une répétition curieuse de caractère, de charlatanisme, d'aventures romanesques et d'exploits qui portent l'empreinte du merveilleux, plutôt que celle de la sagesse et de l'habileté.

On ignore le véritable nom de Nadir et celui du lieu qui le vit naître. Cet homme serait éternellement resté dans les abîmes de l'oubli, sans la guerre civile qui désola la Perse, et bouleversa cette belle contrée. Il débuta, sous les auspices du crime, dans la carrière de la gloire, et comme chef de brigands. Ce chef étant tombé au pouvoir des troupes de Thamas, fils du souverain détrôné par les Asghwans, fut condamné à mort et conduit au supplice. Thamas, frappé de la bonne mine du criminel, lui fit grâce de la vie, et par cette imprudente pitié, se donna lui-même un bourreau. Le chef de voleurs devint un héros, car tels sont la plupart des hommes que le flot des révolutions élève au faite des grandeurs : vérité que Callisthène laissa échapper un jour à la table d'*Alexandre*, et qui causa la fin tragique du philosophe grec. L'aventurier persan se distingua, les armes à la main, de manière à se concilier l'estime du prince, et par flatterie, beaucoup plus que par reconnaissance, adopta les noms de *Thamas Kouli-Kan*, c'est-à-dire esclave du Kan Thamas.

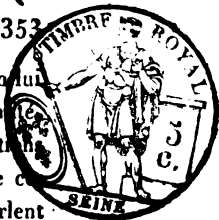
Le climat de la Perse avait éterné les sauvages Asghwans, qui

ne déployaient plus la même valeur dans les combats ; piller , afin de s'enrichir était leur unique politique. Un esprit commun de haine et de vengeance animait les Persans contre ces ennemis barbares , ces dominateurs avides. Au commencement de l'année 1750 , Kouli-Kan , après avoir vaincu l'armée asghwane , entra dans Isphahan , et plaça sur le trône Schah Thamas , prince qui méritait de régner pour son humanité et sa piété filiale. Ses sujets le chérèrent bientôt universellement. L'ambitieux général vit , avec un dépit secret , éclater les sentimens de respect et d'amour que les Persans conservaient pour le sang des Sophis , sentimens vifs qui n'avaient pas très-peu contribué à ce mémorable changement de fortune.

La guerre seule pouvait rendre Kouli-Kan nécessaire , et le maintenir dans l'admiration de ses concitoyens : la paix eût infailliblement démasqué le héros. La guerre fut donc résolue. Contre l'attente générale , il fut vaincu deux fois sous les murs de Bagdad , par les Ottomans. Le souverain , sur un autre point , essuya des revers non moins fâcheux. Kouli-Kan se mit à décrier la faiblesse du prince , lui imputa les malheurs publics , et redoubla de soins pour captiver la bienveillance des soldats aux yeux desquels l'ingrat avait fait briller une rare intrépidité. Il aurait voulu que le monarque s'exposât aux dangers comme un simple particulier ; il l'aurait voulu , afin qu'une main ennemie lui évitât la peine de commettre le forfait qu'il méditait au fond de son cœur. Accréditer les plus odieux soupçons , recourir aux plus insignes fourberies , s'assouplir à tous les caprices de la multitude , ce furent les principaux moyens qu'il imagina pour renverser la puissance de son maître. Les soldats s'aperçurent un moment des pièges grossiers que Kouli-Kan tendait à leur crédulité , et peu s'en fallut qu'il ne devint la victime de ses abominables stratagèmes. Si Thamas eût montré plus de fermeté , plus de présence d'esprit , le fourbe général terminait dès lors sa carrière , et bien des hommes , bien du sang eussent été épargnés à l'humanité ; mais , dans tous les siècles , la faiblesse perdit les rois et les peuples.

Le souverain laissa le temps à Kouli de se reconnaître, de renouer ses intrigues, de tromper, d'égarer une seconde fois les troupes et de les aigrir contre Thamas. Le Sophi est arrêté et relégué dans une forteresse. L'exécrable général, n'osant encore lever entièrement le masque, fit, au mois de septembre 1732, proclamer *Schah* le fils du monarque prisonnier, sous le nom d'Abas III, qui à peine était âgé de trois ans : excellente ressource pour un ambitieux qu'une telle minorité, et qui lui permettait de se préparer les voies à la domination suprême ! Pour mieux cacher ses vues, pour mieux étourdir les Persans sur ses attentats, et empêcher ses compatriotes d'y réfléchir, il rompit le traité de paix conclu avec les Turcs. La fortune seconda Kouli-Kan au-delà de ses espérances, et il vola de victoires en victoires. En une seule journée, trente mille Ottomans mordirent la poussière près de Bagdad. Kouli-Kan recouvra la Géorgie, et força l'impératrice de Russie, Iwanowna, de restituer cent lieues de pays à la Perse. Une armée de 80 mille Turcs s'étant engagée dans les défilés d'Érivan, fut attaquée, culbutée, mise en déroute par l'impétueux vainqueur, et vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille. Un plus grand nombre tombèrent en son pouvoir.

Vers le commencement de l'année 1736 mourut Abas III. Cet enfant génaît l'ambition de *Nadir*, c'était le nouveau nom de Kouli-Kan, nom qui, en langue persane, signifie victorieux. L'histoire n'ose point affirmer que le dernier rejeton des Sophis ait péri tragiquement. Elle se contente de le conjecturer : un ambitieux qui détrône le père est également capable de se débarrasser du fils par le fer ou par le poison. Tant d'exploits éblouirent les Persans, et leur déguisèrent l'horreur d'une aussi monstrueuse ingratitude. Nadir, restaurateur de la puissance persane, le vainqueur des Turcs, la terreur des Russes, crut désormais n'avoir aucun besoin de la dissimulation, et prit hardiment l'aigrette royale, après avoir feint de consulter, pour la forme, sur les bords de l'Araxe, le vœu de la nation entière, vœu dont il était d'avance bien résolu de se passer. Cette comédie politique fut jouée avec



un succès complet. Nadir eut autant de suffrages que l'ambition lui en suggéra, et son charlatanisme suppléa facilement à la réalité. Eh ! quel usurpateur fut jamais embarrassé de prêter aux nations qu'il veut tyranniser des intentions et un enthousiasme que ces nations n'ont point effectivement ? Elles pensent, et parlent presque toujours, ou du moins on les fait penser et parler au gré de ses désirs. Ainsi la couronne fut déclarée héréditaire dans sa famille. A la demande du nouveau *Schah*, les Persans consentirent à cesser de maudire Omar, Osman et Abubeker, qui furent les trois mortels ennemis d'Ali. La tolérance de Nadir était une hypocrisie, puisque devant ses favoris il se moquait d'Ali, de Mahomet même, et qu'il se plaçait hors du cercle de toutes les religions. Il ne tarda point d'afficher une sorte de mépris pour l'islamisme, pour les Molhahs et les Derviches, appelant ses soldats *les véritables prêtres du Très-Haut*, et se disposant à n'user pour les malheureux Persans que d'un pareil sacerdoce. L'usurpateur athée affectionnait singulièrement les chrétiens, sans doute parce qu'il n'avait point à les redouter, et qu'il voulait braver ses sujets Musulmans.

La perfidie et le brigandage furent donc constitués en dignité dès que Nadir eut été proclamé souverain. On devait au moins présumer que l'usurpateur s'estimerait heureux de s'asseoir sur le plus beau trône de l'Asie, que ce serait-là le terme de son ambition, et qu'il s'empresserait de cicatriser les plaies de la Perse ; mais le cœur de l'homme, de l'homme même porté de la plus basse extraction au faite des grandeurs, peut-il jamais être satisfait ? Nadir voulut être plus despote que les Sophis, et réduire les Persans à ramper devant lui. Le fanatisme réel du nouveau *Schah* s'arma contre le fanatisme imaginaire des Imans, et il avilit les prêtres afin d'affaiblir le respect pour la religion. Cette abominable politique réussit jusqu'à un certain point, et ses volontés servirent de lois aux peuples. Le terrible conquérant, affichant aussi une sublime philosophie, prêchait la tolérance universelle, parce que tous les dogmes religieux lui paraissaient à peu près indifférens. A ses yeux, la

meilleure religion était l'obéissance passive ; plein d'une sauvage arrogance , violateur des lois divines et humaines , il alliait néanmoins les actes de la plus bizarre superstition aux actes de l'impiété la plus quverte.

Un désir immodéré de la gloire tourmentait Nadir : la paix lui était odieuse ; et peu propre aux soins de l'administration civile , il ne pouvait , comme notre Buonaparte , régner qu'au son bruyant de la trompette guerrière. Il fallait attaquer , piller les royaumes voisins afin de s'enrichir , et de fatiguer incessamment les cent voix de la renommée. Ce besoin , cette malheureuse nécessité , lui tinrent lieu de manifeste avant de marcher à la conquête de l'Inde. En se précipitant des montagnes du Kandahar , il sembla avoir adopté pour devise cette pensée de Virgile : *Fata viam inveniunt*. Les destins le servirent merveilleusement dans une expédition où un capitaine plus habile aurait peut-être succombé en tout autre siècle. La providence avait ses vues secrètes en augmentant la puissance et la gloire de l'usurpateur déjà invisiblement condamné à justifier , par l'exemple d'une chute soudaine , cette vérité appliquée si énergiquement par Claudien aux ambitieux de tous les siècles , de tous les pays.

..... *Tolluntur in altum*  
*Ut lapsu graviore ruant.*

La providence le faisait grand pour le malheur de ses sujets , et c'était la verge destinée à châtier leur rébellion. Ils avaient refusé de combattre en faveur de Schah-Hussein , leur légitime maître , le plus doux , le plus clément des rois , et l'avaient laissé honteusement égorger. Les Persans ignoraient que , peu d'années après la consommation d'un si exécrationnable régicide , ils expieraient leur insouciance , leur lâche égoïsme , qu'ils seraient contraints de verser , sans aucun but d'utilité , leur sang pour le plus impitoyable , le plus cruel conquérant , le plus déréglé dans son ambition , pour un insensé , un furieux qui ne leur accorderait aucune relâche , qui exigerait de leur part les sacrifices les plus douloureux au cœur de

l'homme , et qu'ils seraient forcés de seconder toute l'énergie du crime , après avoir indignement abandonné la cause de la vertu.

Long-temps Nadir , ainsi que Buonaparte , retint la victoire sous ses drapeaux , et se regardant comme à l'abri des traits de l'adversité , reçut d'une servile adulation les honneurs de l'apothéose. Le nombre de ses exploits se multipliait rapidement : « *La fortune , dit Montaigne , n'ayant pu faire les malhabiles sages , les rend heureux à l'envi de la vertu* ». Un tel bonheur n'éblouit que le vulgaire ; les personnes accoutumées à juger sainement les faits historiques , savent que , pour me servir des expressions du même écrivain : « *L'issue autorise souvent une très-inepte conduite. . . . , et que les événemens sont maigres témoins de notre prix et capacité* ». Le prix du héros persan et du héros français , envisagés sous ce rapport philosophique , serait assez médiocre , puisque tous les deux également furent incapables de soutenir l'éclat de la prospérité , puisqu'elle troubla leur raison , et que l'un et l'autre succombèrent à l'ivresse que leur causa cette prospérité si éclatante. On ne tient pas tout ce que l'on emprunte , et leur exemple prouve la vérité d'un pareil adage. La gloire militaire dont ils se montraient si jaloux , ne la devaient-ils pas encore plus à l'aveuglement des ennemis , à la nature des circonstances , et à la bravoure de leurs soldats que le feu des révolutions avait électrisés ; ne la leur devaient-ils pas encore plus qu'à leur génie ?

Vers le milieu de l'année 1738 , Nadir conduisit ses troupes dans l'Indostan. Toutes les places lui ouvraient leurs portes : il battit et dispersa les armées indiennes que la trahison livrait au conquérant. Le Grand-Mogol , au lieu de chercher son salut dans la fuite , et d'aller ranimer le courage de ses sujets , vint se constituer prisonnier dans le camp du vainqueur : *Est-il possible , s'écria celui-ci , en l'apercevant , que vous ayez eu l'imprudence de vous engager dans une entrevue avec moi qui suis en guerre avec vous ?... Je connais assez vos sujets pour savoir que tous , grands et petits , sont des lâches , et même des traîtres. Mon dessein n'est pas de vous enlever la couronne.*

*Je veux seulement voir votre capitale, m'y arrêter quelques jours, et retourner ensuite en Perse* (3). Que répliquer à un tel harangueur ? Il entra effectivement à Delhi, le 19 mars 1733, et avec lui entrèrent tous les fléaux. Ce conquérant philosophe méditait bien d'autres idées que celles d'un observateur curieux de s'instruire ! Une légère émeute, vraisemblablement occasionnée par sa politique, par son avarice, fut punie avec la dernière atrocité. Le *Schah* fit mettre le feu dans les principaux quartiers de la capitale, et plus de deux cents mille habitants périrent, soit dans les flammes, soit par le fer de ses soldats. Le farouche héros contempla, du haut d'une mosquée, l'effroyable spectacle du désordre, du pillage, du carnage, de l'incendie ; et les cris du désespoir, de la douleur, de la mort, furent le concert que se procura ce tigre royal, qui, pendant ce temps, s'amusait à prendre du sorbet, et riait aux éclats, entouré de ses officiers. On raconte qu'un derviche, perçant la foule, osa se présenter devant l'impitoyable héros, et lui parler en ces termes : « *Si tu es un dieu agis en dieu. Si tu es prophète, conduis-nous dans la voie du salut. Si tu es roi, rends les peuples heureux et ne les détruis pas* ». Nadir répondit avec un sang-froid ironique : *Je ne suis pas dieu pour agir en dieu, ni prophète pour montrer le chemin du salut. Je suis celui que Dieu envoie contre les nations sur lesquelles il veut faire tomber sa vengeance*. Ainsi se comporta, ainsi parla, en véritable illuminé, l'Attila moderne de l'Asie.

Nadir, après cette sanglante exécution, adressa une insolente réprimande au Grand-Mogol, dont il venait d'épouser la fille, sur les décombres fumans de Delhi, et se retira le 6 mai, emmenant des richesses immenses, évaluées à plus de trois milliards, richesses qu'il extorqua aux propriétaires, en livrant ces malheureux à des tortures indicibles, et telles que nos *chauffeurs* n'en imaginerent jamais de semblables. Tant de trésors le perdirent. L'or, l'argent, les pierreries devinrent les uniques objets de sa passion. Il ne connut plus de repos. Tout ce qui l'entourait com-

---

(3) *La Mamys-Barberac. Hist. de Perse*, tom. II. Otter.

mença à lui inspirer de l'ombrage ; le seul désir d'augmenter ses richesses aiguillonnait sa valeur et son génie. Ce fatal , ce monstrueux génie , il l'employa à fouler ses peuples , à les écraser d'impôts , à les traiter avec toute la fureur d'un scélérat qui a perdu la tête. Ce n'était plus ce Nadir qui , simple général , affectait la modestie , la simplicité des mœurs , qui s'étudiait à gagner les bonnes grâces du souverain , du peuple et de l'armée. C'était une bête féroce qui n'épargnait pas ses plus fidèles amis. Et pourtant il se trouvait des flatteurs qui ne rougissaient point de vanter le bonheur des Persans ! Il fallait bien se contenter du nom au défaut de la réalité. Une cruelle famine vint à désoler la Perse , et Nadir fit publiquement trafic de l'infortune de ses sujets , en leur vendant le blé à un prix excessif. L'Asie entière tremblait devant l'usurpateur ; il lui était facile de régner enfin paisiblement , et de transmettre le sceptre à sa famille ; mais le démon de la guerre l'agitait continuellement. Il essaya de ranger les Lesghiens sous sa domination. Il avait tout à perdre , et rien à gagner dans cette expédition lointaine , contre un peuple retranché sur les hauteurs inexpugnables du Caucase. Il s'y engagea témérairement parce qu'il se figurait qu'aucune puissance humaine ne saurait l'arrêter dans ses injustes projets de conquête. La fortune , ou plutôt le ciel en décida autrement. Ces braves montagnards taillèrent en pièces son armée , et lui apprirent enfin qu'il n'était pas invincible. De nouveaux revers aigrirent son humeur , dérangèrent davantage sa tête , le rendirent plus sombre , et l'enflammèrent de vengeance.

Nadir appesantit un sceptre de fer sur les Persans , et déchargea sur eux tout le poids de sa rage. On aurait dit qu'un bourreau les gouvernait. L'usurpateur avait résolu de leur faire les adieux de Médée , d'entraîner dans son abîme la population entière du pays , et de convertir le royaume en un vaste cimetière , avant de terminer sa criminelle vie. La haine contre sa personne était parvenue au comble. Le *Schah* qui regardait les hommes comme un vil troupeau destiné à la boucherie ; le *Schah* , non content d'avoir mis jusqu'alors , la nation en coupe réglée par des levées annuelles , appela sous ses étendards honteusement flétris ,



tous les Persans depuis l'âge de seize jusqu'à cinquante ans. Les peines les plus terribles furent prononcées contre les réfractaires à ses ordres. Cette levée extraordinaire et la misère publique contraignirent des milliers de familles de s'enfuir dans les steppes d'Astoukan, dans les déserts de la Tartarie et jusque dans l'Indostan. Les malheureux Persans étaient las de cette gloire militaire, qui, en les ruinant, les arrachait à toutes leurs habitudes, à toutes les affections de la nature. Est-il besoin de rapprocher ici les deux sanguinaires héros de l'Asie et de l'Europe? N'avons-nous pas vu, en France, les hommes obligés, sous peine de mort, de prendre les armes depuis dix-neuf jusqu'à soixante ans, et (j'emprunte les expressions d'un écrivain de beaucoup d'esprit) le vieillards cacochistes, obligés de se mêler parmi les *voltigeurs*. La mort planait de toutes parts sur notre patrie, comme elle avait plané sur la Perse, et l'on aurait pu certainement planter sur nos frontières, un poteau couvert de cette inscription de l'Enfer du Dante, *Voi ch'intrate, lasciate ogni speranza*, car un génie infernal voulait aussi dévorer toute la population française.

Nadir menait invisiblement à sa suite les destructeurs de la plus affreuse tyrannie, les vengeurs de l'humanité éplorée. Étant campé dans les plaines de Soltan-Méidan, comme l'usurpateur reposait sous sa tente, cinq officiers persans, conduits par Saleg-Begh, commandant de la garde asghwane, fondent sur lui à l'improviste. Le *Schah*, se réveillant en sursaut, tire son cimeterre, se défend avec intrépidité, et tue deux assaillans; mais Saleg-Begh le frappe aussitôt d'un coup mortel: « *Grâce*, s'écrit le tyran, et je vous pardonne tout. — *Point de grâce*, répartit le meurtrier, à celui qui n'en fit jamais à personne ». Il dit, et abat la tête de Nadir, qui fut assassiné le 23 mai 1747, dans la soixante et unième année de sa vie, et la douzième de son règne. La tête de ce conquérant si redouté la veille, est plantée à la pointe d'un pieu que l'on enfonce dans la terre près du camp même. Elle fut enlevée de là quelques jours après, transportée de lieux en lieux, et perdue ensuite, sans qu'on fit de recherches pour la retrouver.

Ainsi vécut, ainsi périt Nadir, modèle dont Buonaparte a été la

fidèle copie. Ce parallèle n'est point établi sur des rapports officiels : un examen sérieux du caractère de l'un et de l'autre conquérant prouvera la justesse de ces rapports qui, plus d'une fois, frapperont les Français capables de réfléchir et de profiter des exemples si instructifs du passé. Le génie brut de Nadir, comme celui de Buonaparte, se développa au milieu des horreurs de l'anarchie. Toute la Perse, après l'expulsion des Asghwans, proclama le premier son libérateur. On sait les résultats de cet enthousiasme pour Thamas, pour le fils de cet infortuné prince et pour les Persans. On sait encore mieux les résultats de l'enthousiasme que le second inspira en renversant la tyrannie du *directoire*, et les maux que causèrent à toute la France cet aveugle sentiment. Tous les deux, pour consolider leur injuste puissance, épousèrent, l'un la fille de Muhamed, souverain légitime de l'Indostan, l'autre une princesse du sang de l'illustre Marie-Thérèse d'Autriche, et se méprirent dans les calculs de leur ambition : de tels gendres épouvantèrent leurs beaux-pères mêmes, qu'ils avaient inhumainement dépouillés, outragés plus inhumainement encore. Avec Nadir et Buonaparte finit ce qu'ils appelaient leur dynastie. Tous les deux, oubliant la bassesse de leur origine, se crurent nés pour commander à la fortune, pour vaincre tous les obstacles, et chargés par *le destin* de soumettre et de ravager l'univers. La gloire fut leur unique divinité, et c'est à cette idole qu'ils sacrifièrent tant de millions de victimes. La fausse grandeur étant plus séduisante que la véritable, tous les deux poursuivirent ce vain fantôme de la gloire, dédaignèrent les bienfaits de la paix, et méprisèrent ceux d'une sage administration. De même que Nadir, Buonaparte, au milieu des scènes de carnage, entr'autres sur le champ de bataille d'Eylau (1), insulta aux malheurs de l'humanité, et son esprit étincela de ces

---

(1) Voyez le bulletin de la bataille d'Eylau et de quelques autres journées. Ces horribles phrases où la blancheur de la neige tranche sur la rougeur du sang des cadavres, où il est question de belles charges, de *jolis coups de sabres*, ne révoltent-elles pas le cœur de l'homme sensible, et ne forment-elles pas un étrange langage pour les peuples civilisés de l'Europe ?

traits d'éloquence que l'enfer seul pouvait suggérer. Ce que M. de Bougainville dit en parlant du *Schah*, s'appliquerait facilement à Napoléon : « Il commande à la fois, et du même ton, l'embrase-ment de la ville (Delhi), et les apprêts d'un festin.... Sa conduite est celle d'un brigand, d'un meurtrier, d'un incendiaire, d'un fléau du genre humain ». Buonaparte lui-même sentait la force, connaissait la vérité de ce parallèle, puisqu'aucun écrivain, avant l'heureuse restauration du trône des Bourbons, n'osait s'exprimer librement sur le compte du brigand de la Perse. Tamerlan et Thamas-Kouli-Kan étaient devenus deux personnages suspects et redoutables à la police. Leur ombre effrayait l'imitateur de leurs sanglans exploits.

On m'objectera peut-être que ce parallèle pêche aussi, comme celui de M. de Bougainville fait en 1752, sur un point essentiel, Nadir ayant péri d'une manière si tragique. Dans les *Vies même des Hommes illustres* de Plutarque, les deux personnages mis parallèlement en scène, ne le sont pas sur une ligne égale, et n'eurent pas toujours une pareille destinée. Il me suffit de citer Philopémen, surnommé *le dernier des Grecs*, que les Messéniens accablent d'outrages, et qui est forcé de boire la ciguë, tandis que Flaminius, qui certes ne fut pas le dernier des Romains, se trouve placé en regard du héros de la ligue achéenne, et meurt tranquillement dans ses foyers.

A bien considérer la nature des peines, la chute de Buonaparte ne me semble pas moins effrayante, moins instructive pour les ambitieux, pour les usurpateurs que la chute de Schah Nadir. L'un est assassiné, et ne survit point à sa honte; l'autre, condamné au supplice de la vie, portant, malgré sa devise *ubicumque felix*, le deuil de son ambition déçue sur les rochers de l'île d'Elbe, survit à sa puissance, à sa honte, et reste placé entre sa grandeur passée, et son humiliation actuelle. Ses destins sont accomplis. Il n'a plus désormais l'aspect imposant d'un héros ce trop fameux aventurier, aujourd'hui réduit à exister loin du tumulte des armes, banni du continent qu'il couvrit de ruines, et maudit de l'humanité entière. Ulysse, dans

sa petite, dans sa misérable île d'Ithaque, pouvait s'estimer heureux, parce qu'il n'était ni dévoré par les remords, ni tourmenté par les souvenirs du crime, et que la sagesse modérait ses désirs. Comment Buonaparte jouirait-il de quelque félicité dans son île d'Elbe, lui qui se trouvait trop à l'étroit dans l'Europe, lui qui ne saurait jouir du témoignage d'une bonne conscience, lui que les souvenirs du crime assiègent sans cesse, lui, en un mot, que les rêves de l'ambition agitent, tourmentent jour et nuit?

Grâce au ciel, *il est parti* ce héros qui fit répandre tant de sang et tant de larmes. Maintenant, ses regards attristés se promènent, du haut des rochers escarpés de son île, sur une mer dont les flots sont aussi bouleversés que son âme. L'ignorance et la barbarie se sont éloignées avec cet homme; l'auguste famille qui, durant huit siècles, a déjà régné sur la France, est remontée sur le trône de ses pères, et a ramené dans notre patrie le cortège de toutes les vertus.

JONDOT.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

### SPECTACLES.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — *Reprise de Ninus II.* — La reprise d'une pièce de théâtre est une épreuve très-dangereuse pour les succès qui ne sont dus qu'à la cabale, mais très-favorable au vrai talent. Il semble que l'effet général d'un ouvrage est mieux senti quand on commence à s'éloigner de l'époque où il a été jugé pour la première fois. Le temps qui prête son autorité à toutes les choses humaines ne l'exerce nulle part avec plus d'empire qu'en littérature. On pourrait citer beaucoup de réputations que personne ne s'avise de contester, et qui ne se maintiennent toutefois que par droit de prescription.

Les apologistes les plus passionnés de *Ninus* ne regardent point cette tragédie comme un ouvrage sans défaut; mais ses critiques les plus malveillans y reconnaissent des beautés extrêmement remarquables. Tout le monde s'accorde sur l'heureuse intention de

plusieurs scènes, sur la perfection de certains détails, et sur la pureté soutenue, élevée et souvent nerveuse du style. Le public ne cesse de la voir avec intérêt, comme une des meilleures nouveautés en ce genre, et comme le gage des nouvelles jouissances que lui promet un jeune auteur qui a débuté d'une manière si avantageuse.

Une des choses qui nuisent le plus, selon moi, à la marche de l'action dramatique dans cette tragédie, et surtout à l'ensemble de son exécution théâtrale, c'est la multitude des personnages accessoires, et ce défaut sort du fond. Il y a trop de secrets dans la pièce, et par conséquent trop de confidens. Cela est d'autant plus sensible que ces rôles secondaires sont ordinairement fort mal joués, et qu'ils le sont plus mal au Théâtre Français que sur aucun autre théâtre du monde. Talma fait illusion dans le rôle de Ninus : c'est un vrai despote asiatique. Il n'y a aucune proportion entre lui et tout ce qui l'entoure.

Mademoiselle Duchesnois exprime admirablement dans le rôle d'Elzire tout ce qui est sentiment, et rachète par une foule de traits touchans et d'intentions sublimes la langueur habituelle et incorrigible de sa diction. Malheureusement, c'est elle qui tient le bâton de mesure de la diction notée, et tout le monde ne peut pas offrir les mêmes indemnités à l'auditoire. Autrefois, une pause habile, une suspension éloquent, un silence plus expressif que la parole, était regardé comme une heureuse inspiration de la nature, ou comme une découverte précieuse de l'art. Maintenant c'est un artifice qui se renouvelle entre tous les vers, entre tous les hémistiches, entre tous les mots, et pour certains acteurs, entre toutes les syllabes. On croirait qu'on cherche au Théâtre Français la solution d'un problème de métaphysique, la divisibilité de la pensée à l'infini. Si cette ridicule affectation se raffine encore, il n'y aura bientôt plus de raison pour qu'une tragédie arrive au dénouement, à moins qu'on n'ait recours à l'ingénieuse précaution de Gracchus, qui faisait placer un joueur de flûte derrière la tribune aux harangues pour ralentir ou précipiter suivant le besoin les mouvemens de son éloquence. La décadence des beaux-arts est

ce qui ressemble le plus à leur commencement , et puisque la déclamation est si près de se confondre avec le chant , l'accompagnement ne serait pas de trop.

**THÉÂTRE FRANÇAIS DE L'ODÉON.** — Ce théâtre où les débuts ne sont pas rares , n'en a point offert depuis long-temps de plus remarquable que celui de madame Sainte-Suzanne dans l'emploi des mères, pour lequel elle a paru seulement un peu jeune. Ce reproche qui n'est pas d'une critique sévère et dont les actrices s'accommodent généralement assez bien , est le seul que j'aie entendu faire à la débutante. Son talent que l'on croit digne d'un théâtre plus élevé , a même excité des comparaisons très-flatteuses. Je lui rendrai une justice plus complète , sans doute , quand j'aurai eu occasion de la revoir.

C. N.

*Théâtre du Vaudeville.* — *Le Canal de l'Oucq*, pièce de circonstance , un peu hors de propos , puisque le canal n'est plus fréquenté depuis long-temps , a éprouvé , m'a-t-on dit , une chute complète à la première représentation : je n'ai vu que la seconde , et je crois qu'on ne m'a pas trompé. Je ne m'engage point à donner l'analyse de ce vaudeville : on ne peut analyser que les plans , et non les scènes épisodiques : celles de la nouveauté offrent aux regards le tableau plus fidèle que piquant de tout ce qu'on voit sur les bords du canal : un marchand de marrons , un marchand de tisane , un maître de patin , etc., etc. Les auteurs y ont joint , pour animer l'action , une madame de Saint-Charles , qui a pris une pelisse à crédit chez son fourreur , et qui le rencontre à la promenade ; celui-ci lui fait une scène pour être payé , et la dispute devient très-vive , lorsqu'un vieux baron allemand , doublement ridicule , et par ses prétentions , et par son amour pour madame de Saint-Charles , acquitte la dette , et satisfait l'honnête fourreur.

Les couplets ne m'ont pas paru piquans : presque tous les traits sont dans le genre de celui-ci :

Et c'est en courant sur la glace  
Que j'enflamme les cœurs.

**L'antithèse est toujours dans le mot , et jamais dans l'idée.**

Le refrain du vaudeville était fort bien choisi : *Glissez, n'appuyez pas*. Je n'ai pas entendu les couplets, ils ont été chantés avec un accompagnement général de cannes, qui m'a fait perdre les paroles : toute la salle a pris part à ce concert bruyant : il me serait facile de prouver que le public avait en gaîté toute celle qui manquait à la pièce. Je pourrais indiquer aisément tous les défauts, mais il me semble que j'entends les auteurs me dire : *Glissez, n'appuyez pas*. Je me bornerai donc à leur faire remarquer qu'ils auraient peut-être été moins malheureux au théâtre des Variétés ; je regarde leur pièce comme une hostilité ; c'est une véritable violation de territoire.

*Théâtre de la Gaîté.* — *Le mariage de Clovis*, mélodrame en trois actes joué pour la première fois jeudi 17 du courant, n'a obtenu qu'un demi-succès : le directeur de ce théâtre, trompé par la réussite du *Maréchal de Luxembourg* et de *Charles-le-Téméraire*, a cru qu'un sujet tiré de l'histoire de France était sûr d'avance de la faveur publique : il n'a pas réfléchi que les deux pièces que je viens de citer ont pour elles cet intérêt chevaleresque, qui captivera toujours des spectateurs français ; mais le tort de l'auteur du *Mariage de Clovis* est d'avoir embrouillé les fils de son intrigue, sans aucun résultat heureux pour le plaisir de ceux qui la suivent ; les décorations annoncent que l'on comptait beaucoup sur cet ouvrage, et sont assez belles pour attirer la foule : elles sont de M. Allaux. Les paroles sont de M. Léopold, la musique de M. Alexandre, et les danses de M. Hullin : c'est ce qu'il y a de mieux dans la pièce ; et il est juste de dire que si le mélodrame est digne des boulevards, le ballet est digne de l'Opéra.

*Théâtre de la Porte Saint-Martin.* — Tous les jours on dit : Comment peut-on encore faire des épigrammes contre les femmes, les médecins et les procureurs ? et tous les jours on en fait, on en répète, et l'on en rit : tous les jours de même on se demande quand on proscrira du théâtre ces mystifications de tuteurs dupés, nées de l'enfance de l'art ? et tous les jours on les renouvelle, et tous les jours on réussit.

*Le Berger de la Sierra-Morena* en est la preuve : toute l'intrigue roule sur les tours que deux amans jouent à un tuteur et à un niais. Le compositeur a tiré un très-bon parti de ces situations connues : il les a rajeunies par de jolis pas et des mouvemens de scènes agréables : ce théâtre possède pour la danse ce qu'il aura sans doute plus tard pour le vaudeville, la comédie et le mélodrame, des sujets distingués ; qu'il s'en tienne donc pour le moment à des ballets ; *et toujours va qui danse.*

*Cirque Olympique. — Diane et les Satyres, ou une Vengeance de l'Amour*, pièce nouvelle par le titre, n'a pas de droit à un article, parce que ce n'est qu'une reprise ; ce mélodrame de M. Hapdé, joué sous le titre d'*Actéon changé en cerf*, a déjà été jugé dans ce Journal. *Non bis in idem.* A. D. C.

---

#### MERCURIALE.

Le mot *mercuriale* tire, comme on sait, son étymologie du mot  *Mercure*. Il a plusieurs acceptions. Il ne nous appartient pas d'adopter celle qui le rend synonyme de *réprimande*. Il en est une autre qui aurait plus de rapport avec l'application que nous nous proposons d'en faire. On sait que les discours prononcés par les premiers magistrats des cours souveraines s'appelaient *mercuriales*. Celles du chancelier d'Aguesseau sont immortelles. Comme elles avaient pour but de signaler *les abus et les désordres* qui s'étaient introduits dans l'exercice du pouvoir judiciaire, nous avons pensé que des réflexions sur les circonstances présentes, qui auraient pour but de signaler *les abus et les désordres* de tout genre, pourraient être aussi nommées, par analogie, *mercuriales*. Cette explication nous a paru nécessaire pour nous mettre à l'abri du reproche d'avoir voulu faire un jeu de mots sur le titre, fort ancien, de notre feuille.

La *Mercuriale* sera composée de pensées, anecdotes et réflexions diverses, etc.

Toute personnalité en sera sévèrement bannie.



On n'y admettra par conséquent ni anagrammes, ni sobriquets, ni lettres initiales, ni aucun de ces artifices dont la méchanceté se sert pour échapper à la censure, et frapper ses victimes avec impunité.

On y combattra avec énergie, mais toujours avec bonne foi, décence et loyauté, tous ceux qui l'attaqueraient à visage découvert. Elle sera impitoyable pour ceux qui se cachent et qui portent leurs coups dans l'ombre.

Les rédacteurs recevront avec reconnaissance les articles qui leur seraient envoyés pour y être insérés.

---

La *Société des Jacobins*, d'exécrable mémoire, s'est appelée pendant deux ans : *Société des amis de la constitution*.

Cette remarque doit au moins nous apprendre combien il est essentiel de savoir distinguer les vrais et les faux amis. Nous les signalerons par leurs menées, sans attendre qu'ils se signalent eux-mêmes par leurs œuvres.

---

— Un homme d'esprit, qui n'en a pas assez pour savoir ce que c'est que des *idées libérales*, mais qui a vu travailler autrefois plusieurs de ceux qui prennent ces deux mots pour devise, disait : « Je ne comprends pas les mots, mais je connais les masques, ce » sont des jacobins à la *demi-solde* ».

Ce mot ingénieux peut être applicable à quelques-uns ; mais nous en connaissons beaucoup d'autres qui, en défendant les *idées libérales*, sont jacobins sans le vouloir, et même sans s'en douter.

---

— Un homme d'un grand talent, qui signe tout ce qu'il écrit, a, dans une production nouvelle, recommandé aux amis de la liberté de ne point repousser M. de Châteaubriant. Deux jours après, des libellistes anonymes chantent la palinodie, et M. de Châteaubriant est obligé de subir leurs éloges. Étrange et malheureuse co-incidence contre laquelle M. Benjamin de Constant ne protestera pas, parce qu'il est au-dessus de tout soupçon de connivence.

---

— On payait autrefois pour occuper des places; aujourd'hui, l'on ne veut que des places largement payées. On injurie, on dénonce, on calomnie, on foule aux pieds la morale, la probité, l'honneur, pour y arriver. Quelqu'un disait : « En voyant cette » foule qui se presse, qui s'agite, se heurte sur le chemin des em- » plois, je serais tenté de croire que tous ces gens-là ont mal » interprété la constitution, ou bien qu'ils en ont lu une version » infidèle, où l'on aura mis : Tous les Français *doivent avoir » des emplois* civils et militaires, au lieu de tous les Français *sont » admissibles* aux emplois militaires et civils ».

Combien de gens interprètent ainsi les lois et les doctrines selon leur ambition, ou leur intérêt !

— 22 *Septembre* !... cette date est répétée tous les jours dans toutes les feuilles à l'article du *cours de la bourse*. Je ne puis la lire avec indifférence, et sans me rappeler que c'est ce jour-là que l'effroyable convention nationale s'est constituée, et que la république a été proclamée par l'organe d'un histrion, devenu bientôt le plus féroce Cannibale. Espérons que l'on fera bientôt disparaître tout ce qui nous reste de signes qui retracent à notre souvenir une ère de sang et de désastres, en horreur à tous les Français.

— Un vice, un déshonneur sont assez peu de chose ;  
Tout cela dans le monde est oublié bientôt ;  
Un *ridicule* reste, et c'est ce qu'il nous faut.

Ces trois vers du *Méchant* sont devenus des articles du code effrayant des pamphlétaires obscurs. Si ces maximes pouvaient être adoptées dans l'espèce de *monde*, peinte par Gresset, elles ne sont plus de mise aujourd'hui ; alors la morale de la nation était absolument pervertie. Ce que l'on y appelait la bonne compagnie était composée de fats et de coquettes, de libertins et de femmes sans principes. On ne s'y occupait que de choses frivoles et d'anecdotes scandaleuses. Dans une telle société, le *ridicule* est une arme à l'usage de tout le monde, et, comme le dit très-bien Cléon dans la même comédie :

On reçoit et l'on rend, l'on est à peu près quitte.

Mais lorsque vingt-cinq ans de révolution ont fait sentir le besoin des principes de religion et de morale, dont l'oubli a causé tant de calamités ; lorsque tous les esprits sont des long-temps habitués aux plus hautes contemplations, attentifs à tout ce qui pourrait désormais troubler l'ordre social , et surtout fortifiés par les combats sans cesse renaissans qu'ils ont eu à livrer pour leurs plus chers intérêts ; alors le *ridicule* est sans pouvoir et sans force , *telum imbellè sine ictu*. Les pointes , les sobriquets et les petites noirceurs n'ont plus de vogue , quand il s'agit de défendre la société toute entière , et de la garantir des attaques audacieuses , ou des manœuvres sourdes , à l'aide desquelles on voudrait tenter de nouveau d'en ébranler les fondemens.

---

Il est des hommes que les traits du *ridicule* ne peuvent atteindre. Il est des hommes qui n'ont pas le droit de les lancer. Qui sait ce que nous découvririons sous le voile qui cache tant de braves anonymes ? Quel contraste hideux présenteraient les grelots de *Momus* dans les mains d'un *Catilina* , d'un *Narcisse* ou d'un *Bradshaw* !

---

Un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme.

Cependant des libellistes ont osé imprimer qu'ils avaient pris toutes leurs mesures pour que l'on ignorât à jamais les noms de ceux qui composent les poisons qu'ils distribuent.

Chez une nation généreuse et sensible à l'honneur, on ne tolérera pas long-temps de vils pamphlets, où , sous le voile de l'anonyme, on outrage périodiquement les personnages les plus honorables et les écrivains les plus distingués. Ces pamphlétaires osent se mettre sous la protection *des guerriers et des belles*. Qu'ils se nomment donc ! les belles et les guerriers méprisent les lâches.

---

O prodige ! j'ai vu sur la même affiche l'annonce à jour fixe de cinq pièces de nos meilleurs écrivains dramatiques , savoir :

*Les Templiers*, de M. Raynouard.

*Omasis*, ou *Joseph en Égypte*, de M. Baour-Lormian.

*Ninus II*, de M. Briffault.

*Les deux Gendres*, de M. Étienne.

*La Jeunesse de Henri V*, de M. Duval.

Sans compter la petite pièce de carnaval de MM. Désaugiers et Gentil, et l'annonce de *Jeanne Gray*, tragédie nouvelle.

Voilà une semaine qui sera remarquable dans le répertoire moderne du Théâtre Français. Les comédiens commenceraient-ils à sentir que leur négligence et leur inertie causent les plus grands préjudices à l'art dramatique?

*Les abus et les désordres* des sociétés théâtrales seront signalés dans la *Mercuriale*.

Les comédiens se justifient souvent, en disant : *Il n'y a pas de nouveautés*. On pourrait leur répondre : *Moins vous en jouerez, moins il y en aura* ; mais on pourrait leur dire encore aussi justement : *Il y en a, mais vous ne les jouez pas*. Nous savons, par exemple, que M. Lemercier a plusieurs tragédies reçues ; que l'un de nos plus estimables auteurs, M. de Maisonneuve, a trois ou quatre ouvrages également reçus depuis fort long-temps. On se rappelle le brillant succès qu'ont obtenu les deux premières tragédies de cet écrivain : *Roxelane* et *Mustapha* a eu quarante représentations, *Odmar* et *Zulna* a été suspendue à la seizième ; et depuis vingt-sept ans, ces deux tragédies n'ont pas été reprises ; et le tour de ses autres ouvrages ne peut jamais venir. Comment, après cela, ne pas être découragé d'écrire pour le théâtre?

## POLITIQUE.

LES Saxons n'ont plus rien à envier aux Espagnols, ils viennent à leur tour de donner au reste du monde une grande et belle leçon ; l'inaltérable attachement qu'ils ont hautement manifesté pour un monarque malheureux, n'a pas été la moindre des considérations qui ont influé sur les déterminations du congrès. Leur fidélité vient de recevoir sa récompense ; Frédéric - Auguste est rendu à son peuple dont le bonheur va devenir plus que jamais sa plus douce habitude. Nous qui avons été témoins du retour d'un père au milieu de ses enfans, nous pouvons trouver dans nos souvenirs l'image des transports que fera éclater la Saxe entière quand elle reverra dans son sein le prince que son amour a, pour ainsi

dire , disputé aux calculs d'une politique ambitieuse , et sauvé des récriminations que pouvait faire naître contre lui une alliance et une conduite dont , sans doute , il n'avait pas eu le choix , mais dont il pouvait porter la peine.

C'est le 9 de ce mois que le congrès a réglé définitivement le sort du royaume de Saxe ; il contenait environ deux millions d'habitans , il en conservera un million deux cent mille. Le roi de Prusse augmente du surplus le nombre de ses sujets. Les pays de manufactures et les villes commerçantes les plus riches , telles que Dresde et Leipsick resteront au roi de Saxe , ainsi que Bautzen ; les mines et les salines de Duremberg , le territoire et la ville de Thorn , dans le duché de Varsovie , qui devaient être déclarés libres , sont aussi donnés à la Prusse : le royaume de Saxe , dans sa nouvelle circonscription , sera composé de la plus grande partie du cercle de Meissen , des cercles de l'Erzgebirg , du Voigtland , de Leipsick et de la presque totalité de la Haute-Lusace ; les possessions des maisons ducales de Saxe et des princes de Schwarzenbourg et de Reuss , se trouvant enclavées dans le royaume de Saxe , en seront en quelque sorte des dépendances , et leur population , réunie à la sienne , formera une masse de plus de deux millions d'individus , qui , interposée entre les possessions de la Prusse et celles de l'Autriche et de la Bavière , préviendra les froissemens qu'aurait pu amener leur contact immédiat.

Un courrier extraordinaire avait été expédié , dès le 7 février , au roi de Saxe , alors au château de Frédéricksfeld près Berlin , pour lui faire connaître cette importante décision , et pour l'inviter à se rendre à Vienne. Des nouvelles postérieures , mais sur l'authenticité desquelles on doit peu compter , annoncent que le roi de Saxe a refusé de donner son adhésion aux arrangements arrêtés par le congrès ; qu'il a déclaré qu'il ne voulait rien céder de ses provinces , et que sa devise était : *tout ou rien*. Une semblable détermination est peu probable ; elle serait vraie qu'elle ne changerait rien aux décisions du congrès ; et l'on peut croire que le roi de Saxe , mieux conseillé , finirait par se rendre aux vœux de ceux de ses sujets qui lui restent.

C'est le premier acte important du congrès qui soit connu d'une manière authentique ; il est de nature à faire augurer favorablement de ceux que nous ne connaissons pas encore. La France a joué dans toute cette affaire le rôle le plus honorable. Dès le 19 décembre dernier , son ministre avait remis au congrès une note dans laquelle l'indépendance du royaume de Saxe comme état , et le principe en général de la légitimité étaient défendus avec une force d'argumens et une hauteur de vues qui paraissent avoir fait une vive impression

sur tous ceux qui étaient appelés à prononcer dans ce grand procès. C'est de cette époque que les affaires de Saxe ont pris une tournure favorable.

A défaut du principe de la légitimité qui le repousse du trône, Murat appelle à son secours les intrigues, les dévastations, l'hypocrisie et les menaces. Ses troupes continuent à occuper et à ravager les Marches et la légation de Ravenne, et dans le moment où il dépouille le St. Père, il se fait présenter par son clergé des adresses exprimant des vœux ardents pour la durée du règne de Joachim Napoléon, *protecteur de l'église et de la religion catholique*. Murat parodie en tout la politique du *Grand Napoléon*, c'est la petite pièce après la grande.

Cependant, le peuple napolitain regrette le roi Ferdinand, et envisage l'avenir avec effroi: les contributions sont énormes; la stagnation du commerce et la rareté du numéraire excitent beaucoup de murmures; le bas peuple est dans la plus affreuse misère et désire un changement; chaque fois qu'il entre un vaisseau dans le port, les *Lazzaronis* y courent comme s'ils allaient voir arriver le roi Ferdinand.

La noblesse craint Murat, et l'abandonnera aussitôt que Ferdinand lui aura garanti la conservation de ses privilèges. L'opinion la plus générale enfin est que ce gouvernement, qui contraste d'une manière si choquante avec le système de légitimité consacré en Europe, ne peut se soutenir quelles que soient ses forces militaires, et quel qu'appui qu'on lui suppose dans la politique de l'Autriche et de l'Angleterre. Puisse sa chute ne pas entraîner une nouvelle effusion de sang!

En attendant la ratification du traité de Gand, par M. Maddison, la guerre se poursuit avec activité entre l'Angleterre et les États-Unis. L'expédition des Anglais contre la Nouvelle-Orléans paraît avoir opéré son débarquement sans beaucoup de résistance; le général américain Jackson s'est retiré dans l'intérieur des terres; les journaux anglais supposent que les forces dont il dispose, et surtout leur composition, ne lui permettent pas de tenir la campagne devant les troupes anglaises, et ils paraissent ne faire aucun doute que la Nouvelle-Orléans ne soit en ce moment au pouvoir de ces derniers.

Un fait plus positif, c'est la prise de la frégate américaine le *Président* par les frégates anglaises la *Pomone* et l'*Endymion*. Le combat a duré une heure et demie, et ce n'est qu'après avoir reçu vingt-cinq boulets dans son entrepont que le *Président*, qui était sur le point de couler à fond, s'est vu contraint de baisser pavillon et de se rendre. Ainsi, la fortune qui, dans cette guerre, a été jusqu'ici à peu près balancée entre les deux partis, paraît

vouloir se déclarer pour les Anglais au moment où la ratification du traité de Gand, par M. Maddison, va probablement leur enlever tout le fruit qu'ils pourraient se promettre de ces faveurs tardives de la fortune. Beau sujet de déclamation et de regrets pour le *Times* qui n'a cessé de s'élever contre le traité de Gand, et même contre toute espèce de traité avec les États-Unis!

### INTÉRIEUR.

LE 21 de ce mois, la Cour de Cassation a été installée par Monseigneur le Chancelier de France. De tous les discours qui ont été prononcés à cette occasion, nous ne pourrions insérer ici textuellement que celui de Monseigneur le Chancelier. C'est une pièce très-importante, par les grands principes de droit public qu'elle contient.

#### *Discours de Monseigneur le Chancelier de France à la Cour de Cassation.*

« Messieurs, l'amour de la justice est la vertu distinctive des bons rois. L'histoire a consacré les noms de ceux qui, pendant plusieurs siècles, rendirent eux-mêmes la justice à leurs sujets. Mais les devoirs de la royauté se sont trop multipliés, et les difficultés des jugemens trop accrues pour qu'un monarque, obligé de veiller à la fois sur toutes les branches de l'administration d'un grand royaume, pût s'occuper par lui-même de l'administration de la justice. Nous sommes loin de ces jours d'innocence où les premiers principes du droit naturel, que la saine raison découvre sans le secours même de l'étude, pouvaient suffire pour appliquer des lois d'éternelle justice qui n'ont pas besoin d'être apprises. Il a fallu des lois formelles pour assurer la propriété, régler l'état des citoyens, fixer la nature de leurs conventions; il en a fallu d'autres pour prévenir et réprimer tous les genres de délits, régler la forme dans laquelle ils devaient être poursuivis, établir les peines, en déterminer l'application. Tout est devenu positif dans une législation immense : les connaissances du juge ont dû s'accroître dans la même proportion que les affaires qui lui étaient soumises. Il était indispensable que la science du bien fit les mêmes progrès que la malice de l'homme, et dans un combat presque continu de l'homme contre la loi, ou de la loi contre l'homme, les règles si souvent éludées par la chicane et l'intrigue, ont dû se multiplier dans une progression effrayante.

» La multiplicité des procès devait amener la multiplicité des juges, et pour établir une harmonie parfaite, une concordance exacte entre ces tribunaux de tous les ordres, un tribunal régulateur et nécessairement unique, devait maintenir dans tous les mêmes formes de procéder, annuler tous les jugemens contraires, rappeler au besoin tous les juges à l'observation rigoureuse des formes et des lois tutélaires de l'honneur, de la fortune et des propriétés des citoyens.

» Ces hautes fonctions furent long-temps réservées au conseil du roi, où le roi quelquefois présent, et toujours représenté, examinait, en quelque sorte par lui-même, si les juges qui avaient rendu la justice en son nom, avaient suivi fidèlement les règles qui leur étaient prescrites.



Jamais les questions de fait, et presque jamais les questions de droit n'étaient remises en jugement au conseil du roi : le conseil n'examinait que les formes, ne recherchait que les contraventions à la loi. C'est ainsi qu'il remplissait, pendant plusieurs siècles, les fonctions qui lui étaient attribuées ; fonctions tellement royales, que l'avis du conseil ne recevait le caractère d'arrêt que de l'approbation formelle du roi.

» La cour de cassation, qui reprend aujourd'hui une nouvelle existence, a succédé sans réserve à ces attributions, auxquelles même elle en a joint plusieurs, telles que la police et la discipline des tribunaux, les jugemens de compétence, quelques prises à partie. Nos formes de procéder en matière criminelle, devant multiplier les recours en cassation, l'activité d'un tribunal divisé en plusieurs chambres, pouvait seul suffire à de si immenses travaux. C'est ainsi qu'une cour spéciale est devenue nécessaire au complément de la justice dans ce grand royaume, et n'a pas cessé de l'être, quoique la France soit rentrée dans ses anciennes limites. La sagesse du roi, en laissant quelques places vacantes, se réserve d'éprouver si la réduction du territoire ne peut pas en permettre dans le nombre des magistrats qui la composent ; mais il importera toujours à la dignité d'une cour unique, qu'elle reste assez nombreuse pour inspirer un grand respect par une grande réunion de talens, de lumières et de vertus. Le gouvernement modéré que le retour du souverain légitime rend à la France, y laissant un libre cours à la justice, ouvre un champ plus vaste à l'action des lois, qui se taisaient souvent au bruit des armes, et qu'on songeait moins à réclamer, quand la France, levée presque entière, ne s'occupait pour ainsi dire que de combats. Chez un roi qui ne veut régner que par amour, tout se fait par justice, et les tribunaux ne sont jamais plus occupés que sous un gouvernement qui s'interdit toutes les mesures arbitraires. De-là, Messieurs, le maintien provisoire de la cour de cassation à un nombre supérieur à celui qui avait été jugé suffisant lors de sa première formation, de-là aussi cette prévoyance royale qui veut assurer à tous ses membres une indépendance d'état qui leur garantisse une indépendance absolue d'opinion.

» Toute justice émane du roi ; c'est ainsi que s'exprime la Charte constitutionnelle (art. 57) ; c'est le roi qui nomme tous les juges (art. 57) ; il n'y a que les juges nommés par le roi qui soient inamovibles (art. 58). Peu importe, par conséquent, que les juges existans aient été créés à vie par le dernier gouvernement, toutes les inductions tirées de leur titre de création, viennent à échouer contre les dispositions précises de la Charte. Il n'y a que la nomination et l'institution du roi qui puissent imprimer aux juges le sceau d'inamovibilité.

» Il tardait donc à Sa Majesté d'instituer les juges pour fixer toutes les incertitudes qu'ils pouvaient conserver sur leur sort. Depuis plusieurs mois, l'intrigue et la malveillance s'agitent en mille manières pour leur inspirer des alarmes ; recherches sur leurs opinions et sur celles même de leurs proches ; analyses de leurs principes ; inquisitions jusque sur leurs pensées, tous ces moyens ont été mis en œuvre pour affaiblir leur confiance, et peut-être ébranler leur fidélité. Il n'appartenait qu'au roi de tranquilliser ces magistrats sur leur avenir. Sa volonté est beaucoup moins de réformer que d'affermir et de consolider les tribunaux : s'il nous est prescrit d'être sévères sur les torts de conduite, il nous est commandé d'être indulgens sur les torts d'opinion ; le zèle même avec lequel on a pu servir le gouvernement renversé ne doit nous inspirer aucune prévention d'infidélité contre le gouvernement paternel que la Providence nous a rendu. La France entière s'est ralliée à son roi ; nous ne voyons plus autour du trône que des sujets fidèles, nous n'avons plus à craindre de partis contre un gouvernement légitime.



» Tel est l'esprit qui a présidé au très-petit nombre de changemens que votre composition a reçus. La Cour de cassation a rendu d'importans services. Considérée en masse, elle étoit composée de manière à mériter la confiance et l'estime publique; mais quand il s'agissoit d'accorder des institutions individuelles, on ne pouvoit se dissimuler qu'il s'y trouvoit quelques individus auxquels le roi ne pouvoit, sans blesser les convenances, accorder une institution qui devenoit une vraie nomination : ils étoient au surplus en très-petit nombre, et plusieurs s'étoient jugés en quelque sorte eux-mêmes, par une retraite volontaire; trouvant sans doute qu'il y avoit des occasions où c'étoit réellement servir l'état que de s'abstenir de le servir.

» La cour de cassation avoit aussi dans son sein quelques magistrats estimables que l'âge ou les infirmités mettoient hors d'état de continuer leurs utiles services, et qui avoient acquis le droit d'en recevoir la récompense. On y trouvoit enfin plusieurs étrangers qui n'appartenaient plus à la France; il étoit juste de leur préférer des Français, en retenant cependant ceux qui avoient trop bien mérité de leur nouvelle patrie pour ne pas obtenir l'adoption qu'elle-même réclame. A ce petit nombre d'exceptions près, la justice du roi se plaît à conserver ce grand nombre de magistrats consommés dans l'étude des lois françaises, accourus de tous les points du royaume à la voix de la patrie pour mettre en commun leurs talens et leur expérience, et former, par leur réunion, ce faisceau de lumières qui devoit à son tour éclairer et diriger tous les tribunaux de France.

» Si vous perdez un chef recommandable par ses connaissances et ses longs travaux, par son courage dans des circonstances difficiles, et par les persécutions dont il a partagé l'honneur, la sagesse du roi, ne craignons pas de le dire, sa reconnaissance appelle à votre tête un des hommes de son royaume auxquels il a voué le plus d'estime; celui qui, liant à jamais son nom à l'époque la plus douloureuse de notre histoire, honora du moins sa patrie par un grand acte de dévouement, comme il avoit honoré le barreau par des talens supérieurs, et brava courageusement tous les dangers pour défendre, sans espoir de succès, la cause de tous les peuples comme de tout les rois. Appaisez-vous, mânes immortels de l'illustre Malesherbes, qui devez encore voltiger dans cette enceinte, où les noms révéérés de l'antique magistrature ont laissé tant de souvenirs glorieux pour votre famille! C'est vous aussi qu'on honore dans la personne du vertueux émule de votre zèle et de votre fidélité; Le meilleur et le plus indulgent des rois a pu renoncer au droit de punir, mais il s'est réservé celui de récompenser. Les haines s'éteignent, les crimes s'effacent, mais la vertu reste, et tôt ou tard elle reçoit sa récompense.

» C'est aussi, Messieurs, le mérite et le talent comme la fidélité, qui motivent et justifient le choix des nouveaux magistrats que la sagesse du roi vous associe. Quelques-uns ont figuré avec éclat dans l'ancienne et dans la nouvelle magistrature, plusieurs se sont distingués dans nos assemblées politiques; tous ont donné des gages de leur attachement aux vrais principes.

» Anciens et nouveaux magistrats, vous n'aurez qu'un même esprit; l'amour et la fidélité pour le monarque adoré que la providence nous a rendu, sont le lien commun qui va nous réunir. Dispensateurs d'une partie bien importante de l'autorité royale, vous ne l'exercerez que dans les termes de la loi, et dans les formes qu'elle a si sagement établies. Dépositaires de la saine et solide doctrine, vous la professerez et l'appliquerez sans acception de personnes. Pendant que le roi maintiendra de tout son pouvoir la chartre constitutionnelle qu'il a donnée à son peuple, vous vous conformerez soigneusement à son esprit, en ramenant tous les tribunaux à l'exécution exacte et littérale des lois, dont vous devenez les premiers gardiens et les plus sûrs conservateurs.

» Tel est, Messieurs, l'objet du serment que je suis chargé de recevoir,

et qui va vous lier plus étroitement que jamais au service du roi et de la patrie. Heureux moi-même de commencer ainsi mes relations directes avec une compagnie dans laquelle je retrouve avec tant de joie quelques-uns de mes premiers amis, des premiers compagnons de mes premiers travaux, et parmi ses chefs, l'estimable magistrat qui, dès mes premiers pas, me servit de guide, comme il peut aujourd'hui me servir de modèle dans une carrière qu'il a parcourue avec tant d'honneur.

## PIÈCES OFFICIELLES ET ACTES DU GOUVERNEMENT.

**LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ;**

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Nous étant fait rendre compte de l'état de l'instruction publique dans notre royaume, nous avons reconnu qu'elle reposait sur des institutions destinées à servir les vues politiques du Gouvernement dont elles furent l'ouvrage, plutôt qu'à répandre sur nos sujets les bienfaits d'une éducation morale et conforme aux besoins du siècle ; nous avons rendu justice à la sagesse et au zèle des hommes qui ont été chargés de surveiller et de diriger l'enseignement ; nous avons vu avec satisfaction qu'ils n'avaient cessé de lutter contre les obstacles que les temps leur opposaient, et contre le but même des institutions qu'ils étaient appelés à mettre en œuvre ; mais nous avons senti la nécessité de corriger ces institutions et de rappeler l'éducation nationale à son véritable objet, qui est de propager les bonnes doctrines, de maintenir les bonnes mœurs, et de former des hommes qui, par leurs lumières et leurs vertus, puissent rendre à la société les utiles leçons et les sages exemples qu'ils ont recus de leurs maîtres.

Nous avons mûrement examiné ces institutions, que nous nous proposons de réformer, et il nous a paru que le régime d'une autorité unique et absolue était incompatible avec nos intentions paternelles et avec l'esprit libéral de notre Gouvernement.

Que cette autorité, essentiellement occupée de la direction de l'ensemble, était, en quelque sorte condamnée à ignorer ou à négliger ces détails et cette surveillance journalière qui ne peuvent être confiés qu'à des autorités locales mieux informées des besoins, et plus directement intéressées à la prospérité des établissemens placés sous leurs yeux.

Que le droit de nommer à toutes les places, concentré dans les mains d'un seul homme, en laissant trop de chances à l'erreur et trop d'influence à la faveur, affaiblissait le ressort de l'émulation et réduisait aussi les maîtres à une dépendance mal assortie à l'honneur de leur état et à l'importance de leurs fonctions.

Que cette dépendance et les déplacements trop fréquens qui en sont la suite inévitable, rendaient l'état des maîtres incertain et précaire, nuisaient à la considération dont ils ont besoin de jouir pour se livrer avec zèle à leurs pénibles travaux, ne permettaient pas qu'il s'établît entre eux et les parens de leurs élèves cette confiance qui est le fruit des longs services et des anciennes habitudes, et les privaient ainsi de la plus douce récompense qu'ils puissent obtenir, le respect et l'affection des contrées auxquelles ils ont consacré leurs talens et leur vie.

Enfin, que la taxe du vingtième des frais d'études levée sur tous les élèves des lycées, collèges et pensions, et appliquée à des dépenses dont ceux qui la paient ne retirent pas un avantage immédiat et qui peuvent être considérablement réduites, contrarierait notre désir de favoriser les bonnes études et de répandre le bienfait de l'instruction dans toutes les classes de nos sujets.

Voulant nous mettre en état de proposer le plus tôt possible aux deux chambres les lois qui doivent fonder le système de l'instruction publique en France, et pourvoir aux dépenses qu'il exigera, nous avons résolu d'ordonner provisoirement les réformes les plus propres à nous faire acquérir l'expérience et les lumières dont nous avons encore besoin pour atteindre ce but, et, en remplacement de la taxe du vingtième des frais d'étude, dont nous ne voulons pas différer plus long-temps l'abolition, il nous a plu d'affecter, sur notre liste civile, la somme d'un million qui sera employée, pendant la présente année 1815, au service de l'instruction publique dans notre royaume;

A ces causes, et sur le rapport de notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur;

Notre conseil-d'état entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

### TITRE PREMIER.—*Dispositions générales,*

Art. 1<sup>er</sup>. Les arrondissemens formés sous le nom d'*Académies*, par le décret du 17 mars 1808, sont réduits à 17, conformément au tableau annexé à la présente ordonnance.

Ils prendront le titre d'*Universités*.

Les Universités porteront le nom du chef-lieu assigné à chacune d'elles.

Les Lycées actuellement établis seront appelés *Collèges royaux*.

2. Chaque Université sera composée, 1<sup>o</sup>. d'un conseil présidé par un recteur; 2<sup>o</sup>. de facultés; 3<sup>o</sup>. de collèges royaux; 4<sup>o</sup>. de collèges communaux.

3. L'enseignement et la discipline dans toutes les Universités seront réglés et surveillés par un conseil royal de l'instruction publique.

4. L'Ecole normale de Paris sera commune à toutes les Universités; elle formera, aux frais de l'Etat, le nombre de professeurs et de maîtres dont elles auront besoin pour l'enseignement des sciences et des lettres.

### TITRE II.—*Des Universités.*

#### SECTION PREMIÈRE.—*Des conseils des Universités.*

5. Le conseil de chaque Université est composé d'un recteur président, des doyens des facultés, du proviseur du collège royal du chef-lieu, ou du plus ancien des proviseurs, s'il y a plusieurs collèges royaux, et de trois notables au moins, choisis par notre conseil royal de l'instruction publique.

6. L'évêque et le préfet sont membres de ce conseil; ils ont voix délibérative et séance au-dessus du recteur.

7. Le conseil de l'Université fait visiter, quand il le juge à propos, les collèges royaux et communaux, les institutions, pensionnats et autres établissements d'instruction, par deux inspecteurs, qui lui rendent compte de l'état de l'enseignement et de la discipline, dans le ressort de l'Université, conformément aux instructions qu'ils ont reçues de lui.

Le nombre des inspecteurs de l'Université de Paris peut être porté à six.

8. Le conseil nomme ces inspecteurs entre deux candidats qui lui sont présentés par le recteur.

9. Il nomme aussi, entre deux candidats présentés par le recteur, les proviseurs, les censeurs ou préfets des études, les professeurs de philosophie, de rhétorique et de mathématiques supérieures, les aumôniers et les économistes des collèges royaux.

10. Les inspecteurs des Universités sont choisis entre les proviseurs, les préfets des études, les professeurs de philosophie, de rhétorique et de ma-

thématiques des collèges royaux, et les principaux des collèges communaux; les proviseurs entre les inspecteurs, les principaux des collèges communaux et les préfets des études des collèges royaux; ceux-ci entre les professeurs de philosophie, de rhétorique et de mathématiques supérieures des mêmes collèges.

11. Le conseil de l'Université peut révoquer, s'il y a lieu, les nominations qu'il a faites : en ce cas, ses délibérations sont motivées, et elles n'ont leur effet qu'après avoir reçu l'approbation de notre conseil royal de l'instruction publique.

12. Nul ne peut établir une institution ou un pensionnat, ou devenir chef d'une institution ou d'un pensionnat déjà établis, s'il n'a été examiné et dûment autorisé par le conseil de l'Université, et si cette autorisation n'a été approuvée par le conseil royal de l'instruction publique.

13. Le conseil de l'Université entend et juge définitivement les comptes des facultés et des collèges royaux; il entend le compte des dépenses de l'administration générale rendu par le recteur, et il le transmet, après l'avoir arrêté, à notre conseil royal de l'instruction publique.

14. Il tient registre de ses délibérations, et en envoie copie tous les mois à notre conseil royal.

15. Il a rang après le conseil de préfecture dans les cérémonies publiques.

#### SECTION II. — *Des recteurs des Universités.*

16. Les recteurs des Universités sont nommés par nous, entre trois candidats qui nous sont présentés par notre conseil royal de l'instruction publique, et choisis par lui entre les recteurs déjà nommés, les inspecteurs-généraux des études dont il sera parlé ci-après, les professeurs des facultés, les professeurs des Universités, les proviseurs, préfets des études, et professeurs de philosophie, de rhétorique et de mathématiques supérieures des collèges royaux.

17. Les recteurs des Universités nomment les professeurs, régens et maîtres d'études de tous les collèges, à l'exception des professeurs de philosophie, de rhétorique et de mathématiques supérieures et des collèges royaux, qui sont nommés, comme il est dit en l'art. 9.

18. Ils les choisissent entre les professeurs, régens et maîtres d'études déjà employés dans les anciens ou les nouveaux établissemens de l'instruction, ou parmi les élèves de l'école normale qui, ayant achevé leurs exercices, ont reçu le brevet d'agréé.

19. Les professeurs et régens ainsi nommés, ne peuvent être révoqués que par le conseil de l'Université, sur la proposition motivée du recteur.

20. Les professeurs et régens, nommés par un ou plusieurs recteurs autres que celui de l'Université dans laquelle ils sont actuellement employés, peuvent choisir l'Université, et accepter l'emploi qu'ils préfèrent; mais ils sont tenus d'en donner avis, un mois avant l'ouverture de l'année scolaire, au recteur de l'Université de laquelle ils sortent.

21. Les élèves de l'école normale, appelés par d'autres recteurs que celui de l'Université qui les a envoyés, ont le même droit d'option, à la charge de donner le même avis.

22. Le recteur de l'Université préside, quand il le juge à propos, aux examens et épreuves qui précèdent les collations de grades dans les facultés.

23. Il est seul chargé de la correspondance.

24. Il présente au conseil de l'Université les affaires qui doivent y être portées, nomme les rapporteurs, s'il y a lieu, règle l'ordre des délibérations, et signe les arrêtés.

25. En cas de partage des voix, la sienne est prépondérante.

SECTION III. — *Des facultés.*

26. Le nombre et la composition des facultés dans chaque Université, sont réglés par nous, sur la proposition de notre conseil royal de l'instruction publique.

27. Les facultés sont placées immédiatement sous l'autorité, la direction et la surveillance de ce conseil.

28. Il nomme leurs doyens, entre deux candidats qu'elles lui présentent.

29. Il nomme à vie les professeurs entre quatre candidats, dont deux lui sont présentés par la faculté où il vogue une chaire, et deux par le conseil de l'Université.

30. Outre l'enseignement spécial, dont elles sont chargées, les facultés confèrent, après examen, et dans les formes déterminées par les réglemens, les grades qui sont, ou seront exigés pour les diverses fonctions et professions ecclésiastiques, politiques et civiles.

31. Les diplômes de grades sont délivrés en notre nom, signés du doyen, et visés du recteur qui peut refuser son *visa*, s'il lui apparaît que les épreuves prescrites n'ont pas été convenablement observées.

32. Dans les Universités où nous n'aurions pas encore une faculté des sciences et des lettres, le grade de bachelier-ès-lettres pourra être conféré après les examens prescrits par les proviseurs, préfet des études, professeur de philosophie et de rhétorique du collège royal du chef-lieu. Le préfet des études remplira les fonctions de doyen ; il signera les diplômes, et prendra séance au conseil de l'Université après le proviseur.

SECTION IV. — *Des Collèges royaux et des Collèges communaux.*

33. Les collèges royaux sont dirigés par un proviseur, et les collèges communaux par un principal.

34. Les proviseurs et principaux exécutent et font exécuter les réglemens relatifs à l'enseignement, à la discipline et à la comptabilité.

35. L'administration du collège royal du chef-lieu est placée sous la surveillance immédiate du recteur et du conseil de l'Université.

36. Tous les autres collèges, royaux ou communaux, sont placés sous la surveillance immédiate d'un bureau d'administration composé du sous-préfet, du maire, et de trois notables, au moins, nommés par le conseil de l'Université.

37. Ce bureau présente au recteur deux candidats, entre lesquels celui-ci nomme les principaux des collèges communaux.

38. Les principaux, ainsi nommés, ne peuvent être révoqués que par le conseil de l'Université, sur la proposition du bureau, et de l'avis du recteur.

39. Le bureau d'administration entend et juge définitivement les comptes des collèges communaux.

40. Il entend et arrête les comptes des collèges royaux, autres que celui du chef-lieu, et les transmet au conseil de l'Université.

41. Il tient registre de ses délibérations et en envoie copie, chaque mois, au conseil de l'Université.

42. Il est présidé par le sous-préfet, et, à son défaut, par le maire.

43. Les évêques et les préfets sont membres de tous les bureaux de leur diocèse ou de leur département ; et quand ils y assistent, ils y ont voix délibérative et séance au-dessus des présidens.

44. Les chefs d'institutions et maîtres de pensions établis dans l'enceinte des villes où il y a des collèges royaux ou des collèges communaux, sont tenus d'envoyer leurs pensionnaires comme externes aux leçons desdits collèges.

45. Est et demeure néanmoins exceptée de cette obligation, l'école secon-

taire ecclésiastique qui a été ou pourra être établie dans chaque département, en vertu de notre ordonnance du . . . . . ; mais ladite école ne peut recevoir aucun élève externe.

### TITRE III. — *De l'École Normale.*

46. Chaque Université envoie tous les ans à l'école normale de Paris, un nombre d'élèves proportionné aux besoins de l'enseignement.

Ce nombre est réglé par notre conseil royal de l'instruction publique.

47. Le conseil de l'Université choisit ces élèves entre ceux qui, ayant terminé leurs études de rhétorique et philosophie, se destinent, du consentement de leurs pères, à l'instruction publique.

48. Les élèves, envoyés à l'école normale, y passent trois années, après lesquelles ils sont examinés par notre conseil royal de l'instruction publique, qui leur délivre, s'il y a lieu, un brevet d'agrégé.

49. Les élèves qui ont obtenu ce brevet, s'il ne sont pas appelés par les recteurs des autres universités, retournent dans celle qui les a envoyés, et ils y sont placés par le recteur, et avancés suivant leur capacité et leurs services.

50. Le chef de l'école normale a le même rang et les mêmes prérogatives que les recteurs des Universités.

### TITRE IV. — *Du Conseil royal de l'instruction publique.*

51. Notre conseil royal de l'instruction publique est composé d'un président et de onze conseillers nommés par nous.

52. Deux d'entr'eux sont choisis dans le clergé, deux dans notre conseil d'Etat, ou dans nos cours, et les sept autres parmi les personnes les plus recommandables par leurs talents et leurs services dans l'instruction publique.

53. Le président de notre conseil royal est seul chargé de la correspondance; il présente les affaires au conseil, nomme les rapporteurs s'il y a lieu, règle l'ordre des délibérations, signe et fait expédier les arrêtés, et il en procure l'exécution.

54. En cas de partage des voix, la sienne est prépondérante.

55. Conformément à l'article 3 de la présente ordonnance, notre conseil royal dresse, arrête et promulgue les réglemens généraux relatifs à l'enseignement et à la discipline.

56. Il prescrit l'exécution de ces réglemens à toutes les Universités, et il la surveille par des inspecteurs-généraux des études, qui visitent les Universités quand il le juge à propos, et qui lui rendent compte de l'état de toutes les écoles.

57. Les inspecteurs sont au nombre de douze, savoir : deux pour les facultés de droit, deux pour celles de médecine; les huit autres pour les facultés des sciences et des lettres, et pour les collèges royaux et communaux.

58. Les inspecteurs-généraux des études sont nommés par nous, entre trois candidats qui nous sont présentés par notre conseil royal de l'instruction publique, et qu'il a choisis entre les recteurs et les inspecteurs des Universités, les proviseurs des facultés, les proviseurs, préfets des études, et professeurs de philosophie, de rhétorique et de mathématiques supérieures des collèges royaux.

59. Sur le rapport des inspecteurs-généraux des études, notre conseil royal donne aux conseils des Universités les avis qui lui paraissent nécessaires; il censure les abus et il pourvoit à ce qu'ils soient réformés.

60. Il nous rend un compte annuel de l'état de l'instruction publique dans notre royaume.

61. Il nous propose toutes les mesures qu'il juge propres à améliorer l'instruction, et pour lesquelles il est besoin de recourir à notre autorité.

62. Il provoque et encourage la composition des livres qui manquent à l'enseignement, et il indique ceux qui lui paraissent devoir être employés.

63. Il révoque, s'il y a lieu, les doyens des facultés, et il nous propose la révocation des recteurs des Universités.

64. Il juge définitivement les comptes de l'administration générale des Universités.

65. L'école normale est sous son autorité immédiate et sa surveillance spéciale; il nomme et révoque les administrateurs et les maîtres de cet établissement.

66. Il a le même rang que notre cour de cassation et notre cour des comptes, et il est placé, dans les cérémonies publiques, immédiatement après celle-ci.

67. Il tient registre de ses délibérations et il en envoie copie à notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, qui nous en rend compte, et sur le rapport duquel nous nous réservons de les réformer ou de les annuler.

#### TITRE V. — *Des Recettes et des Dépenses.*

68. La taxe du vingtième des frais d'études imposée sur les élèves des collèges et des pensions est abolie, à compter du jour de la publication de la présente ordonnance.

69. Sont maintenus : 1<sup>o</sup> les droits d'inscription, d'examen et de diplômes de grades au profit des facultés; 2<sup>o</sup> les rétributions payées par les élèves des collèges royaux et communaux au profit de ces établissements; 3<sup>o</sup> les rétributions annuelles des chefs d'institutions et de pensionnats, au profit des Universités.

70. Les communes continueront de payer les bourses communales et les sommes qu'elles accordent, à titre de secours, à leurs collèges; à cet effet, le montant desdites sommes, ainsi que des bourses, sera colloqué à leurs budgets parmi leurs dépenses fixes, et il n'y sera fait aucun changement sans que notre conseil royal de l'instruction publique ait été entendu.

71. Les communes continueront aussi de fournir et d'entretenir de grosses réparations, les édifices nécessaires aux Universités, facultés et collèges.

72. Les conseils des Universités arrêtent les budgets des collèges et des facultés.

73. Les facultés et les collèges royaux dont la recette excède la dépense, versent le surplus dans la caisse de l'Université.

74. Les conseils des Universités reçoivent les rétributions annuelles des chefs d'institutions et de pensionnats.

75. Ils régissent les biens attribués à l'Université de France qui sont situés dans l'arrondissement de chaque Université, et ils en perçoivent les revenus.

76. En cas d'insuffisance des recettes des facultés, et de celles qui sont affectées aux dépenses de l'administration générale, les conseils des Universités forment la demande distincte et détaillée des sommes nécessaires pour remplir chaque déficit.

77. Cette demande est adressée par eux à notre conseil royal de l'instruction publique, qui la transmet, avec son avis, à notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur.

78. Les dépenses des facultés et des Universités, arrêtées par notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, sont acquittées sur ses ordonnances par notre trésor royal.

79. Sont pareillement acquittées par notre trésor royal : 1°. les dépenses de notre conseil royal de l'instruction publique; 2°. celles de l'école normale; 3°. les bourses royales.

80. A cet effet, la rente de 400,000 francs, formant l'apanage de l'Université de France, est mise à la disposition de notre ministre-secrétaire d'état au département de l'intérieur.

81. De plus, et en remplacement provisoire de la taxe abolie par l'art. 68 de la présente ordonnance, notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur est autorisé par nous, pour le service de l'instruction publique dans notre royaume, pendant l'année 1815, à s'adresser au ministre de notre maison, qui mettra à sa disposition la somme d'un million à prendre sur les fonds de notre liste civile.

82. Le fonds provenant de la retenue du vingt-cinquième des traitemens dans l'Université de France, demeure affecté aux pensions de retraite : notre conseil royal est chargé de nous proposer l'emploi le plus convenable de ce fonds, ainsi que les moyens d'assurer un nouveau fonds pour la même destination dans toutes les Universités.

#### TITRE VI. — *Dispositions transitoires.*

83. Les membres de notre conseil royal de l'instruction publique qui doivent être choisis ainsi qu'il est dit en l'article 52, les inspecteurs généraux des études, les recteurs et les inspecteurs des Universités seront nommés par nous, pour la première fois, entre toutes les personnes qui ont été ou qui sont actuellement employées dans les divers établissemens de l'instruction.

Les conditions d'éligibilité déterminées audit article, ainsi qu'aux articles 10, 16 et 58, s'appliquent aux places qui viendront à vaquer.

84. Les membres des Universités et des congrégations supprimées qui ont professé dans les anciennes facultés ou rempli des places de supérieurs et des principaux de collèges ou des chaires de philosophie et de rhétorique, comme aussi les conseillers, inspecteurs-généraux, recteurs et inspecteurs d'académies, et professeurs de facultés dans l'Université de France, qui se trouveraient sans emploi par l'effet de la présente ordonnance, demeurent éligibles à toutes les places.

85. Les traitemens fixes des doyens et professeurs des facultés, et ceux des proviseurs, préfets des études et professeurs des collèges royaux, sont maintenus.

86. Les doyens et professeurs des facultés qui seront conservés, les proviseurs, préfets des études, et professeurs des collèges royaux, les principaux et regens des collèges communaux présentement en fonctions, ont les mêmes droits et prérogatives, et sont soumis aux mêmes règles de révocation que s'ils avaient été nommés en exécution de la présente ordonnance.

Mandons et ordonnons à nos cours, tribunaux, préfets et corps administratifs, que les présentes ils aient à faire publier, s'il est nécessaire, et enregistrer partout où besoin sera; à nos procureurs-généraux et à nos préfets d'y tenir la main et d'en certifier, savoir : les cours et tribunaux, notre chancelier; et les préfets, le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur.

Donné à Paris, en notre château des Tuileries, le 17 février de l'an de grâce 1815, et de notre règne le vingtième.

*Signé, LOUIS.*



# TABLE

## DU TOME SOIXANTE-DEUXIÈME.

### INTRODUCTION.

3

### POÉSIE.

|                                                                                                                                           |                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Eloge de Louis XVI. — Malesherbes à Saint-Denis; par M. <i>Ourry</i> .                                                                    | 11                         |
| Fragment d'un poëme en douze chants intitulé : <i>Palmyre conquise</i> ,<br>par M. <i>Dorion</i> .                                        | 18                         |
| Les tombeaux expiatoires, ode élégiaque; par le comte <i>Henri de Valori</i> .                                                            | 65                         |
| Traduction de l'ode XIV du livre II d'Horace; par M. <i>P. D. C.</i>                                                                      | 69                         |
| Remerciement adressé à ceux de mes amis qui ont contribué à me faire<br>obtenir la croix de la Légion-d'Honneur; par <i>E. Mentelle</i> . | 71                         |
| Épigramme; par M. <i>Victor Augier</i> .                                                                                                  | 72                         |
| Élégie sur la mort d'Évariste Parry; par M. <i>Léon Thieusd.</i>                                                                          | 129                        |
| La main droite et la main gauche; par M. <i>de Kérivalant</i> .                                                                           | 133                        |
| L'Aigle et le Passant. — Dialogue; par M. <i>F. L...</i>                                                                                  | 134                        |
| Les douze Preux. — Nouvelle de chevalerie. Par M. <i>Baour-Lormian</i> .                                                                  | 193                        |
| L'apothéose de Louis XVI. et le retour de Louis XVIII, par M. <i>F. O. Denesle</i> .                                                      | 198                        |
| Vœu du nouvel an à Madame la baronne de Richepance; par<br>M. <i>J. H. C. D.</i>                                                          | 203                        |
| Le Devoir des Pasteurs; par M. <i>De Maisonneuve</i> .                                                                                    | 257                        |
| Le Problème; par M. <i>de Kérivalant</i> .                                                                                                | 260                        |
| Imitation des vers de Sannazar sur Venise; par le même.                                                                                   | 16.                        |
| Épigramme; par M. <i>Victor Vial</i> .                                                                                                    | 261                        |
| La nuit de Noël; par M. <i>Alexandre Soumet</i> .                                                                                         | 321                        |
| Anecdote; par M. <i>F. C.</i>                                                                                                             | 323                        |
| Vive le Roi. Par M. <i>H. Ed. Portale</i> .                                                                                               | 324                        |
| Moralité; par M. <i>F. C.</i>                                                                                                             | 325                        |
| Enigmes.                                                                                                                                  | 21, 72, 135, 203, 261, 325 |
| Logogriphe.                                                                                                                               | 22, 72, 135, 203, 262, 326 |
| Charades.                                                                                                                                 | 22, 73, 136, 204, 262, 326 |

### SCIENCES ET ARTS.

|                                                                     |     |
|---------------------------------------------------------------------|-----|
| Sur l'état des sciences en France depuis 1789; par M. <i>Biot</i> . | 263 |
|---------------------------------------------------------------------|-----|

# TABLE DES MATIÈRES: 384

## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

### ( EXTRAITS. )

|                                                                                                                                                                  |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux, par M. L.-Fr. de Bausset :<br>( Art. de M. de Bonald ).                                                              | 23, 205  |
| Histoire morale de l'Eloquence, ou Developpemens historiques sur l'intelligence et le goût, par rapport à l'éloquence; par Édouard Landié : ( Art. de M. R. C. ) | 37       |
| Histoire des sociétés secrètes de l'armée, et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte : ( Art. de M. X. ) | 74       |
| Almanach des Muses pour 1815 : ( Art. de M. O. )                                                                                                                 | 80       |
| Réflexions et Maximes; par M. de Lingrée.                                                                                                                        | 89       |
| Le Martyre de Louis XVI et la Captivité de Pie VI, poèmes élégiaques; par M. Treneuil : ( Article de M. Amar. )                                                  | 137      |
| Élégies en trois livres; par Charles Millevoeye.                                                                                                                 | 149      |
| Memoires sur la guerre d'Espagne, par M. de Rocca : ( Article de M. de Saint-Ange ).                                                                             | 154      |
| La Captivité de Pie VI, poème élégiaque; par M. Treneuil : ( Article de M. L. F. )                                                                               | 179      |
| Voyage historique, chorographique et philosophique dans les principales villes de l'Italie, en 1811 et 1812; par P. Petit-Radel :<br>( Art. de M. C***. )        | 269      |
| Histoire du Procès de Louis XVI, dédiée à Sa Majesté Louis XVIII; par Maurice Méjan : ( Art. de M. X. )                                                          | 277      |
| Histoire de la Campagne de 1814; par M. Alphonse de Beauchamp :<br>( Art. de M. E. )                                                                             | 283, 331 |
| De la Responsabilité des Ministres; par M. Benjamin de Constant :<br>( Art. de M. J. )                                                                           | 290      |
| Des Modes accidentels de nos perceptions : ( Art. de M. D. )                                                                                                     | 317      |
| La Femme errante, roman traduit de l'anglais de Miss Burney : ( Art. de M. Y. )                                                                                  | 338      |
| Parallèle de Thamas Kouli-Kan ( ou Nadir Schah ) et de Buonaparte; par M. Jondot.                                                                                | 347.     |

### ( MÉLANGES. )

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Vingt et un janvier.                                                                                              | 49  |
| Quelques mots sur le mémoire justificatif de M. le comte Excelmans; par M. D. F., ancien commissaire des guerres. | 96  |
| Sur l'ouvrage intitulé : Le Pelletière, ou Réponse au mémoire adressé au roi.                                     | 102 |

Horace et Lydie. — Nouvelle; par M. H. Audibert.

Sur un ouvrage intitulé : *De la responsabilité des ministres*.

A MM. les Rédacteurs du *Mercur* de France; par M. \*\*\*.

## VARIÉTÉS.—BULLETIN LITTÉRAIRE.

|                                                                                     |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <i>Spectacles.</i> — Grands théâtres.                                               | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtres lyriques.                                                                | 174, 243, 301, 361 |
| — Académie royale de Musique.                                                       | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre Français.                                                                 | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre Feydeau.                                                                  | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre de l'Odéon.                                                               | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre du Vaudeville.                                                            | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre des Variétés.                                                             | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre de la Gaîté.                                                              | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre de l'Ambigu-Comique.                                                      | 174, 243, 301, 361 |
| — Théâtre de la Porte Saint-Martin.                                                 | 174, 243, 301, 361 |
| — Cirque de Franconi.                                                               | 174, 243, 301, 361 |
| Institut royal de France.                                                           | 174, 243, 301, 361 |
| Extrait de la correspondance de Grimm.                                              | 174, 243, 301, 361 |
| Sur M. Comte.                                                                       | 174, 243, 301, 361 |
| Nécrologie.                                                                         | 174, 243, 301, 361 |
| Nouvelles de la cour.                                                               | 174, 243, 301, 361 |
| Sur M. Descloseaux.                                                                 | 174, 243, 301, 361 |
| Sur un sujet de comédie trouvé dans un mot de Louis XIV.                            | 174, 243, 301, 361 |
| A M. le Rédacteur du <i>Mercur</i> de France; par M. D. B.                          | 174, 243, 301, 361 |
| Sur un ouvrage intitulé : <i>Le Dimanche</i> .                                      | 174, 243, 301, 361 |
| Exposition d'une collection intéressante de dessins d'architecture.                 | 174, 243, 301, 361 |
| Morceaux d'architecture exposés au salon.                                           | 174, 243, 301, 361 |
| Objets d'histoire naturelle, etc., apportés par le vaisseau du roi, le <i>Lys</i> . | 174, 243, 301, 361 |
| Mercuriales.                                                                        | 174, 243, 301, 361 |

## POLITIQUE.

Programme des tristes cérémonies qui doivent avoir lieu, le 21 janvier, pour la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI; par M. de Châteaubriand.

|                                                                         |                         |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| POLITIQUE.                                                              | 117, 189, 249, 310, 361 |
| Ordonnances du Roi.                                                     | 122, 317, 361           |
| Discours de Monseigneur le chancelier de France à la Cour de Cassation. | 361                     |
| NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES; ANNONCES; AVIS, etc.                          | 128, 361                |

*Fin de la Table du Tome soixante-deuxième.*

V. 62

338410

MERCURE  
DE FRANCE,  
OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

N°. DCLXVII. — JANVIER 1815.



DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

A PARIS,

AU BUREAU D'ABONNEMENT, rue de Grétry, n°. 5.



# TABLE.

## POÉSIE.

|                                                         |            |
|---------------------------------------------------------|------------|
| Le Devoir des Pasteurs; par M. <i>De Maisonneuve</i> .  | 257        |
| Le Problème; par M. <i>de Kérivalant</i> .              | 260        |
| Imitation des vers de Sannazar sur Venise; par le même. | <i>Ib.</i> |
| Épigramme; par M. <i>Victor Vial</i> .                  | 261        |
| Énigme; par M. <i>S.....</i> .                          | <i>Ib.</i> |
| Logogriphe; par M. <i>F. B. (d'Agen)</i> .              | 262        |
| Charade; par le même.                                   | <i>Ib.</i> |
| Mots de l'Énigme, du Logogriphe et de la Charade.       | <i>Ib.</i> |

## SCIENCES ET ARTS.

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| Sur l'état des sciences en France, depuis 1789; par M. <i>Biot</i> . | 263 |
|----------------------------------------------------------------------|-----|

## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

|                                                                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Voyage historique, chorographique et philosophique dans les principales villes de l'Italie, en 1811 et 1812; par <i>P. Petit-Radel</i> :<br>( Art. de M. <i>C. ***</i> ). | 269 |
| Histoire du Procès de Louis XVI, dédiée à Sa Majesté Louis XVIII;<br>par <i>Maurice Méjan</i> : ( Art. de M. <i>X.</i> ).                                                 | 277 |
| Histoire de la Campagne de 1814; par M. <i>Alphonse de Beau-<br/>champ</i> : ( Art. de M. <i>E.</i> ).                                                                    | 283 |
| De la Responsabilité des Ministres; par M. <i>Benjamin de Constant</i> :<br>( Art. de M. <i>J.</i> ).                                                                     | 290 |

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

|                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Spectacles</i> . — Théâtre Français.                                                | 301 |
| Exposition d'une collection intéressante de dessins d'architecture.                    | 302 |
| Morceaux d'architecture exposés au Salon.                                              | 304 |
| Objets d'histoire-naturelle, etc., apportés par le vaisseau de roi,<br><i>le Lys</i> . | 307 |
| Nécrologie.                                                                            | 308 |

## POLITIQUE.

|                                                |         |
|------------------------------------------------|---------|
| Ordonnances du Roi.                            | 310—317 |
| NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES; ANNONCES; AVIS, etc. | 319     |



# MERCURE

DE FRANCE,

OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

N°. DCLXXII. — *Samedi 25 Février 1815.*



DE L'IMPRIMERIE DE FAÏN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

A PARIS,

AU BUREAU D'ABONNEMENT, rue de Grétry, n°. 5.



# TABLE.

## POÉSIE.

|                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------|------------|
| La nuit de Noël ; par M. <i>Alexandre Soumet</i> . . . . .   | 321        |
| Anecdote ; par M. <i>F. C.</i> . . . . .                     | 323        |
| Vive le Roi. Par M. <i>H. Ed. Portale</i> . . . . .          | 324        |
| Moralité ; par M. <i>F. C.</i> . . . . .                     | 325        |
| Énigme ; par M. <i>V. B. (d'Agen)</i> . . . . .              | <i>Ib.</i> |
| Logogriphe ; par le même . . . . .                           | 326        |
| Charade ; par M. <i>Bonnard</i> , ancien militaire . . . . . | <i>Ib.</i> |
| Mots de l'Énigme, du Logogriphe et de la Charade . . . . .   | <i>Ib.</i> |

## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

|                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Des Modes accidentels de nos perceptions : ( Art. de M. <i>D.</i> ) . . . .                                            | 327 |
| Histoire de la Campagne de 1814 ; par M. <i>Alphonse de Beau-</i><br><i>champ</i> : ( Art. de M. <i>E.</i> ) . . . . . | 331 |
| La Femme errante, roman traduit de l'anglais de Miss <i>Burney</i> :<br>( Art. de M. <i>Y.</i> ) . . . . .             | 338 |
| Parallèle de Thamas Kouli-Kan ( ou Nadir Schah ) et de Buona-<br>parte ; par M. <i>Jondot</i> . . . . .                | 347 |

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

|                                                                                       |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Spectacles</i> . — Théâtre Français . . . . .                                      | 361        |
| — Théâtre de l'Odéon . . . . .                                                        | 363        |
| — Théâtre du Vaudeville . . . . .                                                     | <i>Ib.</i> |
| — Théâtre de la Gaïeté . . . . .                                                      | 364        |
| — Théâtre de la Porte Saint-Martin . . . . .                                          | <i>Ib.</i> |
| — Cirque de Franconi . . . . .                                                        | 365        |
| <i>Mercuriale</i> . . . . .                                                           | <i>Ib.</i> |
| <b>POLITIQUE</b> . . . . .                                                            | 369        |
| Discours de Monseigneur le Chancelier de France à la Cour de Cas-<br>sation . . . . . | 372        |
| Ordonnances du Roi . . . . .                                                          | 375        |











